



HAL
open science

Parcours de formation des étudiants de master

Philippe Lemistre, Martine Cassette, Catherine Béduwé

► **To cite this version:**

Philippe Lemistre, Martine Cassette, Catherine Béduwé. Parcours de formation des étudiants de master. GTES du Céreq. Céreq, n°46, 147 p., 2014, Relief, 978-2-11-138817-8. hal-04191481

HAL Id: hal-04191481

<https://hal.science/hal-04191481v1>

Submitted on 30 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Parcours de formation des étudiants de master

Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES)

éreq

*Catherine Béduwé
Martine Cassette
Philippe Lemistre
(Coordonnateurs)*

RELIEF.46

Échanges du Céreq

mai 2014



Parcours de formation des étudiants de master

Groupe de travail sur l'enseignement supérieur

*Catherine Béduwé
Martine Cassette
Philippe Lemistre
(Coordonnateurs)*

Introduction

Catherine Béduwé, Martine Cassette**, Philippe Lemistre****

Le Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES) est un groupe de travail du Céreq, animé conjointement par le Céreq, un observatoire universitaire et depuis peu un observatoire régional. Les travaux rassemblés ici émanent de chargés d'études des observatoires universitaires et régionaux, de chercheurs et d'enseignants chercheurs du Céreq et de ses centres associés. Pour la première fois depuis sa création en 1993, le GTES, qui rassemble aujourd'hui près de 40 membres, s'est divisé en trois sous-groupes qui ont travaillé sur trois thèmes différents : le développement et l'usage des indicateurs d'insertion dans l'enseignement supérieur, la méthodologie des enquêtes en entreprise et enfin la diversité des parcours de formation au niveau des masters. Si ces productions font aujourd'hui l'objet de deux publications distinctes, le GTES a maintenu son objectif de développer une réflexion d'ensemble sur l'enseignement supérieur, et pour cela a gardé une large place aux échanges entre tous ses membres sur les trois sujets.

Cet ouvrage est le troisième que le GTES consacre à la question des parcours étudiants dans l'enseignement supérieur. Un premier volume, paru en 2003, a donné une vision d'ensemble des liens que tissent les parcours de formation et les parcours d'insertion professionnelle dans l'enseignement supérieur (Giret, 2003). Un second volume, paru en 2012, s'est focalisé sur la description et l'analyse de ces parcours de formation et d'insertion du segment licence (L1, L2 et L3) à la lumière des récentes transformations et missions assignées à l'enseignement supérieur universitaire (Borras *et alii*, 2012). Ce nouveau volume s'intéresse plus particulièrement, et tout naturellement, au segment master, en centrant l'analyse sur les parcours de formation des étudiants¹.

La mise en place du LMD dans le cadre des attendus européens a profondément modifié l'organisation du niveau L (Borras, *op. cit.*) mais a également touché le niveau M en supprimant la maîtrise comme diplôme terminal. En devenant master 1 elle constitue la première année d'un cursus master prévu sur deux années. Les attendus européens se traduisent par ailleurs par l'objectif affiché par plusieurs pays européens, notamment la France et l'Allemagne, d'atteindre 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur par classe d'âge en 2015². La contribution des masters à cet objectif est à la fois importante et relative depuis le début des années 2000. En effet, si les effectifs ont augmenté depuis 2008 c'est surtout par la masterisation de la formation des candidats aux concours d'enseignants du secondaire dans les ex-IUFM³. Cette réforme a suscité une hausse des effectifs de plus de 50 000 étudiants en cursus master mais, globalement, les effectifs ont stagné depuis à 500 000 étudiants environ⁴. En revanche le LMD, comme on avait pu le constater en amont pour les licences, a eu une influence considérable sur les parcours du cursus M. C'est ce dont veut témoigner le recueil d'études présentées ici.

* Catherine Béduwé est ingénieur de recherches au CRM, Centre de recherches en management d'UT1 Capitole et membre du centre associé Céreq de Toulouse.

** OFIP (Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle) université Lille 1.

*** Céreq, centre associé régional de Toulouse, Centre d'études et de recherche travail organisation pouvoir (UMR CNRS et université Toulouse le Mirail)

¹ L'insertion professionnelle des diplômés de master fait l'objet d'études et de publications régulières de la part des observatoires universitaires à partir, notamment, des enquêtes qu'ils mènent à la demande de la DGSIP.

² Epiphane D., Sauvageot C. et Stoeffler-Kern F. (2006), *Objectif 50 % d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur*, rapport du Haut Comité éducation économie emploi, La Documentation française.

³ En 2008 le niveau requis pour le concours passait de licence à master.

⁴ *Les étudiants. Repères et références statistiques*, édition DEPP 2012- P.175

Pourquoi tant d'intérêt porté à la thématique du parcours ?

Une première raison est que le repérage de ces parcours de formation et la connaissance des publics qui les empruntent sont de véritables enjeux pour la gestion des formations par les universités. Les politiques volontaristes de développement de l'enseignement supérieur ont amené à l'université de nouveaux publics étudiants, plus hétérogènes en termes de prérequis, de connaissances et d'aptitudes mais surtout aux attentes et espérances en matière de formation et de certification très diverses (Borras *et alii*, 2012). Pour accueillir ces nouveaux publics d'étudiants et les mener vers la réussite scolaire et/ou la réussite professionnelle, l'offre de formation supérieure s'est ainsi développée, diversifiée, restructurée, professionnalisée. L'objectif est que tout étudiant, quel que soit son parcours antérieur, puisse trouver sa voie et poursuivre des études s'il le souhaite. La diversité des parcours de formation a ainsi suivi la diversification de l'offre de formation. Outre la création de nouvelles filières, souvent plus professionnalisées comme les L3, les universités ont créé des passerelles entre filières, entre formations, ont mis en place des doubles diplômes qui brouillent la représentation que l'on peut avoir d'un « parcours type » de formation. Les universités se retrouvent ainsi à devoir gérer des afflux imprévus d'inscriptions dans telle ou telle formation et, à l'inverse, des déficits de recrutements dans d'autres formations. Pour pouvoir anticiper et gérer ces flux, elles doivent être en mesure de les repérer et de comprendre les motivations des étudiants à les emprunter. D'autant que, comme le soulignent S. David et K. Olive dans ce document, elles sont tenues d'évaluer la qualité de ces parcours de formation : « *Les procédures actuelles d'habilitation des diplômes nationaux universitaires – dont la licence – sont encadrées dans une double démarche intégrant d'une part, une évaluation externe conduite par l'AERES dans le cadre d'audits et d'expertises, et d'autre part, une évaluation interne reposant sur des procédures d'autoévaluation des formations. Cette démarche fait référence au processus de Bologne dans lequel les établissements s'engagent pour le management de la qualité de leurs formations. Dans ce contexte, chaque mention doit être en capacité de mobiliser des "connaissances" et d'analyser la qualité des parcours réalisés par ses étudiants (entre autres).* »

Une seconde raison vient très certainement de la conviction partagée par tous les auteurs de cet ouvrage que les transformations de l'offre de formation universitaire doivent être appréhendées de manière longitudinale. C'est-à-dire comme un processus qui évolue dans le temps et qui voit les étudiants se transformer au fil de leurs études, études qui elles-mêmes se transforment du fait des profondes évolutions structurelles et institutionnelles qui touchent l'université. Comme cela a été évoqué plus haut, les politiques d'enseignement supérieur sont soumises à des évolutions, européennes, nationales, et locales qui impulsent des priorités éducatives (élévation du niveau des connaissances, aide à l'insertion professionnelle, lutte contre le décrochage...). Celles-ci impriment l'offre de formation, le fonctionnement et les missions des universités, et, *in fine*, les trajectoires de formation des jeunes étudiants. L'université bouge et les étudiants sont amenés à bouger avec elle. Cette conviction partagée de l'intérêt pour des analyses longitudinales est à l'évidence alimentée et outillée par l'accès de chacun des membres du GTES à des données d'enquêtes de suivi auprès des étudiants. Les approches croisées entre membres des observatoires, fins connaisseurs de la réalité de la vie étudiante et du fonctionnement des universités, et chercheurs investis sur la thématique des relations formation-emploi dans l'enseignement supérieur, est féconde.

Une troisième raison est que, face à la diversité croissante des parcours de formation, les chercheurs et les gestionnaires de formation doivent trouver des catégorisations de ces parcours qui font sens. Les notions de parcours type et d'étudiant typique sont aujourd'hui brouillées. Non seulement un même diplôme peut être atteint par des voies très différentes mais la réussite d'un étudiant à l'université comme celle d'un diplômé sur le marché du travail dépend de facteurs structurels (capital social et culturel, offre de formation, organisation du territoire, notamment) et de facteurs personnels (genre, capacités cognitives et motivation, entre autres) multiples, bien évidemment liés. Ainsi, les parcours de formation dans l'enseignement supérieur s'avèrent nettement contraints par l'origine sociale. Par exemple, 30 % des étudiants de master avaient des parents ouvriers ou employés au moment où ils ont quitté le système éducatif, contre près de 50 % pour l'ensemble des sortants⁵. Pour décrire ces parcours de formation et comprendre les choix ou contraintes des étudiants qui les empruntent, on est ainsi amené à tenir compte d'un très grand nombre de caractéristiques et de facteurs. La situation d'un étudiant à l'instant t doit être analysée à la lumière des choix qu'il a faits en t-1, en t-2 etc., choix qui sont eux-mêmes contextualisés et conditionnés par ce qu'il est et d'où il vient. Or, le contexte s'est complexifié, l'offre s'est démultipliée à tous les niveaux du

⁵ Respectivement 28 % est 47 % pour la dernière enquête du Céreq (génération 2007 interrogée en 2010, cf. *Quand l'école est finie*, Céreq 2012). Ces chiffres ne comprennent pas les parents inactifs dont retraités ex-ouvriers ou employés au moment de la sortie du système éducatif.

supérieur. Si la contrainte structurelle demeure, les parcours s'individualisent nécessairement face à une diversification de choix et aussi sans doute, à une information plus importante faite aux étudiants en matière d'orientation. Ainsi, la diversité des possibles, même fortement contraints, entraîne une individualisation croissante des parcours qui rend les analyses statistiques parfois délicates. « *Le parcours individualise et renvoie à la biographie, et l'approche qualitative et biographique est donc peut être la plus à même d'approcher cet aspect. Cela constitue un défi pour les sciences sociales et la statistique en particulier qui cherchent, et ont toujours cherché, plutôt les régularités* » (Jugnot, 2012). La catégorisation de ces parcours, le repérage des parcours dominants et des parcours au contraire « inattendus » est donc un véritable enjeu.

Comment appréhender les parcours de formation dans le supérieur ?

Contrairement aux travaux précédents du GTES qui abordaient aussi bien les parcours de formation que les parcours d'insertion professionnelle⁶, les travaux présentés ici sont concentrés sur les parcours de formation des étudiants en master. « *Le parcours de formation désigne le cheminement éducatif d'un individu depuis la fin de l'école obligatoire jusqu'au moment où il quitte le système de formation initiale, détenteur ou non d'un (ou de plusieurs) diplôme(s). En France, ces parcours sont largement individuels, tout en étant fortement contraints par la structure de l'offre de formation. Dans l'enseignement supérieur, les étudiants peuvent choisir chaque étape de leur parcours mais sous la contrainte que l'accès aux diverses filières ou formations est plus ou moins sélectif. Le mode et le niveau de sélectivité de ces filières constituent une dimension majeure de la caractérisation des parcours.* » (Béduwé et alii, 2009, p. 7). S'intéresser aux parcours de master demande ainsi d'étudier le cheminement d'un étudiant entre le moment où, titulaire d'un diplôme de niveau bac+3, il candidate à un M1, acquiert le M1, candidate à un M2 et acquiert un M2. Les possibilités sont à la fois nombreuses compte tenu de la diversité de l'offre, notamment au niveau M2, mais très fortement contraintes par la sélection – plus ou moins importante mais autorisée officiellement – qui intervient à l'entrée de chaque M2. Cette sélection qui intervient au milieu du cycle M et qui peut amener des diplômés de M1 méritants à se voir refuser l'accès au M2 de leur choix, va évidemment influencer les parcours en obligeant – ou en incitant – certains étudiants à changer de filière voire à poursuivre des études vers d'autres diplômes que le M2, de spécialité, d'université quand elle ne conduit pas certains à recommencer un autre M1.

Mais il n'y a pas que la sélection ou son opposé, l'attractivité, des masters qui modulent les parcours de formation. L'implantation géographique des formations universitaires de niveau M, les choix de spécialité, les possibilités de changement de filière, de redoublement, de poursuites d'études « inattendues » d'étudiants vers des niveaux de diplômes qu'ils ont déjà, ou encore les acquisitions partielles d'UV complexifient les parcours. Plus on prend d'éléments en compte pour décrire ces parcours, plus ils se complexifient. Plus ils s'allongent et plus ils se complexifient. Si pour les expliquer, on tient également compte des caractéristiques individuelles et sociales (genre, origine sociale, performances scolaires antérieures...) qui les influencent, on voit que, potentiellement, chaque parcours de formation, même très nettement marqué par certaines de ces caractéristiques, est individuel et singulier. Trier cette diversité, tenter de repérer les parcours dominants ou au contraire marginaux mais qui font sens au regard des évolutions de l'enseignement supérieur et de son public, étaient des enjeux forts de ce groupe de travail.

Le document est organisé en trois parties. La première contient deux textes qui mettent en évidence la diversité des trajectoires possibles pour des populations de diplômés de licence. La seconde s'attache à décrire quelques parcours de formation « inattendus » sur le segment M, qui sont le fait de populations particulières mais aux effectifs suffisants pour être étudiés quantitativement. Enfin la troisième partie s'intéresse plus spécifiquement aux problématiques de sélection ou à l'inverse, d'attractivité, des masters, éléments clés pour mieux comprendre les flux et les comportements de mobilité des étudiants.

⁶ Pour une réflexion générale sur la notion de parcours, notamment professionnel, voir les interventions de T. Berthet et S. Jugnot in *Parcours en formation et en emploi. Quels enseignements pour l'action ?*, Relief n° 40, Troisièmes rencontres interrégionales Céreq-DARES-inter CARIF OREF, septembre 2012.

Présentation des contributions

Le parcours « normal » ou « attendu » vers le master tel que conçu dans le LMD s'effectue en cinq années L1, L2, L3 puis M1 et validation du master en M2. Le cheminement s'arrête alors pour les masters professionnels et se poursuit en doctorat pour les seuls étudiants de la filière recherche. La première contribution de la partie 1 de Philippe Lemistre et Boris Ménard dresse un bilan de la diversité des parcours d'accès au master 2 des diplômés d'une licence scientifique générale, montrant très clairement que les parcours « normaux » ou « attendus » précédents ne sont finalement pas majoritaires. Ils montrent ensuite que ces parcours sont le fait de publics d'étudiants différents en termes d'origine sociale et de performance scolaire.

Repérer cette diversité des parcours de formation à l'issue du L pose des problèmes de méthodes à chaque université, la mobilité interuniversitaire et inter-établissements d'enseignement supérieur se révélant très forte. Afin d'identifier les trajectoires des L3 (indicateurs de suivi des parcours de formation et d'insertion) et de recueillir des informations quant à l'appréciation qu'ils ont de leur formation au cours du parcours L (évaluation de la qualité des formations), Sylvie David et Katerina Olive ont expérimenté un dispositif de suivi des licenciés en ALLSH (arts lettres langues et sciences humaines) de l'université d'Aix-Marseille. À partir d'une étude des résultats de ce dispositif qui combine source administrative (SISE) et données d'enquêtes, elles proposent trois scénarios pour le pérenniser en discutant pour chacun ses avantages et ses inconvénients.

La seconde partie s'attache à décrire et comprendre quelques trajectoires « inattendues » parce que non conformes à un parcours M en 5 années. Elle débute par un premier constat contre-intuitif de Nadine Théophile pour les étudiants de l'université de Marne-la-Vallée : pour de nombreux étudiants, le master s'effectue en trois et non en deux ans. Un résultat qui relativise la notion d'échec universitaire (et les indicateurs de performance qui lui sont associés) et interroge les modes d'investigation pour les comptabiliser.

On pourrait conjecturer qu'une fois le master 2 obtenu les parcours deviennent plus « attendus », partagés entre l'entrée dans la vie active pour les uns et la poursuite vers le doctorat et la recherche pour les autres. Une enquête conjointe, menée pour les travaux du GTES en complément de l'enquête master nationale, par les observatoires des universités de Bordeaux 3, Caen, Rennes 1 et Rouen, démontre le contraire : plus d'un tiers des étudiants diplômés de master poursuivent des études après l'obtention du diplôme. Si on retrouve évidemment la poursuite vers la recherche et des trajectoires post-master connues pour certaines spécialités (poursuite en droit vers les études de notariat, avocat, par exemple) se dessinent de nouvelles logiques, parmi lesquelles la double diplomation.

Les trajectoires pourraient-elles au moins demeurer linéaires en termes de domaine de spécialité ? Là encore, et bien que cela demeure le cas pour la majorité des jeunes au cours de la trajectoire L et M, les transitions entre grands domaines de spécialité ne sont pas négligeables comme le montre Philippe Cordazzo à partir de l'enquête par l'Observatoire national de la vie étudiante.

Par ailleurs, et bien que l'empreinte individuelle sur les parcours se renforce, il reste des déterminismes forts comme la nature sexuée des trajectoires. Dans ce domaine aussi les cloisonnements évoluent vers plus de diversité, sans pour autant se révéler gagnants. Ainsi, malgré des parcours de formation et des professions très largement sexués, près d'un jeune sur dix sortant de master a « sauté le pas » et opté pour une orientation plutôt prisée par le sexe opposé. Magali Jaoul, à partir de l'enquête Génération 2004 du Céreq, suggère que si ce choix « atypique » semble rentable pour les filles, il ne permet pas de gommer les inégalités salariales préexistantes entre hommes et femmes.

Le cursus master est le seul moment où existe officiellement et massivement une sélection des étudiants à l'université (hormis quelques filières particulières et en principe confidentielles). Cette sélection est à l'origine de nombreuses mobilités étudiantes, de formation et/ou géographiques, qui complexifient encore les parcours observés ; c'est également un enjeu pour les universités qui, évidemment, cherchent toutes à retenir et attirer les meilleurs étudiants. On connaît pourtant peu de choses sur les logiques d'attractivité et de sélection mises en œuvre et, faute de données administratives sur les dossiers de candidature aux différents masters, l'étude de ces points clés nécessite la production d'enquêtes ad hoc.

C'est ce qu'a fait Martine Cassette en interrogeant les primo-entrants en M2 à l'université de Lille 1 sur le nombre de dossiers de candidature qu'ils avaient déposés et leurs critères de choix. La sélection, sur la base de ces indicateurs, s'avère plus faible que prévue mais il est clair qu'elle doit être analysée à la lumière de l'offre de formation et de son évolution : certains masters sélectionnent leurs étudiants en M1 d'une part (avec des conditions différentes de poursuite en M2) et l'offre de M2 s'est considérablement accrue d'autre part. Enfin ces constats ne portent que sur les candidats finalement inscrits en M2, quand il serait important de connaître aussi le sort de ceux qui se sont vus refuser l'accès en M2.

C'est ce qu'ont tenté de mesurer Catherine Béduwé et Danielle Carré à partir de plusieurs enquêtes auprès des étudiants de l'université Toulouse 1 Capitole. Il en ressort que la sélection n'est pas l'apanage du niveau master, elle peut intervenir à différents moments du parcours de l'étudiant (même en licence dans certains cas). Les mobilités constatées entre établissements peuvent à la fois être considérées comme des contraintes (pour avoir un master) ou des choix stratégiques (pour avoir telle spécialité). Si les étudiants ne contestent pas le besoin de sélectionner, ils aimeraient néanmoins mieux connaître les modalités et critères de choix.

D'un autre côté, les universités cherchent à rendre leurs masters attractifs pour attirer de nouveaux étudiants à ce niveau ; cela passe par une communication ciblée pour accroître l'aire de recrutement, des partenariats avec des établissements ou des entreprises, des parcours spécifiques (d'apprentissage par exemple) ; l'étude exploratoire de Cécile Gautier à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée montre que les entrants en master peuvent être des étudiants en formation initiale venant d'autres établissements, des étudiants faisant un deuxième master ou des personnes en reprises d'études et que ces populations ont des motivations différentes de faire ce master.

Bibliographie

Borras I, Epiphane D., Lemistre P., Rik G. (2012), *Étudier en licence : parcours et insertion*, Céreq, Relief n° 36.

Jugnot S. (2012) in *Parcours en formation et en emploi. Quels enseignements pour l'action ?*, Relief n° 40, Troisièmes rencontres interrégionales Céreq-DARES- inter CARIF OREF, septembre.

Béduwé C, Fourcade B., Giret J.-F. (2009), « Parcours de formation et insertion professionnelle : le cas des scientifiques », *Formation Emploi*, n° 106, avril.

Giret J.-F. (coord.) (2003), *Parcours étudiants : de l'enseignement supérieur au marché du travail*, Céreq, Relief, n° 1.

Sommaire

Partie I – Diversité des trajectoires post L3

De la licence générale scientifique vers le master : des parcours typiques ?.....	13
<i>Philippe Lemistre et Boris Ménard</i>	
Devenir des diplômés 2010 d'une licence ALLSH : Propositions méthodologiques pour la consolidation du suivi des diplômés de L3.....	25
<i>Sylvie David, Ekaterina Olive, Laura Frinzi, Coralie Bonardo</i>	

Partie II – Trajectoires inattendues

De la compréhension de l'échec en master à la mesure de la réussite.....	43
<i>Nadine Théophile</i>	
La poursuite d'études après un master.....	49
<i>Adèle Bachelet, Yannick Le Long, Xavier Collet, Séverine Groult, Caroline Planquois et Laurent Raoul</i>	
La transition de la licence au master : entre continuité et changement disciplinaire.....	73
<i>Philippe Cordazzo</i>	
Choix d'orientation atypique en master.....	85
<i>Magali Jaoul-Grammare</i>	

Partie III – Attractivité versus sélection des masters

Entrée en master, choisir des étudiants ou choix des étudiants ?.....	107
<i>Martine Cassette</i>	
La sélection en master : étude exploratoire.....	117
<i>Catherine Béduwé et Danielle Carré</i>	
Entrants en master : réussir à attirer de nouveaux publics.....	139
<i>Cécile Gautier</i>	

Partie I

Diversité des trajectoires post L3

De la licence générale scientifique vers le master : des parcours typiques ?

Une étude sur les diplômés de l'université Paul Sabatier de Toulouse

Philippe Lemistre, Boris Ménard

Introduction

Les licences générales préparent en principe à la poursuite d'études vers le master. En réalité les trajectoires sont multiples : des jeunes quittent le système éducatif, d'autres y restent avec des parcours qui peuvent différer fortement. Pour comprendre les parcours qui mènent ou non à la deuxième année de master, nous proposons d'observer l'ensemble des trajectoires individuelles des diplômés de licence universitaire. Si les données du ministère pourraient permettre ce type d'investigation, elles perdent les étudiants hors cursus universitaire à un moment ou à un autre de leur parcours post L3 et, par ailleurs, fournissent peu d'explications. Les données du Céreq, nettement plus fournies dans ce domaine, ne s'intéressent qu'aux sortants. Les parcours sont néanmoins en partie renseignés pour toutes les enquêtes et l'ont été de manière exhaustive pour l'enquête 2007. Les enquêtes nationales du ministère et du Céreq, surtout celle de 2007, permettent donc de produire des éléments de cadrage sur les parcours d'une population représentative (Borras *et alii*, 2011), mais évidemment – comme pour toute enquête à vocation nationale – ne permettent pas de saisir finement les déterminants indépendamment des effets de contexte. Seules des enquêtes exhaustives au niveau local permettent d'accroître la focale tout en mobilisant des explicatives. On perd néanmoins toute prétention à la représentativité nationale.

L'homogénéité du contexte est néanmoins une hypothèse toujours très relative. Ainsi, si l'on s'intéresse aux masters d'une unique université, une enquête auprès d'une cohorte de diplômés concerne des individus dont les parcours n'ont pas d'homogénéité : par exemple pour un master qui recruterait la majorité de ses étudiants hors de l'université, voire hors de la région et sans parcours type. C'est pourquoi dans cette contribution nous proposons de saisir l'accès au master avec un unique point de départ, la licence. On observera ainsi deux cohortes (2007/2008 et 2008/2009) d'étudiants diplômés de licence scientifique de l'université Paul Sabatier de Toulouse (UPS), interrogés trois années après la fin de cette L3 dans le cadre d'une enquête originale menée par l'observatoire.

Pour aborder l'accès au master et sa temporalité, il est nécessaire de confronter les différentes trajectoires. Celles-ci donnent tout d'abord une indication sur la réalité du parcours type des licences qui, dans le cadre du LMD, devrait permettre l'obtention d'un diplôme de master en deux ans. Or, nous verrons que la majorité des détenteurs de licence ne sont pas sortants de master 30 mois plus tard : certains sont toujours en études au niveau master 2 ou moins, d'autres sont sortis avant le niveau master 2 directement après la licence ou dans les deux années suivantes, etc. Le parcours type du LMD n'est donc pas majoritaire. Nous tenterons d'examiner les raisons de ce constat. En effet, l'enquête par questionnaire menée permet de saisir de nombreux éléments du parcours et des variables sociodémographiques.

Ainsi, après avoir présenté les caractéristiques sociodémographiques de la population, nous présenterons les différentes trajectoires identifiées et la répartition de la population au sein de ces trajectoires (section 1). Nous nous attacherons à montrer ce qui détermine l'accès à un niveau master et à expliquer les stratégies étudiantes en termes de poursuites d'études ; tout d'abord sur le plan descriptif (section 2), puis en confrontant les trajectoires regroupées dans un modèle « toutes choses égales par ailleurs » (section 3).

* Céreq et CERTOP, Centre d'études et de recherche travail organisation pouvoir (UMR CNRS et université Toulouse le Mirail)

1. Caractéristiques de l'échantillon et des 18 trajectoires des diplômés de L3

L'enquête a été menée auprès des diplômés de L3 à l'université Paul Sabatier Toulouse 3 de 2007/2008 et de 2008/2009, 30 mois après l'obtention du diplôme. 2 129 diplômés ont répondu aux deux enquêtes qui ont été empliées. Nous avons dans un premier temps « exclu » les diplômés de droit, économie, gestion pour nous intéresser exclusivement aux diplômés de sciences, technologie et santé. Les diplômés en formation continue ont également été exclus de l'échantillon. Après apurement, l'échantillon est finalement constitué de 1 829 individus.

La population est constituée de 55 % d'hommes et de 45 % de femmes. 94 % des diplômés sont de nationalité française¹.

82 % des diplômés ont obtenu un bac S, 6 % un bac ES ou L, 6 % un bac STI (avec un effectif légèrement supérieur en ES, L) et 2 % un bac STT STL. Plus de la moitié des diplômés déclare avoir obtenu une mention au bac (16 % B ou TB, et 35 % AB). 78 % des diplômés sont à l'heure au bac. Au total, 95 % des diplômés obtiennent le bac avec au maximum une seule année de retard.

54 % des pères et 60 % des mères ont un niveau égal ou supérieur au baccalauréat. Toutefois, il est important de noter un nombre de données manquantes importantes (20 % de non renseignées ou renseignées « ne sais pas ») pour ces variables qui nous a conduit à limiter les commentaires associés au seul descriptif.

Le diplôme permettant l'accès en L3 est une L2 pour 73 % des diplômés, un DUT pour environ 18 %, un BTS pour 3 % de l'échantillon et, une classe prépa pour 4 %.

Moins d'un diplômé sur 3 est boursier à l'obtention de la L3. Moins de la moitié de l'échantillon obtient sa L3 en 3 ans (46 %), 32 % des diplômés l'obtiennent en 4 ans et 14 % en 5.

Au total, 40 % des diplômés sont « à l'heure » en L3. 70 % ont au maximum une année de retard. Au moment de l'enquête, un peu moins de 2 diplômés sur 3 ont obtenu un M2 universitaire. Ils sont en revanche près de 78 % à avoir atteint le niveau M2 ou à l'atteindre au moment de l'enquête (en excluant les diplômés passés par une école d'ingénieurs).

On peut distinguer plusieurs grandes trajectoires principales entre l'obtention de la L3 et le moment où les diplômés sont enquêtés, ce qui équivaut à une période de 30 mois. Dans un premier temps, nous en avons distingué 18 selon les années de poursuite d'études après la L3 en tenant compte des interruptions et du niveau d'études atteint mais également du type de poursuite d'études afin, notamment, d'opérer une distinction entre la voie professionnelle et la voie recherche d'un master par exemple. Elles ont été constituées en fonction de leur homogénéité sans lien avec les effectifs a priori, à partir d'un répertoire de plus d'une centaine de trajectoires distinctes. Ces 18 grandes trajectoires ne procèdent donc pas d'un regroupement via une procédure statistique mais d'un rapprochement heuristique dans des catégories homogènes, eu égard aux critères retenus. Ces critères sont synthétisés dans l'intitulé des 18 trajectoires présentées dans le tableau 1 qui ont ensuite été réordonnées par grands parcours.

Des regroupements ont été effectués pour les analyses « toutes choses égales par ailleurs ».

¹ Les caractéristiques de l'échantillon sont présentées dans le tableau 2 en Annexe.

Tableau 1
18 TRAJECTOIRES 30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU L3

N°	Trajectoire après la licence (obtenue en 2008 ou 2009) Parcours Niveau atteint à 30 mois	%
1	Pas de poursuite d'études Niveau L3	3,30 %
	Une seule année de poursuite d'études immédiatement après la licence	6 %
2	Niveau atteint inférieur à master 2 (L3 ou M1)	4 %
3	Master 2 après la licence *	2 %
	Deux années de poursuite d'études immédiatement après la licence	45,80 %
4	Niveau atteint inférieur à master 2 (L3 ou M1)	2,60 %
5	Une année en master 1, une année en master 2 professionnel et pas de poursuite au-delà	39,20 %
6	Une année en master 1, une année en master 2 recherche et pas de poursuite au-delà	4 %
	En Poursuite d'études à 30 mois avec une interruption d'au moins un an dans le parcours	2,05 %
7	<i>In fine</i> niveau atteint inférieur à master 2 (L3 ou M1)	1,15 %
8	<i>In fine</i> , niveau master 2	0,90 %
	En poursuite d'études sans interruption pendant les 30 mois	22,30 %
9	<i>In fine</i> niveau atteint inférieur à master 2 (L3 ou M1)	3,20 %
10	M2 atteint seulement au moment de l'enquête après deux années de poursuite d'études	6,70 %
11	Une année en master 1, une année en master 2 puis poursuite d'études autre que master 2	5 %
12	Poursuite d'études pendant les 3 années avec passage par prépa concours avant master 2	2,40 %
13	Inscrit deux fois en master 2 du même type durant les 30 mois Niveau master 2	2,90 %
14	Poursuite d'études pendant les 30 mois, master 1 puis 2 types de master 2 différents	2,10 %
	En poursuite d'études parcours prépa école d'ingénieurs	9,60 %
15	Poursuite d'études sans interruption pendant les 30 mois avec passage par une école d'ingénieurs	3,20 %
16	Trajectoire avec poursuite d'études en prépa concours à 30 mois	6,40 %
	En poursuite d'études à 30 mois au-delà du M2	11,20 %
17	Parcours non linéaires avant entrée en doctorat	2,30 %
18	Trois années de poursuite d'études, master 1, master 2, doctorat.	8,90 %

* inscription simultanée licence et M1 et validation conjointe M1 L3 (cf. texte).

2. Poursuivre ou ne pas poursuivre ses études vers le M2 après l'obtention de la licence

Nous allons utiliser dans les paragraphes suivants le niveau master 2 comme critère principal servant à distinguer les parcours après l'obtention de la licence. Les deux premiers paragraphes s'intéresseront aux trajectoires des diplômés qui ont atteint le M2 en distinguant les trajectoires linéaires conventionnelles (paragraphe 2.1) des trajectoires qui le sont moins (paragraphe 2.2). Enfin, le dernier paragraphe (2.3) s'attachera à présenter les trajectoires des diplômés qui n'atteignent pas ce niveau.

2.1 Quand le parcours supposé typique... ne l'est pas tant que cela

Le parcours supposé typique à l'université après la L3 est l'obtention d'un diplôme de master dans les deux ans, avec poursuite d'études éventuelle en troisième cycle afin de préparer un doctorat ou sans poursuite. Ce parcours (trajectoire 5, 6 et 18 tableau1) est en fait juste majoritaire (52,1 %), en comptant les doctorats avec des distinctions.

Au sein de ce parcours supposé typique, la trajectoire la plus fréquente (39,2 % - tableau 1 trajectoire 5), est M1 puis M2 Pro sans poursuite d'études. Cette trajectoire est majoritairement masculine (64 %) et est fortement marquée par le localisme (91 % à UPS en N+1). Moins de 10 % des diplômés poursuivent leurs études hors de l'UPS la première année et moins de 20 % la deuxième.

Plus de 95 % des diplômés avaient obtenu le bac à 19 ans (76 % à l'heure), mais moins de 12 % avec mention bien ou très bien et un diplômé sur trois qui n'a pas obtenu de mention. Il s'agit à 81 % des baccalauréats S, 9 % des bacs STI et à 4 % des bacs ES ou L. 41 % sont à l'heure en L3, 30 % ont une année de retard et 17 %, deux années. 80 % obtiennent leur L3 en 4 ans ou moins (48 % en 3 ans).

Le bac+2 obtenu est une L2 à 59 %. Près de 30 % ont obtenu un DUT et près de 5 % un BTS, soit une surreprésentation par rapport à l'ensemble de l'échantillon des diplômés de DUT. Ceci explique la relativement forte proportion de bac STI. De plus, 42 % des diplômés ont obtenu leur L3 dans la composante professionnalisante, les ex-IUP.

Les mentions de sciences dites appliquées sont bien représentées, environ 27 % ont obtenu leur L3 dans la mention informatique et 15 % dans la mention mécanique et ingénierie. Les diplômés des mentions STAPS, écologie, physique et mathématiques sont par contre proportionnellement nettement moins représentés dans cette trajectoire par rapport à la population totale. Pour STAPS, il apparaît même clairement que cette trajectoire n'est ni majoritaire ni modale.

Les publics des trajectoires linéaires « recherche » (6 et 18) se distinguent de ceux de la trajectoire professionnelle. C'est une filière privilégiée par les enfants dont les parents ont les plus hauts niveaux d'études, avec plus de 60 % des pères et mères qui ont un diplôme supérieur ou égal au bac. Enfin, les étudiants des deux parcours recherche sont issus logiquement des filières générales L2 et, en amont, d'un bac S (plus de 90 %).

Les deux trajectoires recherche se distinguent en revanche fortement par les spécialités de L3 et la performance en amont des étudiants. Distinctions qui expliquent en grande partie l'absence de poursuite d'études en doctorat (trajectoire 6). En effet, si pour la trajectoire de poursuite d'études en doctorat plus de 30 % ont une mention bien ou très bien au bac (91 % S), ils sont seulement près de 10 % pour les M2 recherche sans poursuites d'études, soit moins que la moyenne (16 %).

La trajectoire 6 sans poursuite d'études est composée à près de 80 % par les mentions écologie (36 %), sciences et vie de la santé (29 %) et sciences de la terre et de l'environnement (14 %), issues de la composante SVT. On ne compte pas un seul diplômé d'une L3 de la mention STAPS et très peu de mécanique (1,4 %) et d'informatique (4 %). En d'autres termes, la sélectivité pour l'entrée en doctorat des sortants de L3 est fortement dépendante des filières et du parcours antérieur.

Pour la trajectoire doctorat 18, près de 60 % des diplômés viennent des mentions sciences et vie de la santé (43 %) et physique (16 %). Les mentions informatique, EEA, STAPS et mécanique n'y sont que très peu représentées (de 1 à 3 %). Plus de 80 % des diplômés sont issus des composantes SVT (59 %) et PCA

(23,5 %). De 90 % l'année après la licence, ils ne sont plus que 57 % à poursuivre leur doctorat à l'UPS, soit un tiers des licenciés de l'université qui ont poursuivi en doctorat.

Reste **une trajectoire atypique marginale où l'accès au master 2 est direct après la L3 (2 %, trajectoire 2)**. Près des trois quarts des diplômés de la trajectoire ont obtenu la licence en 4 ou 5 ans. Un tel constat est à mettre en relation avec la validation par module qui permet de s'inscrire en M1 sans validation de la L3. M1 et L3 sont alors validés en même temps d'où le très faible taux de L3 en 3 ans.

2.2 Trois ans après la L3 et toujours en M2 : des trajectoires distinctes

Trois ans après, nombre de diplômés ont atteint le niveau master 2 mais sont toujours en études ou atteignent ce niveau au moment de l'enquête. Ils ont été répartis en 6 trajectoires. Pour les trois premières trajectoires, le niveau M2 est atteint dès la deuxième année. Pour les trois autres, le niveau M2 est atteint au moment de l'enquête, trois ans après l'obtention de la licence.

Tout d'abord, **les inscrits deux fois en master 2 du même type durant les trois ans, 2,9 % (tableau 1 trajectoire 13)**. Ici la réinscription en M2 peut être liée à la nécessité de prolonger la scolarité afin d'achever le mémoire sans qu'il soit possible de vérifier l'hypothèse (nous renvoyons, dans cet ouvrage, à la contribution de Nadine Théophile qui met en évidence une telle logique).

L'autre trajectoire avec succession de deux années de M2 n'est vraisemblablement pas de même nature puisque **les deux masters sont différents (tableau 1 trajectoire 14)**. Ces doubles cursus sont de plus en plus fréquents et traduisent une nouvelle stratégie de différenciation des étudiants. En effet, cette trajectoire est celle où les parents ont un des niveaux scolaires moyens les plus élevés (76 % des pères et 82 % des mères ont un niveau au moins égal au baccalauréat). On retrouve un résultat classique : les parents des classes sociales supérieures ont les stratégies les plus actives en termes d'orientation de leurs enfants. De plus, cette trajectoire regroupe également les meilleurs élèves, 95 % des baccalauréats obtenus sont scientifiques et dans une même proportion, l'ont été à l'heure avec plus de 80 % de mentions (47 % de mentions B ou TB). Si cette trajectoire ne représente que 2 % des diplômés de L3, ce pourcentage passe à 3 % en considérant seulement les étudiants ayant atteint le niveau M2 *in fine*.

Un étudiant sur 20 poursuit à un niveau équivalent hors université (5 %, trajectoire 11). Cette trajectoire concentre une majorité de diplômés issus des mentions sciences et vie de la santé (31 %) et écologie (21 %), soit majoritairement des filles (56 %). La mention sciences et vie de la santé est ici surreprésentée par rapport à l'ensemble de l'échantillon compte tenu d'une offre importante de certifications hors universités, néanmoins sélectives. En effet, il s'agit plutôt de bons élèves avec des parents éduqués : 56 % des diplômés de cette trajectoire obtiennent leur L3 en 3 ans. Les proportions de mentions au bac, de bacs S mais également de pères et mères ayant un niveau au moins égal au baccalauréat sont supérieures à la moyenne de l'échantillon.

La première des trois trajectoires où le niveau M2 est atteint lors de la troisième année est celle de **l'entrée en M2 après un passage par la prépa concours (trajectoire 12, tableau 1)**, soit une trajectoire d'échec relatif aux concours, notamment de l'enseignement. Cette trajectoire est une des plus féminines à l'instar de celle des diplômés passés par une prépa concours mais pour la plupart sur le marché du travail à la date de l'enquête. Cependant, et à titre comparatif, on observe deux fois moins de mentions au bac (plus de trois fois moins pour les mentions B et TB) et un niveau scolaire des parents inférieur, notamment chez les mères ; 43 % des mères ont au moins le niveau bac contre 60 % pour les diplômés déjà sur le marché du travail. Le retour en M2 peut s'expliquer par l'arrêt du 21 janvier 2010 qui impose de détenir un master pour pouvoir passer les concours de l'enseignement.

Parmi l'ensemble des trajectoires décrites dans ce paragraphe, la plus fréquente, qui concerne au total un étudiant sur 15 (6,7 %), est celle d'une **poursuite d'études pour atteindre le M2 en 3 ans, soit avec une nouvelle L3, deux années de M1 ou tout autre formation (trajectoire 10 tableau 1)**. Cette trajectoire est majoritairement masculine (64 % d'hommes). Si 72 % ont obtenu leur bac à l'heure (77 % de bacs S, 5 % de ES L, 4 % de STT STL et 3 % de STI), on observe, d'une part, une faible proportion de mentions au bac (38 % contre 51 % pour l'ensemble des diplômés de L3). D'autre part, peu d'étudiants étaient « à l'heure » en L3 (31 %). Ils sont ainsi près de 38 % à obtenir leur L3 à 23 ans ou plus. La trajectoire longue de ces étudiants avant d'accéder aux M2 traduit vraisemblablement des difficultés dans le parcours post-L3 qui les ont amenés à un accès tardif au M2. Il peut s'agir de réorientations ou de difficultés scolaires ou d'absence d'admission ou d'échec dans des filières dans une année intermédiaire. Cette trajectoire est aussi très typique de certaines spécialités en L3 avec près de 20 % de STAPS et deux fois moins de diplômés de la

mention sciences et vie de la santé (8 %) que dans la population globale. 30 % viennent de la composante math informatique gestion et environ 29 % de la composante sciences et vie de la terre (la composante la plus représentée de l'échantillon avec 36 %).

Reste une **trajectoire (0,9 %) où l'accès au M2 s'est effectué avec une année d'interruption d'études (0,9 %, trajectoire 8)**. Cette trajectoire reste marginale et confirme, s'il en était besoin, que les profils sans interruption, mais pas nécessairement sans échec et retard, sont de loin les plus typiques pour l'accès au M2, ce qui n'est absolument pas le cas, par exemple au Canada.

Bon an mal an ces étudiants atteignent tout de même le M2, ce qui n'est pas le cas des catégories que nous allons examiner maintenant.

2.3 Parcours des étudiants qui n'atteignent pas le M2

Seuls 3,3 % des étudiants ne poursuivent pas leurs études immédiatement après le L3 (trajectoire 1). Ce pourcentage est lié à la filière scientifique car nationalement toutes filières confondues et hors licences professionnelles, c'est un étudiant sur dix qui sort du système éducatif après l'obtention du diplôme. Dans l'université scientifique qu'est l'UPS, les filles ont nettement plus tendance à ne pas poursuivre leurs études après la L3 que les hommes (65 % contre 35 %) avec un fort effet spécialité : 37 % des diplômés sont issus de la mention STAPS et environ 22 % de la mention écologie. Cette trajectoire est aussi celle où l'on retrouve la plus faible proportion de diplômés issus d'un bac S et une forte proportion de bac ES et L (17 %) mais également une des plus faibles proportions de mentions au bac (35 %). La L3 a manifestement été obtenue avec difficulté, seul 30 % des diplômés de cette trajectoire obtenant leur L3 en 3 ans. En résumé, ces sortants de L3 quittent l'université suite à une scolarité difficile en L3 pour la majorité d'entre eux.

Une trajectoire proche est celle où **la L3 a été suivie d'une seule année de poursuite d'études (tableau 1, trajectoire 2, 4 %)**. À nouveau la filière STAPS L3 domine (34 %). La différence entre les deux trajectoires se situe au niveau du public, plus nombreux à obtenir la L3 en 3 ans (40 %) mais moins que la moyenne (46 %), plus masculin et surtout issu de bac S.

Enfin, deux trajectoires sont plus marginales : une avec **deux années de poursuites d'études pour un niveau atteint inférieur au M2 (tableau 1 trajectoire 4, 2,6 %)** et une autre où **les étudiants ont interrompu leurs études pendant au moins un an au cours des 3 années qui ont suivi la L3 (tableau 1 trajectoire 7, 1,15 %)**.

Restent les étudiants qui n'ont pas atteint le M2 en trois ans sans interrompre leurs études. Trois situations se distinguent fortement.

La première est relative aux échecs **et/ou aux réorientations au cours des trente mois (trajectoire 9 tableau 1 - 3,2 %)**. En proportion, ces étudiants sont 3 fois plus nombreux avec 2 années de retard que dans l'ensemble de l'échantillon. Le diplôme d'entrée est une L2 à 86 %. Cette poursuite sans atteindre le M2 est spécifique à la filière STAPS (34,5 % des diplômés) et, à la composante mathématique informatique de gestion (22 % des diplômés).

Au total, c'est 14,25 % des étudiants (somme des trajectoires précédentes) qui n'atteignent pas le M2, avec manifestement une filière STAPS au moins ou le niveau licence apparaît comme un niveau de sortie plus fréquent. Ceci interroge évidemment la vocation générale de la filière, une licence de STAPS pouvant être considérée comme un diplôme professionnel (tout comme certaines licences de droit, par exemple), au-delà du classement « institutionnel ».

Les deux autres trajectoires ne sont pas assimilables à des échecs puisqu'elles concernent les détenteurs de L3 qui ont intégré une école d'ingénieurs (trajectoire 15 - 3,2 %) ou une prépa concours (trajectoire 16 - 6,4 %). En témoigne la forte proportion de mentions au bac pour les deux publics et une forte proportion de jeunes « à l'heure » au bac et en L3. Pour les écoles d'ingénieurs, les parents ont les plus hauts niveaux d'études et les sortants de DUT sont surreprésentés (22 %). Ces jeunes ont, pour 7 sur 10 d'entre eux, quitté l'UPS après la L3 et près des trois quarts des jeunes concernés sont des garçons. À l'inverse, pour le parcours prépa, 8 étudiants sur 10 sont des étudiantes et près de 9 sur 10 sont issus d'une L2 universitaire avec une origine sociale dans la moyenne observée pour l'ensemble de la population. Une faible proportion (21 %) de diplômés reste à l'UPS l'année suivant l'obtention de la L3. La préparation aux concours de l'enseignement explique en partie cette forte proportion de filles.

3. Déterminants des trajectoires : essai d'analyse « toutes choses égales par ailleurs »

Pour réaliser une analyse toutes choses égales par ailleurs, il était nécessaire d'effectuer des regroupements des 18 trajectoires en 5 pour un modèle multinomial. Un premier choix a été de supprimer les parcours ingénieurs et prépa (trajectoire 15 et 16). La référence du modèle est le « parcours type » master en deux ans (trajectoire 5 et 6). Les trajectoires qui mènent au master en 3 ans (M2 uniquement en troisième année) ont été regroupées, de même pour les trajectoires où les diplômés de L3 ont atteint le niveau master en deux ans mais sont toujours à l'université la troisième année. Les trajectoires doctorat (trajectoires 17 et 18) constituent une catégorie à part entière. Enfin, toutes les trajectoires qui n'ont pas conduit au niveau M2 au terme des trois années sont regroupées en un seul bloc, que les jeunes aient quitté le système éducatif au terme de deux premières années ou non. Ces regroupements méthodologiquement nécessaires masquent donc les disparités intra catégorielles mises en évidence dans la partie descriptive en privilégiant ici l'accès au master 2. Il est clair que les regroupements vont « écraser » un certain nombre de distinctions. En revanche, les quelques variables statistiquement significatives ont une portée générale au-delà des sous-catégories.

Pour **les étudiants qui n'ont pas accédé au master en 3 ans (hors écoles d'ingénieurs et prépa)**, cela ne reflète manifestement pas un mauvais parcours scolaire antérieur, car même si la proportion de mention est moindre pour certains des parcours concernés comme l'on montré les résultats descriptifs, la probabilité d'être dans cette trajectoire avec mention bien ou très bien est globalement supérieure par rapport à la trajectoire de référence M2 en deux ans et sortie. Le nonaccès au M2 est surtout à mettre en relation avec le parcours universitaire, car si la probabilité de ne pas atteindre le M2 diminue en l'absence de mention TB ou B au bac, elle augmente avec le nombre d'années qui sépare le bac de l'année d'obtention de la L3. La sortie au niveau L3 est aussi fortement marquée par la filière suivie en L3, avec en tête STAPS suivi de mathématiques et application, EEA, physique. Il est clair que les raisons qui conduisent à des sorties au niveau L3 ne sont pas les mêmes selon les spécialités. Par exemple, STAPS conduit souvent à des opportunités professionnelles via des réseaux constitués dans le cadre de la scolarité (Gojard, 2012), alors que pour les filières maths ou physique, sans doute les sorties sont-elles davantage liées à des échecs en L. Le niveau licence est manifestement le principal niveau de sortie pour les STAPS qui ont prêté de 15 fois plus de chance de sortir à ce niveau que d'obtenir le master 2 en deux ans ! Néanmoins, beaucoup l'obtiennent dans cette filière en trois ans. À nouveau, une durée d'études supérieure à la moyenne peut être liée à des activités sportives ou liées pendant les études. Dans ce domaine, l'impact du travail étudiant serait évidemment à mettre en évidence. À noter que les boursiers en licence ont 40 % de chances de plus de sortir à ce niveau, sans doute pour des raisons financières si la bourse n'est pas prolongée au-delà de la licence.

Comme on l'a vu pour STAPS, **accéder au master en 3 ans reflète principalement un fort effet de spécialité** (par rapport au M2 en deux ans sans poursuite d'études). Ce parcours concerne davantage en probabilité et par ordre décroissant : STAPS, maths et applications, informatique, physique et écologie. Ce sont aussi les étudiants qui ont changé d'université qui ont la plus forte probabilité d'allonger la durée d'accès au M2 (coeff 0,29 soit 70 % de chance de plus), ce qui traduit vraisemblablement des réorientations. Ces parcours longs concernent certains étudiants relativement moins performants dans leur parcours scolaire ; l'absence de mention au bac augmentant la probabilité d'être dans cette trajectoire par rapport au M2 en deux ans avec sortie du système éducatif. Les détenteurs d'un bac+2, essentiellement BTS et DUT, sont aussi moins concernés par le retard dans l'accès au L3, ceci traduit notamment la sélection opérée en amont pour ces étudiants (Lemistre et Kergoat, 2013). Les étudiants étrangers sont en revanche davantage concernés par les parcours longs vers le M2.

De la même manière, ces derniers sont en probabilité significativement moins présents parmi **les étudiants qui poursuivent leurs études après avoir atteint le M2 en deux ans (à nouveau en M2 ou ailleurs)**. Sans doute peut-on y voir une question de moyens pour financer l'année supplémentaire. Cette année supplémentaire est aussi l'apanage des plus brillants : la probabilité d'appartenir à la trajectoire croît avec la mention au bac, décroît avec le nombre d'années pour atteindre le L3. Une spécialité de L3 se détache nettement pour intégrer ce type de parcours : la physique. À l'inverse, l'informatique diminue la probabilité de poursuivre après le M2, compte tenu sans doute de débouchés professionnels relativement plus assurés. Comme pour le parcours *master en 3 ans*, une année de plus après le M2 est plus probable en demeurant à l'UPS. Une fois de plus, ceci est la traduction d'un avantage à l'immobilité géographique pour poursuivre les études compte tenu des coûts de déplacement. Une telle hypothèse, pour être validée, nécessiterait des investigations supplémentaires sur l'origine géographique.

Tableau 3
DÉTERMINANTS DES TRAJECTOIRES POST L3 DIPLÔMÉS

Trajectoire ref. Master 2 ans	Pas d'accès au master		Master 3 ans		Master 2ans + 1 année		Doctorat	
Femme	1,11	0,58	1,03	0,89	1,08	0,71	0,50	0,00
Français	0,88	0,78	0,41	0,03	0,20	0,00	0,65	0,38
Âge au bac	1,14	0,29	0,89	0,37	0,82	0,18	0,85	0,28
Mention au bac. Ref. Tb – bien - assez bien	0,60	0,07	1,14	0,69	0,50	0,01	0,45	0,00
Aucune	0,62	0,11	1,69	0,10	0,42	0,00	0,28	0,00
Série du bac Ref. S – ES - L	0,90	0,77	0,78	0,54	1,79	0,17	1,66	0,36
STI	0,74	0,51	0,73	0,54	0,56	0,28	0,42	0,22
STT STL	0,41	0,11	0,88	0,83	0,00	0,99	0,92	0,88
Diplôme bac+2	0,94	0,54	0,82	0,10	0,96	0,70	0,92	0,50
Nb. Années du bac au L3	1,36	0,00	1,01	0,91	0,69	0,00	0,95	0,61
Boursier	1,40	0,10	1,25	0,32	1,07	0,73	1,46	0,05
Stage en L3	0,82	0,44	1,29	0,32	1,37	0,20	1,29	0,30
UPS année n+1	0,13	0,00	0,29	0,00	1,50	0,16	1,42	0,23
Spécialité Ref. Chimie EEA	3,82	0,02	2,66	0,15	2,55	0,10	0,47	0,32
Écologie	1,16	0,72	2,59	0,04	1,65	0,22	0,55	0,12
Informatique	1,08	0,87	2,78	0,05	0,33	0,05	0,53	0,15
Math et applications	3,06	0,01	4,12	0,00	0,95	0,92	1,20	0,64
Méca et ingénierie	1,17	0,78	2,33	0,14	1,26	0,64	0,30	0,04
Physique	2,28	0,09	2,71	0,07	3,06	0,01	1,71	0,17
STAPS	15,64	0,00	7,22	0,00	2,04	0,20	0,31	0,09
Sc. De la terre et envt	0,68	0,51	0,64	0,55	0,99	0,99	0,89	0,79
Sc. De la Vie et Santé	1,16	0,72	0,99	0,99	1,82	0,13	2,61	0,00
IUP	0,22	0,00	0,10	0,00	0,36	0,00	0,16	0,00
L3 2009	0,81	0,35	0,47	0,00	1,09	0,71	1,07	0,75

* probabilité critique : ici le coefficient est significatif au seuil de 3 %, en dessous de 10 % le coefficient est non significatif. Les coeff. significatifs sont en gras.

Pour les doctorants, on retrouve un effet mention au bac accentué, traduisant la sélection des meilleurs étudiants. Quant à la spécialité la moins concernée et de loin par une poursuite d'études en doctorat, il s'agit de STAPS et inversement pour les sciences de la vie et de la santé. Un résultat remarquable est la diminution de la probabilité d'être en doctorat pour les filles qui traduit leur relative mise à l'écart qu'il conviendrait d'expliquer au-delà des effets filières et parcours saisis « par ailleurs ». Enfin, avoir été boursier en L3 augmente la probabilité d'accéder au doctorat. Ce résultat peut être mis en contrepoint à celui obtenu pour les sorties en L3, ici la bourse augmente la probabilité de sortie. En d'autres termes, être boursier en L3 peut avoir permis d'atteindre ce niveau mais pas de poursuivre au-delà, excepté pour les meilleurs qui atteindront le doctorat.

Sur l'ensemble des trajectoires, on notera le peu d'effet notable de l'origine sociale qui est, en fait, en partie liée au fort pourcentage dans la modalité « non renseigné » pour certains diplômes (coefficients tous non significatifs non reportés). En revanche, la série du bac est bien renseignée mais n'a aucun effet dans le modèle retenu. Or, ces deux éléments différencient clairement certaines sous-trajectoires décrites dans la section précédente, dans chaque catégorie retenue pour cette estimation, les effets inverses intra-catégoriels expliquant la non significativité des coefficients. Le parcours IUP diminue très nettement la probabilité d'être dans une trajectoire autre que master 2 en deux ans sans poursuite d'études ultérieure. Enfin, entre les deux enquêtes, le parcours M2 en 3 ans s'avère moins sans que nous puissions avancer la moindre explication.

Conclusion

La L3 générale scientifique est supposée être une étape intermédiaire du parcours universitaire vers l'obtention d'un master 2. En réalité, plus d'un étudiant sur 10 (14,25 %) n'atteint pas le niveau master trente mois après la licence. Ce pourcentage sur l'ensemble de la cohorte comprend les jeunes en prépa en ou école d'ingénieurs (9,6 %). Ainsi, deux diplômés sur trois ont obtenu un master 2 sur la même période et moins de 80 % ont atteint ce niveau ou l'atteignent au moment de l'enquête.

Les trajectoires post-L3 sont largement influencées par les caractéristiques des diplômés, la mention de la L3, le parcours antérieur (type de bac, mention) et le retard accumulé. En effet, plus on a accumulé de retard dans son parcours scolaire et plus on augmente ses chances de sortir à un niveau L3 ou de ne pas atteindre un niveau M2, la spécialité de la licence ayant un effet significatif sur cette probabilité. Un moindre niveau scolaire et un changement d'établissement post-L3 favorisent un temps d'accès plus long au master 2 (un diplômé de licence sur vingt). Au contraire, les diplômés les plus « performants » dans leur cursus (pas d'année de retard notamment), y compris antérieur à l'enseignement supérieur (type de bac, mention, retards), sont relativement plus présents en doctorat (un étudiant sur dix), mais constituent également une forte proportion de ceux qui ont suivi deux M2 différents (un diplômé de licence sur quarante). Enfin, la sélection opérée à un niveau bac+2 (type DUT-BTS) limite le retard accumulé avant la L3 mais accentue également la probabilité d'atteindre le niveau M2 en 2 ans après la L3.

Il apparaît clairement alors que l'université ne fait que renforcer à travers les différents parcours post-licence, la sélectivité opérée en amont. De plus, les parcours les plus favorables (master en deux ans, double diplomation, doctorat) sont surtout destinés aux plus dotés en capital culturel (niveau d'études des parents) et financier. Cet aspect doit être précisé en examinant l'influence du travail étudiant ou de la profession des parents², ou encore de l'origine géographique. Pour ce dernier aspect, il apparaît clairement que les parcours longs sont plus fréquents pour les jeunes qui ne quittent pas l'université Paul Sabatier, indice d'une sédentarité géographique.

En tout état de cause, la sélectivité des parcours dans l'enseignement supérieur pour accéder au master 2 doit faire l'objet de travaux approfondis dès lors que l'université est censée, depuis la LRU, garantir à tous une réussite en licence, gage d'une poursuite d'études en master au moins pour la filière générale. Filière générale où – rappelons-le – les étudiants relativement moins performants sont les plus représentés par rapport aux licences professionnelles où l'accès demeure très sélectif (Kergoat et Lemistre, 2013).

Par ailleurs, il serait nécessaire de mettre en relation les trajectoires et l'insertion pour bien comprendre l'intérêt de chacune d'entre elles selon la filière. En effet, pour l'ensemble des filières, les premiers travaux que nous avons effectués ici confirment une certaine hiérarchie des trajectoires mise en évidence dans nos commentaires. Cependant, des investigations par filière pourraient relativiser cette hiérarchie. Par exemple, la proportion de sortants au niveau licence est élevée pour la filière STAPS et relativise un éventuel constat d'échec. La filière STAPS a de fait une vocation plus professionnelle que générale, filière à laquelle elle est rattachée sur le plan institutionnel. STAPS pourrait alors apparaître comme une filière professionnelle peut-être plus « démocratique » que celles des licences professionnelles, puisque moins sélective.

Des études complémentaires sont également nécessaires pour clarifier, selon le parcours antérieur jusqu'à l'accès à l'enseignement supérieur, les déterminants des choix individuels pour le choix d'une filière qui, elle-même, va déterminer des logiques distinctes d'une spécialité à l'autre. Seuls des entretiens pourront permettre de mieux cerner ce dernier aspect. À noter que pour le supérieur de telle approche qualitatives sont encore relativement rares.

² Pas encore recodé au moment de cette étude, de même le géocodage était en cours.

Bibliographie

Borras I, Epiphane D., Lemistre P. Rick G. (2011), *Étudier en licence : parcours et insertion*, Céreq, Relief, n° 36.

Gojard, L. (2011), *Carrières étudiantes et insertions professionnelles des étudiants titulaires d'un master STAPS : le lien formation-emploi à travers la question des savoir*, thèse pour le doctorat en sociologie, Toulouse.

Kergoat P. et Lemistre P. (2013), « Professionnalisation de l'enseignement supérieur et sélection des publics : les faux-semblants de la démocratisation », *Working Paper, séminaire du réseau Évaluation Formation Emploi*, Toulouse octobre.

Annexe

Tableau 2

INDIVIDUS ET TRAJECTOIRES (CORRESPONDANCE TRAJECTOIRE CF. TABLEAU 1 – CHIFFRES %)

N°	Tous	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Homme	55	35	51	72	58	64	48	48	50	60	64	44	23	55	45	57	20	71	54
Bac à l'heure	78	73	73	64	60	76	78	71	94	76	72	82	86	85	95	83	81	88	82
Bac S	82	63	78	75	75	81	90	71	81	72	77	82	82	79	95	93	86	90	91
Bacs ES, L	6	17	16	3	17	4	1	14	0	10	5	10	18	9	0	0	9	2	2
Sti	6	8	1	14	4	9	0	10	12	5	3	3	0	4	3	3	3	2	1
Stt stl	2	5	1	3	2	2	7	0	0	3	4	0	0	0	0	0	3	2	3
Mention B TB	16	10	16	19	10	12	11	10	19	10	8	19	7	25	47	22	26	12	31
Mention AB	35	25	34	33	27	36	42	29	25	16	30	35	34	32	34	41	38	45	36
Père >= bac	54	50	49	67	48	49	60	38	75	52	54	60	43	57	76	67	47	67	62
Mère >= bac	60	60	52	64	54	55	64	43	87	47	59	69	43	60	82	81	60	71	69
Issu L2	73	78	84	58	92	59	86	90	75	86	87	76	91	81	84	62	86	71	86
Issu DUT	18	12	5	39	2	30	3	10	6	3	7	18	0	11	5	22	5	21	8
Issu BTS	3	8	3	0	2	5	4	0	6	2	2	2	2	4	0	0	3	2	1
Issu prépa	4	2	5	3	4	2	7	0	12	3	2	4	5	0	11	16	4	2	4
Issu ex IUP	21	8	4	61	6	42	0	5	0	2	7	14	0	17	3	14	0	12	6
Boursier	32	27	25	25	25	30	42	33	25	24	31	30	32	30	34	31	35	40	43
L3 en 3 ans	46	30	40	3	27	48	36	24	37	29	40	56	59	64	63	64	57	43	45
L3 en 4 ans	32	40	33	47	42	32	41	38	37	33	30	32	32	19	26	28	26	31	35
L3 en 5 ans	14	18	18	25	25	13	21	19	6	24	16	10	7	9	8	7	9	19	15
Ups n+1	75	0	70	86	73	91	81	29	37	71	84	84	25	94	92	29	21	95	90
Ups n+2	62	0	0	0	79	82	67	29	12	62	72	74	25	89	89	3	9	81	81
Ups n+3	17	0	0	0	0	0	0	29	12	45	58	18	32	66	76	0	1	57	57
Diplômés M2	63	0	0	89	0	98	96	0	0	0	0	98	0	64	95	0	0	90	99
Niveau M2	76	0	0	100	0	100	100	0	100	0	100	100	100	100	100	0	0	100	100
Chimie	6	3	4	0	4	7	7	10	6	2	4	4	2	9	5	14	1	17	7
Écologie	18	22	18	6	4	11	36	19	56	17	18	21	52	21	29	12	52	2	13
Eea	4	7	5	8	4	4	1	0	12	3	3	7	0	6	3	10	0	2	1
Informatique	14	5	4	28	4	27	4	0	0	10	17	4	0	4	3	2	0	21	3
Math et appli.	10	3	11	17	25	7	3	10	0	12	12	2	18	9	8	17	20	19	7
Méca. et ingé.	9	7	1	8	2	15	1	0	6	5	7	11	0	9	0	14	3	7	1
Physique	7	8	4	6	8	5	5	10	6	3	7	7	2	8	37	17	9	2	16
Sc. terre et envt.	4	0	4	3	2	5	14	5	0	2	2	2	0	9	3	2	1	5	6
Sc. vie et santé	16	8	14	25	8	14	29	19	12	10	8	31	5	6	13	12	2	21	43
Staps	11	37	34	0	37	5	0	29	0	34	20	11	20	19	0	0	14	2	2

Le devenir des diplômés en 2010 d'une licence ALLSH

Propositions méthodologiques pour la consolidation du suivi des diplômés de L3

*Sylvie David, Ekaterina Olive, Laura Frinzi, Coralie Bonardo**

Introduction

Cette contribution présente le suivi réalisé auprès des diplômés de licence arts, lettres, langues sciences humaines (ALLSH) 2009-2010 entrepris par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'université d'Aix Marseille. Les objectifs poursuivis au travers de cette étude sont, d'une part, d'identifier les types de trajectoires effectuées à l'issue du cycle licence, et d'autre part, d'explorer la faisabilité d'un dispositif de suivi pérenne permettant d'établir pour l'établissement des indicateurs sur le devenir post-licence et de fournir aux formations des évaluations qualitatives sur les parcours de leurs étudiants.

Les questions qui ont guidé cette étude exploratoire étaient les suivantes :

- quelles poursuites d'études à l'issue de la licence : la typologie des parcours observés ; la différenciation des poursuites à l'université et en dehors de l'université, les types de formations poursuivies ;
- l'influence du parcours réalisé en licence sur l'orientation post-licence,
- l'accès à l'emploi des diplômés sortants,
- l'évaluation de la formation en licence par les étudiants : avec le recul, et compte tenu de leur parcours ultérieur à la licence, comment apprécient-ils les apports ou, au contraire, les limites de cette dernière ?

Pour définir un tel dispositif en termes d'organisation, de méthodologie et de traitement de données, l'observatoire a donc choisi d'expérimenter différentes sources de données, d'explorer leurs limites et de proposer une grille de lecture des résultats intégrant, en plus des indicateurs quantitatifs, une approche qualitative des parcours.

Même si aujourd'hui, il est bien connu qu'une très grande majorité des étudiants s'inscrit en master à l'issue d'une licence générale (72,9 % en 2011-2012 selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche¹), l'OVE souhaitait également vérifier la nature du suivi à entreprendre auprès des diplômés de licence de son établissement : ce dernier relevait-il davantage d'une enquête dite « d'insertion » s'adressant à des « sortants » du système éducatif ou davantage à un suivi des parcours de formation marqués par une recherche de professionnalisation ?

L'article s'organise en quatre parties distinctes. La première partie revient sur la méthodologie retenue et le contexte institutionnel spécifique dans lequel cette investigation a été conduite. La deuxième partie présente le dispositif de suivi expérimental mis en place au travers des différentes sources de données mobilisées : les données du fichier national SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) avec identifiant national étudiant (INE) crypté et les données d'une enquête par questionnaire. La troisième partie présente les situations observées à l'issue de l'exploitation des données et la valorisation qui peut en être faite par l'établissement. La quatrième partie revient sur les apports et les limites du dispositif expérimental et propose différents scénarios pour un suivi récurrent des diplômés de licence.

* Observatoire de la vie étudiante d'Aix-Marseille université.

¹ S. Fouquet (2013) « Parcours et réussite en licence et en master à l'université », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*, 13.02 avril.

1. Méthodologie et positionnement institutionnel

1.1. Faire face à des données fragmentaires

Les raisons d'une telle investigation se sont fondées sur le constat d'une importante mobilité des étudiants à l'issue de la licence. En 2009, l'OVE avait établi dans le cadre d'une première étude exploratoire² que 44 % des diplômés de licence 2007/2008 ne s'étaient pas réinscrits dans l'établissement³ l'année suivante.

Ainsi, l'établissement n'étant en capacité de suivre dans Apogée qu'une partie de ses diplômés, le projet a consisté à mobiliser des sources de données complémentaires issues du fichier national SISE « Résultats » 2009/2010 avec INE cryptés et du fichier national SISE « Inscriptions » 2010/2011 avec INE cryptés. Rappelons que le fichier national SISE est élaboré à partir de l'ensemble des données remontées par les universités concernant les inscriptions administratives (l'année n) et les résultats au diplôme (l'année n+1).

Pour autant, ce fichier national ne permet pas de rendre compte de la totalité des poursuites d'études des étudiants puisque sont exclus du champ de SISE les inscrits en BTS, en écoles de commerce, en écoles d'arts, etc. Selon l'INSEE, en 2011-2012, la part des établissements universitaires publics représente seulement 59,6 %⁴ des inscrits dans les établissements en France métropolitaine et dans les DOM.

Autrement dit, même en mobilisant les données du fichier national SISE, on risquait de « passer à côté » d'étudiants poursuivant leurs études dans les établissements non-répertoriés dans le champ SISE. C'est pourquoi, cette étude a également mobilisé les données d'enquête. L'OVE a pu disposer d'une extraction du fichier national SISE avec INE non cryptés concernant uniquement les diplômés de licence 2009/2010 de l'université de Provence non réinscrits en université l'année suivante ; ces données non cryptées ont permis d'identifier ces étudiants dans Apogée et d'administrer une enquête auprès de cette sous population⁵.

1.2. Un établissement en transition

Ce projet est également à replacer dans le contexte institutionnel particulier de la création le 1^{er} janvier 2012 d'Aix-Marseille université (AMU) fusionnant les trois universités du site d'Aix Marseille⁶. Deux facteurs ont conduit à modifier le périmètre initial de l'étude qui concernait au départ la totalité des diplômés de licence de l'université de Provence 2009/2010.

Le premier facteur est lié au calendrier de l'étude qui a dû être retardée du fait de la réorganisation de l'Observatoire à partir de 2011. Les données non cryptées demandées à la DGESIP fin 2011 ne concernaient que les diplômés de l'université de Provence ; de ce fait, l'enquête complémentaire ne pouvait toucher qu'une partie des diplômés de licence 2009/2010 à l'échelle AMU.

Le second facteur concerne la réorganisation des domaines de formation après la fusion ; l'offre de formation en licence à l'université de Provence se concentrait sur trois domaines disciplinaires :

- Les domaines Arts Lettres Langues et Sciences Humaines et Sociales ; ces deux domaines n'étaient représentés que dans cet établissement et à la création d'AMU, ils ont été réunis au sein d'une même composante ALLSH.
- Le domaine Sciences et Technologies était quant à lui présent dans les trois universités qui ont fusionné dans AMU ; ainsi, l'offre de formation d'AM1 en licence Sciences et Technologies ne constituait qu'une partie de ce qui est devenue l'offre AMU dans ce domaine de formation.

Ces transformations structurelles liées à la création d'AMU ont conduit l'Observatoire de la vie étudiante à recentrer son étude sur le seul secteur ALLSH dans la mesure où les données mobilisées – notamment dans l'enquête administrée auprès des diplômés du domaine Sciences et Technologies - ne permettaient plus d'observer à l'échelle AMU le devenir des sortants de ce domaine.

² Suivi des diplômés de licence 2007/2008 de l'université de Provence

³ Il s'agissait des étudiants de l'université de Provence inscrits en licence en 2007/2008.

⁴ www.insee.fr

⁵ Nous présentons de façon détaillée le dispositif de suivi retenu en partie 1.

⁶ Université de Provence (AM1), université de la Méditerranée (AM2), université Paul Cézanne (AM3)

Ainsi, en recadrant l'étude sur le devenir d'une cohorte de diplômés de licence générale ALLSH obtenue à l'université de Provence en 2010, l'observatoire a certes réduit le champ de son étude en terme de population mais a toutefois pu maintenir ses objectifs initiaux : répondre à une demande interne d'autoévaluation des formations et expérimenter la faisabilité d'un suivi systématique post-licence.

1.3. Un contexte national de régulation et d'évaluation

Il convient aussi de rappeler le contexte stratégique plus large fourni par le dialogue contractuel institué entre la tutelle et les universités.

Les procédures actuelles d'habilitation des diplômes nationaux universitaires – dont la licence – sont encadrées dans une double démarche intégrant d'une part, une évaluation externe conduite par l'AERES dans le cadre d'audits et d'expertises, et d'autre part, une évaluation interne reposant sur des procédures d'autoévaluation des formations. Cette démarche fait référence au processus de Bologne dans lequel les établissements s'engagent pour le management de la qualité de leurs formations. Dans ce contexte, chaque mention doit être en capacité de mobiliser des « connaissances » et d'analyser la qualité des parcours réalisés par ses étudiants (entre autres).

Ce dispositif d'évaluation des universités est complété par la production d'indicateurs de performance, définis pour certains par la DGESIP et dont les résultats sont utilisés lors de la négociation entre la tutelle et chaque université lors du renouvellement du contrat d'objectifs.

2. Présentation du dispositif expérimental de suivi des diplômés de licence ALLSH

Le diplôme de licence reste le plus délivré à l'université. En 2009/2010, pour le secteur ALLSH, 1502 étudiants ont obtenu le grade de licence et 3 000 à l'échelle des trois périmètres réunis dans AMU. Dans l'hypothèse d'étendre un tel suivi à tous les diplômés de licence d'AMU, il est très vite apparu que l'observatoire n'avait pas les moyens de mettre en place une enquête systématique auprès de tous les diplômés de licence de l'établissement. La solution recherchée visait à minimiser le « coût » d'un tel suivi en termes d'organisation et de moyens en utilisant des fichiers existants.

2.1. La temporalité retenue

Le suivi conduit à titre expérimental par l'Observatoire de la vie étudiante d'AMU s'est intéressé au devenir à « court terme » des diplômés de licence ALLSH. Les observations mobilisées concernent la situation occupée entre 12 mois et 18 mois après le diplôme de licence. Cette temporalité a été choisie dans l'objectif de fournir aux formations un retour le plus rapide possible sur les parcours de leurs diplômés après la licence et sur l'évaluation qu'ils pouvaient faire de leur formation.

Pour autant, le calendrier de création des différents fichiers SISE annuels⁷ conduit l'observatoire à décaler à l'année n+1 la mise en œuvre de ce suivi expérimental.

Même si ce suivi s'intéresse aussi à l'entrée dans la vie active pour les diplômés sortants de l'enseignement supérieur, la temporalité choisie ne permet pas pour autant d'observer des situations d'insertion consolidées. Ce dispositif de suivi post-licence se différencie en cela des enquêtes d'insertion professionnelle conduites sur une périodicité plus longue (entre 24 et 30 mois après le diplôme).

⁷ Le fichier national SISE Résultats concernant les inscrits de l'année n est constitué par le SIES l'année n+1.

2.2. Les données mobilisées

Dans le suivi mis en œuvre par l'observatoire auprès des diplômés de licence 2009/10, nous avons choisi de mobiliser les types de données suivantes :

- La base Apogée de l'établissement : les données d'Apogée ont permis d'établir un premier état des lieux : combien de diplômés de licence 2009/2010 poursuivaient-ils encore leurs études au sein d'AMU l'année suivante ?
- le fichier national SISE Inscriptions et Résultats avec INE cryptés : les données du fichier SISE avec INE cryptés ont permis de repérer une partie des étudiants en poursuite d'études dans des établissements universitaires au sein d'AMU et hors AMU.
- une extraction du fichier national SISE avec INE non cryptés concernant uniquement les diplômés de l'établissement : ce fichier a permis d'identifier les diplômés sortis du champ SISE et de les retrouver dans Apogée afin de les contacter dans le cadre d'une enquête ;
- des données d'enquête menée auprès des étudiants diplômés de licence non-retrouvés dans SISE l'année n+1 afin de connaître leurs parcours.

2.2.1. L'état des lieux dans Apogée

En premier lieu, l'observatoire a fait un état des lieux des données mobilisables dans l'application Apogée. Les résultats de cette première exploitation ont montré que 870 diplômés avaient poursuivi dans l'établissement, soit 58 % de la cohorte. Les 42 % restants n'étaient donc plus observables dans Apogée. Ce taux de « sortants » de l'établissement s'est avéré être deux fois plus élevé que le taux national de non réinscription en université à l'issue d'une licence qui est évalué pour les diplômés de licence en 2009/10 à 22,3 %⁸.

2.2.2. L'utilisation du fichier national SISE

Deux types de fichiers SISE ont été mobilisés : fichier national SISE avec INE cryptés et une extraction du fichier national SISE avec INE non cryptés.

L'observatoire a disposé de deux fichiers SISE⁹ avec INE cryptés exploitables sous SAS :

- le fichier national SISE Résultats 2009/2010
- le fichier national SISE Inscriptions 2010/2011.

Ces fichiers recensant tous les étudiants inscrits ou diplômés dans une université française, les opérations de couplage des données ont consisté à restreindre le fichier résultats 2009/2010 aux seuls diplômés ALLSH de l'université de Provence et de synchroniser cette sous-population avec la table Inscription 2010/11. Au total, 1092 étudiants avec INE cryptés ont été identifiés en poursuite dans une université française l'année n+1, soit 73 % de la cohorte initiale. Le recours au fichier national SISE a donc amélioré sensiblement la visibilité des poursuites d'études à l'issue de la licence.

Comme nous l'avons déjà indiqué, le dernier volet du suivi a concerné les diplômés non répertoriés dans le fichier national SISE l'année suivant l'obtention de la licence.

Ces diplômés « sortants »¹⁰ ont été identifiés grâce à la collaboration du SIES¹¹. Ce dernier a fourni à l'observatoire le fichier des diplômés de licence 2009/2010 de l'université de Provence avec l'INE en clair, dans lequel une variable « à enquêter »¹² permettait de répertorier les diplômés en poursuite d'études dans le champ SISE ou sortis du champ SISE. Cette extraction a permis d'identifier 390 diplômés, soit les 27 % restants de la cohorte non couverts par SISE.

⁸ Note d'information 13.02 – Parcours de réussite en licence et master à l'université – SIES-DGESIP

⁹ Les fichiers SISE Inscriptions ou Résultats réunissent les données de tous les établissements entrant dans le champ SISE (universités, IEP, CUFR, Instituts, ENS, INP, etc.).

¹⁰ L'appellation de « sortants » ne désigne pas **tous** les sortants de l'université de Provence mais seulement ceux dont la situation est inconnue après l'analyse des poursuites d'études en université française dans le fichier SISE.

¹¹ Sous-direction du Systèmes d'information et des études statistiques de la DGESIP.

¹² La variable « à enquêter o/n » fonctionne comme celle transmise dans les fichiers du SIES relatifs à la collecte nationale de données d'insertion professionnelle.

2.2.3. Les données d'enquête

Sur ces 390 diplômés non retrouvés dans le champ SISE, nous avons fait le choix de retirer du corpus les diplômés issus de la formation continue et les diplômés ayant une adresse à l'étranger. Au total, 154 diplômés (soit environ 10 % de la cohorte) n'ont pas été concernés par le dispositif de suivi en raison de ce profil spécifique.

Ainsi, 236 diplômés ont été contactés dans le cadre d'une enquête en ligne et 147 y ont répondu, ce qui correspond à un taux de réponse de 62 %.

2.3. Les effectifs pris en compte dans ce suivi expérimental

Le tableau 1 présente les effectifs pris en compte dans le dispositif.

Tableau 1

RÉCAPITULATIF DES EFFECTIFS PRIS EN COMPTE DANS LE DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL DE SUIVI DES DIPLÔMÉS DE LICENCE ALLSH 2009/10

Domaines	Observés dans Apogée	Observés dans le fichier national SISE		Observés dans l'enquête		Effectif total des diplômés de licence dont la situation est connue l'année n+1	
	Diplômés licence	Diplômés poursuivant en université (répertoriés dans SISE)	Diplômés non répertoriés dans le fichier SISE en 2010/11	Diplômés interrogés dans l'enquête	Diplômés ayant répondu à l'enquête	En effectif	En %
Arts, lettres et langues	754	551	203	140	82	633	83,9 %
Sciences humaines et sociales	748	541	187	96	65	606	81,0 %
Ensemble ALLSH	1502*	1092**	390	236	147	1239	82,4 %

Source : Apogée, SISE, données d'enquête conduite par l'OVE d'AMU. Traitement OVE d'AMU.

* 20 étudiants ont été diplômés dans deux mentions de licence différentes, ce qui porte à 1 482 le nombre physique de diplômés de licence.

** Au total, on a dénombré 1 098 inscriptions dont 6 inscriptions doubles.

Le fait de recouper les données du fichier national SISE avec les données d'enquête a montré que le fichier national SISE (établi à partir des remontées SISE du 15 janvier de chaque université) ne répertorie pas l'intégralité des poursuites d'études en université.

Nous avons identifié plusieurs raisons possibles : l'inscription tardive des étudiants (après le 15 janvier), la ré-immatriculation d'INE (attribution d'un nouvel INE dans le cas d'un transfert vers une autre université), la non prise en compte des étudiants en études à l'étranger dans le cadre d'un programme académique. Au total, la non-prise en compte dans le fichier SISE des étudiants en poursuite d'études dans une université française concerne, dans notre cas, 10 étudiants (soit 2,6% des étudiants non-répertoriés dans SISE).

2.4. Le questionnaire d'enquête

Nous avons choisi d'établir un questionnaire d'enquête qui couvrait une temporalité plus large que celles des données SISE mobilisées puisque nous avons interrogés les diplômés sortants du champ SISE sur leur situation à l'année n+1 et à l'année n+2. Cela a permis de rendre compte de la discontinuité de certains parcours.

De même, au niveau des thématiques abordées, le questionnaire s'intéressait bien sûr aux situations occupées après la licence mais revenait également sur le projet d'études à l'entrée en licence, les motivations relatives aux poursuites d'études post-licence et l'évaluation que ces diplômés faisaient de leur formation.

2.5. Le calendrier de l'étude

Calendrier spécifique à la constitution du fichier national SISE pour les inscrits 2009/2010 et 2010/2011 :

- *Printemps 2012* : Fichier national SISE Inscription 2010/2011
- *Automne 2012* : Fichier national SISE Résultats 2009/2010

Calendrier des traitements conduits par l'observatoire d'AMU :

- *Octobre/Novembre 2011* : demande de mise à disposition des données issues de SISE au SIES
- *Février 2012* : réception par l'observatoire des différents fichiers SISE
- *Printemps 2012* : Enquête auprès des diplômés non répertoriés dans SISE et couplage des fichiers SISE
- *1^{er} semestre 2013* : traitement consolidé des données recueillies.

3. Les situations observées

3.1. Les résultats attendus

En cohérence avec les objectifs poursuivis initialement dans la mise en œuvre de ce suivi – à savoir identifier les types de trajectoires effectuées à l'issue du cycle licence et explorer la faisabilité d'un dispositif de suivi pérenne permettant d'établir pour l'établissement des indicateurs sur le devenir post-licence – les résultats attendus à l'issue de l'étude sont à la fois de nature quantitative et qualitative.

3.1.1. Résultats quantitatifs

- Nature des situations connues un an après l'obtention de la licence : poursuite d'études vs arrêt des études
- Caractérisation des poursuites d'études après la licence :
 - Taux de maintien dans l'établissement : part des poursuites au sein de l'établissement.
 - Taux d'attractivité des formations universitaires : part des poursuites en universités
 - La progression dans le niveau d'études visé dans la poursuite d'études.
 - La mobilité géographique : mesure d'un taux « migratoire » en fonction des périmètres géographiques pertinents (académique, régional, etc.)
 - La mobilité disciplinaire : mesure de la « réorientation » ou d'une recherche de type « double compétences ».

3.1.2. Résultats qualitatifs

- Établir pour chaque formation de licence, un répertoire le plus exhaustif possible des poursuites d'études précisant pour l'année n+1 : le type de diplôme préparé, l'intitulé précis du diplôme, le domaine disciplinaire de la poursuite d'études, l'établissement de la poursuite d'études, l'académie de la poursuite d'études et le nombre d'étudiants concernés.
- L'évaluation de la formation suivie au cours de la licence concernant les apports ou les pistes d'amélioration souhaitées.
- La nature des parcours réalisés à l'issue de la licence (parcours continu, discontinu, en réorientation, arrêt des études, etc.).

3.2. Les résultats consolidés mutualisant les données SISE et les données d'enquête

La méthode mixte (utilisation du fichier SISE et enquête complémentaire) a permis de connaître 83 % des situations des diplômés de licence en ALLSH. La quasi-totalité des poursuites d'études universitaires, a été

repérée grâce au fichier SISE (soit 73 % des situations). L'enquête a permis de rendre compte de 10 % des situations à n+1, principalement pour les étudiants en poursuite d'études dans des établissements non-répertoriés dans SISE, mais aussi ceux qui ont choisi de s'insérer sur le marché de travail ou encore effectuer un séjour à l'étranger, etc.¹³.

3.2.1. Les indicateurs disponibles après consolidation

Les indicateurs chiffrés de suivi portent principalement sur deux aspects.

Les indicateurs de situation portent sur la nature des situations connues (formation vs arrêt d'études) (tableau 2).

Tableau 2
**LES INDICATEURS DE SITUATION SUR LA NATURE DES SITUATIONS CONNUES
(DIPLÔMÉS DE LICENCE ALLSH 2009-2010)**

Indicateurs	Description	Effectif	Taux en %
	Total diplômés L. observés dans Apogée	1498	100 %
Indicateur 1 Taux de situations connues	Total des situations connues à n+1 / Total diplômés L.	1239	82,7 %
Indicateur 2 Taux de poursuite d'études	Diplômés L. en poursuite d'études à n+1 / Total situations connues	1167	94,2 %
Indicateur 3 Taux d'arrêt des études	Diplômés L. en arrêt d'études à n+1 / Total situations connues	72	5,8 %
	dont :		
	<i>En emploi</i>	23	1,9 %
	<i>En recherche d'emploi</i>	19	1,5 %
	<i>En inactivité</i>	30	2,4 %

Source : Apogée, SISE, données d'enquête conduite par l'OVE d'AMU. Traitement OVE d'AMU.

Les indicateurs de caractérisation permettent de décrire les poursuites d'études (Tableau 3).

Tableau 3
**LES INDICATEURS DE CARACTÉRISATION DE LA POURSUITE D'ÉTUDES
(DIPLÔMÉS DE LICENCE ALLSH 2009-2010)**

Indicateurs	Description	Résultats en % Diplômés ALLSH 2009/10
Indicateur 4 Taux de « maintien » dans l'établissement (à l'échelle AMU)	Total de poursuites d'études au sein d'AMU/Total de poursuites connues	78,2 % restent dans AMU
Indicateur 5 Taux d'attractivité des formations universitaires	Total de poursuites à l'université française (AMU et hors AMU) / Total de poursuites connues	94,9 % poursuivent en université
Indicateur 6 Taux de progression dans le niveau d'études	Total de poursuites à un niveau plus élevé/ Total de poursuites connues à l'université	89,8 % s'inscrivent dans un niveau de diplôme supérieur à la licence (master, écoles commerce, IEP, IUFM, etc.)
Indicateur 7 Mobilité géographique	Total de poursuites hors Académie Aix-Marseille/ Total de poursuites connues	17,3 % quittent l'académie
Indicateur 8 Mobilité disciplinaire <i>ALL vers une autre discipline</i> <i>SHS vers une autre discipline</i>	Total de poursuites dans un autre champ disciplinaire/ Total de poursuites connues	changent de discipline 26,4 % 21,5 %

Source : SISE, données d'enquête conduite par l'OVE d'AMU. Traitement OVE d'AMU.

Rappel : le nombre total de poursuites connues à l'université et en dehors est de 1167. Le nombre total des poursuites connues à l'université est de 1102.

¹³ En tenant compte des 154 étudiants exclus de l'enquête en raison de leur profil (étranger ou formation continue), le taux de situations connues passerait à 93%.

3.2.2. Limites des indicateurs produits

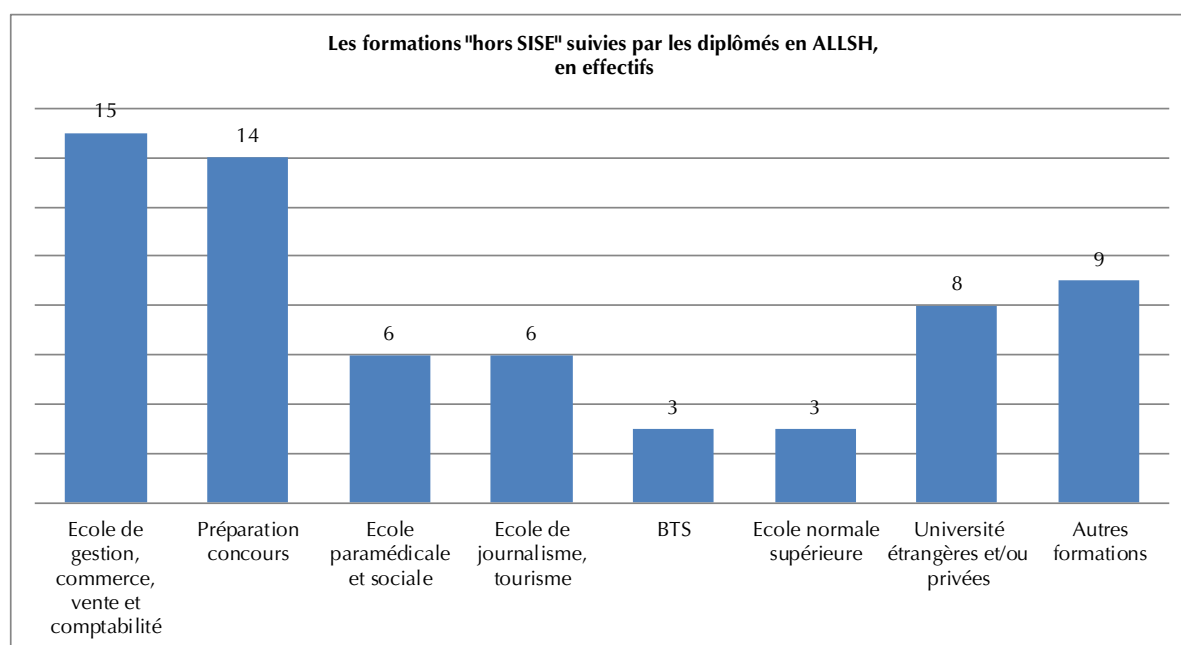
Outre le constat que ces indicateurs confirment les tendances observées nationalement quant à la poursuite d'études après la licence dans un diplôme universitaire pour la plupart du temps, principalement en master (indicateurs 1 et 3), les autres indicateurs mériteraient d'être davantage précisés.

Indicateur 5 - Taux de poursuite en université

Selon le domaine disciplinaire de la licence, l'offre de formation non universitaire est plus ou moins diversifiée et attractive. Notre étude, centrée sur le secteur ALLSH, n'a permis d'en éclairer que quelques exemples. Dans notre suivi, la poursuite d'études non prise en compte dans SISE concerne au moins 64 diplômés de licence issus de ALLSH, soit 5,6 % des poursuites « immédiates ». Malgré la faiblesse des effectifs pris en compte, on constate néanmoins la diversité des poursuites hors université.

La Figure 1 présente les types de formation suivie après l'obtention de la licence et non observée dans le fichier SISE.

Figure 1
LES FORMATIONS « HORS SISE » SUIVIES EN 2010-2011 (EN EFFECTIFS)



Source : Données d'enquête conduite par l'OVE d'AMU.

Indicateur 6 – Progression dans le niveau d'études dans un cadre universitaire

Nous n'avons pas pu mesurer de façon systématique la progression dans le niveau d'études pour les diplômés poursuivant hors université car certains des intitulés des formations suivies étaient trop vagues (école de tourisme, institut de gestion, etc.) et ne permettaient pas d'identifier le niveau d'études préparé. Une réflexion à l'échelle des observatoires sur une nomenclature des niveaux de poursuite permettrait d'élargir cet indicateur à l'ensemble des poursuites d'études.

Tableau 4

MOBILITÉ DISCIPLINAIRE OBSERVÉE DANS LES POURSUITES D'ÉTUDES (DIPLÔMÉS DE LICENCE ALLSH 2009-2010)

Poursuite par domaine	ALL	SHS	ALLSH
Poursuite en ALL	73,6 %	11,9 %	42,9 %
Poursuite en SHS	16,5 %	78,8 %	47,5 %
Poursuite en droit	2,7 %	1,9 %	2,3 %
Poursuite en eco/gestion	5,8 %	3,3 %	4,6 %
Poursuite en sciences	0,7 %	3,5 %	2,1 %
Poursuite en santé	0,7 %	0,7 %	0,7 %
Total	100%	100 %	100 %

Source : SISE, données d'enquête conduite par l'OVE d'AMU. Traitement OVE d'AMU.

Indicateur 7 – la mobilité géographique

Dans le cadre de notre suivi, nous nous sommes centrés sur la mobilité géographique hors de l'académie dans la mesure où l'université d'Aix-Marseille réunit près de 9 étudiants sur 10 inscrits en université dans l'académie. Pour autant, le périmètre de cet indicateur peut varier en fonction de ce que l'on veut mesurer : flux migratoire à l'échelle d'une région, vers les régions limitrophes, vers certaines villes universitaires, etc.

Indicateur 8 – La mobilité disciplinaire

Le premier constat concerne la forte mobilité observée entre les deux domaines composant le secteur ALLSH. Les bifurcations les plus fréquentes concernent les diplômés en arts lettres langues (16,5% poursuivent en SHS) (Tableau 4).

Le second constat est que, pour les diplômés issus d'une licence ALLSH, la mobilité vers les autres domaines disciplinaires (hors ALL et SHS) est nettement plus limitée.

Une analyse plus fine de la mobilité disciplinaire permettrait notamment de mieux comprendre vers quels profils de compétence ou quel type de professionnalisation elle conduit.

3.3. Le répertoire des poursuites d'études

Cette exploitation quantitative peut être complétée par l'établissement d'un répertoire des poursuites d'études à l'attention des formations, des étudiants et des services d'orientation.

Pour chaque mention de licence, ce répertoire propose sous forme de liste les champs présentés dans le Tableau 5.

Tableau 5

LES CHAMPS DU RÉPERTOIRE DES POURSUITES D'ÉTUDES

Caractéristiques de la licence obtenue l'année n	<ul style="list-style-type: none"> - Domaine - Discipline - Intitulé de la mention
Caractéristiques de la formation poursuivie l'année n+1	<ul style="list-style-type: none"> - Sources de l'information (SISE ou enquête) - Domaine - Discipline - Type de diplôme préparé - Intitulé du diplôme préparé - Établissement de la poursuite d'études - Académie de la poursuite d'études - Nombre d'étudiants concernés par la poursuite d'études

3.4. L'apport des données d'enquête

L'enquête conduite auprès des « sortants du champ SISE », a permis d'apporter d'autres éclairages, même si les données actuellement mobilisables ne concernent qu'une partie restreinte et spécifique de la cohorte suivie (147 individus n'ayant *a priori* pas poursuivi leurs études à l'université à l'année n+1).

L'exploitation des données de l'enquête s'est articulée autour des deux axes principaux :

- la mise en lumière de la diversité des trajectoires après la licence
- et la façon dont les diplômés évaluent les apports de la licence *a posteriori*.

L'enquête a mis en lumière des trajectoires après la licence de nature différente¹⁴ : continues vs discontinues (Tableau 6).

Tableau 6
LES TYPES DE TRAJECTOIRES DES DIPLÔMÉS DE LICENCE

Les trajectoires	Les différents types de parcours	Effectif
Trajectoires continues	Formation longue durée	58
	Accès rapide et durable à l'emploi	12
	Chômage persistant	6
	Inactivité durable	4
Total « Trajectoires continues »		80
Trajectoires discontinues	Formation après période d'inactivité	18
	Accès différé à l'emploi après période d'inactivité ou de formation	16 <i>(dont 11 en formation puis en emploi, et 5 en Inactivité puis en emploi)</i>
	Accès différé à l'emploi après période de chômage	11
	Formation après passage sur le marché du travail	12
	Inactivité ou chômage après une période de formation	6 <i>(dont 4 en formation puis en recherche d'emploi, et 2 en formation puis en Inactivité)</i>
	Décrochage de l'emploi	1
	Inactivité suivie d'une période de chômage	3
Total « Trajectoires discontinues »		67

Source : données d'enquête conduite par l'OVE d'AMU.

¹⁴ Nous avons repris en très grande partie la typologie des trajectoires proposée par le Céreq (2012), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active d'une génération, enquête 2010*.

3.4.1. Les trajectoires continues

Ces trajectoires concernent des parcours sans changement de situation au cours des deux années suivant la licence. Cette catégorie présente 4 sortes de parcours, le plus fréquent étant la poursuite d'études.

- *Formation « longue durée »* : Ce type de parcours concerne les diplômés qui ont poursuivi des études depuis la sortie de la licence jusqu'au moment de l'enquête.
- *Accès rapide et durable à l'emploi* : Ce type de parcours concerne les diplômés qui ont accédé à l'emploi immédiatement après l'obtention de leur licence et qui sont toujours en emploi au moment de l'enquête.
- *Chômage persistant* : Il s'agit des diplômés qui sont en recherche d'un emploi depuis l'obtention de leur diplôme et encore au moment de l'enquête.
- *Inactivité durable* : ce type de parcours concerne les jeunes diplômés qui à l'issue de leur diplôme n'ont pas occupé d'emploi, n'ont pas recherché d'emploi et n'ont pas poursuivi d'études. Ils ont pris un congé sabbatique, voyage à l'étranger, etc.

3.4.2. Les trajectoires discontinues

Ces trajectoires sont marquées par des ruptures intervenues au cours des deux années suivant la licence. On distingue 7 types de parcours différents :

- *Formation après une période d'inactivité* : ce type de parcours concerne les diplômés qui à l'issue de leur diplôme de licence ont choisi de partir à l'étranger, prendre un congé sabbatique pour après revenir vers une formation (situation au moment de l'enquête).
- *Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation* : il s'agit des répondants qui à la date de l'enquête déclarent être en emploi, mais qui ont soit réalisé une année de formation soit une période d'inactivité immédiatement après l'obtention du diplôme de licence.
- *Accès différé à l'emploi après période de chômage* : ce parcours concerne les diplômés qui à l'issue de leur licence ont recherché un emploi pendant plusieurs mois et qui sont en emploi au moment de l'enquête.
- *Formation après passage sur le marché du travail* : il s'agit des répondants qui ont fait un retour vers la formation (au moment de l'enquête) après avoir été en emploi ou en recherche d'emploi immédiatement après l'obtention du diplôme de licence.
- *Inactivité ou chômage après une période de formation* : il s'agit des répondants qui à l'issue de leur licence ont réalisé une poursuite d'études ou une formation, et qui au moment de l'enquête sont soit en recherche d'emploi soit en inactivité.
- *Décrochage de l'emploi* : ce type de parcours concerne les répondants qui à l'issue de leur licence ont été en emploi, et qui au moment de l'enquête se retrouvent en recherche d'emploi.
- *Inactivité suivie d'une période de chômage* : Il s'agit des répondants qui, à l'issue de leur diplôme de licence, n'ont pas réellement cherché d'emploi et qui au moment de l'enquête sont en recherche d'emploi.

3.4.3. Quelques éléments d'analyse sur la diversité de ces trajectoires

L'analyse des données d'enquête nous a amené à formuler trois principaux constats.

Premièrement, le volume des données d'enquête ne permet pas de faire une analyse statistique de la diversité des trajectoires observées. Malgré cela, on constate que les trajectoires discontinues représentent presque une situation sur deux dans l'effectif enquêté. Cependant, l'observation à un an après la licence ne permet pas de prendre la pleine mesure de cette période de transition après un cursus de licence. Il serait en effet utile de pouvoir mesurer à l'échelle de la cohorte entière ce phénomène de « discontinuité » pour mieux cerner les parcours de « professionnalisation » choisis par les diplômés de licence.

Deuxièmement, une grande partie des trajectoires discontinues sont marquées par une période d'inactivité, le plus souvent avant un retour vers la formation, ou avant l'accès à un premier emploi. Ces périodes d'inactivité ne relèvent donc pas d'un « décrochage » des études ou d'un non « accrochage » au marché du travail mais elles peuvent être le signe d'une démarche de construction singulière d'un parcours individuel qui pourra être valorisé par la suite (année de césure, voyage à l'étranger, service civique personnalisé, etc.). Ce phénomène est peut-être à rapprocher d'une tendance que l'on observe actuellement – notamment dans

les formations sélectives (écoles d'ingénieurs, de commerce...) – visant à favoriser, valoriser une initiative personnelle un peu « atypique » enchâssée dans le parcours d'études.

Troisièmement, peu de diplômés ont pu accéder durablement et rapidement à l'emploi et l'emploi occupé reste pour la grande majorité peu qualifié. Ce constat rappelle d'une part, le caractère peu professionnalisant de la licence et, d'autre part, la faible identification sur le marché du travail des compétences acquises par les diplômés titulaires d'une licence générale.

3.4.4. Analyse des appréciations de la licence formulées par les répondants

Comme nous l'avons vu au travers des indicateurs caractérisant les poursuites d'études, on observe – du moins à l'issue d'une licence ALLSH – une importante diversité des parcours d'études après la licence. Il paraît donc intéressant de voir si la licence obtenue permet aux étudiants de s'orienter dans leur poursuite d'études avec les prérequis nécessaires. Les questions abordées dans cette partie sont les suivantes :

- La dimension généraliste de la licence constitue-t-elle un atout ou au contraire un point faible pour les diplômés ?
- La formation de licence permet-elle de s'adapter à d'autres environnements d'études ? de poursuivre dans d'autres spécialités disciplines ?
- Les diplômés se trouvent-ils suffisamment « armés » en matière de compétences pour la suite de leur parcours (exigences de la formation ultérieure, du marché du travail) ? etc.

Tableau 7

LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DE LA LICENCE FORMULÉS PAR LES RÉPONDANTS

Catégories	Points forts	Points faibles
Le contenu de la formation	Variété, diversité, richesse des enseignements	Trop généraliste ce qui oblige à continuer après la licence
	Solidité de l'enseignement théorique, Solidité des connaissances transmises	Pas de liens dans les contenus entre théorie et pratique,
	Culture générale et socle des connaissances	Absence d'enseignements professionnalisants
	Transversalité des connaissances acquises	Pas de liens visibles entre le contenu de la formation et les débouchés, ce qui encourage la réorientation
Modalités d'apprentissage	Travail en autonomie	Pas assez de situations d'apprentissage à l'oral
	Travail en groupe	Pas de formation pratique ou trop tardive dans le cursus
	Méthodologie du travail universitaire	Évaluation centrée sur la note (évaluation sanction) et non sur la compétence acquise
		Pas d'accompagnement en cas de difficulté
Pas assez de situations d'apprentissage sous forme de projet tutoré		
Interactions Etudiants / Enseignants	Implication des enseignants dans leur enseignement et dans la pédagogie	Enseignants peu sensibilisés à l'impératif d'insertion professionnelle des étudiants
	Disponibilité aux étudiants ce qui favorise leur motivation	
	Suivi de l'enseignant sur le travail de l'étudiant	Faible connaissance des enseignants sur les débouchés de leur formation
	Compétences des enseignants	Pas de culture du suivi après le diplôme
Les outils / l'environnement	La bibliothèque	Pas assez d'heures de cours
	Les stages (quand ils existent)	Image négative de l'université dans la société civile
	Les possibilités d'études à l'étranger	Pas de soutien ni d'accompagnement une fois sorti de l'université vers l'emploi
	Le C2II	Pas d'information sur les poursuites d'études après la licence
	La possibilité d'un enseignement à distance	Les locaux
	La modularité des emplois du temps	Le nombre d'étudiants (dans les filières de masse) Le manque de moyens de l'université

Source : données d'enquête conduite par l'OVE d'AMU.

Rappelons que cette évaluation *a posteriori* n'a pu être conduite qu'auprès des diplômés « sortants du champ SISE » et la spécificité de leur trajectoire post-licence hors de l'université influence sans doute les avis qu'ils ont porté après coup sur leur formation.

Le Tableau 7 résume les éléments d'analyse sur les « Points forts / Points faibles » exprimés par les répondants sur leur formation de licence.

Sur les 147 répondants à l'enquête, 135 ont fait part de leur avis sur leur licence, soit près de 9 répondants sur 10 : 129 pour indiquer « un point fort » et 130 pour signaler « un point faible »¹⁵. Les avis recueillis peuvent s'organiser autour de quatre grandes rubriques : le contenu de la formation, les modalités d'apprentissages, les interactions étudiants/enseignants, l'environnement et les outils.

Ces points forts/points faibles dessinent un clivage marqué entre d'un côté la qualité du contenu de la formation *stricto sensu* et, d'un autre côté, l'utilisation dans un contexte non universitaire des connaissances et compétences acquises. Au travers de leurs témoignages, les répondants ont associé les points forts à des connaissances ou des compétences acquises et les points faibles à des carences de leur apprentissage.

Ainsi, est identifié comme un élément positif de leur formation en licence le fait de disposer de connaissances de qualité (solides, précises, étayées) et également le fait d'avoir développé tout un ensemble de capacités associées à cet apprentissage :

- Capacité au travail intellectuel, à l'abstraction (construction, argumentation, modélisation)
- Capacité d'analyse et de synthèse (prendre du recul, avoir un esprit critique, etc.),
- Capacité à construire une expertise,
- Capacité renforcée à la rédaction,
- Capacité pour s'organiser et être autonome.

À l'inverse, est perçu comme un déficit de la formation le fait de se sentir démuni face aux situations de mise en œuvre pratique de ces compétences ou connaissances sur d'autres champs que ceux de l'apprentissage universitaire, ou encore lorsqu'il s'agit de comprendre ou de décoder les références et les attentes des mondes professionnels dans lesquels les étudiants devront s'insérer.

Le recours à une évaluation *a posteriori* de la formation de licence nous paraît donc utile car elle fournit un éclairage complémentaire dans une démarche d'auto-évaluation : les apports d'une licence ne se mesurent pas simplement en regard des parcours réalisés après mais aussi à la lumière des compétences perçues comme acquises ou au contraire comme non acquises.

4. Les apports et les limites du dispositif : les scénarios envisagés pour un dispositif pérenne

4.1. Les apports et les limites du dispositif mis en place

Dans le périmètre de notre étude, l'utilisation du fichier national SISE avec INE cryptés nous a permis de suivre près des trois quart des diplômés ALLSH à l'issue de la licence. Complété par les données d'enquête, nous avons pu observer le devenir de plus de 80 % de la cohorte initiale. Rappelons cependant que la manipulation du fichier national SISE avec INE cryptés demande de bien maîtriser les nomenclatures SISE et de disposer d'un logiciel permettant de traiter un grand nombre de données.

Sur le plan quantitatif, ce dispositif de suivi a permis d'établir quelques indicateurs caractérisant les formations suivies l'année n+1 et de les décliner selon la granularité choisie : à l'échelle de la formation, du domaine, de l'établissement, etc.

¹⁵ Dans le questionnaire d'enquête, deux questions ouvertes permettaient de donner un avis sur la formation de licence : « Pouvez-vous indiquer les points forts de votre formation de licence ? », « Pouvez-vous indiquer les points faibles de votre formation de licence ? ».

Réactualisés chaque année, ces indicateurs permettraient également de suivre sur la durée du contrat d'établissement certaines tendances dans les parcours d'études post-licence : attractivité des formations non-universitaires, évolution de la mobilité (géographiques, disciplinaires, etc.).

En revanche, le recours aux données cryptées pour la très grande majorité des étudiants suivis ne permet pas de croiser les poursuites post-licence avec les résultats obtenus par ces diplômés au cours de la licence.

Autre limite du dispositif – mais qui n'est pas liée à SISE – réside dans la temporalité choisie. Nous avons défini une temporalité à court terme pour observer le suivi post-licence et en rendre compte rapidement aux formations. Cependant, l'enquête nous a révélé un phénomène qui n'est pas visible dans le cadre d'un suivi à un an et qui concerne la discontinuité des parcours après la licence. À l'échelle de notre cohorte, la part des parcours discontinus est faible car observée sur une sous population réduite. Il serait néanmoins intéressant de mieux appréhender ces situations et d'en établir une typologie à l'échelle de la cohorte entière...

Sur le plan qualitatif, l'apport du dispositif tel qu'il a été imaginé nous paraît plus limité – bien que ce que nous avons produit soit très utile pour les responsables de formation, les étudiants et les services d'information et d'orientation – puisque il consiste en un simple répertoire des formations suivies. Les principales limites de cette méthode mixte résident dans le fait de ne pas disposer à l'échelle de la cohorte entière d'informations d'une part sur l'évaluation *a posteriori* de la formation, et d'autre part sur les motivations et les projets qui sous-tendent les poursuites d'études observées.

Fort de ces apports mais aussi de ces limites, le bilan que nous dressons de ce suivi expérimental nous a conduits à envisager trois scénarios possibles pour mettre en œuvre un suivi des diplômés de licence.

4.2. Les scénarios possibles pour un dispositif pérenne

Parmi ces trois scénarios, les deux premiers aboutissent à la production de résultats principalement quantitatifs caractérisant les poursuites d'études. Ils permettent également d'établir un répertoire des formations suivies après la licence.

Le troisième scénario est quant à lui davantage tourné vers une analyse qualitative des trajectoires.

4.2.1. Premier scénario : « light »

Ce scénario permet de faire un suivi à *minima* des diplômés de licence par l'établissement d'indicateurs de suivi à l'année n+1 centré sur les seules poursuites universitaires observées dans SISE. Ce suivi peut également être complété par un répertoire des formations limité aux poursuites en université. Les avantages et les inconvénients de ce premier scénario sont décrits dans le tableau 8.

Tableau 8
LES CARACTÉRISTIQUES DU SCÉNARIO « LIGHT »

Périmètre	Mobilisation des données du fichier national SISE pour un suivi des poursuites en université l'année n+1
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de suivre en moyenne autour de 70 % des diplômés de L¹⁶ - Mobilisation du temps de travail réduite - Établissement d'indicateurs de suivi fondés sur les mêmes données que la DGESIP - Peut être effectué chaque année
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - Ne permet pas d'observer les poursuites non universitaires et donc d'avoir une vision complète de la « concurrence » - Nécessite des compétences « SISE » dans le service - Nécessite un logiciel permettant de traiter un grand nombre de données et les compétences adéquates pour l'utiliser

¹⁶ Il peut y avoir des différences importantes non mesurées dans notre suivi dans les poursuites d'études en universités et hors université selon les domaines disciplinaires. Par exemple, en droit économie gestion, les poursuites d'études peuvent être davantage orientées vers des écoles se trouvant hors du champ SISE.

On pourrait réduire certains inconvénients de ce scénario en renforçant le partenariat entre les observatoires, Résosup et la DGESIP, en recherchant notamment des modalités de transmission du fichier national SISE plus allégées. Sur le modèle des fichiers mis à disposition des observatoires par la DGESIP pour la collecte nationale de données d'insertion, la DGESIP pourrait – à partir du fichier SISE avec INE cryptés – mettre à disposition de chaque établissement le listing des situations observées dans le champ SISE pour ses diplômés de licence. Cela permettrait aux observatoires de disposer de données directement exploitables.

4.2.2. Second scénario : « médium »

Ce scénario permet une observation plus complète que le scénario 1 car il associe une exploitation des données SISE à n+1 à des données d'enquête auprès des sortants de SISE sur leur situation à n+1. Dans ce scénario, l'enquête conduite vise à recueillir les mêmes informations que celles disponibles dans SISE.

Tableau 9
LES CARACTÉRISTIQUES DU SCÉNARIO « MÉDIUM »

Périmètre	Mobilisation des données du fichier national SISE pour un suivi des poursuites en université l'année n+1 et de données d'enquête complémentaires sur la situation des sortants de SISE à l'année n+1
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de suivre en moyenne entre 85 % et 90 % des diplômés de L - Permet d'observer les poursuites hors université (spectre large) - Permet d'observer les arrêts d'études - Établissement d'indicateurs de suivi fondés sur les mêmes données que la DGESIP, mais plus complets - Peut être conduit tous les ans (si la charge du service le permet)
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation plus importante du service en termes de travail - Nécessite des compétences « SISE » dans le service - Nécessite un logiciel permettant de traiter un grand nombre de données et les compétences adéquates pour l'exploiter

4.2.3. Troisième scénario : « coûteux »

Ce scénario propose une approche beaucoup plus qualitative et peut constituer une démarche complémentaire aux deux autres. Il n'est pas centré sur la production d'indicateurs *stricto sensu* mais s'intéresse davantage aux trajectoires après la licence et à l'évaluation de la qualité des formations.

Tableau 10
LES CARACTÉRISTIQUES DU SCÉNARIO « COUTEUX »

Périmètre	Mise en œuvre d'une enquête auprès de tous les diplômés de licence 18 mois après le diplôme. L'enquête serait centrée sur l'évaluation de la formation et les compétences acquises, sur la construction du projet d'études post-licence, sur la nature des trajectoires continues ou discontinues
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Permet d'identifier les apports de la licence et les compétences acquises - S'inscrit dans une démarche d'évaluation de la qualité des formations - Projet permettant de consolider les méthodologies utilisées au sein de l'Observatoire (collaborations scientifiques possibles) - Peut être conduit une fois au cours du contrat d'établissement
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation très importante du service en termes de travail - Dispositif plus coûteux à pérenniser

Certaines caractéristiques des scénarios, comme par exemple la nécessité de disposer des compétences adéquates pour traiter les données du fichier SISE, ne sont pas forcément à considérer comme un « inconvénient ». Dans une optique de renforcement des compétences des observatoires locaux, acquérir et consolider ce type de savoir-faire en interne peut se révéler avantageux pour ces services en tant qu'acteurs de l'enseignement supérieur.

Conclusion

Cette contribution visait à présenter le dispositif de suivi des diplômés de licence ALLSH 2009-2010 conduit de manière expérimentale en 2012 par l'observatoire de la vie étudiante d'Aix-Marseille université. À l'issue d'une analyse de cette expérience en termes d'apports, mais aussi en termes de limites, nous avons suggéré trois scénarios possibles pour une mise en place d'un dispositif de suivi pérenne. Chacun de ces scénarios présente un certain nombre d'avantages et d'inconvénients. Le choix d'un de ces scénarios est à inscrire dans la démarche stratégique de l'établissement concernant sa politique de suivi des diplômés et dépend également des besoins exprimés par les composantes pour conduire l'auto-évaluation de leurs formations.

La mise en place de ce type de dispositif dans les universités pourrait être facilitée par des partenariats entre les acteurs de l'enseignement supérieur : observatoires (et leur réseau Résosup) et la DGESIP. Au-delà des apports directs en termes de suivi des diplômés et d'évaluation des formations, la conduite d'un tel dispositif permet également une montée en compétences au sein des observatoires locaux.

Partie II

Trajectoires inattendues

De la compréhension de l'échec en master à la mesure de la réussite

Nadine Théophile*

La réussite en master, si elle semble élevée (79 % des inscrits en 2^{ème} année obtiennent leur diplôme¹), est très variable selon l'orientation de celui-ci. Si 85 % des étudiants en masters professionnel valident leur diplôme, la réussite ne dépasse pas 70 % en masters à orientation recherche ni en master indifférencié. Ce constat national est confirmé à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMLV) : l'obtention du diplôme atteint 85 % en master professionnel, 76 % en master à orientation recherche et professionnelle et 68 % en master recherche pour les primo entrants en 2^{ème} année de master à l'UPEMLV². De plus, même si la carte des formations est relativement structurée selon l'orientation du master et son domaine d'appartenance, à l'UPEMLV comme au niveau national, il apparaît que la réussite varie aussi selon ce critère : elle s'échelonne de 99 % en médecine, pharmacie à 66 % en lettres, sciences du langage, arts, langues, SHS.

Tableau 1
TAUX DE RÉUSSITE EN MASTER SELON LA DISCIPLINE

	%
AES	84,1
Droit, sciences politiques	84,0
Economie, gestion	77,6
Lettres, sciences du langage, arts, langues, SHS	65,5
Médecine, pharmacie	99,4
Sciences	83,7
STAPS	70,0
Total	78,6

MEN : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / système d'information SISE

De plus, les caractéristiques individuelles des étudiants influencent également leurs chances de succès, et notamment la nationalité des étudiants (ou tout du moins le fait d'être français ou étranger), le régime d'inscription (apprentissage, formation continue...), la formation d'origine et notamment le fait d'être issue d'une première année de master de l'UPEMLV ou non (Gautier, 2011). Si le rôle de ces caractéristiques est indéniable, elles ne suffisent pas à expliquer la meilleure réussite des uns par rapport aux autres. En tant que variables, elles résument plutôt des conditions d'études plus ou moins favorables (Tiphaine, 2002, Ennafaa et Paivandi, 2007).

Ainsi, l'échec en 2^{ème} année de master est largement influencé par les caractéristiques individuelles des étudiants et leurs choix d'orientation, même si ces derniers ne sont pas indépendants des premiers. Par exemple, les étudiants internationaux sont plus nombreux, proportionnellement, en masters à orientation recherche qu'en masters professionnels (33 % contre 26 %). De même, ils sont mieux représentés en sciences (35 %) qu'en droit et sciences politiques (19 %) ou en STAPS (9 %). De plus, en masters professionnels, ils ont moins souvent accès à l'apprentissage que les étudiants français (1 % contre 6 %)³.

Dans la mesure où la performance des universités est évaluée, entre autres, par le taux de réussite en M2, il convient d'interroger la notion d'échec. Comprendre l'échec en 2^{ème} année de master permet de regarder par un nouveau prisme la notion de réussite. En effet, parmi les non diplômés de master, seuls 43 % s'inscrivent à nouveau en master l'année suivante, essentiellement dans le même établissement (93 %). À l'UPEMLV, il

* Observatoire des formations, insertions professionnelles, évaluations (OFIPE), université Paris-Est Marne-la-Vallée.

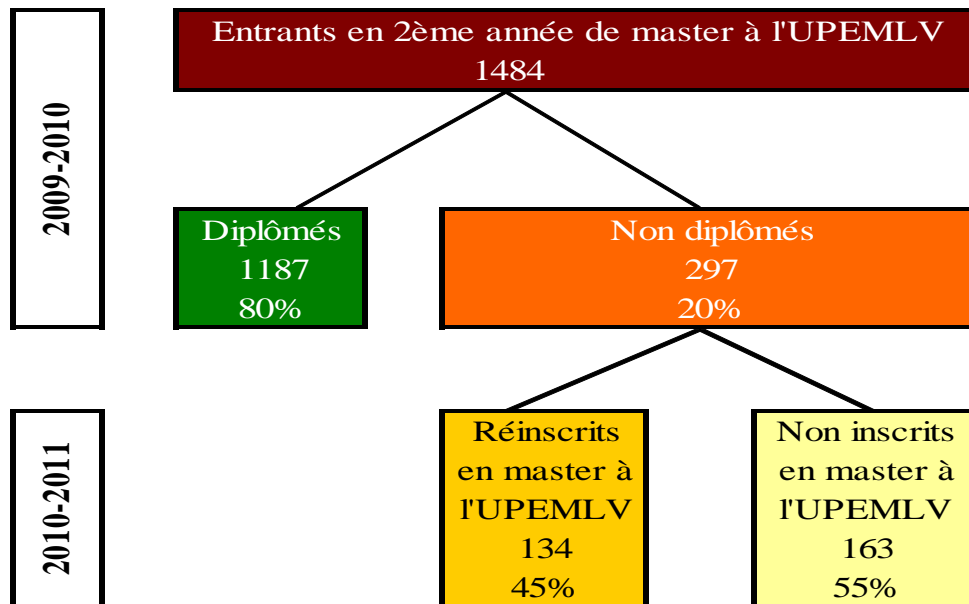
¹ Repère et références statistiques, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, septembre 2011

² Un primo-entrant en 2^{ème} année de master à l'UPEMLV est défini comme un étudiant non inscrit en 2^{ème} année de master à l'UPEMLV l'année d'avant

³ Fichier SISE des inscrits 2008-2009, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

en va de même : 45 % des entrants en 2^{ème} année de master non diplômés en 2010 retentent leurs chances l'année suivante et 55 % quittent l'établissement. Ce constat appelle plusieurs questions : que deviennent ces étudiants ? Se réinscrivent-ils en master dans une autre université ? Le redoublement n'étant pas un droit en filière sélective, ce motif est-il le seul qui préside au départ ? Disposent-ils d'atouts leur permettant d'affronter le monde du travail ? Pour répondre à ces questions, une enquête a été menée, auprès des étudiants de l'UPEMLV inscrits pour la première fois en 2^{ème} année de master dans cet établissement en 2009-2010 (Cf. Méthodologie).

Graphique 1 : Réussite et parcours des entrants en 2^{ème} année de master à l'UPEMLV

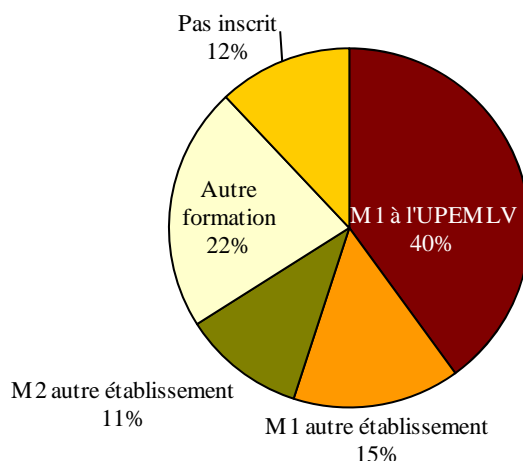


Source : UPEMLV, 2011

MÉTHODOLOGIE

L'enquête s'intéresse aux étudiants inscrits pour la 1^{ère} fois en 2009-2010 en deuxième année de master à l'UPEMLV (repérés par l'absence d'inscription en deuxième année de master en 2008-2009) non diplômés à l'issue de l'année universitaire. Ainsi, sont concernés les étudiants originaires d'une première année de master de l'UPEMLV ou d'un autre établissement, les étudiants issus d'une deuxième année de master (validée ou non) d'un autre établissement, les étudiants originaire d'une autre formation quelle qu'elle soit et les étudiants non scolarisés avant d'intégrer un master à l'UPEMLV. Toutefois, les étudiants inscrits en VAE ou ayant bénéficié d'un programme d'échange (type Erasmus) ont été exclus.

Graphique 2 : Répartition des primo entrants non diplômés selon leur formation d'origine



Source : UPEMLV, enquête « Echec en master » 2011

Ces étudiants, non diplômés de master à l'issue de l'année 2009-2010, ont été contactés par téléphone entre novembre et décembre 2011 afin de compléter un questionnaire. Parmi les 297 personnes concernées par l'enquête (134 réinscrits en master à l'UPEMLV en 2010-2011 et 163 non réinscrits à l'UPEMLV), 232 y ont participé, soit un taux de réponse de 78 %. Les étudiants de nationalité étrangère, moins facilement joignables, ont moins souvent répondu à l'enquête que les Français (71 % contre 84 %). Les statistiques ont été pondérées afin qu'elles soient représentatives de l'ensemble des non-diplômés.

1. Différentes formes d'échec

Au regard des modalités d'obtention d'un master, les différences sont toutes théoriques entre les masters professionnels et les masters à orientation recherche. Ainsi, l'obtention d'un master recherche est logiquement conditionnée à la soutenance d'un mémoire de recherche, mais cela peut être également le cas en master professionnel (cela concernait 72 % des inscrits non diplômés) et en master indifférencié (pour 89 % des non diplômés). De plus, la validation d'un master à orientation recherche et professionnelle nécessitait la réalisation d'un stage (qui peut être effectué en entreprise ou en laboratoire) pour près de 9 inscrits sur 10 et pour un tiers des inscrits en master à orientation recherche.

Finalement, plus de 80 % des enquêtés doivent accomplir des travaux de recherche, plus des trois quarts doivent effectuer un stage et pour quasiment 6 étudiants sur 10 (58 %) l'obtention du master est conditionnée à ces deux réalisations. Tous étaient de plus soumis à des examens.

Tableau 2

CONDITIONS DE VALIDATION DU MASTER : 58 % DES NON DIPLÔMÉS DEVAIENT RÉALISER UN STAGE ET UN MÉMOIRE DE RECHERCHE

	Mémoire de recherche	Stage	Mémoire de recherche et stage
Master professionnel	72 %	87 %	60 %
Master recherche	100 %	33 %	33 %
Master recherche et professionnel	89 %	89 %	74 %
Ensemble	82 %	77 %	58 %

Source : UPEMLV, enquête « Echec en master » 2011.

À la fin de l'année universitaire, seuls 15 % étudiants n'ayant finalement pas obtenu leur diplôme étaient en mesure d'être diplômés, c'est-à-dire qu'ils avaient passé tous les examens, étaient en mesure de soutenir leur mémoire de recherche et/ou avaient terminé leur stage. À l'inverse, quasiment 10 % ne se sont engagés dans aucun des travaux conditionnant l'obtention du master : ils ne se sont présentés à aucun examen, n'ont pas initié leurs travaux de recherche et/ou n'ont pas débuté de stage. Entre ces deux extrêmes, se profile l'interruption en cours d'année, multiforme. Un peu moins de 30 % n'ont ainsi pas passé l'ensemble des examens. 70 % des étudiants devant réaliser un mémoire de recherche ne l'ont pas terminé. D'ailleurs, pour un peu moins de la moitié (45 %), il ne manque que la validation du mémoire de recherche pour être diplômé. Une part non négligeable (38 %) n'ont pas débuté le stage inclus dans leur formation, peut-être faute d'avoir trouvé une structure pour les accueillir.

Le mémoire de recherche semble être une difficulté majeure pour les étudiants : 11 % (parmi les étudiants s'étant engagés dans la validation de leur master) n'ont pas commencé leurs travaux de recherche et 60 % ne les ont pas menés à leur terme. Et lorsque le mémoire est achevé, il n'est pas validé pour autant : 14 % ne l'ont pas soutenu et 24 % n'ont pas obtenu une note suffisante. De plus, passer les examens n'est pas qu'une simple formalité : près d'un quart des étudiants (22 %) n'obtiennent pas la moyenne.

Ainsi l'échec en master est une notion multidimensionnelle, et le bagage universitaire des étudiants accueillis en master peut expliquer en partie l'abandon en cours de master. En effet, un tiers des étudiants sont déjà titulaires d'un diplôme de niveau I avant d'intégrer le master de l'UPEMLV. Ces étudiants s'investissent peut-être moins dans l'obtention du master. Ainsi, les titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 sont moins nombreux à s'engager dans les travaux conditionnant l'obtention du master (82 % contre 96 % pour les autres étudiants). Ils sont également moins nombreux à mener ces travaux jusqu'à leur terme (6 % contre 20 %).

L'UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE

L'université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMLV) accueille un peu moins de 11 000 étudiants, ce qui classe cette université dite « nouvelle » parmi les petits établissements. Son offre de formation est tournée vers la professionnalisation : plus de la moitié des formations est à visée professionnelle, avec un fort développement de l'apprentissage. Les apprentis représentent un peu moins du quart des effectifs (contre 2 % au niveau national).

À l'UPEMLV, 28 % des étudiants préparent un master (contre 21 % au niveau national), principalement à orientation professionnelle (53 % contre 32 % pour l'ensemble des universités).

L'offre de formation en master à l'UPEMLV

L'UPEMLV propose 72 spécialités de master, organisées en 4 domaines de formation et 26 mentions. Avec 24 spécialités de master, c'est en sciences, technologies, santé que la carte des formations est la plus étoffée ; un quart des étudiants de master y sont inscrits. Le domaine droit, économie, gestion regroupe plus du tiers des inscrits de master, dans 15 spécialités différentes.

Tableau 3
L'OFFRE DE FORMATION EN MASTER À L'UPEMLV ANNÉE 2011-2012

Domaines de formation	Nombre de spécialités de master proposées	Répartition des effectifs inscrits
Sciences, technologies, santé	24	25 %
Sciences humaines et sociales	23	29 %
Droit, économie, gestion	15	35 %
Arts, lettres, langues	10	11 %
Total	72	100 %

Source : UPEMLV, 2012.

2. Retenter sa chance ?

À l'issue de l'année universitaire 2009-2010, moins de la moitié des non diplômés se réinscrivent en master à l'UPEMLV (45 %). Quelques étudiants (2 %) se réorientent en master dans un autre établissement, et à peine plus choisissent une autre formation. Finalement 49 % des non-diplômés ne s'inscrivent dans aucune formation, mais pour 8 % d'entre eux, cette interruption n'est que momentanée puisqu'ils reprennent leurs études un an plus tard, dont la moitié en master. Au total, 49 % des non diplômés en 2009-2010 retentent leurs chances en master, quasiment tous à l'UPEMLV.

Fort logiquement, parmi les étudiants s'étant engagés dans aucun des travaux permettant la validation du master, quasiment aucun ne s'est réinscrit en master (4 étudiants sur 46). À l'inverse, ceux ayant mené chaque travail à son terme se sont majoritairement réinscrits (32 sur 46 étudiants, soit près de 70 %). La moitié des non réinscrits avaient soutenu leur mémoire de recherche et n'avaient pas obtenu une note suffisante pour le valider.

Entre ces deux extrêmes se situent les étudiants n'ayant pas achevé les travaux demandés : un peu moins de la moitié d'entre eux se sont réinscrits en master. Le fait de passer les examens est très prédictif du comportement de ces étudiants : ainsi, seuls 8 % des étudiants ne s'étant pas présentés à la totalité des examens se réinscrivent l'année suivante, tandis que les étudiants ayant passé la totalité des épreuves (qu'ils aient obtenu la moyenne ou non) retentent leurs chances volontiers (61 %). De plus, quand il ne reste plus que le mémoire à achever pour valider leur master, les étudiants se réinscrivent également très fréquemment (63 %).

La moitié des étudiants n'ont pas une nécessité absolue d'obtenir un master pour être bien armés pour affronter le marché du travail. En effet, un tiers sont titulaires d'un diplôme de niveau I avant de s'inscrire en master à l'UPEMLV, 7 % ont obtenu un titre de niveau bac+5 pendant leur année de master, parfois dans le cadre d'un double diplôme institutionnalisé, auxquels s'ajoutent quelques étudiants (2 %) ayant été reçu aux

concours de l'enseignement (CAPES, CERPE) à l'issue de l'année universitaire. Enfin, 10 % des étudiants suivaient les cours dans le cadre de la formation continue et étaient insérés depuis longtemps. Aussi, ces étudiants qui possèdent des atouts pour le marché du travail se réinscrivent moins souvent en master que les autres (37 % contre 57 %)

Finalement, l'absence de redoublement en master est rarement liée à un refus de l'institution : seuls 13 % des étudiants n'étaient pas autorisés à se réinscrire et 27 % auraient pu retenter leurs chances mais ne l'ont pas souhaité. En définitive, ils sont plus nombreux à ne pas savoir s'ils auraient pu se réinscrire (60 %), faute de s'y être intéressés. Il semblerait plutôt que, l'obtention d'un master présente un intérêt variable selon le profil des étudiants et explique d'une part leur investissement pour obtenir leur master et d'autre part leur réinscription dans ce diplôme.

3. Mesurer la réussite en master

À la lumière des résultats de cette étude, la notion d'échec est fortement relativisée, et la « non validation de la 2^{ème} année de master en un an » est un terme à privilégier. En effet, un certain nombre d'étudiants semblent abandonner en cours d'année, et la présence aux examens en est un indicateur. Mais d'autres ont simplement besoin de plus d'une année pour finaliser un mémoire de recherche : 70 % des étudiants inscrits deux années consécutives obtiennent leur master, portant le taux de réussite global à 87 % (80 % valide en un an et 7 % en deux ans).

Dans le cadre de l'évaluation des performances des universités, l'indicateur transversal de la réussite en master, qui rapporte le nombre de diplômés de master l'année N aux nombre d'inscrits en 2^{ème} année de master pourrait être complété par d'autres indicateurs, comme c'est le cas pour évaluer la réussite en licence : le taux de présence aux examens (si toutefois cette information est renseignée) et le taux d'obtention d'un master en un et deux ans⁴.

Enfin, l'abandon en cours de master pose la question de la motivation à l'inscription des étudiants et, en filigrane, du recrutement en master.

Bibliographie

Ennafaa R, Paivandi S (2007), « Venir étudier en France, enquête sur les parcours des étudiants étrangers », *OVE Infos*, n°17, novembre.

Gautier C. (2011), « Meilleure réussite dans tous les diplômes », université Paris-Est Marne-la-Vallée, *Ofipe résultats*, n°109, janvier.

Prouteau D. (2007), « Les étudiants inscrits en quatrième année d'enseignement supérieur à l'université : parcours et réussite », ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Note d'information*, n°07.49, décembre.

Thiphaine B. (2002), « Les étudiants et l'activité rémunérée », *OVE Infos*, n°1, février.

⁴ Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a adopté ce mode de calcul avant la parution de nos préconisations. Voir Fouquet S, « Parcours et réussite en licence et en master à l'université », ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Note d'information* n°13.02, avril 2013.

La poursuite d'études après un master

*Adèle Bachelet**, *Yannick Le Long**, *Xavier Collet***, *Séverine Groult****,
*Caroline Planquois*****, *Laurent Raoul*****

1. Contexte et problématique de l'étude

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités du 10 août 2007 fait de l'orientation et de l'insertion professionnelle l'une des missions essentielles du service public de l'enseignement supérieur. Elle fait obligation aux établissements d'enseignement supérieur de rendre publiques des statistiques comportant notamment des indicateurs d'insertion professionnelle des étudiants. À cette fin, en 2009 le ministère décide d'harmoniser les dispositifs d'enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés des universités déjà existants au sein de la plupart des établissements.

Un dispositif national de collecte de données sur l'insertion professionnelle des diplômés des universités est mis en place en concertation avec les universités, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) et la délégation à l'Information et à l'Orientation (DIO). La collecte des données est réalisée au sein des universités dans le cadre d'une charte visant à garantir la production de données de qualité, fiables, et comparables entre les universités. Concernant les diplômés de master, la première opération nationale a démarré en décembre 2009 auprès de la promotion 2007. Elle a été renouvelée en 2010 sur les diplômés 2008 et en 2011 sur les diplômés 2009. La quatrième opération a été lancée le 1^{er} décembre 2012 et porte sur les diplômés 2010.

Si ces enquêtes d'insertion professionnelle permettent aujourd'hui de mesurer au niveau national la qualité de l'insertion professionnelle des masters 30 mois après l'obtention du diplôme, elles mettent en évidence depuis plusieurs années maintenant au niveau des établissements, la part non négligeable des diplômés qui choisissent de poursuivre des études après leur master. Partant de ce dernier constat, quatre universités ont mené une étude sur ce phénomène : Bordeaux 3, université de lettres et sciences humaines ; Caen, université pluridisciplinaire - santé ; Rennes 1, université pluridisciplinaire (hors lettres et sciences humaines) - santé et Rouen, université pluridisciplinaire - santé.

Tableau 1
EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS PAR DIPLÔME EN 2011-2012

Diplômes	Rennes 1	Rouen	Caen	Bordeaux 3
DUT	2 943	2 244	2 870	776
PACES	1 242	1 326	1 057	-
Licence générale	8 080	10 417	8 823	8895
Licence professionnelle	911	566	890	258
Master	4 924	5 320	5 319	2 768
Doctorat	1 027	823	759	673
Autres diplômes	6 765	3 349	3 721	1 400
Total	25 892	24 145	23 439	14 770

* Source : portail d'aide au pilotage de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

* Observatoire université de Rouen.

** Observatoire université de Rennes 1.

*** Observatoire université Bordeaux Montaigne

**** Observatoire université de Caen.

Tableau 2
EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS PAR GRANDES DISCIPLINES EN 2011-2012

Grandes disciplines	Rennes 1	Rouen	Caen	Bordeaux 3
Droit, sciences économiques, AES	11 116	5 777	6 679	21
Lettres, langues et sciences humaines	582	8 305	7 570	14 636
Sciences et sciences de l'ingénieur	8 833	4 571	4 414	113
STAPS	-	1 057	797	-
Santé	5 361	4 435	3 979	-
Total	25 892	24 145	23 439	14 770

* Source : portail d'aide au pilotage de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

2. Méthodologie de l'étude sur les poursuites d'études post-master des diplômés 2009

Pour permettre une harmonisation nationale du dispositif d'enquête auprès des masters, les questionnaires des universités renseignent un ensemble de variables communes à toutes, selon des nomenclatures fixes déterminées par le ministère. Les questions correspondantes constituent ce volet commun à tous les questionnaires d'enquête des universités. Les universités sont cependant libres d'ajouter à leur questionnaire un volet qui leur est propre, pour répondre notamment aux demandes locales, aux objectifs de gouvernance et d'information du public. Le tronc commun des enquêtes nationales concernant ce niveau d'études excluant les diplômés ayant continué leurs études, les universités de Bordeaux 3, Caen, Rennes 1 et Rouen ont adjoint à ce tronc commun national des questions spécifiques concernant la problématique des poursuites d'études.

Si grâce aux fichiers des scolarités de nos établissements (Apogée), nous disposons d'informations exhaustives sur la poursuite d'études concernant les diplômés 2009 qui y restent, l'ajout de questions spécifiques aux études post-master nous permet d'obtenir celles manquantes sur les poursuites d'études externes. Nous disposons donc à partir de l'analyse des fichiers de nos scolarités et de l'analyse de l'enquête master, d'informations suffisantes pour traiter de la problématique des poursuites d'études post-master des diplômés 2009 des quatre universités.

2.1. La population étudiée

Sont appliquées à cette étude les mêmes restrictions que celles appliquées à l'enquête nationale. Sont donc exclus ici les étudiants étrangers, les étudiants nés avant 1979 (>30 ans) et ceux inscrits sous le régime de la formation continue.

Tableau 3
POPULATION ÉTUDIÉE

	Rennes 1	Rouen	Caen	Bordeaux 3	Total
Total diplômés master	1 841	1 027	1 528	781	5 177
Population non retenue	681	396	647	169	1893
Étrangers	490	247	304	103	1 144
Français nés avant 1979	149	141	236	65	591
Français nés après ou en 1979 mais FC	42	8	107	1	158
Population retenue	1 160	631	881	612	3 284
Situation connue (enquête +Apogee)	859	482	712	513	2 566
Taux de situation connue	74,1 %	76,4 %	80,8 %	83,8 %	78,1 %

* Source : Apogée et Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Un fichier commun à l'ensemble des données de chacune des universités a été constitué. Dans ce fichier anonyme, ont été agrégées les données propres aux poursuites d'études internes des quatre universités ainsi que celles obtenues par l'enquête nationale master.

Au total, ce sont 3 284 diplômés de master qui sont concernés par notre étude. À partir de la compilation des fichiers (données de l'enquête nationale + données d'Apogée), **ce sont 78,1 % des situations post-master qui sont connues pour les quatre universités, soit 2 566 diplômés de master de la promotion 2009.**

2.2. Cadrage par rapport à la population nationale de master

Tableau 4
CADRAGE PAR RAPPORT À LA POPULATION NATIONALE DE MASTER

	Rennes 1	Rouen	Caen	Bordeaux 3	Total		National*	
					Effectifs	Poids	Effectifs	Poids
DEG	1 199	367	900		2 466	47,63 %	40 603	43,63 %
ALL		89	92	282	463	8,94 %	8 455	9,09 %
SHS	27	235	259	441	962	18,58 %	19 311	20,75 %
STS	615	336	277	58	1286	24,84 %	24 685	26,53 %
Total	1 841	1 027	1 528	781	5 177	100 %	93 054	100 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Si globalement la répartition de la population des masters par grands domaines de formation des 4 universités respecte celle constatée au niveau national, les proportions peuvent parfois varier. Ainsi, pour les domaines arts, lettres, langues (ALL), sciences humaines et sociales (SHS) et sciences, technologies, santé (STS), les variations sont inférieures à 2 points par rapport au niveau national. En revanche, le domaine droit, économie, gestion (DEG) varie de 4 points par rapport au cadrage national.

2.3. Cadrage de la population retenue par rapport à la population nationale (Français de moins de 30 ans inscrits en formation initiale ou en apprentissage)

Tableau 5
CADRAGE DE LA POPULATION RETENUE PAR RAPPORT À LA POPULATION NATIONALE

	Rennes 1	Rouen	Caen	Bordeaux 3	Total		Poids national*
					Effectifs	Poids	
DEG	676	260	424	-	1 366	41,60 %	42,2 %
ALL	-	42	59	200	301	9,17 %	8,8 %
SHS	25	129	203	364	721	21,95 %	19,9 %
STS	459	194	195	48	896	27,28 %	29,1 %
Total	1 160	631	881	612	3 284	100 %	100 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

2.4. Les situations connues par établissement et domaine de formation

Tableau 6
SITUATIONS CONNUES PAR ÉTABLISSEMENT ET DOMAINE DE FORMATION

	Rennes 1	Rouen	Caen	Bordeaux 3	Total	
					Effectifs	Poids
DEG	494	197	328		1 019	39,7 %
ALL		33	47	171	251	9,8 %
SHS	16	96	177	302	591	23 %
STS	349	156	160	40	705	27,5 %
Total	859	482	712	513	2 566	100 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

3. Constats et typologies des poursuites d'études par domaine de formation

Tableau 7
EFFECTIFS PAR UNIVERSITÉ ET DOMAINE DE FORMATION, ET TAUX DE POURSUITES D'ÉTUDES PAR DOMAINE DE FORMATION

	Rennes 1	Rouen	Caen	Bordeaux 3	Total	Taux de poursuites d'études par domaines
DEG	148	73	97		318	31,2 %
ALL		21	14	93	128	51 %
SHS	11	33	58	90	192	32,5 %
STS	131	60	68	6	265	37,6 %
Total	290	187	237	189	903	35,2 %
Taux de poursuites d'études par établissement	33,8 %	38,8 %	33,3 %	36,8 %	35,2 %	

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Plus du tiers des diplômés de master 2009 (35,2 %) poursuivent ou déclarent poursuivre des études après le master l'année suivant l'obtention de leur master. Sur les 2 566 diplômés retenus dans le champ de l'enquête, 903 poursuivent leurs études. Ces taux de poursuites d'études varient selon les 4 grands domaines de formation. Si globalement plus du tiers des diplômés de master 2009 vont s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur pour y préparer une formation ou un concours de la fonction publique après l'obtention de leur diplôme, ils sont près de 4 sur 10 parmi les diplômés sciences, technologie et santé et plus d'1 sur 2 parmi ceux du domaine arts, lettres et langues.

3.1. Le domaine droit, économie, gestion

3.1.1. Caractéristiques générales de la poursuite d'études

Sur 1 366 diplômés de master en droit, économie, gestion entrant dans le champ d'enquête, nous connaissons la situation de 1 019 diplômés grâce à l'enquête d'insertion professionnelle menée par le MESR et aux fichiers Apogée, soit un taux de situations connues de 74,6 %. Parmi cette population, 318 se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur après l'obtention de leur master, soit **31,2 %**.

Tableau 8
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES POURSUITES D'ÉTUDES EN DEG SELON LA FINALITÉ DU MASTER, LE TYPE DE BACCALAURÉAT ET LE SEXE

Diplômés 2009	Finalité du master			Type de baccalauréat						Sexe		Total
	Pro.	Rech.	R&P	S	ES	L	Gén.	Tech.	Autre	H	F	
Taux poursuite d'études	30,8 %	86 %	16,9 %	29,6 %	33,2 %	44,2 %	32,8 %	15,3 %	2/11	27,4 %	33,7 %	31,2 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009.

En droit, économie, gestion, près d'un tiers des diplômés (31,2 %) s'est inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur directement après l'obtention du master en 2009. Ces taux de poursuite d'études varient selon la finalité du master. C'est le cas de 16,9 % des diplômés d'un master à finalité recherche et professionnelle, 30,8 % des diplômés d'un master à finalité professionnelle et 86 % de ceux d'un master à finalité recherche. **Si ce phénomène est plutôt attendu chez les diplômés d'un master recherche (près de 9 sur 10), on constate qu'il concerne tout de même près d'un tiers des diplômés d'un master à finalité professionnelle.**

Par ailleurs, cette poursuite d'études diffère en fonction du baccalauréat détenu par ces diplômés de master. Les bacheliers généraux poursuivent plus souvent leurs études que les bacheliers technologiques (33,5 % contre 15,3 %).

Des différences significatives apparaissent également au sein de la filière générale. **Les littéraires (44,2 %) poursuivent nettement plus souvent que les bacheliers économique et sociale (33,2 %) ou scientifique (29,6 %).**

Enfin, les femmes semblent poursuivre leurs études plus souvent que les hommes (33,7 % contre 27,4 %).

Tableau 9
Taux de poursuite d'études par secteur disciplinaire

Diplômés 2009	Droit	Eco-gestion	Total
Taux poursuite d'études	66 %	12 %	31,2 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Les diplômés d'un master droit poursuivent nettement plus souvent leurs études que les diplômés d'un master économie-gestion (66 % contre 12 %).

3.1.2. Type de formation suivie en 2009/2010

Tableau 10
TYPES DE POURSUITES D'ÉTUDES PAR SECTEUR DISCIPLINAIRE (3 NON RÉPONSES)

Diplômés 2009	Droit (n=238)	Eco-Gestion (n=77)	Total (n=315)
Formations préparant aux métiers du droit	62,6 %	3,9 %	48,3 %
Master (M2)	14,3 %	27,3 %	17,5 %
doctorat	8 %	24,7 %	12 %
Concours (administratif + enseignement)	8,4 %	5,1 %	7,6 %
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	5 %	15,6 %	7,6 %
Autres formations	1,7 %	23,4 %	7 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Parmi les diplômés qui poursuivent directement des études, 48,3 % intègrent une formation préparant aux métiers du droit, 17,5 % **se spécialisent dans un autre master (M2)**, 12 % préparent un doctorat, 7,6 %

présentent divers concours de la fonction publique (administratifs et de l'enseignement), 7,6 % s'inscrivent dans une autre formation universitaire (dont L1, L2, L3 et M1) et 7 % se dirigent vers une autre formation.

En droit, près des deux tiers d'entre eux (62,6 %) intègrent une formation préparant aux métiers du droit (avocat, clerc, juriste, huissier, notaire). Ces parcours post-master sont assez logiques dans la mesure où plusieurs d'entre eux ont vocation à préparer les étudiants à ces concours ou à ces formations. Par exemple, à l'université de Rennes 1, le master à finalité professionnelle droit privé a l'ambition première de préparer les étudiants au concours d'entrée à l'École nationale de la Magistrature ainsi qu'à l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats à travers la spécialité carrières judiciaires. La spécialité droit notarial constitue quant à elle la première année du diplôme supérieur de notariat (DSN) dans le cadre de la voie dite « universitaire » permettant d'accéder à la profession de notaire.

En revanche, en droit comme en éco-gestion, les diplômés d'un master ont tendance à faire le choix d'une autre spécialisation de master 2 plutôt que de poursuivre en doctorat qui est pourtant une suite logique d'un master (respectivement 14,3 % contre 8 % et 27,3 % contre 24,7 %). Deux explications peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène : d'un côté, le manque de contrats doctoraux pour financer une thèse et de l'autre la concurrence d'un marché du travail exigeant une double compétence, une double spécialité donc un double master.

3.1.3. Poursuites d'études intra-établissement

Tableau 11
POURSUITES D'ÉTUDES INTRA-ÉTABLISSEMENT PAR UNIVERSITÉ

Diplômés 2009	Rennes 1	Caen	Rouen	Bordeaux 3	Total
Poursuite d'études intra-établissement	71,6 %	55,7 %	67,1 %	-	66,4 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Près des deux tiers des diplômés poursuivent des études au sein de leur établissement d'origine. Les universités de Rennes 1 et de Rouen gardent davantage leurs étudiants du domaine droit, économie, gestion que l'université de Caen Basse-Normandie (71,6 % contre 55,7 %).

3.1.4. Typologies de poursuites d'études par secteur disciplinaire

Après un master droit et science politique

- 66 % de poursuite d'études en droit et science politique
- 70,3 % de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 12
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Types de formation (1 non réponse)	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Formations préparant aux métiers du droit	62,6 %	Préparation à l'examen du centre de formation professionnelle des avocats, diplôme supérieur de notariat, préparation aux concours de la magistrature, examen huissier de justice.	69 %/31 %
Master (M2)	14,3 %	Urbanisme et aménagement, ingénierie patrimoniale, droit notarial, conseil et contentieux des personnes publiques, concurrence, consommation et droit de la propriété industrielle, carrières judiciaires, droit des affaires et de l'entreprise, droit bancaire et financier, droit fiscal, management international, juriste d'affaires internationales, administration et gestion publique, journalisme, droit du sport, droit public, juriste international, géo-économie et intelligence stratégique, management, juriste européen, droit social, Europe et international, droit des entreprises en difficulté, gestion de patrimoine.	22/12
Doctorat	8 %	Droit, Droit privé, Science politique, Droit privé sciences criminelles.	18/1
Concours (administratif + enseignement)	8,4 %	Préparation aux concours de catégorie A (attaché territorial, IRA, inspecteur du trésor, administrateur à l'Assemblée nationale, commissariat des armées), auditeur administrateur public.	15/5
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	5 %	Master 1 droit, master 1 journalisme, licence administration publique, L3 sociologie et anthropologie, L2 anglais, L1 LEA anglais/allemand, L1 LLCE anglais.	10/2
Autres formations	1,7 %	Magistère droit éco-gestion, mastère spécialisé, classe prépa intégrée à l'EHESP, école de journalisme.	0/4

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Après un master économie et gestion

- 12 % de poursuite d'études en économie et gestion
- 51,9 % de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 13
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN ÉCONOMIE ET GESTION

Types de formation (2 non réponses)	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Master (M2)	27,3 %	Commerce, droit du commerce international, management de projet d'innovation et entrepreneuriat, système d'information et contrôle de gestion, marketing vente distribution, droit du travail, marketing management des réseaux et de la France, marketing recherche, management financier international, études européennes, comptabilité, contrôle, audit, recherche et conseil, droit social, psychologie sociale de ressources humaines, modélisation microéconomique, management du social et de la santé, langues étrangères appliquées spécialité développement durable, finance, analyse des administrations, langues, idées, sociétés.	10/11
doctorat	24,7 %	Pharmacie, sciences économiques, sciences de gestion.	18/1
Concours (administratif + enseignement)	5,1 %	Professeur des écoles, inspection du travail, agrégation éco-gestion.	2/2
Formations préparant aux métiers du droit	3,9 %	Préparation à l'examen du centre de formation professionnelle des avocats.	1/2
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	15,6 %	DU franco-américain, L1 anglais, L1 histoire, L3 AES, M1 système d'information et contrôle de gestion, M1 langues, idées, sociétés, M1 sciences de gestion, M1 chargé clientèle professionnelle.	10/2
Autres formations	23,4 %	3ème année d'école d'ingénieurs en électronique, diplôme supérieur de comptabilité et gestion, diplôme d'expert-comptable, MBA comptabilité, MBA audit & contrôle de gestion, master spécialisé audit et conseil, diplôme d'état d'éducateur spécialisé.	0/18

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

3.2. Le domaine arts, lettres, langues

3.2.1. Caractéristiques générales de la poursuite d'études

Sur 301 diplômés de master en arts, lettres, langues entrant dans le champ d'enquête, nous connaissons la situation de 251 diplômés grâce à l'enquête d'insertion professionnelle menée par le MESR et aux fichiers Apogée, soit un taux de situations connues de 83,4 %. Parmi cette population, 128 se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur directement après l'obtention du master, soit **51 %**.

Tableau 14
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES POURSUITES D'ÉTUDES EN ALL SELON LA FINALITÉ DU MASTER, LE TYPE DE BACCALaurÉAT ET LE SEXE

Diplômés 2009	Finalité du master			Type de baccalauréat						Sexe		Total
	Pro.	Rech.	R&P	S	ES	L	Gén.	Tech.	Autre	H	F	
Taux poursuite d'études	19,8 %	75,2 %	(7/23)	54,5 %	39,5 %	53,2 %	51,2 %	(4/9)	-	56,4 %	49,5 %	51 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

En arts, lettres, langues, plus de la moitié des diplômés (51 %) a poursuivi des études directement après l'obtention du master en 2009. Comme pour les diplômés de droit, économie et gestion, les situations varient selon la finalité du master. Ainsi, 19,8 % des diplômés d'un master à finalité professionnelle poursuivent des études, 30,4 % des diplômés d'un master à finalité professionnelle et recherche et 75,2 % de ceux d'un master à finalité recherche. **Si ce phénomène est plutôt attendu chez les diplômés d'un master**

recherche (plus des trois quarts), on constate qu'il concerne tout de même près d'un diplômé sur cinq d'un master à finalité professionnelle.

Le poids des bacheliers littéraires étant de 68,1 %, il est difficile d'effectuer des comparaisons entre filières et séries.

Enfin, les hommes semblent poursuivre leurs études légèrement plus souvent que les femmes (56,4 % contre 49,5 %).

Tableau 15
TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES PAR SECTEUR DISCIPLINAIRE

Diplômés 2009	Arts	Lettres	Langues	Total
Tx poursuite d'études	54,7 %	43,5 %	54,9 %	51 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Les diplômés d'un master arts et d'un master langues poursuivent légèrement plus souvent leurs études que les diplômés d'un master lettres (respectivement 54,7 % et 54,9 % contre 43,5 %).

3.2.2. Type de formation suivie en 2009/2010

Tableau 16
TYPES DE POURSUITES D'ÉTUDES PAR SECTEUR DISCIPLINAIRE (3 NON RÉPONSES)

Diplômés 2009	Arts (n=28)	Lettres (n=37)	Langues (n=62)	Total (n=127)
Formations préparant aux concours de l'enseignement	25 % (7)	43,3 % (16)	50 %	42,5 %
doctorat	21,4 % (6)	18,9 % (7)	16,1 %	18,1 %
Master (M2)	21,4 % (6)	5,4 % (2)	9,7 %	11 %
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	14,3 % (4)	27 % (10)	21 %	21,3 %
Autres formations (dont préparation aux concours administratifs)	17,9 % (5)	5,4 % (2)	3,2 %	7,1 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Parmi les diplômés qui poursuivent directement des études, **42,5 % intègrent une formation préparant aux concours de l'enseignement** (rappelons qu'on est encore dans la période qui précède la création des masters « Enseignement »), 18,1 % préparent un doctorat, 11 % se spécialisent dans un autre master (M2), 21,3 % s'inscrivent dans une autre formation universitaire (dont L1, L2, L3 et M1) et 7,1 % se dirigent vers une autre formation.

Le fait que plus de quatre diplômés sur dix (42,5 %) intègrent une formation préparant aux concours de l'enseignement est assez logique dans la mesure où plusieurs masters de ce domaine (en particulier en Langues et en Lettres) ont vocation à se diriger pour une large part aux métiers de l'enseignement.

3.2.3. Poursuites d'études intra-établissement

Tableau 17
POURSUITES D'ÉTUDES INTRA-ÉTABLISSEMENT PAR UNIVERSITÉ

Diplômés 2009	Rennes 1	Caen	Rouen	Bordeaux 3	Total
Poursuite d'études intra-établissement	-	11/14	18/21	64,5 %	69,5 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Près de sept diplômés sur dix poursuivent des études au sein de leur établissement d'origine. Le poids des diplômés issus de Bordeaux 3 étant de 72,7 %, il est difficile d'effectuer des comparaisons entre établissements.

3.2.4. Typologies de poursuites d'études par secteur disciplinaire

Après un master en arts

- 54,7 % de poursuite d'études en arts
- 69 % (20/29) de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 18
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN ARTS

Types de formation (1 non réponse)	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Formations préparant aux concours de l'enseignement	25 % (7)	Préparation à l'agrégation d'arts plastiques, préparation au CAPE.	6/1
doctorat	21,4 % (6)	Arts (histoire, théorie, pratique), études anglophones.	6/0
Master (M2)	21,4 % (6)	Pratiques artistiques et action sociale, arts plastiques et arts appliqués, religions et sociétés, graphisme, édition, publicité.	4/2
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	14,3 % (4)	L1 anglais, L1 espagnol, M1 études littéraires, M1 cinéma et audiovisuel.	4/0
Autres formations (dont préparation aux concours administratifs)	17,9 % (5)	Diplôme de musique, BTS audiovisuel, décoratrice intérieure et design de meuble, certificat d'aptitude professionnel de photographie, éducateur spécialisé.	0/5

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Après un master en lettres

- 43,5 % de poursuite d'études en lettres
- 67,6 % (25/37) de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 19
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN LETTRES

Types de formation	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Formations préparant aux concours de l'enseignement	43,3 % (16)	Préparation au CAPES de lettres modernes, Préparation à l'agrégation de lettres modernes, Préparation au CAPES de documentation, préparation au CAPES occitan, préparation au concours de CPE.	9/7
Doctorat	18,9 % (7)	Littératures française, francophones et comparée, sciences du langage, linguistique, langues et littératures anciennes, langue et littérature françaises.	7/0
Master (M2)	5,4 % (2)	Théorie et analyse du droit, réalisation de film animalier.	0/2
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	27 % (10)	DU de français langue étrangère seconde, DU ECDF, année spéciale DUT gestion de l'action culturelle, L1 sociologie, L3 science du langage FLE, L3 histoire de l'art, L3 anglais, M1 LEA, M1 linguistique.	8/2
Autres formations (dont préparation aux concours administratifs)	5,4 % (2)	Concours auditeur administration publique, auxiliaire de puériculture.	1/1

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Après un master en langues

- 54,9 % de poursuite d'études en langues
- 71 % de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 20
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN LANGUES

Types de formation	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Formations préparant aux concours de l'enseignement	50 %	Préparation au CAPES d'anglais, préparation à l'agrégation d'anglais, préparation au CAPES d'espagnol, préparation à l'agrégation d'espagnol, préparation à l'agrégation d'allemand, préparation au CAPES de lettres, préparation au CAPE, préparation au concours de CPE.	21/10
Doctorat	16,1 %	Études anglophones, espagnol, allemand, chinois histoire textes et documents, histoire moderne et contemporaine, études ibériques et ibéro-américaines, études slaves, langues et littératures romanes, langues et littératures slaves.	8/2
Master (M2)	9,7 %	Interprétariat de conférence, ingénierie de projets culturels, métiers de la traduction, espagnol, gestion du patrimoine culturel, intelligence économique, études anglophones.	3/3
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	21 %	DU de français langue étrangère seconde, année spéciale DUT bibliothèques - médiathèques, L1 italien, L1 anglais, L2 droit, L3 LEA anglais/italien, L3 anglais, L3 portugais, L3 lettres modernes, L3 chinois, M1 littérature française comparée, M1 études chinoises.	12/1
Autres formations (dont préparation aux concours administratifs)	3,2 %	Éducateur spécialisé, centre de préparation à l'administration générale.	0/2

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009.

3.3. Le domaine sciences humaines et sociales

3.3.1. Caractéristiques générales de la poursuite d'études

Sur 721 diplômés de master en sciences humaines et sociales entrant dans le champ d'enquête, nous connaissons la situation de 591 diplômés grâce à l'enquête d'insertion professionnelle menée par le MESR et aux fichiers Apogée, soit un taux de situations connues de 82 %. Parmi cette population, 192 se sont inscrits directement dans un établissement d'enseignement supérieur après l'obtention du master, soit **32,5 %**.

Tableau 21
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES POURSUITES D'ÉTUDES EN SHS SELON LA FINALITÉ DU MASTER, LE TYPE DE BACCALAURÉAT ET LE SEXE

Diplômés 2009	Finalité du master			Type de baccalauréat						Sexe		Total
	Pro.	Rech.	R&P	S	ES	L	Gén.	Tech.	Autre	H	F	
Taux poursuite d'études	11,3 %	74,9 %	20,1 %	25 %	29,6 %	42,9 %	32,9 %	6/30	2/3	37,1 %	29,7 %	32,5 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Si globalement près d'un tiers des diplômés sont toujours inscrits dans l'enseignement supérieur après l'obtention du master en 2009, la situation varie également selon la finalité du master. 11,3 % des diplômés d'un master à finalité professionnelle poursuivent des études, 20,1 % des diplômés d'un master à finalité recherche et professionnelle et 74,9 % de ceux d'un master à finalité recherche. **Si ce phénomène est plutôt attendu et confirmé chez les diplômés d'un master recherche (près des trois-quarts), on constate qu'il concerne peu les diplômés d'un master à finalité professionnelle (11,3 %).**

Par ailleurs, cette poursuite d'études diffère également selon le baccalauréat obtenu par les diplômés du master. Les titulaires d'un baccalauréat général poursuivent plus souvent leurs études que les bacheliers technologiques (32,9 % contre 20 % = 6/30).

Des différences significatives apparaissent également au sein de la filière générale. **Les littéraires (42,9 %) poursuivent nettement plus souvent que les bacheliers économique et sociale (29,6 %) ou scientifique (25 %).**

Enfin, les hommes semblent poursuivre leurs études plus souvent que les femmes (37,1 % contre 29,7 %).

Tableau 22
TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES PAR SECTEUR DISCIPLINAIRE

Diplômés 2009	Histoire	Philo.	Psycho.	Géographie	Infocom	Socio.	STAPS	Sc. de l'éduc.	Total
Taux poursuite d'études	54,8 %	89,2 %	20,6 %	10,6 %	9,3 %	47,6 %	16 %	3/9	32,5 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Le taux de poursuites d'études diffère d'un secteur disciplinaire à un autre variant de 9,3 % en Info-com à 89,2 % en Philosophie.

3.3.2. Type de formation suivie en 2009/2010

Tableau 23
TYPES DE POURSUITES D'ÉTUDES PAR SECTEUR DISCIPLINAIRE (7 NON-RÉPONSES)

Diplômés 2009	Histoire (n=101)	Philo. (n=29)	Psycho. (n=14)	Géographie (n=11)	Infocom (n=10)	Socio. (n=9)	STAPS (n=8)	Sc. de l'éduc. (n=3)	Total (n=185)
Formations prép. aux concours de l'enseignement	42,6 %	51,8 % (15)	-	18,2 % (2)	10 % (1)	-	25 % (2)	33,3 % (1)	34,6 %
Master (M2)	24,7 %	20,7 % (6)	57,1 % (8)	9,1 % (1)	10 % (1)	33,3 % (3)	50 % (4)	33,3 % (1)	26,5 %
doctorat	16,8 %	3,4 % (1)	42,9 % (6)	36,3 % (3)	50 % (5)	55,6 % (5)	12,5 % (1)	-	21,6 %
Concours administratifs	5 %	3,4 % (1)	-	18,2 % (2)	-	-	-	33,3 % (1)	4,3 %
AFU* (dont L1, L2, L3 et M1)	7,9 %	20,7 % (6)	-	18,2 % (2)	30 % (3)	11,1 % (1)	12,5 % (1)	-	11,4 %
Autres formations	3 %	-	-	-	-	-	-	-	4,5 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

*AFU : autres formations universitaires

Parmi les diplômés qui poursuivent directement des études, 34,6 % intègrent une formation préparant aux concours de l'enseignement, **26,5 % optent pour un autre master (M2)**, 21,6 % préparent un doctorat, 4,3 % préparent divers concours administratifs de la fonction publique, 11,4 % s'inscrivent dans une autre formation universitaire (dont L1, L2, L3 et M1) et 4,5 % se dirigent vers une autre formation.

Comme pour les diplômés des arts, lettres, langues, le fait que plus d'un tiers d'entre eux intègrent une formation préparant aux concours de l'enseignement est assez logique dans la mesure où plusieurs formations (en particulier histoire qui représente 53 % des SHS ayant poursuivi) ont vocation à se diriger pour une large part vers l'enseignement.

En revanche, 26,5 % des diplômés d'un master SHS ont tendance à se réorienter plus souvent en deuxième année de master plutôt que de poursuivre en doctorat qui est pourtant une poursuite attendue après un master (21,6 %). Trois explications peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène : le manque de contrats doctoraux pour financer une thèse, la concurrence d'un marché du travail exigeant qui peut demander une double compétence, une double spécialité donc un double master, et des difficultés d'insertion avec le 1^{er} master obtenu qui provoquent la poursuite d'études, retardant au moins d'une année le moment de s'insérer.

3.3.3. Poursuites d'études intra-établissement

Tableau 24
POURSUITES D'ÉTUDES INTRA-ÉTABLISSEMENT PAR UNIVERSITÉ

Diplômés 2009	Rennes 1	Caen	Rouen	Bordeaux 3	Total
Poursuite d'études intra-établissement	4/11	79,3 %	24/33	48,9 %	61,5 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Plus de six diplômés sur dix poursuivent des études au sein de leur établissement d'origine. Les universités normandes (Caen et dans une moindre mesure Rouen) semblent conserver davantage leurs étudiants du domaine SHS que l'université de Bordeaux 3.

3.3.4. Typologies de poursuites d'études par secteur disciplinaire

Après un master histoire (histoire de l'art, archéologie)

- 54,8 % de poursuite d'études en histoire
- 56,9 % de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 25
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN HISTOIRE

Types de formation (1 non réponse)	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Formations préparant aux concours de l'enseignement	42,6 %	Préparation à l'agrégation d'histoire, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré en histoire-géographie, préparation au certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement du privé en histoire-géographie, préparation au certificat d'aptitude au professorat des écoles.	30/13
Master (M2)	24,7 %	Gestion des ressources patrimoniales, histoire de l'art, édition, science politique, archéologie, management international de projets territoriaux, sciences de l'information, espaces et société, valorisation des archives, banque, architecture, aménagement, sciences cognitives, méthodes physiques appliquées au patrimoine culturel, journalisme du sport, ingénierie culturelle, histoire et critique des arts.	7/18
doctorat	16,8 %	Histoire, histoire moderne et contemporaine, histoire, langues, littérature anciennes, histoire de l'art médiéval, histoire de l'art, archéologie et archéosciences, sciences archéologiques, études anglophones, physique-chimie.	15/2
Concours administratif	5 %	Préparation à l'administration générale, Attaché territorial de conservation du patrimoine.	0/5
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	7,9 %	M1 enseignement, M1 document, L3 anglais, L2 espagnol, L1 anglais-espagnol, DU de français langue étrangère seconde, DU initiation à l'arabe littéraire.	6/2
Autres formations	3 %	Diplôme de muséologie, formation professionnalisante en soins infirmiers, Assistant de dirigeant d'entreprise artisanale.	0/3

* Source : Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Après un master philosophie

- 89,2 % de poursuite d'études en philosophie
- 45,5 % (15/33) de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 26
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN PHILOSOPHIE

Types de formation (4 non réponses)	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Formations préparant aux concours de l'enseignement	51,8 % (15)	Préparation à l'agrégation de philosophie, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré en philosophie, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré en lettres modernes, préparation à l'agrégation de lettres, préparation au concours de conseiller principal d'éducation.	8/7
Master (M2)	20,7 % (6)	Science politique, sociologie, médiation des sciences, recherches philosophiques, Ingénierie et gestion de l'intervention sociale.	2/4
doctorat	3,4 % (1)	Philosophie.	
Concours administratif	3,4 % (1)	Préparation à l'administration générale.	
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	20,7 % (6)	M1 politique et gestion de la culture en Europe, M1 FLE, licence administration publique, L3 lettres modernes, L2 danois, DU de français langue étrangère seconde.	4/2

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

NB : les effectifs des secteurs disciplinaires psychologie, géographie, info-com, sociologie, STAPS et sciences de l'éducation sont trop faibles (< 20) pour en dresser une typologie.

3.4. Le domaine sciences, technologies, santé

3.4.1. Caractéristiques générales de la poursuite d'études

Sur 896 diplômés de master en sciences, technologies, santé entrant dans le champ d'enquête, nous disposons de 705 situations connues (78,7 %) grâce à l'enquête d'insertion professionnelle menée par le MESR et aux fichiers Apogée. Parmi cette population, 265 se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur directement après l'obtention du master, soit **37,6 %**.

Tableau 27
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES POURSUITES D'ÉTUDES EN STS SELON LA FINALITÉ DU MASTER, LE TYPE DE BACCALAURÉAT ET LE SEXE

Diplômés 2009	Finalité du master			Type de baccalauréat						Sexe		Total
	Pro.	Rech.	R&P	S	ES	L	Gén.	Tech.	Autre	H	F	
Tx poursuite d'études	11,7 %	70,2 %	53,6 %	38,6 %	2/13	0/2	38 %	9/37	3/3	35,4 %	41,5 %	37,6 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Comme pour les autres domaines de formation, bien que 37,6 % de l'ensemble de diplômés de sciences, technologies, santé, poursuivent des études, la situation varie selon la finalité du master. 11,7 % des diplômés d'un master à finalité professionnelle sont toujours inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009-2010, 53,6 % des diplômés d'un master à finalité recherche et professionnelle et 70,2 % de ceux d'un master à finalité recherche. **Si ce phénomène est plutôt attendu chez les diplômés d'un master recherche (plus de 7 sur 10), on constate qu'il concerne tout de même plus de la moitié des diplômés d'un master à finalité recherche et professionnelle.** Sans surprise, ce phénomène est peu fréquent chez les diplômés d'un master à finalité professionnelle (11,7 %).

Le poids des bacheliers scientifiques étant de 94,7 %, il est difficile d'effectuer des comparaisons entre filières et séries.

Enfin, les femmes semblent poursuivre leurs études légèrement plus souvent que les hommes (41,5 % contre 35,4 %).

Tableau 28
TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES PAR SECTEUR DISCIPLINAIRE

Diplômés 2009	Biologie	Chimie	Environnement	Informatique	Mathématiques	PMSI	Total
Tx poursuite d'études	56,3 %	63,5 %	22,2 %	15,8 %	47,2 %	39,8 %	37,6 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Le taux de poursuites d'études diffère d'un secteur disciplinaire à un autre variant de 15,8 % en informatique à 63,5 % en chimie.

3.4.2. Type de formation suivie en 2009/2010

Tableau 29
Types de poursuites d'études par secteur disciplinaire (2 non-réponses)

Diplômés 2009	Biologie (n=89)	Chimie (n=47)	Environnement (n=34)	Informatique (n=24)	Mathématiques (n=25)	PMSI (n=44)	Total (n=263)
Doctorat	75,3 %	80,9 % (38)	52,9 % (18)	79,1 % (19)	64 % (16)	81,8 % (36)	73,8 %
Master (M2)	5,6 %	8,5 % (4)	20,6 % (7)	12,5 % (3)	16 % (4)	9,1 % (4)	10,3 %
Concours (administratif + enseignement)	2,2 %	2,1 % (1)	2,9 % (1)	4,2 % (1)	12 % (3)	2,3 % (1)	3,4 %
AFU* (dont L1, L2, L3 et M1)	13,5 %	2,1 % (1)	14,7 % (5)	4,2 % (1)	4 % (1)	2,3 % (1)	8 %
Autres formations	3,4 %	6,4 % (3)	8,9 % (3)	-	4 % (1)	4,5 % (2)	4,5 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

*AFU : autres formations universitaires

Parmi les diplômés qui poursuivent directement des études, **73,8 % préparent un doctorat**, 10,3 % s'orientent dans un autre master, 3,4 % préparent divers concours de la fonction publique (administratifs et de l'enseignement), 8 % s'inscrivent dans une autre formation universitaire (dont L1, L2, L3 et M1) et 4,5 % se dirigent vers une autre formation.

Contrairement aux trois autres domaines de formation, le parcours d'études privilégiées par les masters de sciences, technologie, santé est la thèse. Nombre de masters de ce domaine ont entre autre objectif la poursuite d'études en doctorat.

Ce constat est cependant plus nuancé en Environnement. En effet, **un peu plus de la moitié (contre 73,8 % pour l'ensemble du domaine) prépare un doctorat alors que près d'un quart choisit une autre spécialisation de master 2 (contre seulement 10,3 % pour l'ensemble du domaine)**. Ce « doublement » de master pourrait s'expliquer par des difficultés d'insertion professionnelle rencontrées dans ce secteur.

3.4.3. Poursuites d'études intra-établissement

Tableau 30
POURSUITES D'ÉTUDES INTRA-ÉTABLISSEMENT PAR UNIVERSITÉ

Diplômés 2009	Rennes 1	Caen	Rouen	Bordeaux 3	Total
Poursuite d'études intra-établissement	58 %	66,2 %	61,7 %	-	60,8 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Plus de six diplômés sur dix poursuivent des études au sein de leur établissement d'origine. Il n'existe pas de différences significatives entre les trois établissements délivrant des masters en STS.

3.4.4. Typologies de poursuites d'études par secteur disciplinaire

Après un master en biologie

- 56,3 % de poursuite d'études en biologie
- 65,2 % de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 31
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN BIOLOGIE

Types de formation (1 non réponse)	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Doctorat	75,3 %	Biologie, biologie et sciences de la santé, aspects moléculaires et cellulaires de la biologie, physiologie, biologie des organismes, populations, interactions, biomolécules, pharmacologie, thérapeutique, recherche clinique, innovation technologie, santé publique, microbiologie, biologie marine, sciences végétales, ethologie, sciences de la vie et de la santé, biodiversité, écologie, environnement, dermatologie.	69 %/31 %
Master (M2)	5,6 %	Administration des entreprises, compétence complémentaire en informatique, philosophie, gestion et valorisation agro-environnementales.	3/2
Concours (administratif + enseignement)	2,2 %	Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré en sciences de la vie et de la terre, préparation au certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel en biotechnologies.	0/2
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	13,5 %	Diplôme d'études spécialisées de pédiatrie, diplôme d'études spécialisées de neurochirurgie, diplôme d'études spécialisées de cancérologie, diplôme d'études spécialisées de biologie médicale, diplôme d'études spécialisées de dermatologie et vénéréologie, diplôme d'études spécialisées de cardiologie et maladies vasculaires, diplôme d'études spécialisées de chirurgie buccale, internat de médecine, diplôme national d'œnologue, L3 LLCE anglais/allemand, L1 Anglais.	9/3
Autres formations	3,4 %	Chef de clinique en radiologie, mastère spécialisé organisation de la production industrielle option qualité, mastère spécialisé.	0/3

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Après un master en chimie

- 63,5 % de poursuite d'études en chimie
- 55,3 % (26/47) de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 32
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN CHIMIE

Types de formation	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Doctorat	80,9 % (38)	Chimie, chimie organique, minérale, industrielle, chimie organique, chimie-physique matériaux pour le nucléaire, chimie des matériaux, chimie théorique, électrochimie, biomolécules, pharmacologie, thérapeutique, chimie thérapeutique.	21/17
Master (M2)	8,5 % (4)	Chimie, matériaux et entreprise, administration des entreprises, intelligence marketing.	3/1
Concours (administratif + enseignement)	2,1 % (1)	Préparation à l'agrégation de philosophie.	1/0
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	2,1 % (1)	L1 anglais.	1/0
Autres formations	6,4 % (3)	Maîtrise sciences de l'énergie et des matériaux, centre management, école d'ingénieurs prévention des risques industriels.	0/3

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

- Après un master en environnement
- 63,5 % de poursuite d'études en environnement
 - 50 % (17/34) de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 33
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN ENVIRONNEMENT

Types de formation	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Doctorat	52,9 % (18)	Biologie, sciences de la terre, géologie, écologie et évolution, géo-chimie, Production carbone dans agro-hydro-système, sédimentologie marine et paléoclimat, terres solides et enveloppe superficielle, mécanique des milieux fluides.	10/8
Master (M2)	20,6 % (7)	Environnement et droit, communication et environnement, système biologique et géologique, sécurité et risque industriel, management durable, territoires, développement et cultures, pétroleum géosciences.	3/4
Concours (administratif + enseignement)	2,9 % (1)	Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré en sciences de la vie et de la terre.	1/0
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	14,7 % (5)	Diplôme en géologie, diplôme universitaire formation appliquée aux sciences techniques, L1 anglais/espagnol, L1 anglais, L1 LLCE anglais.	3/2
Autres formations	8,9 % (3)	Mastère management de la sécurité et des risques industriels, technicien en eau et sanitation en solidarité internationale, docteur vétérinaire.	0/3

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

- Après un master en informatique
- 15,8 % de poursuite d'études en informatique
 - 70,8 % (17/24) de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 34
Poursuite d'études après un master en informatique

Types de formation	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Doctorat	79,1 % (19)	Informatique, informatique et applications, physique, neurosciences, finance, sciences ingénierie et santé.	12/7
Master (M2)	12,5 % (3)	Administration des entreprises, cryptographie, réseaux et sécurité des systèmes informatique.	3/0
Concours (administratif + enseignement)	4,2 % (1)	Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré en mathématiques.	1/0
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	4,2 % (1)	M1 biologie, santé.	1/0

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

- Après un master en mathématiques
- 47,2 % de poursuite d'études en mathématiques
 - 68 % (17/25) de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 35
Poursuite d'études après un master en mathématiques

Types de formation	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Doctorat	64 % (16)	Mathématiques, mathématiques et applications, mathématiques système dynamique, informatique, traitement du signal, statistiques pour les études d'études d'associations, choix de portefeuille et risque de liquidité, mathématiques et leurs interactions.	11/5
Master (M2)	16 % (4)	Informatique, statistique et actuariat, ingénierie économique et financière, mathématiques fondamentales et appliquées	2/2
Concours (administratif + enseignement)	12 % (3)	Préparation à l'agrégation de mathématiques.	3/0
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	4 % (1)	M1 mathématiques et applications.	1/0
Autres formations	4 % (1)	Baccalauréat professionnel cultures marines.	0/1

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Après un master en PMSI

- 39,8 % de poursuite d'études en PMSI

- 59,1 % (26/44) de poursuites d'études dans l'établissement

Tableau 36
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER EN PMSI

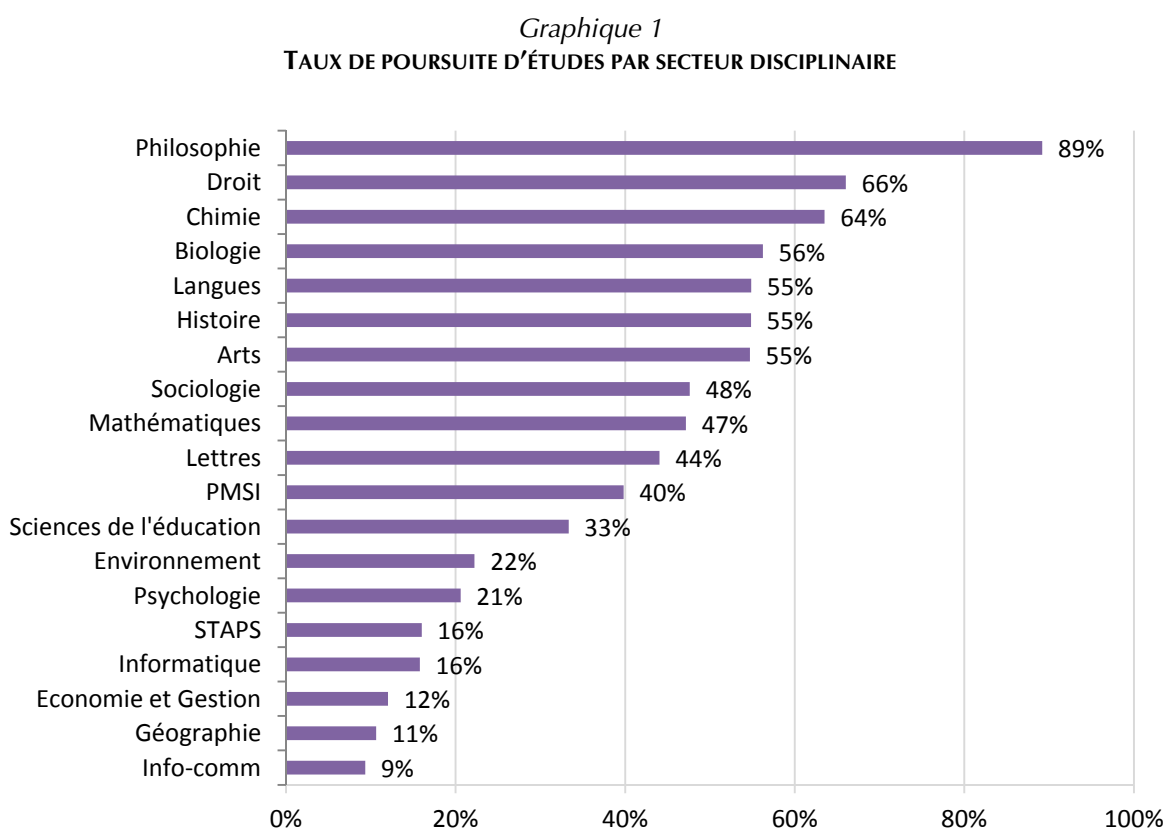
Types de formation	Total	Intitulé précis de la formation	Localisation intra/hors
Doctorat	81,8 % (36)	Physique, traitement du signal, constituants élémentaires et physique théorique, milieux dilués et optique fondamentale, chimie des matériaux, matériaux nanostructures pour l'optique, micro-onde électromagnétisme et optoélectronique, chimie, sciences de l'atmosphère, fluide réactif, chimie théorique, physique, analytique, automatique.	25/11
Master (M2)	9,1 % (4)	Physique des matériaux, capteurs optique laser, contrôle de l'environnement industriel, rayonnements ionisants et applications, radioprotection.	0/4
Concours (administratif + enseignement)	2,3 % (1)	Inspecteur de fraude.	0/1
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	2,3 % (1)	Première année de médecine.	1/0
Autres formations	4,5 % (2)	Engineering mechanics, formation en alternance de responsable d'un système de management intégré.	0/2

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

4. Caractéristiques et nature des poursuites d'études : les constats

4.1. Les caractéristiques de la poursuite d'études

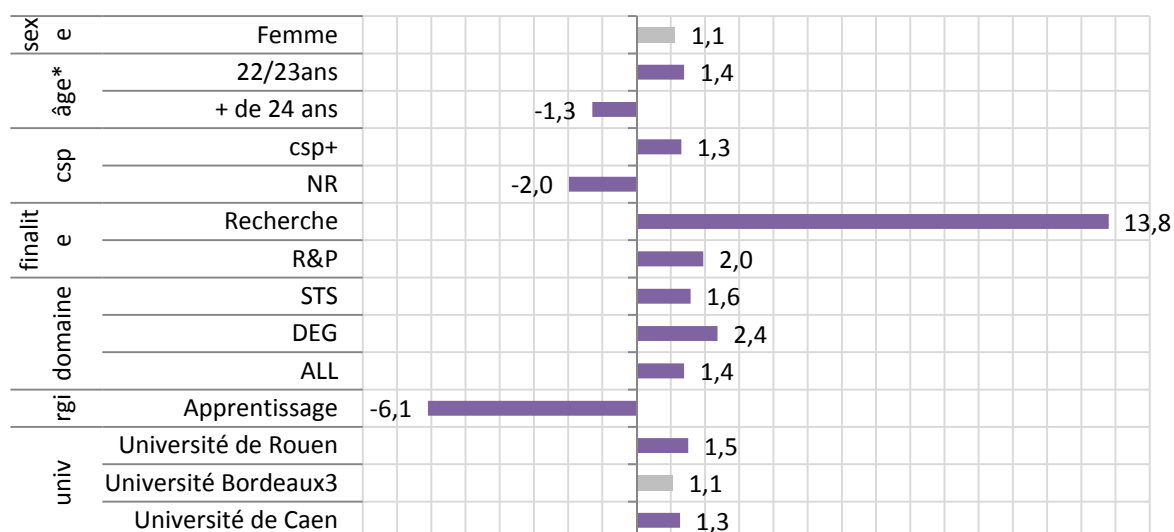
Les taux de poursuites d'études varient énormément selon la discipline d'origine du diplômé. Ainsi, comme le montre le graphique ci-dessous, les taux de poursuites d'études oscillent de 9 % en information-communication à 89 % en philosophie.



* Source : Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

La régression logistique réalisée à partir des variables dont nous disposons confirme nos premiers constats : peu de variables (finalité du master, régime d'inscription) ont un réel impact sur la poursuite d'études : juste reflet de ce qui est attendu ou problème de variables inadaptées pour ce traitement, la question est posée.

Graphique 2
RÉGRESSION LOGISTIQUE SUR LA POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN MASTER



* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Situation de référence : homme, âgé de 23/24ans au moment de l'obtention du diplôme (né en 1985), dont les parents sont de « csp - », inscrit en formation initiale, en SHS, dans un master à finalité professionnelle, à l'université de Rennes.

Les barres violettes correspondent aux modalités révélant des résultats significatifs dans cette analyse, les grises à l'inverse représentent les modalités non significatives.

* âge à l'obtention du diplôme

Note de lecture : dans la situation de référence, un diplômé de master à finalité recherche aura 13,8 fois plus de chance de poursuivre des études à l'issue de ce diplôme qu'un diplômé de master à finalité professionnelle. À l'inverse, un étudiant de master inscrit sous le régime de l'apprentissage aura 6 fois moins de chance de poursuivre des études qu'un diplômé inscrit sous le régime de la formation initiale.

On constate un effet de l'âge et de la catégorie socioprofessionnelle des parents : il y a 1,4 plus de chance de poursuite chez les étudiants « sans retard » et 1,3 chez ceux dont les parents sont de « CSP supérieures ». Cette régression logistique met toutefois en évidence que la poursuite d'études est davantage liée toutes choses égales par ailleurs aux caractéristiques de la formation (finalité, régime d'inscription, domaine), qu'aux caractéristiques de l'individu.

En effet, les diplômés du domaine DEG⁵ ont plus de chance de poursuivre que ceux du domaine SHS. Les diplômés issus des universités pluridisciplinaires de Caen ou de Rouen semblent également plus enclins à la poursuite d'études que ceux de l'université de Rennes 1.

Dans ce modèle, les modalités qui se détachent sont le régime de formation initiale (versus alternance) et la finalité recherche du master (versus professionnelle, ou recherche & professionnelle).

Le graphique de la page précédente présentant le taux de poursuite d'études par secteur disciplinaire révèle un lien fort significatif entre ces deux variables. Malheureusement, le grand nombre de modalités induit des effectifs insuffisants pour intégrer la variable discipline dans le modèle de régression. Sur les 19 modalités du secteur disciplinaire, seules 9 présentent des résultats significatifs. On ne peut donc pas confirmer le caractère déterminant de cette variable sur la poursuite d'études, toutes choses égales par ailleurs, mais on peut le supposer au vu des précédents résultats.

⁵ La poursuite plus importante en DEG s'explique par la part importante de formations complémentaires préparant aux métiers du droit (ENM,IEJ, CRFPA,DSN, ...). La partie suivante apporte des précisions sur ce point.

4.2. Nature de la poursuite d'études

Parmi les 35,2 % de diplômés de master qui ont poursuivi (903), on trouvera ci-dessous la répartition par domaines selon les grandes catégories de poursuites d'études recensées :

Tableau 37
TYPES DE POURSUITES D'ÉTUDES PAR DOMAINE DE FORMATION (13 NON RÉPONSES)

Diplômés 2009	ALL (n=127)	DEG (n=315)	SHS (n=185)	STS (n=263)	Total (n=890)
Doctorat	18,1 %	12,1 %	21,6 %	73,8 %	33,2 %
Master (M1 + M2)	15,8 %	20,6 %	28,7 %	11 %	18,8 %
licence (L1 + L2 + L3)	11 %	3,5 %	7 %	2,3 %	4,9 %
Concours de l'enseignement	42,5 %	0,9 %	34,6 %	3 %	14,5 %
Concours administratifs	1,6 %	6,7 %	4,3 %	0,4 %	3,6 %
Formations préparant aux métiers du droit	-	48,3 %	-	-	17,1 %
Autres formations universitaires	5,5 %	0,9 %	2,2 %	4,9 %	3 %
Autres formations	5,5 %	7 %	1,6 %	4,6 %	4,9 %

* Source : Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

4.2.1. Des poursuites d'études « attendues » s'inscrivant dans une logique de parcours d'insertion professionnelle

Parmi ces poursuites d'études « attendues », près d'un tiers des diplômés poursuit en doctorat, 17,1 % se dirigent vers les formations préparant aux métiers du droit (ENM, IEJ, CRFPA, DSN...) et 14,5 % préparent les concours de l'enseignement (rappelons que notre étude se trouve juste un an avant la réforme des concours d'enseignement et la mastérisation).

Trois grands types de parcours post-mater semblent se dégager en fonction du domaine de formation. Ainsi, les diplômés d'un master en sciences, technologies, santé, poursuivent massivement en doctorat (73,8 %), ceux de droit, économie, gestion se dirigent principalement vers les formations préparant aux métiers du droit (48,3 %) et les diplômés en arts, lettres, langues et en sciences humaines et sociales préparent majoritairement les concours de l'enseignement (respectivement 42,5 % et 34,6 %).

4.2.2. Des poursuites d'études « non attendues » ou par défaut

Parmi ces poursuites d'études « non attendues », près d'un diplômé sur cinq (18,8 %) se réinscrit dans un nouveau master et 4,9 % repartent en licence. Rapportés à l'ensemble des diplômés d'un master entrant dans le champ d'enquête, cela représente respectivement 6,5 % et 1,7 % de l'effectif.

Si ce phénomène semble assez marqué pour les diplômés des domaines arts, lettres, langues (13,6 %) et sciences humaines et sociales (11,2 %), on constate qu'il concerne peu les diplômés en sciences, technologies, santé (5 %).

Tableau 38
TAUX DE RÉINSCRIPTION EN MASTER ET EN LICENCE PAR DOMAINE DE FORMATION

Diplômés 2009	ALL (n=251)	DEG (n=1 019)	SHS (n=591)	STS (n=705)	Total (n=2 566)
Master (M1 + M2)	8 %	6,4 %	9 %	4,1 %	6,5 %
licence (L1 + L2 + L3)	5,6 %	1,1 %	2,2 %	0,9 %	1,7 %
Total	13,6 %	7,5 %	11,2 %	5 %	8,2 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

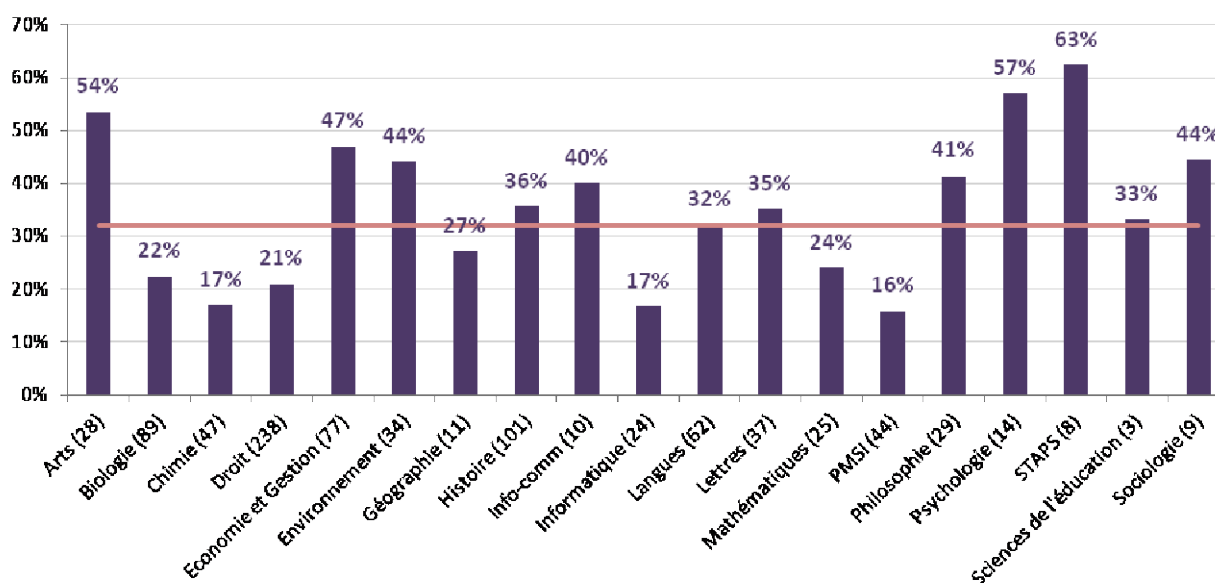
Ce phénomène semble également être nettement plus prononcé pour les diplômés d'un master à finalité recherche (13,8 %) que pour les diplômés d'un master à finalité professionnelle (6,6 %) et d'un master à finalité recherche et professionnelle (7 %).

Tableau 39
TAUX DE RÉINSCRIPTION EN MASTER ET EN LICENCE EN FONCTION DE LA FINALITÉ DU MASTER

Diplômés 2009	Professionnelle (n=1 456)	Recherche (n=550)	R&P (n=560)	Total (n=2 566)
Master (M1 + M2)	5,2 %	10,5 %	5,9 %	6,5 %
licence (L1 + L2 + L3)	1,4 %	3,3 %	1,1 %	1,7 %
Total	6,6 %	13,8 %	7 %	8,2 %

* Source : enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

Graphique 3
PRÉVALENCE DE LA POURSUITE D'ÉTUDES « NON ATTENDUE »* APRÈS UN MASTER, SELON LE SECTEUR DISCIPLINAIRE DU MASTER



Source : Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2009

— : Moyenne de la poursuite non attendue, tous secteurs confondus (32 %)

* Non attendue = hors doctorat, métiers du droit, de la comptabilité, concours de l'enseignement ou de l'administration...

Secteur (effectif concerné)

Note de lecture : parmi les 28 diplômés de master Arts ayant poursuivi des études après ce master, 54 % ont poursuivi des études « non attendues » (réorientation, dans un autre master, dans un BTS, une licence, etc...).

Des analyses toutes choses égales par ailleurs ont écarté d'éventuels liens entre cette nature de poursuite (attendue/non-attendue) et les caractéristiques « sociodémographiques » dont nous disposons, à savoir, le sexe, le bac, la csp des parents, l'année de naissance, la nature de l'université (pluridisciplinaire ou spécialisée).

La nature de la poursuite d'études semble essentiellement dépendre du secteur du master concerné. Ainsi, les diplômés de master issus des composantes sciences, technologies, santé, par exemple semblent davantage poursuivre vers des études « attendues » après un master, de type doctorat ou concours de l'enseignement. En revanche, 44 % des diplômés de l'environnement poursuivent vers des études « non attendues » : autres masters (communication et environnement, environnement et droit, sécurité et risque industriel, territoires, développement et cultures), DU, licence...

Si le domaine droit, économie, gestion est marqué par la présence importante des juristes et donc de parcours d'insertion logique (de la poursuite attendue) vers les métiers du droit, le devenir des économistes est marqué par des poursuites « non attendues » ou par défaut : 47 % des diplômés de master économie sont dans ce cas. Ils reprennent des études vers des masters plus professionnels dans les domaines du marketing, du commerce, du management, de la finance et rechercheraient peut-être ainsi l'acquisition d'une double compétence ?

En SHS, les poursuites d'études « non attendues » concernent principalement les philosophes : 41 % d'entre eux sont dans ce cas. Ils se réinscrivent dans des filières de sciences politiques, de l'intervention sociale, de la médiation des sciences... Par ailleurs, 36 % des historiens sont aussi dans cette situation : on constate des réinscriptions en documentation, édition, journalisme, gestion des ressources humaines, ingénierie culturelle, médiation culturelle... Bien qu'avec de forts taux apparents de poursuite d'études, on peut exclure les STAPS, psychologues et info-com en raison d'effectifs assez faibles.

Pour le domaine ALL (effectifs très faibles), seule la filière arts apparaît très au-dessus des autres en terme de poursuite d'études « non attendues ». 54 % des poursuites d'études sont de ce type : des réinscriptions en master édition, pratiques artistiques et action sociale, des formations diverses (décoration, photographie, éducateur ...).

5. Conclusion

Plus du tiers des diplômés de master 2009 (35,2 %) poursuivent ou déclarent poursuivre des études après le master. Bien que relativement important, ce phénomène est assez attendu puisqu'il s'inscrit dans une logique directe d'insertion professionnelle. En effet, les diplômés d'un master en sciences, technologies, santé, poursuivent massivement en doctorat (73,8 %), ceux de droit, économie, gestion se dirigent principalement vers les formations préparant aux métiers du droit (48,3 %) et les diplômés en arts, lettres, langues et en sciences humaines et sociales préparent majoritairement les concours de l'enseignement (respectivement 42,5 % et 34,6 %).

Cependant, près d'un quart des diplômés ayant poursuivi des études se réinscrivent dans un nouveau master (18,8 %) ou repartent en licence (4,9 %). Rapportés à l'ensemble des diplômés d'un master, cela représente une part non négligeable et de fait un coût important engagé chaque année par les universités.

Ce phénomène est-il dû à la concurrence d'un marché du travail qui exigerait une double compétence, une double spécialité donc un double master ? Est-il dû à des difficultés d'insertion des étudiants avec le 1^{er} master et qui, faute de mieux, poursuivent des études, retardant au moins d'une année le moment de s'insérer ? L'acquisition d'une double compétence, si telle est la démarche du diplômé, permet-elle réellement d'avoir de meilleures conditions d'embauche et de travail, une meilleure satisfaction de l'emploi...?

Le manque de contrats doctoraux pour financer une thèse (débouché logique d'un master recherche) conjugué au fait que le master à finalité recherche ne soit pas spécifiquement conçu pour une insertion professionnelle pousse-t-il ces derniers à obtenir un master professionnel ?

On peut d'ores et déjà répondre à certaines questions en étudiant nos enquêtes d'insertion, en particulier pour les observatoires qui ne se sont pas restreints à la population « ministère » lors de l'interrogation. Par ailleurs, si notre travail a permis de mettre en évidence le phénomène de poursuites post-master à partir des données de quatre universités, seule, une étude plus globale appuyée par une approche qualitative basée sur des entretiens pourrait répondre à ces interrogations.

La transition de la licence au master : entre continuité et changement disciplinaire

Philippe Cordazzo*

1. Introduction

Les périodes de transition - soit un changement d'institution ou de filière dans le parcours de formation - ne sont pas une nouveauté pour les étudiants. Ainsi, tout au long de leur formation dans l'enseignement primaire et secondaire, ils ont été confrontés à des transitions clairement identifiées, voire sacralisées : l'entrée au CP, l'entrée en sixième, l'entrée en seconde et le baccalauréat ; qu'ils ont passé avec succès ou non, plus ou moins facilement. Avec l'entrée dans l'enseignement supérieur, nous pouvons distinguer trois temporalités dans l'étude des parcours étudiants vers l'insertion professionnelle : la transition lycée/enseignement supérieur, la transition licence/master et l'entrée sur le marché de l'emploi. Si tous les étudiants connaissent une transition à l'entrée et à la sortie de l'enseignement supérieur, ce n'est pas a priori le cas pour celle qui concerne le passage de la 3e année de licence à la 1re année de master."

C'est pourtant à l'étude de cette transition que ce travail s'intéresse. En effet, même si elle n'est pas vécue par tous les étudiants, elle concerne potentiellement 27 %¹ des sortants du système scolaire et plus de la moitié des personnes qui ont commencé des études supérieures. Avec la mise en place du système licence master doctorat (LMD) les parcours universitaires des étudiants ont été profondément modifiés. Alors qu'avant la réforme le premier niveau diplômant était le DEUG soit la licence 2, c'est la licence 3 qui est devenue le premier niveau diplômant (en dehors des DUT). En parallèle, l'évolution du marché de l'emploi recrutant pour des postes identiques à des niveaux de qualification plus élevés et une constante du diplôme comme première protection contre le chômage incite les étudiants à poursuivre jusqu'au master. Ainsi en 2004-2005 c'est 65,3 % des licenciés qui ont poursuivi des études en master et 11,8 % à l'IUFM2 (Favre E et Frydel Y, 2007).

C'est pourquoi, cette transition tient une place charnière dans les parcours étudiants. Il est alors légitime de décrire et d'analyser les motivations et les processus qui conduisent des étudiants à changer de discipline entre la licence et le master : importance accordée aux débouchés professionnels, nouveau choix disciplinaire, choix de couple, offre de formation, projet professionnel etc. Il s'agit aussi de s'interroger sur l'importance de ces changements disciplinaires dans les parcours de formation, entre *inflexion* et *bifurcation* (Becquet.V et Bidart.C, 2013). Nous faisons donc l'hypothèse qu'un changement disciplinaire peut tout aussi bien correspondre à une réorientation qu'à la poursuite du projet professionnel ou à un parcours de formation construit. De même, selon le niveau d'agrégation, une continuité disciplinaire peut cacher une réorientation ou du moins une *inflexion* dans le parcours. Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, il s'agira de répondre aux questions suivantes : Quelle est la part des diplômés de licence qui s'inscrivent en master dans une *discipline*³ différente ? Quelles sont les caractéristiques de ces diplômés ? Dans quelles disciplines les sorties en licence sont proportionnellement les plus nombreuses ? Quelles sont les disciplines de master qui attirent la part la plus grande d'étudiants venant d'une autre discipline?

* ORESIPE (Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants d'Alsace) et SAGE (SAGE (Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe - UMR 7363), université de Strasbourg.

¹ Source : Insee, enquête Emploi 2010.

² IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) dont les formations préparent aux fonctions de professeur des écoles et qui avec la réforme ont pris la forme de master des métiers de l'enseignement.

³ Dans l'enquête CDV de l'OVE 2010, le terme spécialité est employé. Compte tenu du niveau d'agrégation, nous avons choisi d'utiliser le terme de discipline qui nous paraît le mieux correspondre à la réalité du découpage. Elle est notamment très proche de la nomenclature des disciplines utilisée par le MENSUR (RERS 2012).

2. Données et mesure

2.1. Les données

Les données utilisées sont celles de l'enquête conduite en 2010 par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sur les Conditions de vie et d'études (CDV). La 6^e édition de l'enquête Conditions de vie des étudiants réalisée par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) a été conduite auprès d'un échantillon représentatif d'étudiants et d'élèves inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009-2010. Entre mars et juin 2010, plus de 130 000 étudiants ont été invités, par courrier, à répondre à un questionnaire sur internet. Plus de 33 000 étudiants ont répondu, soit un taux de réponse de l'ordre de 25 %. Pour la première fois, l'enquête intègre, en plus des universités et des classes supérieures de lycée (STS et CPGE), les écoles d'ingénieurs, les écoles de management (commerce, gestion et vente), les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et les écoles sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Pour garantir une meilleure représentativité, les données brutes sont pondérées en référence aux données centralisées par les services statistiques des ministères de tutelle sur les inscriptions effectives dans les établissements. Ainsi, les personnes interrogées représentent 85 % de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur. Cette enquête a donné lieu à différents travaux et publications : (Feres Belghith, Elise Verley, Ronan Vourc'h, Sandra Zilloniz, 2011) et (Galland Olivier, Verley Élise et Vourc'h Ronan, 2011).

Pour la réalisation de ce travail, c'est la partie sur les études qui a été exploitée et plus particulièrement sur la formation actuelle, le parcours de formation et les projets et perspective. En plus des questions sur les caractéristiques sociodémographiques, celles concernant les déterminants du choix d'orientation (cf. extrait du questionnaire) et le type de filière ont été utilisés.

Extrait du questionnaire :

C18. Lors du choix de votre formation actuelle, quelle importance avez-vous accordée aux...

Une seule réponse par ligne

Possibilités de débouchés professionnels (Très importantes, Plutôt importantes Peu importantes Pas du tout importantes)

Possibilités de développement intellectuel (Très importantes, Plutôt importantes Peu importantes Pas du tout importantes)

2.2. Échantillon et mesure

La population étudiée est celle des diplômés de licence en 2008-2009, inscrits en master première année en 2009-2010, soit 1 406 étudiants. Ainsi, nous avons un groupe ayant connu le même événement immédiatement antérieur et à la même date, c'est-à-dire respectant a minima la condition d'homogénéité. On a considéré qu'il y a changement disciplinaire si la discipline du diplôme est différente entre la licence et la 1^{ère} année de master. Les treize disciplines (dénommées « spécialités » dans l'enquête de l'OVE national) et correspondant à la nomenclature SISE (Système d'information et de suivi des étudiants) ont été en partie regroupées et neuf disciplines sont retenues : droit, sciences politiques - sciences économiques, gestion, AES⁴- sciences humaines et sociales – langues - lettres, sciences du langage, art, - STAPS - sciences de la nature et de la vie⁵ (sciences de l'univers, sciences de la vie, médecine, odontologie et pharmacie) - sciences et structures de la matière (mathématiques, physique, chimie et mass) - sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur ((mécanique, génie civil, génie des procédés, informatique, électronique, sciences et technologie industrielles, métiers de l'ingénieur). Le niveau d'agrégation des diplômes selon la discipline est très important, car, il va conditionner la mesure des changements. En effet, l'augmentation du niveau d'agrégation fera diminuer mécaniquement la part des changements de domaine de formation et inversement. Le niveau d'agrégation retenu en neuf catégories est un niveau d'agrégation intermédiaire (RERS 2012, p176). Ce qui en fait un niveau pertinent, notamment en termes de lecture des différentes

⁴ La discipline de licence administration économique et sociale présente de nombreuses disparités au niveau national. Ainsi, dans un certain nombre d'universités, elle n'existe plus en master. Elle est en partie intégrée à la spécialité gestion de la spécialité sciences économiques et gestion. C'est notamment le cas à l'université de Rouen (comme dit, méfiez-vous AES).

⁵ Compte tenu de la faiblesse des effectifs, les disciplines médecine, pharmacie et odontologie sont regroupées avec la discipline Sciences de la nature et de la vie.

transitions. En effet, au niveau le plus agrégé (décomposition en trois grands domaines : sciences; droit, sciences économiques et gestion et lettres, sciences humaines et sociales) le changement de discipline est très peu lisible, car les grands domaines concernent des populations hétérogènes (en moyenne 7 % des étudiants connaissent un changement de grand domaine de formation). Il faut aussi rappeler que les données disponibles mesurent une population spécifique qui est celle qui a souhaité un changement de filière entre la 3^e année de licence et la 1^{ère} année de master et l'a obtenu. Ainsi, ce sont donc des changements de disciplines qui ont un caractère particulier, car effectives (nous n'avons pas les intentions). Enfin, nous avons considéré que pour tous les étudiants qui intègrent un master 1 enseignement, qu'il y avait continuité disciplinaire.

3. Changer ou pas de discipline entre la licence et le master

3.1. 17 % des étudiants concernés

17,4 % des étudiants ont connu un changement disciplinaire entre leur inscription en licence et leur inscription en master (Tableau 1). Ce niveau de changement se rapproche de celui obtenu par Nathalie Jacob (2008). Pour mesurer les éventuelles variations de cette proportion, plusieurs types de variables sont mobilisées : caractéristiques sociodémographiques (sexe, études du père et de la mère, nationalité), parcours de licence (âge à l'entrée en master 1 comme indicateur de réussite et transition entre la 1^{ère} année de licence et la 3^e année de licence), choix d'orientation à l'entrée en master (débouchés professionnels et développement intellectuel) et disciplines (licence et master).

En ce qui concerne les variables sociodémographiques, le niveau d'études du père ou de la mère, le sexe, et la nationalité ne modifient pas significativement la part des changements entre la licence et le master. L'âge à l'entrée en 1^{ère} année de master, ne joue pas de rôle. Ainsi, ce n'est pas parce qu'on a connu un parcours plus long, souvent avec une moindre réussite que l'on est plus enclin ou moins à changer de discipline entre la licence et le master. Cela tend à montrer qu'un changement disciplinaire dans les parcours n'est pas nécessairement synonyme «d'échec», loin de là. En revanche, le fait d'avoir connu un premier changement de trajectoire entre la 1^{ère} année de licence et la 3^e année de licence augmente significativement (test du Khi2 significatif à $p < 0.05$) la probabilité d'en connaître un deuxième. Ces changements de discipline au cours de la licence sont relativement importants puisqu'ils concernent 21 % des étudiants.

Alors que l'importance accordée au développement intellectuel dans le choix du master ne modifie pas la probabilité de connaître un changement disciplinaire dans la transition entre la licence et le master, c'est le cas en fonction de l'importance accordée aux débouchés professionnels dans le choix du master. Ainsi, les étudiants qui accordent une très grande importance et dans une moindre mesure une grande importance aux débouchés professionnels dans le choix du master sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui y accordent peu d'importance à connaître un changement de discipline dans leur transition (respectivement 21,8 %, 17,4 % et 11,5 % – test du Khi2 significatif à $p < 0.0001$). Là encore, ce résultat tend à donner un caractère «volontaire» au changement dans la trajectoire de formation. Intuitivement, il semble probable que l'étudiant, doutant du niveau «d'employabilité» de sa filière n'hésite pas à prendre le risque (notamment par rapport aux prérequis) à en changer et donc à connaître une inflexion ou réorientation dans son parcours.

Tableau 1

RÉPARTITION DES TRANSITIONS SELON DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

Variables	Modalités	Transition entre la licence et la 1 ^{re} année de master		
		Continuité	Changement*	Effectifs
Mobilité géographique entre la licence et le master Pvalue**=0,000	oui	75,2 %	24,8 %	306
	non	84,6 %	15,4 %	1100
Transition entre la 1 ^{re} et la 3 ^e année de licence Pvalue=0,001	Continuité	84,4 %	15,6 %	1116
	Changement	75,5 %	24,5 %	290
Choix débouchés pour la 1 ^{re} année de master Pvalue=0,001	Pas important	88,5 %	11,5 %	331
	Important	82,6 %	17,4 %	621
	Très important	78,2 %	21,8 %	454
Choix développement intellectuel pour la 1 ^{re} année de master Pvalue=0,219	Pas important	77,5 %	22,5 %	111
	Important	82,0 %	18,0 %	622
	Très important	84,0 %	16,0 %	673
Discipline en 3 ^e année de licence Pvalue< 0,0001	Droit, sciences politiques	96,7 %	3,3 %	271
	Langues	68,1 %	31,9 %	116
	Lettres, sciences du langage, art	77,4 %	22,6 %	106
	S.T.A.P.S	82,9 %	17,1 %	41
	Sciences de la nature et de la vie	80,8 %	19,2 %	125
	Sciences économiques, gestion, AES	70,4 %	29,6 %	206
	Sciences et structures de la matière	78,5 %	21,5 %	93
	Sciences et technologie – sciences pour l'ingénieur	63,9 %	36,1 %	97
	Sciences humaines et sociales	92,0 %	8,0 %	351
Ensemble		82,6 %	17,4 %	1406

Source : enquête Conditions de vie 2010 (OVE- national)

Champ : 1 406 diplômés de licence 3 en 2008-2009, inscrits en M1 en 2009-2010

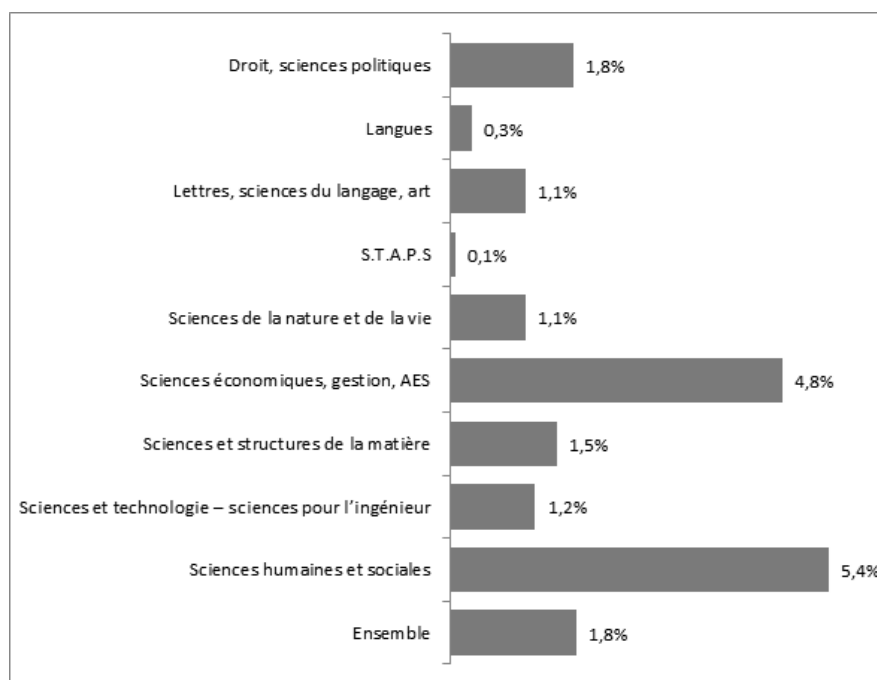
* Il y a changement dans le cas où l'étudiant change de domaine de formation (agrégation en 9) entre la 3^{ème} année de licence et la 1^{re} année de master. **Pvalue (test du χ^2 avec continuité de Yates).

Il n'y a pas de différences significatives pour les variables : sexe, âge en M1, niveau d'études du père et de la mère, nationalité, CSP des parents.

Partir, mais pour quelle discipline de master ? Pour avoir une mesure du phénomène, nous avons donc calculé la part des étudiants s'inscrivant dans un des neuf domaines disciplinaires en 1^{re} année de master, parmi l'ensemble des étudiants inscrits dans une des huit autres disciplines en licence 3 (Figure 1). Les disciplines sciences humaines et sociales (5,4%) et sciences économiques, gestion, AES (4,8 %) sont les réorientations vers lesquelles se tournent plus fréquemment les étudiants de licences d'autres cursus. À ce stade de l'analyse, il n'est pas possible d'aller au-delà de ce commentaire. Cependant, il semble intuitivement que les prérequis, la capacité d'accueil et l'offre de formation locale doivent conditionner ces changements de trajectoire.

Figure 1

PROBABILITÉ (EN %) DE S'INSCRIRE DANS UN DOMAINE DISCIPLINAIRE DE MASTER EN VENANT D'UN DES HUIT AUTRES DOMAINES DISCIPLINAIRES DE LICENCE



Source : enquête CDV 2010, OVE. – Champ : 1 406 diplômés de licence 3 en 2008-2009, inscrits en M1 en 2009-2010
Lecture : 5,4 % des étudiants qui n'étaient pas inscrits dans le domaine disciplinaire sciences humaines et sociales en licence y sont inscrits en master 1.

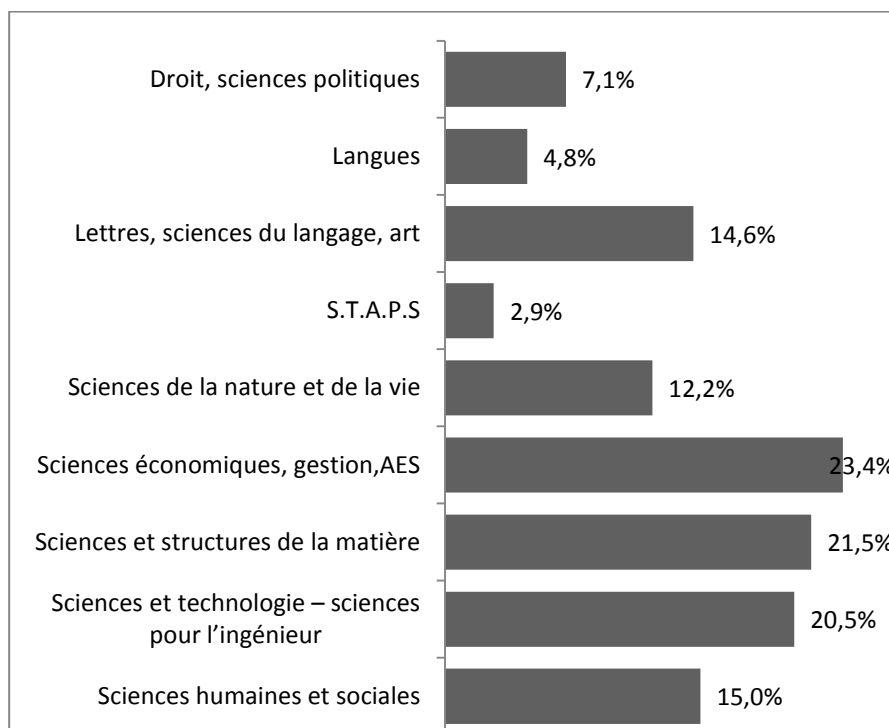
3.2. Les Flux de passage d'une discipline à une autre

Afin de mieux décrire le niveau de renouvellement de la population, une matrice des flux de passage d'une discipline à une autre entre la licence et le master a été créée (Tableau 3). Les étudiants qui connaissent des changements sont plus fréquemment issus (test du χ^2 significatif à $p < 0.0001$) des domaines de formation sciences et technologie – sciences pour l'ingénieur, langues, lettres, sciences du langage, art, sciences et structures de la matière et sciences de la nature et de la vie. En revanche, les disciplines droit et sciences politiques, sciences humaines et sociales et sciences économiques, gestion, AES sont caractérisées par des taux de rétention supérieurs à 90 % (Tableau 3).

Les diplômés de sciences et technologie – sciences pour l'ingénieur sont 36 % à changer de domaine de formation en master 1. Ces diplômés vont principalement dans des domaines de formation de master d'un domaine proche en «sciences dures». 19 % s'inscrivent en sciences et structures de la matière et 12 % en sciences de la nature et de la vie. Par contre si 9 % des licences 3 sciences et structures de la matière vont en sciences et technologie – sciences pour l'ingénieur, 9 % vont en sciences humaines et sociales, discipline qui intuitivement paraît plus éloignée. De même, les étudiants inscrits en licence 3 sciences de la nature et de la vie qui connaissent un changement de discipline vont principalement en sciences humaines et sociales (11 %) et dans une moindre mesure en sciences et technologie – sciences pour l'ingénieur (6 %).

Figure 2

MESURE DU RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN MASTER 1 SELON LE DOMAINE DE FORMATION



Source : enquête CDV 2010, OVE. – Lecture : 15 % des inscrits en sciences humaines et sociales en master étaient inscrits dans une autre discipline de licence.

Le deuxième groupe de flux concerne les étudiants inscrits en lettres et langues. Les étudiants de licence langues sont 32 % à changer de discipline. Ils vont principalement en sciences économiques, gestion, AES pour 18 %, en sciences humaines et sociales pour 7 % et en lettres, sciences du langage, art, pour 6 %. Tandis que les étudiants de licence Lettres, sciences du langage, art vont principalement en sciences humaines et sociales (17 %). A contrario les domaines de formation sciences économiques, gestion, AES (9 %), sciences humaines et sociales (8 %) et droit, sciences politiques (3 %) sont caractérisés par une faible proportion d'étudiants de licence qui partent pour une discipline en master. Au final, quel est l'impact de ces flux entre disciplines sur le renouvellement de la population, c'est-à-dire du jeu des entrées-sorties. Les domaines de formation sciences économiques, gestion, AES (23,4 %), sciences et structures de la matière (21,5 %), sciences et technologie (20,5 %) connaissent le plus fort renouvellement de leur population (Figure 2). À un niveau moindre, avec 15 % et 14,6 % de population renouvelée, on retrouve respectivement les domaines sciences humaines et sociales et lettres, sciences du langage, art.

4. Des transitions entre *inflexion* et *bifurcation*

4.1. La nature des transitions

Les résultats observés précédemment ont permis de mesurer la fréquence des changements de Il convient cependant de revenir sur les limites de la mesure de ces changements. Ainsi, si une réorientation de sciences de la matière vers sciences humaines et sociales peut s'apparenter à une bifurcation, il peut aussi s'agir d'une inflexion de parcours pour un étudiant passant d'une licence mathématiques appliquées aux sciences sociales à un master en sciences sociales. De même, une continuité en sciences humaines et sociales peut « cacher » une bifurcation dans le parcours d'un-e étudiant-e passant de philosophie à géographie. Un regard plus qualitatif des changements et des continuités va nous permettre de disposer d'une analyse plus approfondie. Nous allons étudier plus attentivement les changements plus fréquents de disciplines vers d'autres.

La filière *Langues* est caractérisée par la fréquence de changement disciplinaire entre la licence et le master 1 la plus élevée (32 %). 18 % des étudiants continuent leurs études en sciences, économiques et gestion,

AES 7 % en sciences humaines et sociales et 6 % en lettres, sciences du langage, art. Il semble que pour ces étudiants qui poursuivent en sciences, économiques et gestion, AES que ce soit le fruit d'un parcours construit, plus particulièrement pour ceux qui sont inscrits en master 1 relation internationales (la moitié des effectifs). De même, la poursuite du projet professionnel explique en grande partie les transitions des inscrits en sciences humaines et sociales en master 1 information/communication ou tourisme (3/4 des effectifs). Enfin, pour ceux qui poursuivent en master sciences du langage (4/5 des M1 lettres, sciences du langage, art), il s'agit bien d'une inflexion dans le parcours.

Les inscrits en licence lettres, sciences du langage, art sont 23 % à changer de discipline, principalement en s'inscrivant en master 1 sciences humaines et sociales. Là encore, pour la majorité d'entre eux (4/5 des effectifs) il s'agit au plus d'une *inflexion* dans le parcours puisqu'ils s'inscrivent en master 1 histoire de l'art. C'est aussi le cas d'une partie des 15 % inscrits en licence STAPS qui se sont inscrits dans un master 1 en sciences économiques, gestion et AES et qui poursuivent des études en management du sport.

11 % des inscrits en licence sciences de la nature et de la vie poursuivent des études en sciences humaines et sociales. Ce changement disciplinaire est plutôt atypique, d'autant plus que tous ont un baccalauréat scientifique. Cependant, le fait que la majorité d'entre eux (3/4 des inscrits) sont en master 1 aménagement, permet une hypothèse de parcours construits plus largement sur la thématique de l'environnement. L'aménagement est aussi une discipline privilégiée par les inscrits dans une autre discipline scientifique en licence que sont les sciences et structures de la matière et dont 9 % poursuivent en sciences humaines et sociales. Enfin, pour les 31 % des inscrits en licence sciences de l'ingénieur et qui poursuivent dans une autre discipline de sciences fondamentales, ils privilégient les sciences physiques et la biologie.

4.2. Les facteurs influençant la probabilité de connaître un changement de discipline

Les résultats observés précédemment ont permis de mesurer la fréquence des changements de formation dans les transitions selon différentes caractéristiques sociodémographiques, en fonction du parcours antérieur en licence et selon les disciplines en licence et master. Ces disparités dans les formes de transition selon différentes caractéristiques peuvent cacher des effets de structure. La mise en place de régressions logistiques permet d'affiner les résultats en contrôlant d'éventuels effets de structures. Trois modèles sont présentés ici : le premier évalue la probabilité de connaître un changement de discipline pour l'ensemble des répondants, le deuxième ne porte que sur les hommes et le dernier, que sur les femmes (Tableau 2). L'analyse au sein de sous-groupes selon le sexe présente des résultats différenciés qui seront étudiés simultanément.

Pour les facteurs liés aux choix d'orientation, l'importance accordée aux débouchés professionnels influence la probabilité de connaître un changement de discipline. Ainsi, les étudiants qui accordent une très forte importance aux débouchés professionnels ont une probabilité plus forte de connaître un changement d'orientation dans leur parcours. Ce facteur est plus discriminant chez les femmes que chez les hommes. En effet, chez les hommes, seul le fait de ne pas accorder d'importance aux débouchés professionnels influence négativement la probabilité de connaître une inflexion de leur parcours (odds ratio = 0,53) tandis que pour les femmes c'est non seulement le fait de ne pas accorder d'importance (odds ratio = 0,41) mais aussi celui d'accorder un peu d'importance (odds ratio = 0,63).

La mobilité géographique entre la licence et le master influence positivement la probabilité de connaître un changement d'orientation entre la licence et le master (odds ratio = 1,87). Intuitivement, cela laisserait à penser que les étudiants, plutôt les étudiantes d'ailleurs, puisque ce facteur n'est discriminant que pour les femmes (odds ratio = 2,35), sont plus fréquemment disposées à changer d'académie si cela facilite leur réorientation. De même, un changement disciplinaire entre la première et la troisième année de licence influence positivement la probabilité de connaître à nouveau un changement entre la licence et le master (odds ratio = 1,99). Là encore, ce facteur est plus discriminant chez les femmes que chez les hommes. Il est fort intéressant de noter que 21 % des étudiant-e-s qui connaissent un double changement de discipline reviennent en 1^{re} année de master dans leur domaine de formation de 1^{re} année de licence. Cependant, compte tenu de la diversité des trajectoires de cette population et de leur faible effectif, il est impossible d'en extraire, même qualitativement des profils.

À l'instar des travaux de Nathalie Jacob sur les étudiants lillois (2008), c'est le type de discipline en 3^{ème} année de licence qui influence le plus fortement la probabilité de connaître un changement d'orientation dans la transition. L'inscription en licence droit, sciences politiques, par rapport à la filière sciences humaines et sociales, exerce une influence importante sur la probabilité de connaître une continuité disciplinaire dans la transition (odds ratio=0,37). Ce facteur n'est discriminant significativement que pour les

femmes. À l’opposé, toutes les autres filières (sauf STAPS où les résultats ne sont pas significatifs) influencent positivement la probabilité de connaître un changement de discipline dans le passage de la licence au master. Les probabilités sont plus élevées, pour les étudiant-e-s inscrits en sciences et technologie – sciences pour l’ingénieur et en langues. Comme précédemment, ce facteur est plus discriminant chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, les résultats obtenus en éliminant un certain nombre d’effets de structure confirment les observations faites à partir de l’analyse statistique descriptive et bivariable.

5. Conclusion

Les résultats des analyses montrent que le changement de discipline entre la licence et le master concerne 17 % des entrants en 1^{re} année de master. L’étude approfondie des changements disciplinaires confirme l’hypothèse qu’un changement disciplinaire peut tout aussi bien correspondre à une réorientation qu’à la poursuite du projet professionnel ou à un parcours de formation construit. Elle montre notamment qu’une grande partie des changements disciplinaires correspondent à des parcours construits ou au plus à des *inflexions* dans celui-ci. Les résultats montrent aussi qu’en fonction du niveau d’agrégation retenu, même relativement fin, une continuité disciplinaire peut cacher une réorientation ou du moins une *inflexion* dans le parcours. Ces changements disciplinaires, *bifurcations* ou *inflexion* du parcours, entre la licence 3 et le master 1, souvent permis grâce à des prérequis nécessaires sont notamment différenciés selon le sexe et selon que l’étudiant ait déjà connu un changement de discipline dans son parcours entre la 1^{re} et 3^e année de licence. Elle est surtout influencée par l’importance accordée aux débouchés professionnels, par la mobilité géographique et par le type de discipline en 3^e année de licence.

Si différents travaux ont montré que le rendement est un facteur déterminant de la poursuite d’études (Beaupère N. *et al.*, 2007), l’influence de l’importance accordée aux débouchés professionnels dans la capacité à amener les individus à vouloir changer de discipline entre la licence et le master, versus le peu d’influence, du développement intellectuel paraît caractéristique d’une double évolution. Tout d’abord, elle tend à confirmer un renversement de tendance entre l’influence de ces facteurs dans les choix d’orientation à l’entrée à l’université et au niveau du master. Le choix lié à une discipline ou un développement intellectuel influençant plus fortement les choix à l’entrée à l’université que ceux liés aux débouchés ou à un projet professionnel précis (Cordazzo P, 2011). Deuxièmement, cela suggère un renversement de tendance dans l’importance des facteurs influençant les choix d’orientation en master (Béduwé et Germe, 2003).

C’est principalement le choix de la discipline qui influence la probabilité de connaître un changement entre la licence et le master. La tendance générale est à une fréquence du changement de discipline plus forte pour les étudiants inscrits en licence scientifique ou langue. Si cette étude a permis de mesurer l’intensité des changements entre le niveau licence et le niveau master, ainsi que les disciplines les plus concernées, les données disponibles ne permettent pas d’en comprendre toutes les raisons. Du moins, la part liée aux compétences transversales notamment en langues, aux prérequis nécessaires (intuitivement, mais pas nécessairement vrai plus importants pour les filières scientifiques) ou aux trajectoires individuelles.

Tableau 2

FACTEURS INFLUENÇANT LA PROBABILITÉ DE CONNAÎTRE UN CHANGEMENT DISCIPLINE ENTRE LA 3^È ANNÉE DE LICENCE ET LA 1^È ANNÉE DE MASTER VERSUS NE PAS LA CONNAÎTRE (MODÈLE LOGIT, ODDS RATIO)

Variables	Ensemble		Hommes		Femmes	
	odds ratio	significativité	odds ratio	significativité	odds ratio	significativité
Importance du développement intellectuel dans le choix du master						
Très important	réf		réf		réf	
Important	1,04	-	0,92	-	1,14	-
Pas important	1,26	-	1,63	-	0,88	-
Importance des débouchés dans le choix du master						
Très important	réf		réf		réf	
Important	0,81	-	1,18	-	0,63	*
Pas important	0,50	**	0,53	**	0,41	**
Mobilité géographique licence/master						
Non	réf		réf		réf	
Oui	1,87	***	1,02	-	2,35	***
Transition disciplinaire entre la 1 ^È et 3 ^È année de licence						
Continuité	réf		réf		réf	
Changement	1,99	***	2,06	*	2,15	***
Sexe						
Homme	réf					
Femme	1,13	-				
Age (différence de millésime, année obtention de la licence)						
20 ans ou moins	réf		réf		réf	
21 ans	1,04	-	1,73	-	0,76	-
22 ans	0,95	-	1,28	-	0,80	-
23 ans ou plus	1,04	-	1,25	-	0,90	-
Discipline en 3 ^È année de licence						
Sciences humaines et sociales	réf		réf		réf	
Sciences et technologie – sciences pour l'ingénieur	6,86	***	4,40	**	14,87	***
Sciences et structures de la matière	3,05	**	2,12	-	3,86	***
Sciences économiques, gestion (hors AES)	4,29	***	4,10	**	4,44	***
Sciences de la nature et de la vie	3,03	***	3,90	*	2,38	*
S.T.A.P.S	2,32	-	3,49	-	1,63	-
Lettres, sciences du langage, art	4,28	***	2,38	-	5,14	***
Langues	5,69	***	11,53	***	4,92	***
Droit, sciences politiques	0,37	*	0,47	-	0,31	*

Niveau de significativité : * p < 0,05, ** p < 0,01, *** p < 0,001.

Source : Enquête CDV 2010 - OVE national. Effectifs : 1406 diplômés de licence 3 en 2008-2009, inscrits en M1 en 2009-2010

Tableau 3
FLUX DE PASSAGE DE LA 3^{ÈME} ANNÉE DE LICENCE À LA 1^{ÈRE} ANNÉE DE MASTER

Discipline de la 3 ^{ème} année de licence	Discipline de la 1 ^{ère} année de master										Taux de rétention dans la discipline de licence en %	
	Droit, sciences politiques	Langues	Lettres, sciences du langage, art	S.T.A.P.S	Sciences de la nature et de la vie	Sciences économiques, gestion, AES	Sciences et structures de la matière	Sciences et technologie – sciences pour l'ingénieur	Sciences humaines et sociales	Total		Effectifs
Droit, sciences politiques	97 %	0 %	0 %	0 %	0 %	3 %	0 %	0 %	0 %	100 %	271	97 %
Langues	1 %	68 %	6 %	0 %	0 %	18 %	0 %	0 %	7 %	100 %	116	68 %
Lettres, sciences du langage, art	0 %	3 %	77 %	1 %	0 %	2 %	0 %	0 %	17 %	100 %	106	77 %
S.T.A.P.S	0 %	0 %	2 %	83 %	0 %	15 %	0 %	0 %	0 %	100 %	41	83 %
Sciences de la nature et de la vie	1 %	0 %	0 %	0 %	81 %	1 %	1 %	6 %	11 %	100 %	125	81 %
Sciences économiques, gestion, AES	5 %	0 %	0 %	0 %	0 %	91 %	0 %	0 %	2 %	100 %	206	91 %
Sciences et structures de la matière	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	3 %	78 %	9 %	9 %	100 %	93	78 %
Sciences et technologie – sciences pour l'ingénieur	0 %	0 %	0 %	0 %	12 %	2 %	19 %	64 %	3 %	100 %	97	64 %
Sciences humaines et sociales	2 %	0 %	2 %	0 %	0 %	4 %	0 %	0 %	92 %	100 %	351	92 %
Total général	20 %	6 %	7 %	2 %	8 %	17 %	7 %	6 %	27 %	100 %	1406	83 %

Source : Enquête CDV 2010, OVE. – Champ : 1406 diplômés de licence 3 en 2008-2009, inscrits en M1 en 2009-2010
Lecture : 18 % des étudiants inscrits en Langues en licence sont inscrits en Sciences économiques, gestion, AES en master.

Bibliographie

Beaupere N., Chalumeau L., Gury N., Hugree C. (2007), *L'abandon des études supérieures*, Ouvrage réalisé pour l'Observatoire de la vie étudiante, La Documentation Française, Paris, Panorama des savoirs, 162 P.

Becquet V. et Bidart C. (2013), « Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales. Introduction au dossier: Normes sociales et bifurcations dans les parcours de vie des jeunes », *Agora débats/jeunesses*, 65, p. 52-59.

Beduwe C. et Germe J.-F. (2003), « poursuivre des études, un choix influencé par le marché du travail », *Problèmes économiques*, n°2-815.

Belghith F., Verley E., Vourc'h R., Zilloniz S. (2011), « La vie étudiante – Repères - Edition 2011 », Observatoire de la vie étudiante, Paris, *Repères*, janvier 2011, 24p.

Cordazzo P. (2011), « Choix d'orientation, quelles réalités ? », in *Les mondes étudiants*, La documentation française, p. 93-104.

Convert B. (2008), « Orientations et réorientations des bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur », *Éducation & formations*, n°77, p. 89-97.

Favre E. et Frydel Y. (2007), « Deux titulaires d'une licence sur trois poursuivent en master », *note d'information*, n° 07-30, juin, DEPP – MENSUR, 4 pages.

Galland O., Verley É. et Vourc'h R. (2011), « *Les mondes étudiants : enquête Conditions de vie 2010* », Études et recherche, La Documentation Française.

Jacob N. (2008), « La qualité de l'insertion professionnelle selon la continuité ou la rupture de filière entre le 2ème et le 3ème cycle universitaire », in *Derrière les diplômes et certifications, les parcours de formation et leurs effets sur les parcours d'emploi*, Coordonné par B. Cart, J.-F. Giret, et al., *Relief*, n°24, p. 427-436.

MENSUR (2012), *Repères et références Statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, RERS 2012, 427 p.

Choix d'orientation atypique en master

Magali Jaoul-Grammare*

« Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation (...) » Article L121-1 du Code de l'éducation.

Malgré¹ les évolutions sociales, l'obligation de mixité depuis les années 70 et des objectifs largement affichés par le processus de Lisbonne, les parcours de formation et l'orientation professionnelle demeurent très largement sexués. Dès le primaire, les filles réussissent mieux que les garçons et quand arrivent les premiers choix d'orientation, les parcours diffèrent : à la fin de la classe de troisième, les filles optent plus généralement pour les filières générales et techniques plutôt que pour les filières professionnelles. Au sein des filières générales et techniques, elles choisissent moins souvent que les garçons les filières scientifiques et cette différence est encore plus marquée dans l'enseignement supérieur où les filières littéraires sont fréquentées à plus de 75 % par des filles et ce dans bon nombre de pays occidentaux : Baudelot et Establet (2001) montrent que dans 36 pays analysés, seules 3 filières de formation sur 17 présentent une supériorité tantôt masculine tantôt féminine et en arrivent à la conclusion que « les pays qui orienteraient les garçons vers les lettres et les filles vers les formations d'ingénieurs sont à inventer » (p. 109).

Si aujourd'hui la majorité des formations et des professions tendent à s'ouvrir aux deux sexes, il n'en demeure pas moins que certaines formations ainsi que les professions associées sont largement sexuées². Toutefois, loin d'apparaître comme des « erreurs », les orientations scolaires atypiques (c'est-à-dire orientée vers des formations essentiellement choisies par le sexe opposé), notamment dans l'enseignement supérieur, apparaissent de plus en plus comme un véritable projet professionnel qui sous certaines conditions, peut même s'avérer rentable sur le marché du travail ; les filles ayant opté pour une formation supérieure 'masculine' ont des positions meilleures que leurs consœurs ayant choisi des orientations traditionnelles (Coupié & Epiphane, 2002).

À partir de la base de données Génération 2004, l'objectif de cette analyse empirique est d'étudier les choix de formation atypiques au niveau master. Cependant, de précédents travaux ont montré que si l'orientation est non conventionnelle, les caractéristiques individuelles de ces jeunes sont tout ce qu'il y a de plus normal et qu'ils ressemblent beaucoup aux autres individus (Lemarchant et Tudoux, 2008). Aussi, au delà d'une analyse en termes de parcours, nous aborderons également ces orientations sous l'angle du projet professionnel et de l'insertion.

1. Choix atypiques et parcours individuels

1.1. Choix d'orientation sexués et « sexage » des filières universitaires

Depuis les années 1960, la scolarisation des filles a connu une explosion qui a conduit à un rattrapage des effectifs masculins au début des années 1970.

Malgré leur nombre de plus en plus important, leurs meilleurs résultats tout au long du parcours scolaire (moins de redoublements, meilleurs résultats au baccalauréat) et un meilleur taux d'accès à l'enseignement supérieur, les filles connaissent plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Baudelot et Establet (2001) soulèvent ainsi le problème de savoir si la relative réussite des filles n'est pas conditionnée par une

* CNRS-BETA centre associé Céreq de Strasbourg.

¹ Je remercie Dominique Epiphane pour ses remarques et ses conseils. Toutes erreurs ou omissions demeurent de mon entière responsabilité.

² Un des exemples les plus souvent cités est celui des sages-femmes : en 2009 en France, sur 17 000 sages-femmes seuls 850 sont des hommes.

orientation vers des filières moins prestigieuses et par une difficulté plus grande à « vendre » leur capital scolaire sur le marché du travail. En effet, même si les transformations de la société font qu'aujourd'hui les filles semblent pouvoir développer leurs qualités au sein du système éducatif, les mentalités sociales ont évolué beaucoup plus lentement et il en résulte une rigidité du marché du travail. Les choix d'orientation continuent ainsi d'obéir à des stéréotypes (Duru-Bellat, 2004 ; MEN, 2012) et tant les filles que les garçons établissent encore leur choix d'orientation en fonction de ce que la société leur attribue comme domaine de compétence : ainsi, disposant d'un excellent niveau en mathématiques, seulement 6 filles sur 10 contre 8 garçons sur 10 choisiront une filière scientifique.

Ainsi, une « mauvaise » orientation initiale conduit les filles à de plus grandes difficultés d'insertion sur le marché du travail (Couppié et Epiphane, 2002). Pour Duru-Bellat (2004, p. 70), « *les inégalités d'orientation modèlent les inégalités de réussite entre hommes et femmes* » si bien que « *l'essentiel des différences de carrières se joue par des différences d'orientation* ». En effet, même si les femmes sont plus nombreuses à obtenir le baccalauréat (76 % contre 66 % pour les garçons ; RERS, 2012), elles sont moins nombreuses à accéder aux filières sélectives (41,9 % en CPGE et 27,8 % en écoles d'ingénieurs ; RERS, 2012).

Un autre aspect à prendre en compte dans ces choix d'orientation sexués est l'existence d'un projet de vie plus important chez les jeunes filles ; contrairement aux garçons, les filles associent à leur projet professionnel un projet de vie ce qui les amènent bien souvent à des « *choix de compromis* » (Duru-Bellat, 2004 ; p. 71) vers des professions moins valorisées mais offrant des conditions de travail plus compatibles avec une vie familiale. Ainsi, les garçons se projettent essentiellement vers des métiers de cadres alors que les filles optent plus généralement pour des professions qualifiées d'intermédiaires (Vouillot, 2012). Si cette représentation des métiers « masculins » ou « féminins » est très présente chez les jeunes³, ils sont malgré tout très nombreux à approuver un choix atypique⁴ (Bosse et Guégnard, 2007) mais sont beaucoup moins nombreux à réellement être prêts à faire un tel choix (49 % de filles et 22 % de garçons).

Malgré une volonté accrue de mixité au sein des diverses filières universitaires (Loi Haby de 1975) et une évolution de la société, il n'en demeure pas moins que certains secteurs restent l'apanage d'un seul sexe (Tableau 1). Il en résulte une sorte de « sexage » des spécialités universitaires.

³ 49 % (45 % de filles et 54 % de garçons) pensent qu'il existe des métiers faits pour les hommes et 40 % (34 % de filles et 50 % de garçons) pensent qu'il y a des métiers faits pour les femmes (Bosse et Guégnard, 2007, p. 43)

⁴ 91 % (97 % de filles et 84 % de garçons) trouvent normal qu'une fille choisisse un métier généralement exercé par un homme ; 83 % (89 % de filles et 76 % de garçons) trouvent normal qu'un garçon choisisse un métier généralement exercé par une femme (Bosse et Guégnard, 2007, p. 45).

Tableau 1
Part des filles dans les filières universitaires de l'enseignement supérieur

Filières	%filles	Spécialité
Chimie	45,7 %	Mixte
Droit, sc. eco, gestion	59,6 %	Mixte
LSH	72,4 %	Féminine
Maths, physiques	26,6 %	Masculine
MEII	15,9 %	Masculine
Santé	71,5 %	Féminine
Sciences de la nature et de la vie	53,9 %	Mixte
STAPS	32,4 %	Masculine

Source : Génération 2004

On appelle spécialités « masculines », les spécialités qui comptent moins d'un tiers de filles. À l'inverse, les spécialités « féminines » en comptent plus de deux tiers. Entre ces deux seuils, les spécialités sont considérées comme « mixtes » (Couppié et Epiphane, 2002). Sur l'ensemble des étudiants de niveau 4+ et au-delà, en détaillant par secteurs universitaires, 14 spécialités universitaires se révèlent « masculines », 16 sont « féminines » et 20 peuvent être qualifiées de « mixtes » (Annexe 1). Si l'on restreint l'analyse à l'ensemble des masters, soit 4714 étudiants, 17 secteurs apparaissent comme des spécialités « féminines », 11 comme des spécialités « masculines » et 13 sont « mixtes » (Annexe 2), les spécialités les plus « masculines » étant l'électronique (10 % de filles), l'informatique (13,2 %) et la mécanique (15,1 %) et les secteurs les plus féminisés étant langues et littératures françaises (93,3 %) psychologie et sciences cognitives (91,3 % de filles) et sciences de l'éducation (91,1 %).

1.2. Variables retenues et analyse descriptive générale

L'analyse porte sur l'ensemble des diplômés de master (M1+M2) sortis de l'enseignement supérieur en 2004. Afin d'analyser les choix d'orientation non traditionnels en fonction du parcours, les variables retenues sont le genre, la série du baccalauréat, l'obtention d'une mention au bac, l'état de la scolarité au bac (avance/retard/à l'heure), l'orientation choisie à l'entrée dans l'enseignement supérieur et l'origine sociale. Pour mesurer l'effet origine sociale, à l'instar de Convert (2008), nous prenons en compte 2 modalités (cadre/non cadre) et nous tenons compte à la fois de la PCS du père et de celle de la mère, leur impact sur l'orientation et la réussite étant différent selon le genre de l'individu (Boumahdi et Lemistre, 2007).

Parmi les 4 714 individus de master, 453 peuvent être qualifiés d'atypiques dans le sens où ils ont opté pour un choix d'étude non conventionnel par rapport à leur genre. Si la répartition par genre est à peu près équilibrée en master, ce n'est plus le cas pour les choix atypiques où près de 2/3 des individus sont des garçons (Tableau 2).

Au niveau du parcours scolaire, les répartitions par baccalauréat et mention sont sensiblement identiques que l'on considère l'ensemble des masters ou seulement les individus atypiques. La scolarité au baccalauréat montre une répartition légèrement différente avec plus d'individus en retard que sur l'ensemble des masters (33 % contre 28 %). La différence la plus notable concerne l'orientation post bac qui apparaît beaucoup moins diversifiée pour les individus atypiques que pour l'ensemble des masters. Ces derniers choisissent beaucoup moins les filières courtes, les CPGE ou encore les écoles et ce au profit de l'université (59,6 % contre 45,1 %). Enfin, en ce qui concerne l'origine sociale des étudiants, au sein des individus ayant fait un choix non traditionnel, on note un peu moins d'individus ayant des parents non cadres qu'au sein de l'ensemble des masters.

Tableau 2
RÉPARTITION DES INDIVIDUS SELON LES VARIABLES DE PARCOURS

		master	Individus atypiques
Choix atypique	non	91,6	-
	Oui	8,4	-
Genre	Fille	50,5	33,5
	Garçon	49,5	66,5
Bac	ES	22,9	22,9
	L	15,2	14,9
	S	49,8	54,3
	Autre	12,1	7,9
Mention	Non	51,5	55,9
	Oui	48,5	44,1
Scolarité	Avance	7,2	8,6
	Retard	28,2	33,0
	à l'heure	64,6	58,4
Orientation post-bac	Autre	3,6	3,0
	BTS/IUT	20,9	13,7
	CPGE	22,0	17,4
	Écoles commerce/ingénieurs	5,0	1,7
	FSS	0,4	0,4
Père	Santé	3,0	4,3
	Université	45,1	59,6
	Cadre	41,4	44,2
Mère	Non cadre	58,6	55,8
	Cadre	25,7	27,9
	Non cadre	74,3	72,1

La répartition par genre met en évidence des profils bien marqués (Tableau 3).

Tout d'abord la particularité du type de baccalauréat détenu tient à l'échantillon lui-même : en effet, les filles dites « atypiques » sont essentiellement des filles ayant choisi des orientations « masculines », généralement situées dans les secteurs des sciences dures. En ce qui concerne le parcours scolaire, si les garçons ayant fait un choix conventionnel apparaissent meilleurs que ceux ayant opté pour un choix moins classique, on observe l'effet contraire chez les filles : 55 % des filles atypiques ont obtenu une mention au baccalauréat (contre 47 % pour les filles classiques). Elles sont également plus nombreuses à avoir de l'avance (13,7 %). Si l'on s'intéresse à l'orientation choisie après le baccalauréat, on constate que les garçons atypiques optent majoritairement pour l'université (69,4 % contre 29,6 % pour les garçons ayant fait un choix plus classique) alors que les filles atypiques ont des choix plus variés (seulement 40 % à l'université) : elles sont par exemple plus nombreuses dans les filières courtes (21 % contre 10 % pour les garçons) ou dans les classes préparatoires (29 % contre 12 % pour les garçons) ce qui accentue le profil « élitiste » de ces filles atypiques qui proviennent plus de filières sélectives que les garçons. Certes, le domaine de formation (sciences dures) peut expliquer le parcours mais cela amène également une interrogation : pour pouvoir faire une filière qui ne correspond pas à leur genre, les filles sont-elles obligées d'afficher un cursus nettement meilleur que celui des garçons ? Enfin, en termes d'origine sociale, si l'on observe peu de différence entre individus classiques et atypiques (quel que soit le genre), on constate toutefois que les filles atypiques sont plus issues de milieux modestes que les garçons atypiques.

Tableau 3

RÉPARTITION DES INDIVIDUS SELON LE TYPE DE CHOIX ET LES VARIABLES INDIVIDUELLES DE PARCOURS

Variable	Modalités	Garçons		Filles	
		Choix classique	Choix atypique	Choix classique	Choix atypique
Baccalauréat	ES	16,2	32,7	29,1	3,4
	L	4,0	22,2	25,6	0,5
	S	64,3	35,1	35,7	92,2
	autre	15,5	10,0	9,7	3,9
Mention	Non	49,1	61,1	53,0	45,4
	Oui	50,9	38,9	47,0	54,6
Scolarité	Avance	6,5	6,1	7,7	13,7
	Retard	30,9	40,9	24,8	17,4
	à l'heure	62,6	53,0	67,5	68,9
Orientation	Autre	3,5	4,1	3,9	0,7
	BTS/IUT	28,5	9,9	15,2	21,2
	CPGE	28,8	11,7	16,4	28,7
	Écoles commerce/ingénieur	7,6	0,9	3,2	3,2
	FSS	0,1	0,3	0,7	0,5
	Santé	1,8	3,7	3,8	5,5
	Université	29,6	69,4	56,8	40,2
Père	Cadre	43,2	46,7	39,4	38,2
	non cadre	56,8	53,3	60,6	61,8
Mère	Cadre	26,8	30,1	24,3	22,9
	non cadre	73,2	69,9	75,7	77,1

1.3. Les filles atypiques

La répartition des filles dans les filières « masculines » révèle d'importantes disparités (Tableau 4). Si elles sont plus de 52 % dans la filière STI, elles ne sont que très peu dans les filières électronique (3 %) ou génie civil (3,8 %)⁵.

Tableau 4

RÉPARTITION DES FILLES ATYPIQUES AU SEIN DES FILIÈRES MASCULINES

Secteurs	%
Mathématiques	14,6
Physique	5,4
Mécanique génie mécanique, ingénierie mécanique	5,6
Génie civil	3,8
Informatique	14,2
Électronique, génie électronique, EEA	3,0
Sciences et technologies industrielles	52,9
Cultures et langues régionales	0,5
Total	100 %

Au niveau du parcours scolaire, la majorité (56 %) a un parcours universitaire pur (DEUG/licence/master), 20 % ont un cursus mixte IUT/université et seulement 4 % ont un cursus mixte BTS/université ; ceci est peu surprenant dans la mesure où elles se situent essentiellement dans les domaines scientifiques offrant plusieurs types de formations (IUT, BTS, université).

⁵ Nous ne tenons pas compte ici de la filière « Culture et langues régionales » où seulement une fille est recensée.

Si l'on s'intéresse aux filles atypiques qui avaient un projet professionnel précis au baccalauréat, on peut voir que pour 44 % d'entre elles, le choix non conventionnel relève d'un véritable projet professionnel tourné vers un métier traditionnellement « masculin ». Ceci est d'autant plus vérifiable que les filières comptent peu de filles : dans les filières électronique et génie civil qui sont celles qui comptent le moins de filles, il y a 100 % de correspondance entre le projet professionnel et le choix d'études (Tableau 5).

Les filières mathématiques et physiques apparaissent comme une porte d'entrée pour les métiers de l'enseignement : 100 % des filles ayant un projet précis au baccalauréat et choisissant ces 2 filières souhaitent être enseignantes. On remarque ici que seule l'orientation est atypique, pas le projet professionnel.

Tableau 5
MÉTIER ENVISAGÉ PAR LES FILLES ATYPIQUES SELON LE SECTEUR UNIVERSITAIRE

Filière	Métier envisagé l'année du baccalauréat ⁶	%	% de correspondance métier/filière
Electronique	Ingénieur	57 %	100 %
	Automaticien	43 %	
Génie civil	Ingénieur	76 %	100 %
	Projeteur BTP	24 %	
Mécanique	Ingénieur	52 %	72 %
	Conducteur de travaux	20 %	
	Enseignant	28 %	
Mathématiques	Enseignant	100 %	-
Physiques	Enseignant	100 %	-
Informatique	Informaticien	21 %	37 %
	Ingénieur	16 %	
STI	Ingénieur	46 %	66 %
	Chercheur	5 %	
	Chimiste	4 %	
	Industriel	4 %	
	Logisticien	7 %	

Lecture : au sein de la filière mécanique, parmi les filles atypiques ayant un projet professionnel précis au baccalauréat, 57 % voulaient être ingénieur et 43 % voulaient être automaticien.

⁶ Nous utilisons ici les questions « L'année du bac aviez-vous déjà une idée du métier que vous vouliez exercer ? » et si oui « Lequel ? ». S'agissant d'interrogations rétrospectives, sous sommes toutefois conscients que l'information a pu être reconstruite en fonction notamment du parcours effectivement réalisé.

1.4. Les garçons atypiques

Tableau 6
RÉPARTITION DES GARÇONS ATYPIQUES AU SEIN DES FILIÈRES « FÉMININES »

Secteur	%
Aménagement	4,4
Arts	8,6
Français langue étrangère	3,2
LEA	3,0
Langues et littérature étrangère	6,2
Langues et littérature anciennes	0,8
Langues et littérature française	1,4
Médecine	3,7
Pharmacie	3,3
Psychologie	4,2
Sciences de l'information et de la communication	7,3
Sciences de l'éducation	2,8
Sciences juridiques	40,5
Sciences politiques	5,2
Sciences du langage	0,7
Sociologie, démographie	4,7
Total	100 %

40 % des garçons atypiques ont choisi la filière des sciences juridiques. Vient ensuite la filière Arts avec 8,6 % des garçons puis Sciences de l'information et de la communication avec 7,3 %.

Au niveau du parcours scolaire, 67 % ont un parcours universitaire pur ; 5 % ont un parcours mixte BTS/université. Cette proportion est la même pour les parcours mixtes DUT/université ; contrairement aux filles, les garçons ayant opté pour un choix non conventionnel se situent essentiellement dans les secteurs littéraires qui offrent moins de formations alternatives à l'université.

Pour les garçons qui avaient un projet professionnel au baccalauréat, si l'on compare le métier souhaité et la filière universitaire choisie, on constate que pour 63 % des garçons faisant un choix d'étude atypique, ce choix est en adéquation avec un projet professionnel précis souhaité dès l'année du baccalauréat mais comme pour les filles, les métiers envisagés ne sont pas toujours des métiers traditionnellement réservés à l'autre sexe ; seulement 26 % des garçons atypiques souhaitaient exercer au baccalauréat un métier « féminin »⁷.

Comme c'est le cas pour les filles avec les filières mathématiques et physiques, on voit ici que pour les garçons les filières littéraires constituent une porte d'entrée pour les métiers de l'enseignement. Les autres filières où l'on trouve le plus de correspondance entre le projet professionnel et les choix d'études sont médecine (82 %) et sciences juridiques (74 %).

⁷ Par exemple, 20 % déclarent vouloir exercer le métier de conducteur de travaux (plutôt masculin, donc non atypique pour leur genre) mais ont choisi la filière « Aménagement » qui est une filière féminine. Dans ce cas, seule l'orientation est atypique, pas le métier envisagé.

Tableau 7
MÉTIER ENVISAGÉ PAR LES GARÇONS ATYPIQUES SELON LE SECTEUR UNIVERSITAIRE

Filière universitaire choisie post-bac	Métier envisagé au baccalauréat	%	% de correspondance
Aménagement	Urbaniste	32 %	52 %
	Conducteur de travaux	20 %	
Arts	Designer	18 %	46 %
	Graphiste	14 %	
	Photographe	8 %	
	Intermittent du spectacle	6 %	
Français langue étrangère	Enseignant	25 %	25 %
Langue et littérature étrangère	Enseignant	100 %	100 %
Langues et littérature anciennes	Enseignant	100 %	100 %
Langues et littérature française	Enseignant	100 %	100 %
Médecine	Chirurgien dentiste	5,5 %	82 %
	Médecin	35,5 %	
	Vétérinaire ⁸	41 %	
Pharmacie	Médecin	28 %	45 %
	Opticien	17 %	
Psychologie	Psychologue	29 %	49 %
	Psychiatre	20 %	
Sciences de l'information et de la communication	Enseignant	40 %	69 %
	Journaliste	29 %	
Sciences de l'éducation	Enseignant	63 %	63 %
Sciences juridiques	Avocat, Huissier, Juriste, Magistrat, Notaire	57 %	74 %
	Commissaire/Lieutenant de police, Gardien de la paix, Officier	17 %	
Sciences politiques	Consultant, Journaliste, Militaire	52 %	52 %

2. Choix d'orientation atypique, projet professionnel et insertion

2.1. Analyse générale

Au niveau des variables d'insertion, on note quelques différences entre l'ensemble des masters et les individus ayant opté pour une orientation atypique (Tableau 8) : 39 % des individus ayant fait un choix d'orientation non traditionnel ont un projet professionnel précis l'année du baccalauréat contre seulement 35 % pour l'ensemble des individus en master. Le choix d'orientation non conventionnel semble ainsi relever d'un projet à long terme. En revanche, les individus atypiques ne connaissent pas une meilleure insertion sur le marché du travail que l'ensemble des masters. Autre point intéressant à noter, ces individus ne sont pas plus satisfaits de leur situation professionnelle que les autres et n'ont pas plus le sentiment d'avoir été soumis à de la discrimination à l'embauche à cause du genre.

⁸ Nous considérons ici que les individus qui souhaitent être vétérinaires et qui choisissent de faire médecine font leur choix d'études en accord avec leur projet professionnel. En effet, il est possible de devenir vétérinaire après des études de médecine grâce aux passerelles existant entre ces formations. Ces individus là, peuvent ainsi « tenter » leur chance en médecine tout en sachant qu'ils pourront toujours intégrer la formation qui les intéresse.

Tableau 8

RÉPARTITION DES INDIVIDUS SELON LES VARIABLES D'INSERTION

Projet professionnel	Oui Non	Master	Individus atypiques
		35,2	38,8
		64,8	61,2
Trajectoire	Accès différé à l'emploi/formation	24,6	21,2
	Accès rapide et durable à l'emploi	65,7	65,5
	Emploi instable/chômage	9,7	13,3
Opinion sur la situation professionnelle	Convient	72,4	67,5
	Ne convient pas	27,6	32,5
Sentiment de discrimination à l'embauche due au genre	Non	95,5	94,4
	Oui	4,5	5,6

Si l'on s'intéresse à la répartition par genre, les garçons ayant opté pour un choix atypique semblent plus se projeter dans l'avenir puisqu'ils sont 41 % à avoir un projet professionnel précis au moment du baccalauréat (Tableau 9). Au niveau de l'insertion, les filles ayant fait un choix non conventionnel s'insèrent plus rapidement sur le marché du travail que celles ayant opté pour un choix plus traditionnel (69 % contre 63,3 %) mais la situation est inversée pour les garçons, pour qui le choix conventionnel semble être une meilleure option (68,3 % des garçons ayant opté pour un choix classique accèdent rapidement à l'emploi contre 63,5 % pour ceux ayant opté pour un choix moins ordinaire). En ce qui concerne la situation professionnelle, si chez les garçons le choix classique est le plus satisfaisant (77 % contre 63 %), pour les filles c'est le choix moins traditionnel qui semble mieux les satisfaire (75 % contre 69 %). Enfin, on note que de manière générale les filles semblent plus souvent ressentir un sentiment de discrimination à l'embauche et malgré l'ouverture de la majorité des professions aux deux sexes, 12,6 % des filles atypiques contre seulement 2,1 % des garçons déclarent avoir eu un sentiment de discrimination à l'embauche liée à leur genre. On rejoint ici les résultats obtenus par Croity-Belz et al. (2010) ou Lemarchant (2011) qui soulignent la plus grande difficulté des filles à s'intégrer dans les filières à majorité masculine et à s'insérer dans les professions associées.

Tableau 9

RÉPARTITION DES INDIVIDUS SELON LE TYPE DE CHOIX D'ORIENTATION ET LES VARIABLES INDIVIDUELLES D'INSERTION

	Modalité	Filles		Garçons	
		Choix classique	Choix atypique	Choix classique	Choix atypique
Projet professionnel au bac	Oui	34,8	34,9	34,9	40,7
	Non	65,2	65,1	65,1	59,3
Trajectoire professionnelle	Accès différé à l'emploi/formation	26,1	17,4	23,7	23,2
	Accès rapide et durable à l'emploi	63,3	69,3	68,3	63,5
	Emploi instable/chômage	10,5	13,3	8,0	13,3
Opinion situation prof.	Convient	69,2	75,5	76,8	63,5
	Ne convient pas	30,8	24,5	23,2	36,5
Sentiment de discrimination à l'embauche	Non	92,5	87,3	99,0	98,0
	Oui	7,5	12,7	1,0	2,0

2.2. Choix d'orientation atypique et premier emploi

Afin d'étudier le devenir des individus en matière d'insertion et d'emploi, nous retenons les variables concernant la position professionnelle (type d'emploi, type de contrat, quotité) mais également le sentiment qu'ont les individus quant à leur situation (sentiment de réalisation professionnelle, perception de l'emploi selon les compétences, perception de l'emploi selon le salaire).

Sur les 453 individus atypiques recensés, 360 sont en emploi au moment de l'enquête et parmi eux, 227 garçons et 133 filles. 27 sont concernés par une séquence d'emploi courte (jusqu'à 12 mois dans le passé et jusqu'à 6 mois pour la situation actuelle) et 333 sont concernés par une séquence d'emploi longue (supérieure à 12 mois dans le passé et supérieure à 6 mois pour la situation actuelle).

Au niveau de la répartition par genre (Tableau 10), on constate tout d'abord que le choix atypique garantit plus fréquemment un CDI aux filles (46 % contre 35 % pour les choix classiques) et une place de fonctionnaire aux garçons (21 % contre 12 % pour les choix classiques) ; ceci se comprend aisément en raison des emplois occupés essentiellement dans l'enseignement par les garçons ayant choisi une orientation plutôt « féminine ». En termes de stabilité, en regroupant les CDI et les fonctionnaires, on constate pour les filles, un léger avantage de celles ayant opté pour les filières non traditionnelles (57 % contre 52 %) mais pour les garçons, le choix classique semble être un gage de stabilité (67 % contre 55 % pour les choix atypiques). À noter également, les rapprochements « croisés » en termes de quotité de temps de travail où filles classiques et garçons atypiques d'une part, et filles atypiques et garçons classiques ensuite, ont des temps de travail quasiment identiques.

Au niveau de la perception de leur profession, les filles atypiques sont les plus satisfaites. Deux raisons probables à cela : ce sont elles qui ont la meilleure perception de leur emploi relativement à leur niveau de compétence et en termes de salaires. Enfin, lorsqu'on compare le projet professionnel avec le projet réalisé, on note que 65 % des filles contre 59 % des garçons mènent à bien leur projet atypique (Annexes 3 et 4).

Tableau 10

RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR CHOIX SELON LES VARIABLES CARACTÉRISANT LE PREMIER EMPLOI

Variables	Modalité	Filles		Garçons	
		Choix atypique	Choix classique	Choix atypique	Choix classique
Emploi	Court	8,6	9,2	5,5	8,5
	Long	91,4	90,8	94,5	91,5
Contrat	Autre	0,0	3,1	2,5	1,8
	CAE, CES, CEC	0,0	1,0	1,9	0,5
	CDD	35,1	36,7	33,5	23,4
	CDI	46,0	35,3	33,8	54,2
	CNE	1,8	1,1	2,9	0,8
	Contrat de professionnalisation	0,6	0,7	1,6	0,3
	Fonctionnaire	11,6	16,7	21,1	12,4
	Intérim	4,4	3,7	1,9	5,1
	Stagiaire	0,7	0,7	0,0	1,1
	Vacataire	0,0	1,0	0,7	0,4
Quotité	Temps partiel	6,2	16,0	13,3	5,0
	Temps plein	93,8	84,0	86,7	95,0
Réalisation prof	NSP	0,0	0,5	0,4	0,4
	Non	12,5	20,9	19,9	16,3
	Oui, plutôt	36,6	31,9	33,6	35,9
	Oui, tout à fait	50,9	46,7	46,2	47,5
Perception de l'emploi	Au-dessus du niveau de compétences	3,3	2,9	0,4	1,7
	En dessous du niveau de compétences	23,7	39,9	42,3	37,4
	Niveau de compétences	73,0	57,2	57,3	60,9
Perception salaire	Normalement payé	58,5	42,4	42,8	48,4
	Plutôt bien payé	15,9	17,6	19,3	22,2
	Plutôt mal payé	20,3	28,1	27,8	22,7
	TB payé	1,5	3,0	2,5	2,5
	Très mal payé	3,8	8,9	7,7	4,2
Salaire	Minimum	490	84	182	182
	Maximum	4200	5000	7200	4550
	Médiane	1650	1354,2	1450	1700
	Moyenne	1635,8	1400,9	1619,5	1725,9
	Écart-type (n-1)	442,6	521	822	537,6

La position professionnelle des filles atypiques peut être une autre explication à leur plus grande satisfaction ainsi qu'à la non satisfaction de leurs homologues masculins. En effet, au niveau de l'emploi, elles occupent pour la majorité des postes d'ingénieur/cadre technique (62 %) dans les secteurs de la R&D (61 %). Les garçons quant à eux se répartissent des postes de VRP (17 %), ingénieur/cadre technique (17 %) et cadre commercial (16 %) puis professeur (13 %) et employé (13 %) pour des fonctions liées à la R&D (26 %), commerce (12 %), gestion (12 %). 75 % des filles et 60 % des garçons font partie du secteur privé (Annexes 5 et 6). On trouve les filles essentiellement dans les secteurs des services aux entreprises (30 %), de l'éducation, santé et action sociale (17 %) et l'industrie des biens d'équipement (10 %). Les garçons quant à eux se concentrent dans l'administration (24 %), l'éducation, la santé et l'action sociale (23 %) et les services aux entreprises (21 %).

Une autre explication réside très probablement dans la rémunération. Les filles atypiques affichent un salaire moyen et médian supérieur aux filles ayant fait un choix classiques et supérieur aux garçons ayant fait un choix non conventionnel. Cependant, une comparaison revêt ici peu de sens en raison des différences de position professionnelle entre les garçons et les filles.

On peut toutefois affirmer que le choix non conventionnel n'apparaît rentable en termes d'insertion et de salaires que pour les filles, ces dernières obtenant à l'entrée sur le marché du travail une meilleure position que les filles des filières classiques (Tableau 11).

Tableau 11

COMPARAISON DES INDIVIDUS EN TERMES DE SALAIRE ET D'INSERTION SELON LE GENRE ET LE CHOIX

	Filles ayant choisi une orientation « masculine » comparées à ...		Garçons ayant choisi une orientation « féminine » comparés à ...	
	Filles ayant choisi une orientation « féminine »	Garçons ayant choisi une orientation « masculine »	Garçons ayant choisi une orientation « masculine »	Filles ayant choisi une orientation « féminine »
Insertion	+	+	-	+
Salaire	+	-	-	+

Lecture : les filles ayant fait un choix d'études « masculines » ont une meilleure insertion que les filles ayant choisi les filières « féminines » ; elles ont également un meilleur salaire.

Conclusion

Sur l'ensemble des individus de master, 9 % font un choix atypique : 1/3 de filles et 2/3 de garçons. Relativement à l'ensemble des masters, ces individus ne présentent pas de profils particuliers tant sur le plan du parcours antérieur que sur le plan de l'origine sociale. On rejoint ici les résultats trouvés pour d'autres niveaux de formation (Lemarchant et Tudoux, 2008).

De manière générale, ce choix d'orientation non traditionnel relève d'un projet à long terme existant dès le baccalauréat qui semble plus abouti pour les filles qui affichent dès ce moment-là, un projet professionnel résolument orienté vers un métier traditionnellement « masculin » : les filles souhaitant exercer un métier dès le bac et choisissant l'orientation en conséquence sont plus nombreuses que les garçons souhaitant exercer un métier « féminin » dès le bac et choisissant l'orientation atypique (44 % contre 26 %).

En ce qui concerne le ressenti individuel, les filles s'insèrent plus rapidement dans un emploi durable et semblent globalement plus satisfaites ; trois raisons peuvent expliquer cette meilleure opinion : les filles ont une meilleure perception de leur situation par rapport au diplôme qu'elles possèdent et par rapport au salaire qu'elles perçoivent et elles se situent généralement dans une meilleure position professionnelle. En comparant le projet professionnel avec le projet réalisé, on constate que 65 % des filles contre 59 % des garçons mènent à bien leur projet atypique. Seule ombre au tableau, les filles atypiques sont plus nombreuses que les garçons à être touchées par un sentiment de discrimination à l'embauche due au sexe (13 % contre 2 %) ce qui démontre la plus grande difficulté à s'intégrer pour les filles atypiques malgré l'ouverture de la majorité des professions aux deux sexes.

Enfin, si le choix d'orientation non conventionnel apparaît comme une solution rentable pour les filles, il ne permet pas de gommer les inégalités salariales existant entre les hommes et les femmes : au sein des filières « masculines », les filles accèdent plus facilement à un emploi durable et inversement au sein des filières « féminines », les garçons sont plus nombreux à accéder à un emploi durable rapide. En revanche, malgré des postes élevés, les filles ayant choisi des filières « masculines » ont globalement des salaires inférieurs à ceux des hommes ayant choisi les mêmes filières ; en revanche, les garçons ayant choisi des filières « féminines » semblent mieux payés que les filles ayant choisi ces mêmes filières.

Bibliographie

Baudelot C. et Establet R. (2001), « La scolarité des filles à l'échelle mondiale », in T. Blöss (dir.), *La dialectique des rapports hommes femmes*, Paris, PUF.

Bosse N., Guégnard C. (2007). « Les représentations des métiers par les jeunes : entre résistances et avancées », *Travail genre et sociétés*, pp. 27-46.

Boumahdi R. et Lemistre P. (2007), « Devenir cadre : une affaire de famille, de genre ou d'éducation ? », *Revue d'économie appliquée*, n°2, pp.123-156.

Couppié T. et Epiphane D. (2002). *L'égalité des chances en questions : comment pèsent les orientations scolaires dans l'insertion professionnelle comparée des jeunes hommes et des jeunes femmes*, Rapport Cereq, 161p.

Convert B. (2008), « Orientations et réorientations des bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur », *Education et Formations*, 77, p. 89-97.

Croity-Belz S., Almudever B., Cayado V. et Lapeyre V. (2010). L'insertion des femmes dans des métiers dits « masculins » : trajectoires atypiques et transfert d'acquis d'expériences, in S. Croity-Belz, Y. Prêteur et V. Rouyer (Eds.), *Genre et socialisation de l'enfance à l'adolescence. Expliquer les différences. Penser l'égalité*, p. 163-176, Ramonville Saint-Agne, Erès.

Duru-Bellat M. (2004). « École de garçons et école de filles... », *Diversité ville école intégration*, 138, p. 65-72

Lemarchant C. et Tudoux B. (2008), « Orientation scolaire et genre : les élèves de CAP et BEP typiques et atypiques », *Derrière les diplômes et certifications, les parcours de formation*, Céreq, Relief, n° 24, p. 233-244.

Lemarchant C. (2011), « Genre et formations techniques : une approche par les trajectoires atypiques », in C. Beduwé, M. Bruyère, T. Couppié, J.-F. Giret, Y. Grelet, Ph. Lemistre & P. Werquin (Eds), *Les nouvelles ségrégations scolaires et professionnelles. Actes des XVIIIèmes Journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, Céreq, Relief n°34, p. 321-330.

Ministère de l'Éducation nationale (2012). *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur*, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 46 p.

Ministère de l'Éducation nationale (2012). *Repères et références statistiques*.

Vouillot F. (2012). « Éducation et orientation scolaire : l'empreinte du genre », *École et Ville*, 10, 12 p.

Annexe 1

Secteur universitaire sexué (Génération 2004, niveau 4+ et au-delà)

Filière	Part de filles	Spécialité
Médecine	0,75	Féminine
Pharmacie	0,69	Féminine
Sciences du langage – linguistique	0,89	Féminine
Langues et littératures anciennes	0,81	Féminine
Langues et littératures françaises	0,87	Féminine
Littérature générale et comparée	0,77	Féminine
Français, langue étrangère	0,71	Féminine
Langues et littératures étrangères	0,75	Féminine
Langues étrangères appliquées	0,73	Féminine
Archéologie, ethno, préhistoire, anthropologie	0,69	Féminine
Sciences religieuses	0,92	Féminine
Psychologie, sciences cognitives	0,88	Féminine
Sociologie, démographie	0,74	Féminine
Sciences de l'éducation	0,89	Féminine
Formation générale aux métiers de l'ingénieur	1,00	Féminine
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	0,76	Féminine
Mathématiques	0,26	Masculine
Physique	0,27	Masculine
STAPS	0,32	Masculine
Mécanique génie mécanique, ingénierie mécanique	0,08	Masculine
Génie civil	0,15	Masculine
Informatique	0,14	Masculine
Électronique, génie électronique, EEA	0,06	Masculine
Sciences et technologies industrielles	0,21	Masculine
Mathématiques et informatique	0,13	Masculine
Physique et chimie	0,07	Masculine
Pluri-droit - sciences politiques	0,00	Masculine
Pluri-sciences économiques gestion	0,18	Masculine
Pluri-sciences fondamentales et applications	0,15	Masculine
Pluri-sciences	0,29	Masculine
Chimie	0,46	Mixte
MASS	0,39	Mixte
Sciences de l'univers de la terre et de l'espace	0,41	Mixte
Sciences de la vie, biologie, santé	0,56	Mixte
Odontologie	0,44	Mixte
Génie des procédés, matériaux	0,40	Mixte
Arts	0,61	Mixte
Cultures et langues régionales	0,65	Mixte
Philosophie, épistémologie	0,43	Mixte
Histoire	0,49	Mixte
Géographie	0,40	Mixte
Aménagement	0,52	Mixte
Sciences de l'information et de la communication	0,60	Mixte
Sciences juridiques	0,64	Mixte
Sciences politiques	0,64	Mixte
Sciences économiques	0,50	Mixte
Sciences de gestion	0,59	Mixte
AES	0,59	Mixte
Pluri-lettres, sciences du langage, arts	0,34	Mixte
Pluri-sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers	0,63	Mixte

Annexe 2
Secteur universitaire sexué (Génération 2004, masters)

Filière	Part des filles	Type
MASS	1,00	Féminine
Médecine	0,76	Féminine
Pharmacie	0,70	Féminine
Sciences du langage – linguistique	0,87	Féminine
Langues et littératures anciennes	0,85	Féminine
Langues et littératures françaises	0,93	Féminine
Littérature générale et comparée	1,00	Féminine
Arts	0,70	Féminine
Langues et littératures étrangères	0,82	Féminine
Langues étrangères appliquées	0,88	Féminine
Aménagement	0,72	Féminine
Psychologie, sciences cognitives	0,91	Féminine
Sociologie, démographie	0,74	Féminine
Sciences de l'éducation	0,91	Féminine
Sciences de l'information et de la communication	0,75	Féminine
Sciences juridiques	0,68	Féminine
Sciences politiques	0,69	Féminine
Mathématiques	0,32	Masculine
Physique	0,18	Masculine
Odontologie	0,00	Masculine
Mécanique génie mécanique, ingénierie mécanique	0,15	Masculine
Génie civil	0,30	Masculine
Informatique	0,13	Masculine
Électronique, génie électronique, EEA	0,10	Masculine
Sciences et technologies industrielles	0,24	Masculine
Cultures et langues régionales	0,28	Masculine
Mathématiques et informatique	0,00	Masculine
Pluri-droit - sciences politiques	0,00	Masculine
Chimie	0,57	Mixte
Sciences de l'univers de la terre et de l'espace	0,43	Mixte
Sciences de la vie, biologie, santé	0,55	Mixte
STAPS	0,44	Mixte
Génie des procédés, matériaux	0,51	Mixte
Français, langue étrangère	0,64	Mixte
Philosophie, épistémologie	0,65	Mixte
Histoire	0,46	Mixte
Géographie	0,43	Mixte
Archéologie, ethno, préhistoire, anthropologie	0,42	Mixte
Sciences économiques	0,59	Mixte
Sciences de gestion	0,57	Mixte
AES	0,60	Mixte

Annexe 3

Comparaison entre le projet professionnel au baccalauréat et le projet réalisé pour les filles atypiques (en grisé : correspondance)

Métier souhaité au baccalauréat	Premier emploi
Assistante sociale	Ingénieur qualité achat
Autre	Ingénieur développement informatique
Biologiste	Ingénieur débutant
Chercheur	X thésard
Conducteur de travaux	Ingénieur construction bâtiment
Enseignant	Charge d'études accident du travail
Enseignant	Enseignant certifiée
Enseignant	Enseignant certifiée
Enseignant	Ingénieur d'études gestion relation clients
Enseignant	Professeur certifiée enseignement secondaire
Enseignant	Professeur certifiée enseignement secondaire
Enseignant	Professeur certifiée enseignement secondaire
Enseignant	Professeur collège mathématiques
Enseignant	Professeur mathématiques
Enseignant	Professeur mathématiques
Enseignant	Professeur stagiaire
Industriel	Charge d'affaires
Informaticien	Ingénieur d'études informatique
Informaticien	Ingénieur d'études informatique
Ingénieur	Ingénieur automobile thermique
Ingénieur	Ingénieur d'études conception aérodynamique
Ingénieur	Ingénieur d'études informatique
Ingénieur	Ingénieur d'études informatique
Ingénieur	Ingénieur d'études microtechnique
Ingénieur	Ingénieur de recherche développement
Ingénieur	Ingénieur développement nouveau produits
Ingénieur	Ingénieur en télécommunications
Ingénieur	Ingénieur géotechnique
Ingénieur	Ingénieur qualité projet
Ingénieur	Manager études mécaniques
Ingénieur	Responsable assainissement non collectif
Ingénieur	Responsable projet automobile
Ingénieur	Responsable qualité aéronautique
Ingénieur	Responsable qualité agroalimentaire
Journaliste	Web master
Kiné	Technicien qualité
Logisticien	Instituteur spécialisé
Médecin	Assistant ingénieur en biologie
Médecin	Chef de projet informatique
Médecin	Commercial ingénieur dans carte électronique
Médecin	Ingénieur d'études dans le domaine informatique
Médecin	Ingénieur développement informatique
Médecin	Ingénieur méthode
Pharmacien	Responsable packaging
Pilote d'avion	Ingénieur de recherche informatique gestion

Annexe 4

Comparaison entre le projet professionnel au baccalauréat et le projet réalisé pour les garçons atypiques (en grisé : correspondance)

Métier souhaité au baccalauréat	Premier emploi
Agent immobilier	Agent immobilier
Assistant	Assistant mise en scène
Autre	Allocataire de recherche
Autre	Gardien de la paix
Autre	Manager de rayon
Autre	Psychologue clinique
Autre	Surveillant d'externat
Autre	Thanatopracteur
Avocat	Agent administratif
Avocat	Attache administration générale
Avocat	Clerc d'huissier
Avocat	Clerc d'huissier
Avocat	Concepteur publicité
Avocat	Directeur administratif
Avocat	Gestionnaire administratif et juridique drh
Avocat	Gestionnaire de comptes dans le domaine la prévoyance retraite
Avocat	Juriste
Avocat	Juriste
Avocat	Stagiaire magistrat
Bibliothécaire	Bibliothécaire adjoint
Biologiste	Formateur psychologie du travail
Commissaire de police	Conseiller financier
Commissaire de police	Gestionnaire d'assurance
Commissaire de police	Juriste
Commissionnaire	Commissionnaire vente aux enchères
Conducteur de travaux	Chef de projet programmist
Consultant	Consultant spécialisé
Contrôleur de gestion	Contrôleur de gestion
Designer	Concepteur réalisateur graphique
Designer	Professeur d'art
Économiste	Consultant en organisation restructuration des multinationales
Enseignant	Animateur technicien a la radio
Enseignant	Archiviste
Enseignant	Assistant d'éducation
Enseignant	Assistant d'éducation
Enseignant	Chef de projet éducatif
Enseignant	Conseiller d'éducation
Enseignant	Directeur adjoint marche publiques
Enseignant	Enseignant certifié
Enseignant	Enseignant non titulaire
Enseignant	Journaliste
Enseignant	Professeur agrégé enseignement secondaire
Enseignant	Professeur certifié bi admissible
Enseignant	Professeur certifié enseignement secondaire
Enseignant	Professeur certifié enseignement secondaire
Enseignant	Professeur des écoles
Enseignant	Professeur des écoles
Enseignant	Professeur espagnol
Géologue	Charge de mission opérationnel
Géologue	Conseiller insertion et social

Métier souhaité au baccalauréat	Premier emploi
Huissier	Clerc d'huissier
Informaticien	Commercial en informatique
Informaticien	Ingénieur d'études expert génie logicielle
Intermittent du spectacle	Intermittent du spectacle
Journaliste	Assistant régisseur adjoint dans le cinéma
Journaliste	Consultant junior communication
Journaliste	Journaliste
Juriste	Employé restauration rapide
Juriste	Syndic d'immeuble
Lieutenant de police	Gardien de la paix
Magistrat	Auditeur de justice
Magistrat	Lieutenant de police
Magistrat	Responsable juridique
Médecin	Concepteur rédacteur
Médecin	Maitre auxiliaire
Médecin	Médecin spécialiste
Médecin	Psychologue champs des addictions
Militaire	Officier droit des marches publics
Musicien	Juriste
Notaire	Clerc de notaire
Notaire	Consultant juridique
Notaire	Notaire
Officier	X étudiant
Opticien	Professeur français langue étrangère
Pharmacien	Ingénieur sante
Photographe	Assistant d'enseignement spécialisé
Pilote d'avion	Consultant dans la sante
Pilote d'avion	Juriste
Pompier	Professeur certifie enseignement secondaire
Psychiatre	Psychologue clinicien
Psychiatre	Psychologue soin palliatifs
Psychologue	Psychologue clinicien
Psychologue	Psychologue clinicien
Statisticien	Statisticien
Urbaniste	Responsable foncier
Urbaniste	Urbaniste
Vétérinaire	Docteur vétérinaire
Vétérinaire	Vétérinaire
Vétérinaire	Vétérinaire

Annexe 5

Répartition des individus atypiques selon le genre et la nature de l'employeur

Employeur	Fille	Garçon	Total
Armée		4	4
Autre état	2	24	26
Collectivité territoriale	3	12	15
Éducation nationale	16	27	43
Entreprise publique nationalisée	5		5
Hôpitaux	3	4	7
Indéterminé	3	16	19
Secteur privé	100	135	235
Secteur pub	1	4	5
Sécurité sociale		1	1
Total général	133	227	360

Annexe 6

Répartition des individus atypiques par genre et caractéristiques de l'emploi

Variables	Modalité	% Filles	% Garçons
Act éco entrep (NES)	Activités financières	2,3	7,5
	Activités immobilières		2,7
	Administration	4,6	
	Agriculture		0,9
	Commerce	6,9	3,5
	Construction	6,2	1,3
	Éducation, Santé, Action sociale	16,9	23,5
	Énergie	2,3	
	Industrie agricole et alim	6,2	
	Industrie auto	3,8	0,4
	Industrie des biens d'équipement	10,0	1,3
	Industrie des biens de conso	2,3	4,0
	Industrie es biens intermédiaire	8,5	1,8
	Service aux entreprises	30,0	21,2
	Service aux particuliers		7,1
	Transport		0,4
Position	Agent de maîtrise	6,0	5,3
	Cadre technico comm	3,8	2,2
	Cadre comm ou adm	2,3	16,3
	Cat C ou D FP	0,8	0,4
	Directeur général, adjoint direct		4,0
	EQ	2,3	7,5
	Employé	7,5	12,8
	Ingénieur, cadre technique	62,4	16,7
	Instit, AS, infirmière, autre Cat B FP	0,8	4,4
	OQ, OHQ, TA	0,8	0,9
	Prof et cat A FP	6,0	12,8
	Technicien dessinateur, VRP	7,5	16,7
Fonction	Autre	20,8	37,7
	Commerce, vente, technico comm	5,7	12,3
	Étude, R&D, méthodes	61,3	26,8
	Gestion, comptabilité	0,9	11,6
	Installation, réparation, maintenance	2,8	1,4
	Production, fabrication, chantiers	7,5	2,9
	Secrétariat, saisie, accueil	0,9	5,8
	Manutention, magasinage, logistique		1,4

Partie III

Attractivité versus sélection des masters

Entrée en master, choisir des étudiants ou choix des étudiants ?

*Martine Cassette, OFIP**

« Les responsables ... aiment préciser le degré de sélectivité de leur formation qui s'exprime dans le rapport entre le nombre de dossiers reçus et le nombre de jeunes retenus. Ce rapport varie de 1 à 20...

La sélection à l'entrée des DEA et DESS sur critères scolaires est pratiquée de longue date, de manière drastique d'ailleurs dans certaines formations. Et finalement, cette sélectivité est considérée comme un critère de qualité et de performances des formations par les enseignants eux-mêmes. Cependant la multiplication des formations tout comme la baisse démographique atteint de plein fouet cette sélectivité » (Agulhon, Convert, Gugenheim, 2012).

Depuis le passage au LMD, l'explosion du nombre de spécialités de master a été manifeste dans la plupart des universités françaises, chaque nouveau contrat d'établissement donnant des idées de créations de nouvelles spécialités dans tous les champs disciplinaires sans qu'il y ait beaucoup de fermetures d'autres formations en parallèle. Lille 1 n'échappe pas à la règle puisqu'entre 2004 (dernière année avant le passage au système LMD à Lille 1) et 2012, son offre de formation de 80 diplômes (54 DESS et 26 DEA) est passée à une centaine de masters (117 spécialités de masters).

Face à cette évolution, on peut logiquement se demander si les masters professionnels sont réellement sélectifs ; idéalement, cette question nécessiterait une étude au sein de Lille1 du nombre de dossiers de candidature dans chaque master, du nombre d'entretiens de recrutement et du nombre d'inscrits¹ dans ces formations pour clairement affirmer s'il y a sélection ou non dans certains masters. Il serait également utile d'accéder aux principales informations du dossier de candidature caractérisant le profil et le parcours du candidat pour mieux comprendre le recrutement.

Or si certaines universités gèrent leur dossier de candidature avec une application informatisée qui doit permettre d'approcher le sujet au moins en nombre de dossiers (et de ce fait l'établissement peut globalement apprécier les masters les plus sélectifs), il n'en est rien à Lille1 : chaque responsable de formation définit le dossier de candidature de son master, la procédure de recrutement et organise la sélection des candidats. Mais aucune information chiffrée centralisée concernant le recrutement ne remonte au vice-président en charge des formations et ne permet de répondre statistiquement à cette question.

N'ayant aucune connaissance des candidats éventuels aux différents masters de l'université de Lille 1, une enquête a été réalisée en octobre – novembre 2011 auprès des étudiants inscrits pour la première fois en 2^{ème} année de master à Lille 1 afin de déterminer si cela a été difficile pour eux d'être admis dans un master et comment ils ont fait leur choix.

* Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP), université de Lille 1.

¹ Y compris le nombre d'étudiants admis pris dans la liste d'attente (si elle existe)

1. Aspects méthodologiques

L'université Lille 1 est une université scientifique (hors santé) mais si on s'intéresse au niveau des étudiants de 2^{ème} année de master, les formations de sciences économiques et de gestion accueillent désormais la majorité des étudiants de ce niveau d'études, à la fois parce que l'offre de formation s'est développée (attirant de nombreux étudiants d'autres formations) et parce que le nombre d'étudiants par filière est plus important que dans les formations scientifiques².

L'enquête menée en octobre-novembre 2011 a concerné les étudiants inscrits pour la première fois en 2011-2012 en 2^{ème} année de master à Lille 1 ; la majorité des masters en sciences humaines et sociales recrute dès l'entrée en M1 (avec possibilité pour l'étudiant de faire tout de suite deux choix de M2 et l'assurance d'être pris dans un de ces deux choix dès le M1 validé) ; de ce fait, dans ce papier, nous excluons ce domaine car il n'y avait pas de vraie sélection à l'entrée en M2.

L'enquête a eu lieu par mail et téléphone (taux de réponse 77 %). Ce qui donne une population de 971 répondants ayant dans l'ensemble les mêmes caractéristiques que les étudiants de masters de Lille 1 (56 % d'hommes, 35 % de boursiers).

Tableau 1
RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR CHAMP DISCIPLINAIRE

Effectifs répondants	Sciences fondamentales et applications	Sciences de la vie et de la terre	Sciences économiques et de gestion
971	41 %	14 %	45 %

Source : OFIP Lille1 – 2013.

Pour répondre au problème de la sélectivité en interrogeant les étudiants admis dans la formation, quels critères peut-on choisir ?

- Le nombre de dossiers déposés en moyenne par un étudiant ? Cet indicateur peut en effet refléter l'information qu'ont les étudiants sur leur chance d'accéder ou non à un master et donc à une plus ou moins grande impression de sélectivité du master ; bien sûr ce chiffre est également lié au projet professionnel et aux choix plus ou moins diversifiés de spécialités de l'étudiant (à un profil scolaire plus ou moins bon voir même au degré d'optimisme de l'étudiant).
- Le nombre de réponses positives obtenues ? On peut penser que si, parmi les candidats à plusieurs masters, il y a une part importante d'étudiants qui ont été admis dans plusieurs masters, la sélectivité n'est pas très forte.
- Le profil des étudiants acceptés dans plusieurs masters : Quels sont les étudiants qui sont pris dans plusieurs masters par rapport à ceux qui ne sont pris que dans un seul ? le cursus de l'étudiant explique-t-il ces différences ?
- La façon dont l'étudiant a fait ses choix ? quels sont les déterminants du choix, notamment quand l'étudiant n'a fait qu'un seul dossier de candidature ?

² Les critères de dotation budgétaires du ministère (Sanremo puis Sympa) ayant toujours été moins favorables pour un étudiants de SEG que de sciences, les formations sont obligées à avoir un minimum d'effectifs pour élevé pour équilibrer la formation.

2. La sélectivité vue à travers le nombre de dossiers déposés et le nombre de dossiers admis

2.1. Le nombre de dossiers de candidature déposés par les étudiants

Même s'il ne s'agit pas de l'ensemble des dossiers de candidature reçus par les formations de masters de Lille 1, le premier indicateur envisagé pour appréhender la sélectivité est le nombre de dossiers de candidature déposés par ces étudiants inscrits en M2.

La moitié des étudiants inscrits dans les M2 de Lille 1 n'ont déposé qu'un seul dossier (70 % des étudiants inscrits en M2 à Lille 1 ont déposé deux dossiers maximum)

Tableau 2
Part des étudiants ayant fait un ou plusieurs dossiers de candidature selon les champs disciplinaires

Nombre de dossiers	Sciences fondamentales et applications	Sciences de la vie et de la terre	Sciences économiques et de gestion	Ensemble
1 dossier	60 %	52 %	45 %	53 %
2 dossiers	15 %	12 %	20 %	17 %
3 dossiers	9 %	18 %	15 %	13 %
4 dossiers et +	16 %	18 %	20 %	17 %
	100 %	100 %	100 %	100 %

OFIP Lille1 – 2013.

Ce choix de limiter le nombre de dossiers de candidature n'est en tout cas pas lié à l'existence de frais de dossier : 7 % seulement des étudiants inscrits à Lille 1 disent avoir payé des frais de dossier pour certains M2 (et dans les deux tiers des cas, c'est dans le domaine SEG que cela s'est produit).

On note néanmoins que les comportements sont différents selon les champs disciplinaires : 60 % des étudiants inscrits dans les masters de sciences fondamentales et applications n'ont fait qu'un seul dossier de candidature, alors que ce n'est le cas que de 45 % des étudiants inscrits en master de sciences économiques et de gestion.

2.1.1. Plus de 60 % des étudiants n'ont contacté qu'un seul établissement (Lille 1) et les trois quarts ont contacté 2 établissements maximum.

Tableau 3
PART DES ÉTUDIANTS AYANT CONTACTÉ UN OU PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS PAR CHAMP DISCIPLINAIRE

Nombre d'établissements	Sciences fondamentales et applications	Sciences de la vie et de la terre	Sciences économiques et de gestion	Ensemble
1 établissement	68 %	52 %	59 %	62 %
2 établissements	12 %	15 %	17 %	15 %
3 établissements	9 %	16 %	11 %	11 %
4 établissements et +	11 %	17 %	13 %	12 %
	100 %	100 %	100 %	100 %

OFIP Lille1 – 2013.

Les étudiants inscrits en master de sciences de la vie et de la terre ont davantage cherché à candidater dans plusieurs établissements : la carte des formations régionales peut expliquer en partie ce choix puisque l'université de Lille 2 (droit, santé) offre des masters dans lesquels les étudiants de biologie peuvent espérer s'insérer de façon logique.

2.1.2. Parmi les étudiants ayant fait au moins 2 dossiers, il ne s'agissait pas pour eux de faire des choix tous azimuts en termes de spécialités : la moitié d'entre eux ont fait des dossiers concernant un même type de spécialité.

Tableau 4

PART DES ÉTUDIANTS AYANT FAIT DES CANDIDATURES POUR UNE MÊME SPÉCIALITÉ PAR CHAMP DISCIPLINAIRE

Sciences fondamentales et applications	Sciences de la vie et de la terre	Sciences économiques et de gestion	Ensemble
54 %	62 %	53 %	54 %

OFIP Lille1 – 2013.

Par conséquent, les étudiants inscrits en M2 à Lille 1 en 2011-2012 n'ont pas éparpillé leur choix de spécialité de master et ils ont fait un nombre limité de dossiers et de choix d'établissement.

2.2. Le nombre de réponses positives obtenues

Parmi les étudiants ayant déposé plusieurs dossiers de candidature, 71 % des étudiants ont été acceptés dans plusieurs masters.

Tableau 5

PART DES ÉTUDIANTS ACCEPTÉS DANS PLUSIEURS MASTERS PAR CHAMP DISCIPLINAIRE

Sciences fondamentales et applications	Sciences de la vie et de la terre	Sciences économiques et de gestion	Ensemble
77 %	72 %	66 %	71 %

OFIP Lille1 – 2013.

L'ensemble de ces premiers résultats fait penser qu'il y a peu de sélectivité dans le recrutement des spécialités de masters : la moitié des étudiants inscrits en 2^{ème} année de master à Lille 1 en 2011-2012 n'a fait qu'un seul dossier, et parmi ceux ayant fait plusieurs dossiers, 7 sur 10 ont été acceptés dans plusieurs masters.

3. Une sélectivité réduite : le profil de l'étudiant joue t il un rôle ?

Si les résultats précédents montrent que les étudiants interrogés ont souvent été acceptés dans plusieurs masters, on peut se demander si certaines variables du profil de l'étudiant jouent encore un rôle dans la sélection.

Le tableau 6 a été composé à partir des variables du parcours de l'étudiant, certaines issues du dossier de scolarité, d'autres de l'enquête.

3.1. Les étudiants ayant fait plusieurs dossiers de candidature en M2

Parmi les étudiants inscrits en M2 à Lille 1 et ayant fait plusieurs dossiers de candidature, certaines variables sociodémographiques (sexe, bourse) ne jouent pas entre les étudiants acceptés dans un seul master et ceux acceptés dans plusieurs formations. Si la nationalité semble induire une difficulté relative à être pris dans plusieurs formations pour les étudiants étrangers, cela peut en fait venir davantage du parcours de l'étudiant et du dernier diplôme validé (diplôme ou équivalence par rapport à licence et M1).

Les différences semblent par contre liées à deux groupes de variables :

- **celles sur le parcours de l'étudiant**, notamment le redoublement dans les études supérieures : pour être acceptés dans plusieurs masters, il vaut mieux ne pas avoir doublé plusieurs années et si on a doublé, les recruteurs en master semblent mieux accepter le droit à l'erreur en licence plutôt qu'en master.
- **celles sur la réussite de l'étudiant** : si 34 % des étudiants admis dans plusieurs masters ont obtenu une mention au bac³ (18 % pour les autres), ces étudiants acceptés dans plusieurs masters ont surtout, durant l'année de M1, une moyenne⁴ nettement plus élevée : 68 % avaient une moyenne supérieure ou égale à 12 (contre 55 % pour ceux n'ayant été acceptés que dans un seul master) mais surtout 19 % avaient une moyenne supérieure ou égale à 14 (contre 8 % pour les autres).

3.2. Les étudiants ayant fait un seul dossier de candidature

Les étudiants inscrits en M2 à Lille 1 et ayant fait un seul dossier de candidature, ont un profil scolaire proche de ceux ayant été acceptés dans plusieurs masters : 37 % de mention au bac, peu de redoublement universitaire, 70 % avaient une moyenne égale ou supérieure à 14 au niveau bac+4. On peut imaginer qu'une bonne partie de ces « bons » étudiants ont rationalisé leur démarche en pensant qu'ils avaient toute chance d'être pris dans leur unique dossier de candidature⁵.

³ Variable du fichier d'inscription à l'université.

⁴ Déclaratif de l'étudiant dans l'enquête.

⁵ Là encore le fait de n'avoir pu interroger que les étudiants acceptés en master amène un biais important car il est possible que des étudiants n'ayant fait qu'un seul choix ont été refusés, on ne sait rien sur ces étudiants et leur profil.

Tableau 6
CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES DES ÉTUDIANTS SELON LEUR COMPORTEMENT DE CANDIDATURE AUX MASTERS

	Plusieurs dossiers et pris dans un seul master	Plusieurs dossiers et pris dans plusieurs masters	Un seul dossier
Effectifs	127	296	510
%	14 %	32 %	55 %
Domaine			
STA	28 %	38 %	48 %
SVT	13 %	15 %	14 %
SEG	59 %	47 %	39 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %
Civilité			
homme	57 %	55 %	56 %
femme	43 %	45 %	44 %
Nationalité			
français	51 %	57 %	72 %
étranger	49 %	43 %	28 %
Boursier			
oui	32 %	32 %	38 %
non	68 %	68 %	62 %
PCS du père			
agriculteur artisan	12.5 %	10.2 %	11.4 %
cadre	40.4 %	32.7 %	34.8 %
prof intermédiaire	10.6 %	11.8 %	17.5 %
employé	10.6 %	14.6 %	10.5 %
ouvrier	8.7 %	15.4 %	11.2 %
retraité	10.6 %	12.2 %	10.7 %
inactifs	6.7 %	3.1 %	3.7 %
Série de bac			
S	30 %	38 %	54 %
ES	13 %	15 %	11 %
L	2 %	3 %	4 %
technologique ou pro	6 %	5 %	4 %
équivalences	48 %	39 %	27 %
Mention au bac			
aucune	82 %	65 %	63 %
assez bien	12 %	21 %	21 %
bien et très bien	6 %	13 %	16 %
Dernier diplôme obtenu			
licence	17 %	23 %	28 %
master M1, maîtrise, maîtrise IUP	55 %	57 %	45 %
M2 pro, DESS, M2 rech, DEA	7 %	6 %	10 %
école ingénieurs, commerce	4 %	1 %	3 %
diplômes étrangers	13 %	10 %	9 %
autres		1 %	2 %
BAC	4 %	2 %	3 %
Redoublement universitaire			
oui une année	24 %	22 %	21 %
oui plusieurs années	15 %	7 %	6 %
non	61 %	70 %	73 %
Pour ceux ayant répondu OUI			
Niveau de redoublement			
licence	54 %	67 %	60 %
master	40 %	27 %	19 %
autre	17 %	17 %	24 %
Type de bac+4			
M1	89 %	87 %	88 %
maîtrise IUP, magistère	2 %	4 %	2 %
école ingénieurs, commerce	5 %	5 %	7 %
autre	3 %	4 %	2 %
Moyenne au bac+4			
14 et +	8 %	19 %	19 %
entre 12 et 13.99	47 %	49 %	51 %
entre 10 et 11.99	45 %	32 %	30 %

OFIP Lille1 – 2013.

Mais ce choix de ne faire qu'un dossier de candidature peut aussi être la conséquence d'une 3^{ème} voie dans la sélection : à côté des formations qui recrutent en M2 comme les anciens DESS ou DEA, ou dès le M1 dans la logique du master comme diplôme de deux années, il y a les formations qui ne recrutent pas en M1 mais qui disent à leurs étudiants durant l'année de M1 que les meilleurs de la promotion seront pris en M2 : le « dossier de candidature » ne représente plus, pour ces étudiants, qu'une simple formalité ; il peut même être inexistant : parmi ce groupe, 33 étudiants n'ont fait aucun dossier de candidature⁶.

Le passage du DESS ou du DEA en un an à un master sur deux années a donc bouleversé les comportements et organisations des formations en rendant multiples les modes d'accès à ces formations : il n'est donc pas possible de parler de « sélectivité » des masters et surtout de vouloir comparer l'entrée en M2 avec ce qu'elle était dans les DESS (si tant est qu'on ait une évaluation chiffrée de cette sélectivité autre que les chiffres distribués en communication par les responsables des anciens DESS) ; le master est devenu un diplôme où on rentre de différentes façons :

- Une sélection en M1 avec l'assurance de poursuite dans une des spécialités de M2 de la mention (le master est géré comme un diplôme de deux années).
- Une sélection en M2 traditionnelle, héritage des anciens DESS et DEA.
- Une sélection « larvée » : garder les bons étudiants entrés en M1 en leur permettant de poursuivre le M2 en fonction de leur degré de réussite.

On peut regretter que cette évolution du fonctionnement des masters ne permette pas de comparer, par des indicateurs simples, l'attractivité, la sélectivité des masters entre eux mais cette évolution est aussi dans la logique du LMD où on peut entrer à tout niveau, où les passerelles doivent rester nombreuses.

4. Les choix des étudiants

Le recrutement des masters dépend également du comportement des étudiants et de leur vision du master, de leurs projets ...

Le tableau 7 montre que :

- les raisons du choix du master sont peu différentes au sein des 3 catégories de population d'étudiants inscrits dans les masters de Lille 1, qu'ils aient fait un ou plusieurs dossiers, qu'ils aient été pris dans un ou plusieurs diplômes : poursuite d'études, intérêt pour la spécialité...
- par contre les étudiants n'ayant fait qu'un seul dossier de candidature semblent avoir davantage un projet professionnel bien défini. Ce sont aussi ceux qui disent, plus que les autres, avoir reçu des conseils de leurs enseignants de M1 ou de licence (alors que les étudiants ayant fait plusieurs dossiers de candidature et admis dans plusieurs masters ont davantage bénéficié des conseils d'amis que les autres, même si le poids des conseils enseignants restent le plus important).

⁶ Ils étaient tous inscrits à Lille 1 l'année précédente, leurs résultats au bac+4 sont proches des autres étudiants n'ayant fait qu'un seul dossier. (Dans certains cas, notamment en SEG, il s'agit des parcours de master issus des anciens IUP).

Tableau 7

VARIABLES DE CHOIX DES ÉTUDIANTS SELON LEUR COMPORTEMENT DE CANDIDATURE EN MASTER

	Plusieurs dossiers et pris dans un seul master	Plusieurs dossiers et pris dans plusieurs masters	Un seul dossier
Dossiers pour la même spécialité ?			
oui	48 %	58 %	
non	52 %	42 %	
Le master d'inscription est le 1^{er} choix ?			
oui	62 %	87 %	
non	38 %	13 %	
Raisons du choix du master (plusieurs réponses possibles)			
poursuite du parcours	22 %	18 %	26 %
intérêt pour la spécialité	23 %	22 %	24 %
présence de stages	4 %	2 %	4 %
pour passer un concours	1 %	3 %	10 %
correspond au projet professionnel	23 %	28 %	20 %
double compétence, pluridisciplinaire	12 %	7 %	6 %
débouchés	7 %	9 %	5 %
réputation	4 %	7 %	3 %
proximité géographique et famille	0 %	3 %	1 %
par défaut	4 %	2 %	1 %
Déterminant du choix (plusieurs réponses possibles)			
renommé du master	50 %	55 %	45 %
débouchés professionnels	59 %	69 %	66 %
notoriété du laboratoire	8 %	11 %	12 %
situation géographique	26 %	24 %	24 %
présence de la famille	24 %	21 %	25 %
cout de la vie	13 %	13 %	7 %
possibilité de logements	9 %	13 %	13 %
autres	9 %	9 %	12 %
Existence d'un projet professionnel			
un projet bien défini	36 %	38 %	43 %
plusieurs possibilités de projets	44 %	45 %	41 %
un projet flou	17 %	14 %	12 %
aucun projet	2 %	2 %	4 %
Ce master correspond à votre projet professionnel			
oui	92 %	98 %	96 %
non	8 %	2 %	4 %
Conseils reçus			
oui	32 %	42 %	38 %
non	68 %	58 %	62 %
Pour ceux ayant répondu OUI conseils reçus de (plusieurs réponses) :			
service orientation université	5 %	7 %	5 %
autres conseillers orientation	3 %	1 %	
enseignants précédentes formations	55 %	57 %	73 %
famille ou amis	37 %	41 %	28 %
site internet orientation en ligne	11 %	8 %	3 %
autres	11 %	24 %	21 %

OFIP Lille1 – 2013.

Conclusion

Les indicateurs calculés sur la population des étudiants inscrits pour la première fois en M2 à Lille 1 en 2011-2012 montrent que la moitié des étudiants n'ont fait qu'un seul dossier de candidature, dans un seul établissement et que pour ceux qui en ont fait plusieurs, 7 sur 10 ont été admis dans plusieurs masters. Si ces premiers éléments vont dans le sens d'une sélectivité modérée voir faible des masters, la comparaison du profil des étudiants montre que le cursus de l'étudiant, notamment la réussite dans son parcours, joue quand même un rôle dans la possibilité d'être admis dans plusieurs masters.

Mais aucune conclusion ne peut être faite sans tenir compte de l'offre de formation et de son évolution ; certains masters affichent un recrutement dès le M1 avec la possibilité d'être pris à l'issue de celui-ci dans un M2, d'autres affichent le recrutement en M2 mais autorisent un accès au M2 d'office pour les premiers de promo du M1 (avec ou sans dossier) ; certains établissements montent même des masters régionaux pour organiser une palette de M2 diversifiés et complémentaires répartis sur la région à l'issue du M1, rendant la mobilité géographique nationale moins nécessaire pour l'accès au M2 recherché.

S'il est évident que l'explosion du nombre de masters dans tous les établissements a dû jouer un rôle et explique peut-être que 71 % des étudiants ayant fait plusieurs dossiers ont été pris dans plusieurs masters, il ne faut pas oublier que quel que soit l'indicateur utilisé, le fait de ne connaître que les inscrits ne permet pas d'appréhender correctement la sélectivité des masters. Il aurait notamment été intéressant de comparer le profil scolaire de ceux qui ont été refusés : mais cela ne correspond plus à un besoin de statistique sur le nombre de dossiers de candidature mais à l'étude des différentes variables de ces dossiers, ce qui est quasiment impossible à obtenir car cela signifierait l'accès aux dossiers de candidature et la saisie complète de ces données.

Enfin pour terminer la sélectivité des masters constituera-t-elle encore un sujet d'études quand une des propositions des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche affirme :

« L'information et l'orientation active sont essentielles pour limiter l'échec en master. Elle doit être accompagnée du développement d'une offre de master diversifiée pour que chaque étudiant titulaire d'une licence puisse poursuivre s'il le souhaite de la même manière que tout bachelier a la possibilité de poursuivre dans l'enseignement supérieur⁷ ».

Bibliographie

Agulhon C., Convert B., Gugenheim F. et Jakubowski S (2012), *La professionnalisation : pour une université utile ?*, Paris, L'Harmattan.

⁷ Vincent Berger, *Les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche. Proposition 25*, rapport au Président de la République 17/12/2012.

La sélection en master : étude exploratoire

Catherine Béduwé, Danielle Carré***

Introduction

La mise en place du LMD dans les universités françaises, effective partout depuis 2006, ne semble pas avoir changé grand-chose en matière de sélection à l'université : pas de sélection à l'entrée de l'université, sauf pour les filières dites « sélectives » qui le faisaient déjà auparavant (anciennes MST, MIAGE, ...), accès de plein droit en 1^{ère} année de master (M1) pour les diplômés d'une licence dans le même domaine¹ ou, si domaine différent, après validation plus ou moins précise des pré requis et, sélection à l'entrée de la deuxième année de master (M2) (comme pour les DESS et les DEA).

Ce qui a changé, en revanche, c'est que cette sélection intervient maintenant « au milieu » du cycle M alors que les diplômes de Maîtrise et de DESS/DEA étaient tous deux considérés comme des diplômes de sortie à bac+4 et bac+5, indépendants.

Cette sélection en cours de cycle M fait débat. Les tenants de la sélection en M2 argumentent qu'il s'agit d'une spécialisation professionnelle des études supérieures fondée sur l'accès à des niches d'emplois précis qui ne trouve sa reconnaissance sur le marché du travail qu'à condition que les effectifs de formés soient restreints. Les candidatures étant souvent plus fortes que le nombre de places offertes, une procédure de sélection s'avère indispensable. Plus la réputation d'un master est grande, plus la sélection est vive. Par ailleurs, les enseignants avancent que maintenir des effectifs réduits est également une condition nécessaire pour mettre en place un encadrement et un suivi des étudiants à la hauteur des enjeux de professionnalisation des masters (stages, liens avec des entreprises...). De leur côté, les opposants à cette sélection soulignent qu'il n'est pas logique, ni même juste, de refuser l'accès au niveau supérieur à des étudiants ayant dument validé leurs acquis de M1. D'autant plus que le diplôme de master étant conçu sur deux ans, sortir avec seulement le M1 peut s'avérer pénalisant en termes d'insertion professionnelle puisque ce niveau ne constitue pas un diplôme.

Certains proposent alors d'avancer la sélection au M1, solution qui aurait – mécaniquement – comme conséquence de réduire les flux d'étudiants diplômés de master, ce qui n'est pas compatible avec une politique européenne d'élévation du niveau des connaissances ; ou d'augmenter le nombre de places en M2, ce qui réduirait l'impact des effets attendus d'une politique de niche professionnelle. Les deux positions ne sont pas incompatibles pour peu qu'on augmente le nombre de master 2 de manière à assurer une place à chaque diplômé de master 1. Mais il est clair qu'une multiplication de masters proches dans leur contenu tendrait à diminuer leur visibilité auprès des employeurs, ce qui risquerait de nuire à leur efficacité en termes d'insertion professionnelle. On s'éloignerait alors du triptyque Clarté, Consensus, Confiance qui fait la valeur des formations professionnelles (Vincens & Chirache, 1996). Le débat se poursuit donc.

En attendant, pour faire face à la demande de poursuite d'étude de ces diplômés de M1, les universités sont contraintes de mettre en place des procédures de sélection des candidats extrêmement lourdes et complexes. Pour être surs d'être pris, les étudiants multiplient les dossiers de candidature, à la fois dans et hors de leur établissement, ce qui engorge les commissions, allonge les délais de réponse, génère de complexes listes d'attente et crée un stress important, à la fois pour les étudiants, les enseignants et le personnel des universités. Cette situation conduit à une augmentation des réclamations auprès du médiateur de l'Éducation nationale. Dans son rapport de 2012, M. Sassier dénonce « l'ambiguïté qui réside entre un accès de droit en première année et un accès sur évaluation en seconde année pour le même diplôme » et

* Catherine Béduwé est ingénieur de recherches au CRM, Centre de recherches en management, d'UT1 Capitole.

** Danielle Carré est responsable du pôle "suivi de parcours" à l'observatoire de la formation et de l'insertion professionnelle d'UT1 Capitole.

¹ Domaine est le terme officiel. De fait, il y a peu de domaines de formation qui sont donc très larges. Ainsi UT1 a un seul domaine droit, économie gestion (DEG) et il est bien évident que la licence de droit ne donne pas accès à un M1 d'économie, et inversement. Dans la réalité ces passages se font au niveau des mentions d'un même domaine (plus fines que les domaines), avec des conditions.

parle de réforme LMD inachevée. Il cite le manque de transparence et d'information sur les procédures de sélection, parle de pré requis occultes, met en avant la difficulté de mise en œuvre de cette sélection qui, malgré les moyens et l'énergie qu'elle mobilise, aboutit à des délais de réponse souvent beaucoup trop longs, générateurs de frustration et de déception. On assiste à des situations aberrantes où le jeune est accepté dans le M2 souhaité la veille de la rentrée alors qu'il a déjà déménagé et renoncé à ce M2.

Cette organisation du cycle M génère ainsi d'importantes mobilités étudiantes, à l'entrée et en cours du cursus M. Ainsi 42,6 % des étudiants de M1 ont changé d'établissement à leur entrée en M1 et 37,4 % au moment du passage M1 à M2 (Fouquet, 2013). La même étude montre par ailleurs que le taux de passage moyen national en M2 *des inscrits pour la 1^{ère} fois en M1* est de 58,8 % et le taux de succès en 2 ou 3 ans au M2 est de 57,8 %. Ces données laissent penser que *la majorité des diplômés de M1* réussit à s'inscrire et même à décrocher un M2, à condition d'être prêt à changer d'établissement (ou de projet de formation). Il semble donc qu'il existe une forte, voire très forte redistribution des cartes entre master 1 et master 2, obligeant ou incitant les étudiants à bouger pour trouver le M2 qui leur convient et/ou qui les accepte.

Mais il existe peu de données et d'études sur les raisons et les conditions de ces mobilités. Dans quelle mesure la sélection en master 2 en est-elle la cause ? Comment se manifeste-t-elle, comment est-elle gérée par les étudiants et qu'en pensent-ils ? Telles sont les questions auxquelles nous avons tenté de répondre dans le cadre des travaux menés par le GTES. Nous avons donc conduit deux vagues d'enquêtes ad hoc auprès des étudiants de l'université Toulouse 1 Capitole, qui regroupe les filières droit, sciences économique, gestion, informatique et AES. L'analyse de ces enquêtes ad hoc jointe à l'exploitation des statistiques de recrutement des M2 d'UT1 Capitole à la lumière de notre connaissance qualitative du terrain, permettent de dégager quelques premiers résultats et de poser des jalons pour de futurs travaux.

Le papier est divisé en trois parties. La première montre que la sélection à UT1 Capitole dépasse largement le strict passage M1/M2, la seconde s'intéresse aux mobilités étudiantes générées par la sélection, et enfin la troisième étudie plus particulièrement les pratiques de sélection en M2.

1. De la sélection à l'université ...

En démarrant cette étude, nous avons comme objectif principal d'étudier la sélection à l'entrée en master 2. Mais il est vite apparu que la sélection à UT1 Capitole pouvait exister bien avant le M2, parfois dès le L1, et qu'elle devait être envisagée comme un processus longitudinal. D'une part la sélection n'a pas le même effet sur les mobilités et les poursuites d'études selon le moment où elle intervient dans le parcours de formation d'un étudiant et, d'autre part, elle peut intervenir plusieurs fois au cours d'un parcours. C'est ce que nous allons montrer à l'aide de données originales recueillies auprès des étudiants d'UT1 Capitole (enquêtes B de 2013, voir encart en annexe).

1.1 Une sélection avant le M2 pour près d'un étudiant sur deux ...

L'étude de l'offre de formation d'UT1C² montre que certaines filières sélectionnent *avant le M2*. Il s'agit le plus souvent *d'une sélection à l'entrée en L3*, qui, finalement, concernait 41 % des titulaires d'un M1 à UT1C à la rentrée 2012. Plus précisément, 100 % des étudiants de l'IAE et de sciences économiques³ sont sélectionnés à l'entrée en L3, parfois même avant (DUT ou L1 pour la licence Comptabilité contrôle), 75 % des étudiants d'informatique sont également sélectionnés en L3 (MIAGE), 57 % des étudiants d'administration et communication (L3 pour licence information communication et M1 pour les autres) et enfin 12 % des étudiants de la faculté de droit (droit et langues en L1, juriste d'entreprise en L3).

Par ailleurs, l'enquête menée en 2013 auprès des diplômés de M1 d'UT1 (cf. encart en annexe, enquêtes B) demandait aux étudiants si, d'après eux, l'accès à leur master 1 avait été « Très, Moyennement, Peu ou Pas sélectif ». 25 % des diplômés de M1 à UT1C ont dit avoir été sélectionnés (très ou moyennement sélectif) *au moment de leur entrée en M1*.

² Plaquette des formations 2012 2013 droit économie gestion de l'université de Toulouse 1 Capitole dans laquelle il est clairement stipulé que l'accès à certaines formations est sélectif.

³ C'est-à-dire de la Toulouse School of Economics.

En croisant ces deux informations, on constate que 45 % des étudiants de M1 à UT1C ont pu être *sélectionnés deux fois* avant le M2 : une première fois au cours du L (parcours sélectif, donnée administrative), une seconde fois à l'entrée en M1 (réponse de l'étudiant à l'enquête de 2013). Cette proportion monte à 48 % des étudiants inscrits en M2 à UT1C. Autrement dit, pratiquement un étudiant sur deux en master a déjà été sélectionné avant de candidater à un M2.

L'importance de cette sélection précoce, c'est-à-dire avant le M2, nous a surprises par son ampleur. L'idée que la sélection à l'université n'existe qu'au moment de l'entrée en M2, sauf pour quelques cas particuliers de filières historiquement sélectives, semble donc, en tous cas à UT1, battue en brèche. Elle modifie l'étude que l'on peut faire du rôle de la sélection en M2 sur les parcours étudiants. En effet, celle-ci ne revêt pas le même enjeu pour les étudiants déjà dûment sélectionnés en L3, voire en L1, pour qui l'accès en M2 est (quasiment) acquis dès l'obtention du M1 et pour les étudiants qui, une fois le M1 obtenu à l'issue d'un parcours méritocratique, doivent affronter la sélection en M2. Pour cette raison, nous avons étudié le comportement des étudiants en tenant compte de cette éventuelle double sélection survenue avant le M2.

1.2 ...qui joue sur le devenir des M1

L'enquête auprès des diplômés 2012 d'un M1 à UT1C montre que 70 % ont poursuivi leurs études à UT1C, 26 % hors UT1 et que 4 % ont arrêté leurs études. Ainsi l'écrasante majorité des 1219 diplômés d'un M1 obtenu à UT1C poursuit des études l'année suivante (96 %, cf. tab 1). Une grosse moitié des 4 % qui ne poursuivent pas d'études avait cependant déposé un dossier de candidature en M2 et n'ont pas obtenu d'inscription. Pour ceux-là, la sélection en M2 est un couperet qui ne concerne, à UT1, que très peu d'étudiants.

Tableau 1
DEVENIR DES DIPLÔMÉS D'UN M1 D'UT1 CAPITOLE EN 2012.

		Sel 0 fois	Sel 1 fois	Sel 2 fois	Total
Devenir des 1219 M1 d'UT1C (% vertical)					
Poursuite d'études	à UT1	64 %	73 %	84 %	70 %
	hors UT1	32 %	23 %	13 %	26 %
	total	96 %	96 %	97 %	96 %
Poursuite d'études en M2	à UT1	54 %	72 %	84 %	64 %
	hors UT1	25 %	19 %	11 %	21 %
	total	79 %	91 %	95 %	85 %
Poursuite d'études dans le M2 1 ^{er} choix	Total	78 %	89 %	89 %	83 %
Total : diplômés d'un M1 d'UT1C		668 100 %	301 100 %	205 100 %	1219 100 %
Caractéristiques des 1219 M1 d'UT1C (% horizontal)					
Composition par filière	Administration	35	39	26	100 %
	Droit	82	15	3	100 %
	IAE	-	41	59	100 %
	TSE	-	31	69	100 %
Total : diplômés d'un M1 d'UT1C	Effectif	668	301	205	1219
	Pourcentage	55	25	20	100 %

Note de lecture : 64 % des étudiants diplômés de M1 d'UT1C et qui n'ont jamais été sélectionnés avant le M2 poursuivent leurs études à UT1C et 32 % dans une autre université. La filière droit est composée de 82 % d'étudiants jamais sélectionnés alors qu'il n'y en a pas à l'IAE ni à TSE.
Source : OFIP UT1C.

Le taux de poursuite d'étude en M2 est de 85 %, certains étudiants poursuivant d'autres études qu'un M2. Il s'agit le plus souvent d'un second choix. Le taux de non poursuite en M2 suite à un refus de candidature est de 5 %.

La poursuite d'étude de nos M1, en M2 ou non, est donc massive. En revanche, elle ne se fait pas toujours au sein de l'université et 26 % de nos diplômés de M1 toutes disciplines confondues, soit un quart des M1 changent d'université. Pour quelques-uns il s'agit de suivre d'autres études (concours, école, DU... soit 7 %) ou de s'inscrire dans un autre M1 (3 %), décisions qui relèvent en partie d'un changement de projet professionnel mais également d'une forme d'auto sélection (l'étudiant pense qu'il ne sera pas pris dans un

M2 et préfère faire un autre M1 pour muscler son dossier). Mais pour la majorité de ces étudiants, et notamment en droit, il s'agit de trouver un M2 dans une autre université (57 % des M1 de la filière droit sont inscrits en M2 à UT1C).

La sélection préalable au M2 s'exerce dans toutes les filières, mais plus particulièrement à l'IAE et en sciences économiques où elle est la règle. Au total, 55 % des diplômés disent ne pas avoir été sélectionnés en L ou en M1, 25 % l'ont été une fois et 20 % l'ont été deux fois (20 %) (Tab 1).

Cette sélection préalable ne semble pas avoir d'influence sur la poursuite d'étude globale des M1 qui est, quel que soit le cas, très élevée. En revanche, l'incidence est nette sur le départ de l'université d'une part, sur le taux de poursuite d'études en M2 plutôt qu'ailleurs d'autre part et enfin sur l'acceptation dans le M2 correspondant au 1^{er} choix. Plus l'étudiant a été sélectionné tôt et plus ses chances de faire la totalité de son cursus au sein d'UT1 sont grandes. Ses chances de poursuite en M2 et, qui plus est, dans le M2 de son choix sont également plus importantes. À l'inverse, les étudiants qui arrivent à la fin du M1 sans avoir jamais été sélectionnés, vont affronter la sélection en M2. Celle-ci, sans jouer sur la poursuite d'études en général, va amener certains d'entre eux à changer d'université, éventuellement à suivre d'autres études que le M2 et, le cas échéant, accepter un M2 qui n'était pas leur premier choix.

1.3 ... et sur les stratégies d'inscription en M2

Une seconde enquête a été conduite, début 2013, auprès des entrants en M2 à UT1C à la rentrée 2012 (cf. encart, B). Venant compléter la précédente (diplômés de M1 à UT1c), elle permet d'étudier la manière dont les M2 jugent, a posteriori, la sélection qu'ils ont rencontrée au moment de s'inscrire en M2 à UT1c ou hors UT1c.

Au total, 1 334 étudiants inscrits en master 2 à la rentrée 2012 ont répondu à notre enquête (68 %). Ce sont soit des diplômés de M1 UT1C inscrits en M2 à UT1C (785 « stables »), soit des diplômés de M1 d'UT1C partis s'inscrire en M2 ailleurs (295 M1 « sortants ») ou encore des M1 venus s'inscrire en M2 à UT1C (254 M1 « entrants »). Comme pour les M1 d'UT1 (1.2) on a tenu compte de l'éventuelle sélection préalable au M2 de ces étudiants, en utilisant des informations administratives sur la filière de formation avant le master⁴ d'une part et leur appréciation personnelle quant à la sélection de leur M1⁵. Bien que cette typologie soit à prendre avec prudence puisqu'elle repose sur des caractéristiques de sélection de statut très différent, elle montre l'importance de la sélection avant le M2, y compris pour les étudiants venus rejoindre UT1C. Seuls 48 % de ces inscrits en M2 n'avaient jamais été sélectionnés avant le M2, alors que 48 % l'avaient été au moins une fois et 20 % l'avaient été deux fois, à la fois en L et en M1 (tableau 2). Il existe un doute pour 4 % de notre échantillon (regroupés avec les sélectionnés une fois par la suite).

Les étudiants de M2 qui ont été sélectionnés avant le M2 sont plus souvent titulaires d'une mention B ou TB au bac (pour les sélectionnés deux fois) et nettement moins souvent d'une mention passable : l'accès à une filière sélective dès le L3 ou le L1 est réservé aux élèves performants scolairement, notamment au moment du bac. En revanche, les étudiants qui n'ont jamais été sélectionnés avant le M2 ont obtenu – en moyenne – une meilleure note au M1, conséquence vraisemblable du fait que les résultats du M1 sont déterminants pour l'accès aux M2 sélectifs⁶. En cas de résultats moyens au bac, l'étudiant devra obtenir une très bonne année de M1 pour accéder à un M2 réputé.

Les juristes sont surreprésentés parmi les étudiants n'ayant pas été sélectionnés avant le M2 tandis que, au contraire et sans surprise, les étudiants en M2 à l'IAE ou à TSE le sont parmi les étudiants sélectionnés deux fois. Les candidats étrangers sont plus nombreux parmi les pré-sélectionnés. Enfin les durées d'études des étudiants sélectionnés au préalable sont (un peu) plus longues, parce qu'elles correspondent à des parcours de poursuites d'études, post DUT pour l'IAE ou post école d'ingénieurs pour TSE.

⁴ Pour les diplômés de M1 d'UT1c, on s'est basé sur les informations publiées par l'université dans les plaquettes de présentation de l'offre de formation. Pour les entrants à UT1c on a considéré comme sélectifs les parcours d'étudiants ayant obtenu, avant leur entrée à UT1c en M2, un diplôme de DUT, master2, école d'ingénieurs et école de commerce. Ont été considérés comme non sélectionnés les entrants sans ces diplômes (M1, BTS, licence...).

⁵ À la question « l'entrée dans ce M1 était-elle sélective ? » ceux qui ont répondu positivement (Oui, très sélective et oui, assez sélective) sont considérés comme ayant été sélectionnés ; les autres (non, pas du tout sélective) sont considérés comme ayant été non sélectionnés. Les non réponses sont traitées à part.

⁶ On peut aussi penser que les pré-sélectionnés font moins d'efforts ... mais cela paraît peu vraisemblable car il s'agit de formations universitaires qui restent sélectives.

Ces particularités sont cependant assez ténues, y compris en termes de performances scolaires.

Tableau 2
PROFIL DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN M2 À LA RENTRÉE 2012 (ENTRANTS UT1, SORTANTS UT1 ET STABLES)

		Sel 0 fois	Sel 1 fois	Sel 2 fois	Total
Type de bac	ES-Eco	50 %*	36 %	44 %	44 %
	L-Littéraire	15 %	9 %	5 %	11 %
	S-Sciences	26 %	26 %	29 %	26 %
	0031-étran	5 %	19 %	16 %	12 %
Mention au bac	B ou TB	20 %	23 %	27 %	22 %
	Passable	36 %	30 %	21 %	31 %
Composante du M2	Entrants**	31 %	14 %	12 %	22 %
	Admin Toul	3 %	9 %	4 %	5 %
	Droit	61 %	31 %	7 %	40 %
	IAE	3 %	30 %	56 %	22 %
	Info	2 %	9 %	5 %	5 %
	TSE	1 %	8 %	16 %	7 %
Nationalité	Français	91 %	72 %	82 %	83 %
Note au M1 (déclarée, hors NR)	14 et plus	23 %	17 %	18 %	21 %
Moyenne M1 (Apogee, hors NR)		12,9	12,6	12,6	12,7
Durée des études supérieures	4ans	50 %	36 %	47 %	45 %
	5 ans	29 %	24 %	27 %	27 %
	6ans et plus	19 %	27 %	21 %	22 %
Nb moyen de candidatures ...	à UT1C	1,5	1,4	1,4	1,4 (0-4)
	Hors UT1C	5,0	2,0	0,9	3.2 (0-30)
	Total	6,4	3,5	2,3	4.6 (1-32)
	total Max	32	22	11	32
	acceptées	3,0	1,8	1,5	2.3 (0-19)
Candidatures acceptées / déposées	1seule	12 %	34 %	44 %	26 %
	Toutes	14 %	14 %	16 %	14 %
	Presque toutes	33 %	32 %	33 %	33 %
	Pas toutes (au moins deux non acceptées)	40 %	19 %	7 %	27 %
M2 d'inscription est :	parmi les 3 1 ^{er} choix	94 %	94 %	98 %	95 %
	Le 1er choix	72 %	83 %	87 %	78 %
Effectif d'inscrits en M2		633	442	259	1334
		48 %	33 %	19 %	100 %

(**) Pour les entrants en M2, la spécialité du M2 n'a pas été codée.

(*) Note de lecture : 50 % des étudiants inscrits en M2 à UT1C à la rentrée 2012 et qui n'ont jamais été sélectionnés avant le M2 avaient un bac ES ou Eco.

En revanche, les stratégies de dépôt de dossiers de candidature en M2 varient sensiblement. Le nombre moyen de candidatures déposées est d'autant plus faible que les étudiants ont déjà été sélectionnés, ce qui confirme que pour ces derniers l'accès en M2 était « assuré ». Ainsi les sélectionnés deux fois sont 44 % à n'avoir déposé qu'un seul dossier alors qu'ils sont seulement 12 % parmi les jamais sélectionnés. De même, les étudiants sélectionnés au préalable sont très peu à n'avoir pas toutes leurs candidatures acceptées (7 % et 19 %) alors que c'est le cas de 40 % des jamais sélectionnés⁷. On note que certains étudiants ont déposé jusqu'à 32 dossiers... (disent-ils). Le nombre moyen de dossiers déposés pour les jamais sélectionnés (6.4)

⁷ Cette statistique est proche de celle utilisée par Martine Cassette pour apprécier la sélectivité des M2 (cf. contribution dans ce même volume).

est 2 ou 3 fois plus élevé que pour les étudiants présélectionnés (3.5 et 2.3). Il montre que ces étudiants ont dû multiplier les candidatures pour être surs d'être pris. Pourtant, quelle que soit la sélection préalable, la majorité des étudiants ont obtenu une inscription dans un de leurs trois premiers choix (94 % ou 98 %), voire leur premier choix quand, bien évidemment, ils avaient déjà été sélectionnés. Ceci montre que les étudiants ne connaissent pas (toujours) d'avance le résultat des commissions et s'en prémunissent en déposant un grand nombre de dossiers.

2. La sélectivité explique-t-elle les changements d'université ?

Les résultats précédents montrent que si une majorité d'étudiants finit par s'inscrire en M2, ce n'est pas toujours dans celui de leur premier choix et c'est parfois au prix d'un changement d'université. On a donc tenté d'en savoir un peu plus sur ces mobilités d'étudiants et le rôle qu'y joue la sélection à l'entrée en formation. Les sorties de l'université (les étudiants diplômés de L3 ou de M1 ne se réinscrivent pas tous chez nous) correspondent-elles à des « fuites » d'étudiants ayant trouvé mieux ailleurs ou sont-elles le fait d'étudiants refusés ? Autrement dit, l'université a-t-elle la maîtrise de ses flux de sortants ? et, inversement, les entrées (des étudiants diplômés d'autres universités viennent faire leur M1 ou leur M2 chez nous) sont-elles dues à l'attractivité de filières particulièrement sélectives ou à une offre de formation plus large ? Autrement dit, le choix d'entrer pour la première fois à UT1 au niveau M était-il dicté par l'attrait d'un master spécifique ou n'était-il qu'un deuxième choix, consécutif à un refus d'inscription dans l'université d'origine ?

Dans cet objectif, quatre enquêtes originales ont été conduites auprès des étudiants entrés ou sortis de l'université au moment du passage L3/M1 ou M1/M2 (cf. encart en annexe, enquêtes A).

2.1 Les mobilités L3/M1 et M1/M2 sont relativement importantes ...

Les mouvements d'entrée et de sortie de l'université UT1C au moment des passages L3 /M1 et M1/M2, même réduits aux seuls étudiants français, représentent le quart des étudiants « stables » toutes filières confondues (cf. tableau 3).

Tableau 3
MOBILITÉS AUX PASSAGES L3/M1 ET M1/M2

Code enquête	Population enquêtée	Rapport entre mobiles et stables (diplômés UT1C pour les sortants ; inscrits UT1C pour les entrants) ; Total Français et étrangers	Effectifs totaux; (effectifs français); (répondants français)	Nombre de candidats en M2 (en N+2, N+1 ou N)
L3s	Diplômés L3, non réinscrits UT1C	27 %	477 (381) (232)	120 (N+2)
M1e	Entrées à UT1C en M1	25 %	612 (491) (349)	230 (N+1)
M1s	Diplômés M1 non réinscrits en M2 à UT1C	36 %(*)	631 (506) (336*)	178 (N)
M2e	Entrées à UT1C en M2	24 %	397 (208) (135)	135 (N)

Source : OFIP, UT1 capitol ; *Ces 36 % sont la somme de 25 % d'étudiants qui quittent l'université et de 11 % qui se sont réinscrits à l'université UT1C mais en M1, soit 205 et 78 étudiants. Parmi ces 205 étudiants 178 poursuivent en M2 hors UT1C.

La redistribution des cartes entre les établissements d'enseignement supérieur est donc importante puisque la grande majorité de ces mouvements correspond à des poursuites d'études dans un autre établissement. UT1C à la fois perd et gagne des étudiants.

2.2 La sélection attire plus qu'elle ne repousse les étudiants

2.2.1 Une université globalement attractive au niveau M1

L'université UT1C accroît ses effectifs au moment du passage L3/M1 puisqu'elle attire plus d'étudiants qu'elle n'en perd (tableau 3).

Les étudiants qui partent après avoir obtenu une L3 générale à UT1C sont 79 % à poursuivre des études (Carré 2012,1), quelques-uns prennent une année sabbatique (7 %) et finalement très peu arrêtent leurs études (14 %). Un refus de candidature à UT1C n'est que très rarement la raison de ces mobilités, aussi bien parmi ceux qui arrêtent leurs études que parmi ceux qui vont les poursuivre ailleurs (3 %, cf. tableau 4). Ils sont plus nombreux (14 %) à quitter l'université pour anticiper la sélection en M2 ou pour accéder à une formation plus réputée (18 %). Les autres raisons avancées par les étudiants tiennent surtout à des choix de formation, que ce soit par inadéquation de l'offre de formation d'UT1 (23 %) ou par souhait de réorientation (22 %). Enfin 14 % des étudiants quittent l'université pour des raisons personnelles. En conclusion, les mobilités des étudiants qui quittent UT1C après leur L3 sont, apparemment⁸, très largement voulues.

Tableau 4
LES RAISONS D'ÊTRE MOBILE À L'ARTICULATION L3/M1/M2

	L3s	M1e	M1s		M2e
			Toutes PE	PE en M2	
Raisons liées à l'offre de formation	23	22.5	22.5	31	55
<i>Le diplôme souhaité (M1 ou M2) n'existait pas dans mon etab</i>					
<i>Spécificité du M2, double compétence, partenariat</i>					
<i>Correspondait mieux au projet professionnel</i>					
Changement d'orientation / projet professionnel	22.5	3.5	17	5	-
Raisons liées à la sélection/réputation	35	49	47.5	53	27
<i>Anticipation de la sélection en M2 à venir</i>	14	20.5	ε	-	-
<i>Accès à une formation plus réputée/université plus réputée</i>	18	23	10	16	24
<i>Accès à une formation moins sélective</i>		0.5	ε	ε	1.5
<i>Accès à une formation conduisant plus facilement à l'emploi</i>	-	-	ε	-	-
<i>Refus de candidature</i>	3	5	36	35	1.5
Raisons personnelles (non liées au projet d'études)	14	22	6	9	13
Autres raisons	6	3	7	1	5
Effectif : sortants qui poursuivent des études / entrants	184	349	284	175	135

Source : OFIP, UT1C.

Venant « compenser » les départs en L3, on observe des entrées en M1 qui représentent 25 % des inscrits (français) en M1 à UT1C (tableau 3). Ce taux désigne la capacité d'attraction de l'université en M1. Ces entrants à UT1C évoquent rarement, comme les L3 sortants, l'impossibilité d'avoir pu poursuivre leurs études dans leur établissement d'origine (5 %). Les raisons d'entrer à UT1C sont, pour moitié, liées à la réputation des formations de l'université – et donc – à la sélection future en M2. On trouve également un nombre important de jeunes qui entrent pour des raisons personnelles.

L'attraction d'UT1, qui se traduit par un solde positif de ses inscrits au passage L3/M1 doit donc beaucoup à la réputation de ses formations M1 ou M2 et l'anticipation par les étudiants d'une sélection à venir.

⁸ Toutes ces informations sont déclaratives et donc à prendre avec précaution.

2.2.2 Une université qui perd des étudiants en M2

À l'inverse, UT1C perd des effectifs au niveau du passage M1/M2 puisque le nombre d'étudiants qui ne s'inscrivent pas en M2 après avoir obtenu un M1 à UT1C est supérieur au nombre d'étudiants qui entrent à l'université au moment du M2.

64 % des diplômés de M1 à UT1C poursuivent leurs études en M2 à UT1, 10 % entament un autre M1 à UT1C et 26 % quittent UT1C parmi lesquels 19 % pour suivre un M2 hors UT1C (Carré, 2012, 2). Les effectifs sont trop faibles pour distinguer les réponses de ces étudiants qui ne se réinscrivent pas en M2 selon leur type de poursuite d'études. Ceci étant, le refus de leur candidature en M2 à UT1C représente, pour toutes ces populations, un bon tiers des raisons invoquées (tableau 4). Ce taux est plus élevé que chez les autres populations de mobiles, ce qui est cohérent avec le fait que c'est à l'entrée en M2 qu'existe une sélection, et notamment au sein des filières juridiques, comme l'ont montré les résultats précédents. Mais ce taux est finalement moins élevé que ce que l'on pouvait penser, du fait même de ce barrage sélectif en M2. La majorité des étudiants qui quittent l'université après avoir obtenu leur M1 le font pour suivre une formation qui leur convient mieux, soit que le M2 souhaité n'existe pas (en Droit public par exemple), soit qu'ils choisissent un M2 plus réputé que ceux offerts par UT1C. Même si on peut penser qu'une partie des étudiants « positivent » cette mobilité en disant qu'il s'agit d'un changement d'orientation ou d'un choix professionnel, force est de constater que ces mobilités sont rarement vécues comme subies. Seules des enquêtes qualitatives auprès de ces étudiants permettraient d'en savoir un peu plus.

Ces départs après le M1 sont, en partie, compensés par des entrées en M2 (18 % des effectifs (français) inscrits en M2 à UT1C. Si on tient compte des étrangers qui entrent à ce niveau, ce taux d'attractivité monte à 24 %. Pratiquement aucun de ces étudiants ne dit avoir été refusé en M2 dans son université d'origine et (seulement) un quart dit avoir été attiré par la réputation des M2 d'UT1C. Ils sont en revanche une majorité à dire que le master correspondait mieux à leur projet professionnel.

Finalement, d'après nos enquêtes, la mobilité suite à un refus d'inscription n'existe que pour les M1 qui partent de chez nous. Autrement dit la sélection ne constituerait réellement un barrage qu'à l'entrée de nos M2 et ceux qui rejoignent l'université ne sont que rarement « refusés » chez eux. Ainsi la sélection est-elle évoquée plutôt positivement par les mobiles, soit parce qu'il s'agit de rejoindre une formation plus réputée, soit parce qu'il s'agit d'anticiper une sélection ultérieure (en M2 ou en M1). Et surtout, la moitié des mobilités, quand on interroge les étudiants, est due à l'offre de formation, le diplôme visé n'existant pas dans l'établissement quitté.

2.3 Un étudiant mobile sur deux juge l'entrée en M2 sélective voire très sélective

Dans ces enquêtes auprès des étudiants mobiles après le L3 ou le M1, quelques questions spécifiques étaient posées à ceux qui avaient, par la suite, poursuivi des études et candidaté à un M2 (cf. encart en annexe, fichier des candidatures M2).

Trois questions leur étaient posées : l'une sur le mode de sélection des candidats au M2 (dossier – entretien individuel – jury 2 personnes – jury 3 personnes ou plus – épreuve écrite – autre), l'autre sur le nombre d'épreuves de sélection qu'ils avaient rencontrées et enfin la dernière sur leur jugement quant à la sélectivité du M2 dans lequel ils étaient finalement inscrits (à l'aide d'une échelle de valeurs 1 (très sélectif) 2 (sélectif) 3 (moyennement sélectif) 4 peu sélectif et 5 (pas du tout sélectif)). Les résultats sont dans le tableau 5 suivant.

Tableau 5
MODES DE SÉLECTION CITÉS PAR NOS CANDIDATS EN M2

Question posée sur la sélectivité	Répartition des réponses (%)	% d'étudiants jugeant l'accès à leur M2 « très sélectif »	Indice de Sélectivité*
Opinion sur la sélectivité du master actuel			
Très sélectif	12.5 %		
Sélectif	38 %		
Moyennement sélectif	33 %		
Peu sélectif	7 %		
Aucune sélection	5.5 %		
NR	4 %		
Nombre d'épreuves de sélection			
1	59 %	9 %	3,3
2	31.5 %	21 %	3,7
3	5 %	13 %	3,5
NR	4.5 %		
Mode de sélection			
Dossier	91 %	13.5 %	3,5
Écrit	8 %	7 %	3,7
Jury 2 personnes	14 %	21 %	3,7
Jury 3 personnes	7 %	34 %	3,8
Entretien individuel	12 %	15 %	3,7
UFR d'origine			
AES	9 %	4 %	2.9
Gestion	21 %	8 %	3.3
Droit	57 %	16 %	3.5
Sciences économiques	11 %	16 %	3.2
Enquête			
L3 sortants	18 %	12.5 %	3.4
M1 sortants	35 %	11 %	3.5
M1entrants	26.5 %	20 %	3.6
M2entrants	20.5 %	8 %	3.2
Total des candidatures « M2 »	661 (100 %)	12.5 %	3.3

* L'indice de sélectivité est une moyenne pondérée des réponses quant à la sélection ressentie : on affecte 4 aux étudiants qui ont trouvé l'accès à leur M2 "Très sélectif", 3 si celui-ci était jugé "sélectif" etc. et 0 si "Aucune sélection".

12.5 % des étudiants mobiles et finalement inscrits en M2 qualifient celui-ci de « très sélectif » et la moitié (50.5 %) de sélectif ou très sélectif (tab5, col 1). À l'inverse, 12.5 % des étudiants jugent l'entrée en M2 peu ou pas du tout sélective. Cette moyenne varie selon le public : les étudiants entrés à UT1C au moment du M1 sont les plus sévères et, curieusement, les entrants en M2 le sont moins. On a vu qu'un quart de ces étudiants entrant en M1 et en M2 évoquaient l'attrait d'une formation plus réputée que celle d'où ils venaient. Apparemment, les entrants M2 ne craignent pas la sélection, ce qui laisse penser qu'on a affaire à d'excellents candidats.

Pour la majorité des candidats la sélection ne s'est faite que sur une épreuve, et dans ce cas il s'agit d'une sélection sur dossier. Un tiers des étudiants ont connu deux épreuves, d'abord une sélection sur dossier et ensuite une sélection orale. Nos données montrent, sans surprise, que les étudiants considèrent qu'une double sélection est plus sélective et que la présentation devant un jury de 2 ou 3 personnes est le mode de sélection le plus sévère. L'entretien individuel est rarement jugé très sélectif : on verra que ce mode de sélection est réclamé par les étudiants qui le jugent plus adapté à l'évaluation de leur motivation. Il existe donc une certaine cohérence entre niveau de sélection objective et subjective.

Ceci étant, et bien que ces données soient à prendre avec précaution compte tenu de la faiblesse des effectifs et leur mode de construction (cf. encart), c'est la discipline de l'UFR d'origine qui a le plus d'impact sur les indices de sélectivité. Ceci montre que l'appréciation de la sélectivité d'un master2 dépend beaucoup du parcours de formation et notamment de la filière d'études. Ainsi les juristes semblent trouver leurs masters 2 plus sélectifs, ce qui correspond bien à la réalité puisque, comme on l'a vu, les autres filières sélectionnent souvent leurs étudiants bien avant le M2.

3. La sélection en M2

L'université de Toulouse 1 Capitole est une université qui mise sur l'excellence et qui se présente sur son site comme « ... l'un des deux seuls établissements d'enseignement supérieur français à figurer dans le top 100 mondial du classement de Shanghai, section economics/business. » Elle compte aujourd'hui 20 000 étudiants, dont 20 % d'étudiants étrangers, 2/3 inscrits en L et 1/3 en M. En 2011-2012 elle a délivré 5000 diplômes nationaux parmi lesquels 48 % de licences générales et 42,5 % de masters. Ces rapports L/M confirment que tous les licenciés ne poursuivent pas leurs études à UT1C. Notamment en droit, ce qui témoigne de l'existence d'une sélection importante pour l'accès au M2.

La dernière partie de ce travail porte spécifiquement sur la sélectivité des M2 d'UT1C. Elle sera étudiée à travers deux sources : les statistiques de candidatures à 48 M2 professionnels de l'université en droit et administration communication⁹ d'UT1 (cf. tableau en annexe) et nos données d'enquête auprès des 1334 inscrits en M2 à la rentrée 2012.

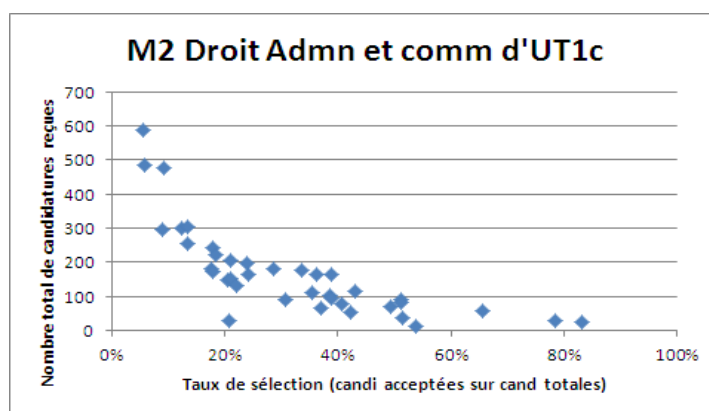
3.1 Des taux de sélection extrêmement variables d'un M2 à l'autre

Qu'est qu'un master sélectif ? L'inscription en master 2 demande d'avoir acquis certaines compétences précises, délivrées par le master 1 (ou parfois plusieurs M1) qui le précède(nt). Mais plusieurs M2 sont possibles après chaque M1 et comme les effectifs de M2 sont, de manière consensuelle, souvent limités à 30-35, le nombre de candidats à la plupart des M2 est souvent supérieur voire très supérieur au nombre de places offertes. Notamment au sein d'une université donnée. Le niveau de sélection d'un M2 est alors déterminé par le rapport entre le nombre de candidatures auquel l'équipe enseignante donne un avis favorable et le nombre total de candidatures reçues. Plus le nombre de candidatures dépasse le nombre de places offertes, plus les responsables sont amenés à sélectionner les étudiants et plus l'accès au M2 est sélectif.

L'examen des statistiques de candidatures aux 48 M2 d'UT1C en notre possession (cf. tableau annexe) montre qu'un peu plus de 6 000 dossiers ont été déposés en 2012, dont 2000 venant de diplômés d'un M1 d'UT1C pour 900 places. Avant même de parler de sélection, on voit qu'un diplômé sur deux de M1 dans les filières Droit, Administration et Communication au minimum, devra changer d'université s'il souhaite poursuivre en M2. Et que les autres seront potentiellement en concurrence avec les M1 venant de l'extérieur.

En moyenne, 21 % de l'ensemble des candidatures aux différents M2 ont reçu un avis favorable, avec un écart allant de 6 % pour les plus sélectifs à 83 % pour les plus ouverts (graphe1).

Grappe1
TAUX DE SÉLECTION EN FONCTION DU NOMBRE DE CANDIDATURES

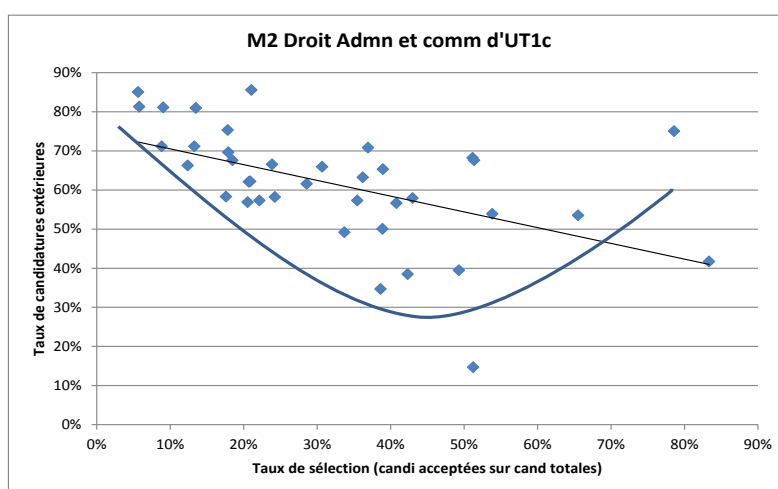


⁹ 48 sur 80 environ, uniquement en droit et administration communication. Ces statistiques ne sont pas connues pour les M2 de l'IAE et ceux de la TSE.

La sélectivité est donc extrêmement variable d'un M2 à l'autre. Certains masters « très réputés » reçoivent un nombre très important de candidatures (jusqu'à 600 ou 500 candidatures pour 3 M2) quand d'autres peinent à faire le plein. Cette sélection est à l'évidence très dépendante du nombre de candidatures reçues, mais la relation entre ces deux indicateurs n'est pas linéaire. Ainsi par exemple les masters qui reçoivent autour de 200 candidatures présentent des taux de sélection allant de 18 % à 39 % (graphe1).

La part des candidatures extérieures varie de 15 % à 85 % des candidatures totales selon les M2 mais on ne connaît pas la part des candidats extérieurs admis (graphe 2). Comme on pouvait s'en douter, la sélectivité et l'attractivité extérieure d'un M2 sont positivement liées : plus un M2 est réputé, plus il attire de candidatures, y compris extérieures, et plus il doit sélectionner les candidatures (graphe 2). Cependant, le graphe montre également une bipolarisation entre les masters très sélectifs (à gauche) qui recrutent largement à l'extérieur de l'université et les masters peu sélectifs (à droite) qui sont également largement ouverts aux candidatures extérieures. Il s'agit dans ce cas de masters européens ou internationaux.

Grappe 2
TAUX DE SÉLECTION EN FONCTION DU TAUX DE CANDIDATURES EXTERNES



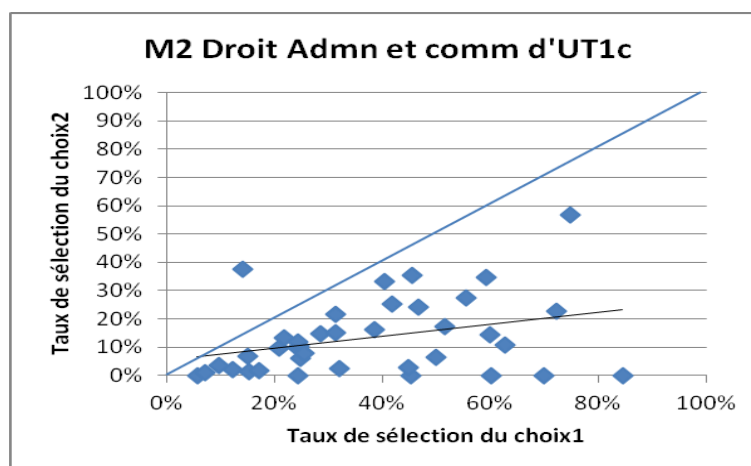
Existe-t-il – comme l'affirment certains étudiants – une préférence pour les candidatures internes ? Les données que nous avons ne permettent pas de répondre à cette question. Il est probable que – à dossier égal – les bons étudiants issus de l'université, déjà connus par l'équipe enseignante depuis un an au minimum, ont toutes leurs chances. Mais, comme on l'a vu, il existe d'importants mouvements d'entrée en M2 qui font monter la pression sur les candidats internes.

Comment sélectionne-t-on ? D'une manière générale, la sélection des candidats se fait sur des critères de performance universitaire (mention au M1, parcours antérieur) mais également sur les stages et les expériences professionnelles éventuelles (stages...), ainsi que sur la motivation des étudiants (lettre de motivation). Les étudiants de leur côté se renseignent sur la réputation des masters (les classements SMGB, AERES et des journaux), échangent des informations (intérêt des cours, qualité des enseignants, pertinence des débouchés...) et on peut faire l'hypothèse qu'ils vont rechercher les masters les mieux cotés, parmi les masters où ils peuvent candidater. Ainsi plus un master est sélectif et plus il peut prétendre à recruter les "meilleurs" étudiants, mais cette notion de meilleur est plurielle. Ainsi par exemple, certains M2 qui se déroulent en contrat d'apprentissage, demandent aux étudiants de venir avec leur contrat en poche et en tiennent compte pour évaluer la candidature. Quoi qu'il en soit, l'hypothèse que le niveau scolaire augmente avec la sélection n'a pas pu être vérifiée sur ces données.

Les dossiers de candidature. Chaque étudiant va établir une liste des M2 auxquels il pourrait s'inscrire en établissant un ordre de préférence, choix1, choix2, etc. Le nombre de candidatures total n'est pas limité mais certaines universités, comme UT1C, n'autorise le dépôt que de deux (éventuellement trois) dossiers. Ainsi l'étudiant doit définir une stratégie qui nécessite qu'il classe les M2 auxquels il peut prétendre en fonction de l'intérêt qu'il leur porte mais aussi de ses chances d'y être admis. Postuler à un M2 où il n'a que peu de chances risque de lui faire perdre du temps (s'il n'obtient pas une réponse rapide ou si la réponse est négative), et peut l'obliger à changer d'université en ratant l'inscription dans la sienne. S'il postule à plusieurs masters dans la même université, l'ordre des choix importe. Dans nos données, le taux d'avis

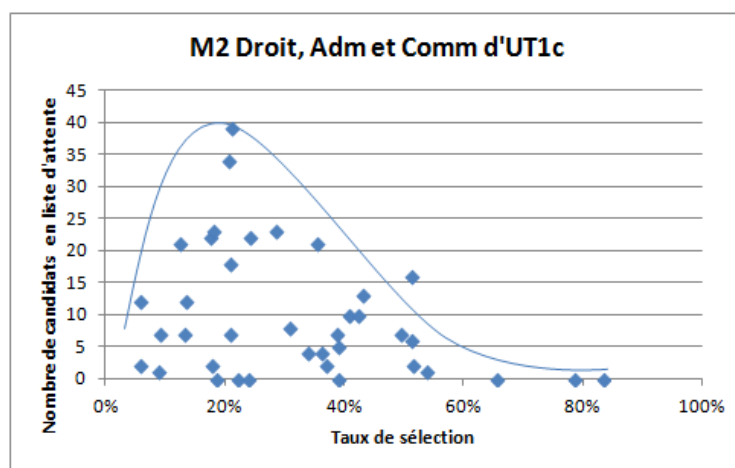
favorables est effectivement deux fois plus élevé parmi les premiers choix que les seconds (graphe 3) : soit les 1^{er} choix correspondent à de meilleurs dossiers, soit les responsables de certains masters apprécient d'avoir été classés en premier choix. Devant l'abondance de candidatures, on peut faire l'hypothèse, validée par quelques entretiens avec des enseignants chercheurs d'UT1, que les responsables ont tendance à sélectionner d'abord parmi les 1^{er} choix. On ne connaît pas la proportion de 1^{er} choix parmi les inscrits définitifs, ce qui ne permet pas de valider cette hypothèse.

Graphe 3
TAUX DE SÉLECTION PARI MI LES 1^{ER} ET 2^{EME} CHOIX D'UN MÊME MASTER.



Les listes d'attente. Le nombre de candidatures acceptées est, le plus souvent, encore bien supérieur au nombre de places offertes, afin de faire face aux désistements d'étudiants ayant déposé plusieurs candidatures. Les responsables de master établissent des listes d'attente, plus ou moins longues selon les risques de désistement. On peut supposer que les M2 très réputés et les M2 qui peinent à remplir leurs effectifs auront de courtes listes d'attente et que, à l'inverse, les M2 qui ne sont pas certains de garder tous leurs candidats sélectionnés auront des listes d'attente plus longues. C'est effectivement ce que l'on peut observer pour les M2 de notre échantillon (graphe 4).

Graphe 4
TAUX DE SÉLECTION ET NOMBRE DE CANDIDATS EN LISTE D'ATTENTE



Il existe ainsi de nombreux M2 où le taux de sélection est moyen, mais où les effectifs en liste d'attente varient énormément. Ceci montre que l'information sur la longueur des listes d'attente est au moins aussi importante que les taux de sélection pour décrire l'accessibilité d'un master 2.

Que signifie finalement un degré élevé de sélectivité ? Que, pour une raison ou une autre, le master est réputé et/ou que la demande est forte. Pour autant, un degré élevé de sélectivité ne signifie pas toujours que le contenu des enseignements est difficile, c'est-à-dire qu'il exige des aptitudes cognitives exceptionnelles. En effet certains masters, notamment ceux orientés recherche, en sciences par exemple, peinent à recruter des étudiants dont le niveau leur permettra de poursuivre en thèse. Une des raisons réside dans le manque

d'attractivité des carrières dans la recherche scientifique où précarité, faibles salaires et aléa des recrutements récompensent mal des études difficiles et, de ce fait, vécues comme sélectives (Calmand, 2010). Faute de pouvoir garantir un avenir professionnel à la hauteur des efforts et du mérite académique nécessaires pour réussir dans ces masters, les meilleurs étudiants sont tentés de se tourner vers des masters plus appliqués mais qui offrent des perspectives professionnelles plus alléchantes. Ainsi les masters à très petits effectifs peuvent être des masters pour lesquels les étudiants ne se bousculent pas (et on en ferme certains) ou au contraire des M2 d'excellent niveau mais où (l'auto) sélection est forte et les taux de sélection faibles.

Cette plongée dans les statistiques universitaires laisse entrevoir que chaque université a sans doute la possibilité de jouer sur les différents paramètres de la sélection en M2 (quand ce n'est pas avant le M2), ce qui lui confère un modèle d'organisation particulier. La question qui est commune aux universités est celle de l'information à donner aux étudiants quant aux « règles du jeu mises en place » et dont on va voir qu'elle est largement ressentie comme insuffisante.

3.2 Quelle perception les étudiants ont-ils de la sélectivité en M2 ?

Revenons sur l'enquête auprès de la totalité des inscrits en M2 à la rentrée 2012 (tab2 du 1^{er} paragraphe) et qui peuvent être distingués selon leur parcours antérieur. Nous leur avons demandé d'évaluer la sélectivité (Très sélective, moyennement sélective, peu sélective et pas du tout sélective) de leurs trois premiers choix, puis du M2 dans lequel ils étaient finalement inscrits¹⁰.

Tableau 6
APPRÉCIATION DE LA SÉLECTIVITÉ DES M2 AUXQUELS LES ÉTUDIANTS ONT CANDIDATÉ

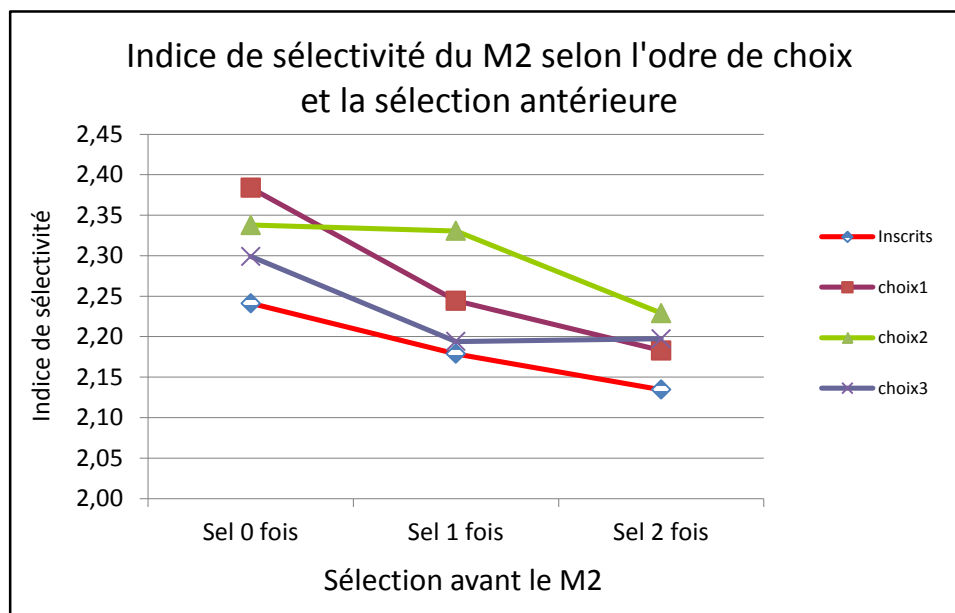
		Sel 0 fois	Sel 1 fois	Sel 2 fois	Total
Indice de sélectivité du M2	Inscrits	2,24	2,18	2,13	2,20
	choix1	2,38	2,24	2,18	2,30
	choix2	2,34	2,33	2,23	2,32
	choix3	2,30	2,19	2,20	2,26
Accès au M2 était :	peu sélectif	12 %	11 %	13 %	12 %
	moy sélectif	49 %	51 %	49 %	50 %
	très sélectif	38 %	35 %	34 %	36 %
	aucune sélection	1 %	3 %	4 %	2 %
Effectif d'inscrits en M2 à UTIC à la rentrée 2012		633	442	259	1334
		48 %	33 %	19 %	100 %

36 % des étudiants disent que le M2 dans lequel ils sont inscrits était « très sélectif », 50 % « moyennement sélectif » et très peu, 2 %, qu'il n'y avait aucune sélection (tableau 6). Comme on pouvait s'y attendre, les étudiants n'ayant jamais été sélectionnés auparavant, et pour qui la sélection en M2 est effective et revêt un véritable enjeu, sont plus nombreux (38 %) à trouver l'accès au M2 très sélectif. Confrontés pour la première fois à la sélection, ils la jugent plus sévèrement. Mais force est de constater que l'écart avec ceux pour qui l'accès au M2 est beaucoup plus souvent acquis, est étonnamment faible : 38 % contre 34 % pour les sélectionnés deux fois. Ceci peut s'expliquer par le fait que cette question était posée a posteriori de l'inscription, à des étudiants qui ont tous réussi à s'inscrire en M2 voire dans le M2 de leur choix, ce qui les conduit sans doute à minimiser la difficulté.

¹⁰ L'indice de sélectivité est une moyenne pondérée des réponses, les individus ayant répondu « Très sélectif » sont affectés d'un poids égal à 3, « moyennement sélectif » d'un poids égal à 2, « peu sélectif » d'un poids égal à 1 et « Aucune sélection » d'un poids égal à 0.

C'est ce que confirme l'étude de l'indice de sélectivité¹¹ du M2 exprimé par les étudiants. On a reporté sur le graphique suivant (graphe 6) l'indice de sélectivité moyen selon que les étudiants ont été sélectionnés ou non avant le M2 et selon l'ordre de choix de leur M2. Plus la sélection est jugée forte par les étudiants, plus l'indice moyen est élevé.

Graphique 6
INDICE DE SÉLECTIVITÉ



L'indice est plus faible pour les étudiants qui ont été présélectionnés 1 fois ou 2 fois. Les étudiants semblent s'aguerrir de la sélectivité (Lecture du graphe de gauche à droite). Ceci est vrai quel que soit l'ordre du M2 dans la liste de l'étudiant, choix1, choix 2 ou choix3. L'indice est même décroissant avec le nombre de sélections préalables : on est plus aguerri après 2 sélections qu'après une seule. Pour ces étudiants, les sélections antérieures lèvent beaucoup d'incertitude quant à l'inscription en M2 qui devient un droit quasiment acquis avec l'obtention du M1. Pour les étudiants qui, au contraire, n'ont jamais été sélectionnés auparavant et qui vont l'être pour la première fois de leur cursus au moment d'entrer en M2, l'enjeu est fort et, crainte ou réalité, ils jugent l'accès au M2 plus sélectif que ceux qui ont déjà été sélectionnés.

L'étude de la sélectivité en fonction des ordres de choix montre que les stratégies diffèrent selon les étudiants (Lecture du graphe de bas en haut). Pour ceux qui n'ont jamais été sélectionnés, le 1^{er} choix s'avère être le plus sélectif, le second un peu moins et le troisième encore moins. Les étudiants assurent leur inscription en choisissant des deuxièmes choix moins sélectifs que le premier. Pour les étudiants pré-sélectionnés, le 1^{er} choix n'est pas le plus sélectif, voire même le moins sélectif pour les étudiants déjà doublement sélectionnés. Ceci peut s'interpréter par le fait que l'accès à ce choix 1, sans doute dicté par la filière dans laquelle ils se trouvent, est acquis de droit. Le deuxième choix est une gageure que l'on tente.

Les effectifs étaient malheureusement trop faibles pour relier ces statistiques administratives avec les réponses des étudiants à nos enquêtes.

3.3 Sur quels critères les étudiants basent ils leurs choix ?

Quand on leur demande sur quels critères ils ont choisi les M2 où ils ont candidaté, les étudiants mettent très en avant l'intérêt pour la discipline, et juste après, les métiers envisagés (tableau 7). Les avantages de la vie à Toulouse, le prestige de l'université sont encore cités par un quart des étudiants. La sélection comme critère de choix, que ce soit parce qu'elle est forte ou au contraire absente n'est citée que par 9 % des étudiants. Et, chose un peu plus surprenante, ces critères varient peu selon les populations étudiées.

¹¹ Pour calculer cet indice on affecte le coefficient 3 aux réponses jugeant l'accès "Très sélectif", 2 si "moyennement sélectif", 1 si peu sélectif et 0 si non sélectif. Le calcul se fait sur les seuls répondants.

Tableau 7
Critères retenus pour établir le choix du M2

	SELECTION AVANT M2			En M2 à ...		Composante du M2			TOTAL
	0 fois	1 fois	2 fois	UT1C	Hors UT1	DROIT	IAE	TSE	
D'une manière générale, quels critères avez-vous retenus pour établir la liste des M2 que vous souhaitiez faire ?									
L'intérêt pour la discipline	80	72	72	75	78	79	73	67	76
Les métiers sur lesquels débouchent les M2	57	62	63	58	51	57	59	53	57
Les avantages de la vie à Toulouse	29	26	29	31	17	35	30	24	28
Le prestige de l'université	21	26	25	22	29	19	28	34	23
La sélection forte à l'entrée du M2	7	9	9	9	7	9	9	11	9
Les divers classements	11	7	5	6	16	8	6	8	8
Les salaires	5	5	7	6	3	5	6	6	5

Données OFIPE : Population des 1339 inscrits en M2 à la rentrée 2012.

On note cependant que les pré sélectionnés sont un peu plus attachés aux critères de prestige et de sélection, ce qui peut sembler presque tautologique. Ils font également plus attention aux débouchés qu'à la discipline, ce qui témoigne de parcours plus professionnels, ou plutôt, du fait de la sélection précoce, de parcours très tôt ancrés dans une perspective professionnelle.

Les réponses apparaissent un peu plus dépendantes de la filière que de la sélection, même si les deux sont liées. Les juristes citent plus souvent les avantages de la vie à Toulouse ce qui correspond au souci de beaucoup d'entre eux de devoir envisager un M2 hors de Toulouse : non seulement le risque de ne pas être pris à UT1 est grand (1/2 comme on l'a vu) mais l'université ne leur laisse déposer que 2 (parfois 3) dossiers. Les étudiants de TSE sont, eux, bien conscients de faire un choix qui tient au prestige de leur filière.

3.4. Que pensent les étudiants de la sélection en M2 ?

L'enquête finissait par la question suivante : « Aujourd'hui¹², avec le recul, quel regard portez-vous sur les modes d'accès en M2 ? » à laquelle les étudiants répondaient librement.

D'une manière générale, on note que les étudiants ne remettent pas en cause la sélection en M2. Une petite partie d'entre eux se dit satisfaite de ce mode de recrutement et le justifie, une partie plus importante souligne qu'il s'agit malgré tout d'une épreuve et, enfin, un grand nombre des étudiants pense que la sélection devrait se faire différemment et, surtout à un autre moment du cursus.

La sélection est normale : l'accès au M2 avec sélection est jugé « nécessaire », « normal », « cohérent » puisqu'il permet de « garantir à la fois la qualité des enseignants et des enseignements. Cette qualité « permet de valoriser le M2 et de s'assurer de bons débouchés ». Les étudiants avancent souvent l'idée que le petit nombre de diplômés garantit l'adéquation à la fois quantitative et qualitative des débouchés. Étant donné que les demandes pour certains M2 sont bien supérieures aux places offertes, ils trouvent normal que le recrutement soit sélectif et « juste » que la sélection repose sur la méritocratie, « même si c'est dur ». D'autant que ce ne sont pas que les notes qui comptent mais également les stages, les expériences professionnelles et la lettre de motivation.

La sélection permet également de réunir des étudiants qui partagent l'intérêt pour une même discipline : « La sélection est angoissante mais vaut la peine : nous nous retrouvons avec des personnes qui aiment le champ disciplinaire dispensé, et qui ont une connaissance réelle des matières. Avec les différents stages effectués, nous comparons nos expériences ».

Enfin beaucoup d'étudiants trouvent, a posteriori, que la sélection était tout a fait « accessible » ou « abordable » à condition toutefois d'avoir un dossier correct et de postuler dans son université. Ils s'en faisaient tout un monde mais ils ont finalement été acceptés sans difficultés, et certains notent que tous les étudiants « sérieux » ou « assidus toute l'année » ont finalement été acceptés quelque part, « même ceux qui avaient eu leur année à la repêche ».

La sélection est cependant une épreuve. Le maître mot pour décrire la phase de candidature est "stress". Les étudiants se plaignent de ne pas avoir été suffisamment préparés ou informés de l'enjeu du choix de M2 qu'ils disent avoir découvert en licence, voire en M1. Ils se rendent compte qu'ils auraient dû travailler plus

¹² La question a été posée quelques mois après la rentrée en M2 des étudiants, déjà présents ou entrants à l'UT1C.

car les mentions comptent pour accéder au M2 de leur choix. Les étudiants ont en effet une idée bien précise du master qui les intéresse mais ils découvrent en cours de M1 qu'ils n'y auront pas forcément accès. Il faut alors préparer une alternative, rechercher de l'information sur d'autres M2 possibles, dans ou hors de l'université, et, apparemment, ce n'est pas facile. Les étudiants se plaignent de manquer d'informations sur les M2 possibles et d'aide pour établir leur liste de candidatures. Ils ont compris que l'ordre des choix était important et qu'ils doivent définir une stratégie pour assurer leurs chances, ce qui les « stresse ». Ils évoquent la prime aux candidats locaux, la crainte de ne pas satisfaire un prof si on ne met pas son M2 en 1^{er} choix, le fait que le 2^{ème} choix n'est pas regardé... et, surtout, l'attente des résultats qui peut être longue. Mais, comme le dit un étudiant, « *c'est finalement beaucoup de stress pour rien puisque l'entrée en M2 pour les étudiants toulousains ayant été assidus tout le long de leurs études à Toulouse s'avère assez facile* ».

L'organisation de la sélection est mal organisée et peu transparente. Les critiques tournent autour de trois points : le moment de la sélection, les modes de sélection et enfin la diversité des procédures.

La sélection, si elle est admise par tous, devrait en revanche pour beaucoup d'étudiants se faire en M1 ou même en L. Ils disent qu'il n'est pas normal de ne pouvoir faire de M2 alors qu'on a eu un M1. Ils parlent de « gâchis », de « l'absurdité » d'une sélection rédhibitoire après un parcours de 4 années d'étude : « *Les études peuvent alors s'arrêter à un stade pas assez avancé pour entrer dans la vie professionnelle mais trop avancé pour changer complètement d'orientation* ». Plusieurs étudiants disent en effet qu'un M1 ne permet pas de s'insérer professionnellement et que l'année de M2 est essentielle. Autrement dit la sélection c'est bien mais à condition que chacun puisse réussir...

Sur les modes de sélection, il revient souvent que l'entretien individuel devrait être généralisé ou systématique. Les étudiants jugent qu'ils doivent pouvoir défendre leur dossier, seule manière pour les responsables d'évaluer leur motivation. Ils disent qu'un master professionnel c'est comme une embauche, qu'il faut pouvoir montrer sa motivation, bien plus importante que « *les notes qui ne résultent pas de la personnalité de l'élève. Or c'est important de privilégier la personnalité* ». Les étudiants ont conscience que les notes ne peuvent suffire à les départager équitablement et que la lettre de motivation est essentielle « *car tout peut se jouer là* ». Le manque de transparence des critères de sélection (entre autre l'étude de la lettre de motivation) est alors très souvent évoqué à travers un florilège de termes qui ne laisse aucun doute sur le peu de confiance que les étudiants accordent au processus : « opaques », « obscurs », « pas explicites », « aléatoires », « subjectifs », « inéquitable », « selon le bon vouloir du prof », « piston », « discrétionnaires », « partial », « pas représentatifs de la qualité des élèves », les adjectifs pour qualifier ce manque de transparence pleuvent. Un étudiant dit même ne pas avoir compris pourquoi il était pris dans un M2 et pas dans l'autre alors qu'il s'attendait à l'inverse.

Enfin la troisième série de reproches tient à l'organisation de la sélection qui est vue comme « absurdemment compliquée ». Les étudiants évoquent les critères qui changent d'un M2 à l'autre, d'une université à l'autre, le dépôt de dossier papier à l'heure d'internet, le coût de ces dossiers multiples (photocopies, timbres...), l'impossibilité de se rendre à certains entretiens pour des questions de juxtaposition des dates ou de coût de transport, la lourdeur de la procédure qui les oblige à déposer plusieurs dossiers dans un laps de temps très court, la longueur de l'attente des résultats qui les oblige à prendre des décisions (de choix de ville, de logement...) alors même qu'ils n'ont pas reçu toutes les réponses. Ils sont quelques-uns à souhaiter une harmonisation voire une centralisation des candidatures au niveau national pour une meilleure visibilité et un coût moindre. L'idée que les entretiens pourraient se faire via Skype revient souvent.

Conclusion

Comment s'opère la sélection en master à l'université et quels en sont les effets sur les mobilités étudiantes ? À l'aide de données originales collectées sur l'université Toulouse 1 Capitole, université sélective en droit, sciences éco et gestion, nous avons tenté de répondre à cette question. Bien que très exploratoire, ce travail a permis de faire émerger quelques résultats qui soulèvent des questions.

L'étude de la sélection en master dépasse largement le cadre de l'accès au M2 et doit être approchée de manière longitudinale, c'est-à-dire en tenant compte des parcours de formation dès l'entrée dans le supérieur. La sélection qui existe à l'entrée du M2 semble n'avoir qu'une incidence assez marginale sur la poursuite d'étude globale de nos M1. Quitte à changer d'université (ce qui n'est pas forcément facile pour tous), les étudiants finissent presque toujours par trouver une formation post M1. En revanche, il existe une sélection préalable au M2 qui touche finalement un nombre important d'étudiants (une petite moitié) et qui

déplace l'enjeu de la sélection bien avant le bac+5. Deux populations d'étudiants coexistent : ceux pour qui le passage en M2 est (quasiment) acquis dès lors qu'ils ont été admis dans une filière sélective souvent dès le L, et ceux à qui la quête d'un M2 qui leur convienne et qui les accepte va demander une mobilisation tout au long de leurs études, et particulièrement en M1. Apparemment beaucoup d'étudiants le découvrent en cours de route, quand ce n'est pas en M1, et regrettent de ne pas avoir été mieux informés des enjeux et de l'importance d'avoir un bon dossier en M1. La question est donc celle de l'information à donner aux étudiants, sur la sélectivité des parcours qui les attendent mais surtout sur les possibilités de poursuite après chaque M1 et en cas de refus dans le M1 souhaité.

Il existe effectivement d'importantes mobilités inter universitaires au moment des passages entre L3/M1 et M1//M2. Une petite moitié des étudiants est amenée à changer d'université « volontairement » soit pour anticiper la sélection à venir soit pour aller vers des formations plus conformes à leur projet professionnel soit encore pour aller vers des formations/universités plus réputées. Ces mobilités sont le ainsi plus souvent justifiées – *a posteriori* – par le choix d'une formation qui n'existait pas là dans l'université d'origine. Le refus d'inscription suite à une sélection n'est responsable que d'un tiers des mobilités en M2, mais celles-ci sont alors contraintes et concentrent les aspects les plus négatifs de la sélection. Elle va générer une activité intense, tant pour les étudiants que pour les responsables de master et les universités.

La sélectivité à l'entrée en M2 s'avère extrêmement variable d'un M2 à l'autre. Elle dépend de plusieurs paramètres, candidatures internes/externes, listes d'attente, effets de réputation, monopoles... qui compliquent l'interprétation que l'on peut faire d'un taux de sélection. Pour être sûrs d'être pris quelque part, les étudiants présentent plusieurs dossiers, dans plusieurs universités. Mis à part les M2 que tout le monde s'arrache et ceux dont personne ne veut, la gestion des candidatures est chronophage et semble être une épreuve, pour les universités, les enseignants et les étudiants. L'information sur cette sélectivité est, c'est le moins qu'on puisse dire, difficile à obtenir des services universitaires et finalement incomplète. On peut s'interroger sur ce manque d'affichage qui pourrait être assimilé à un manque de transparence. Mettre l'information à disposition des étudiants pourrait, comme pour les taux d'insertion professionnelle des M2 dont la publication est aujourd'hui rendue obligatoire, aider les étudiants dans leurs stratégies de poursuite d'études.

Les étudiants sont, dans l'ensemble, d'accord avec l'idée de sélection parce qu'ils sont convaincus que c'est le prix à payer pour une insertion professionnelle de qualité. En revanche, ils sont nombreux à émettre des réserves sur la transparence des modes et critères de recrutement et sur le fait que la sélection intervient au milieu du cycle M. Mais ces griefs, formulés *a posteriori* par des étudiants inscrits en M2, se mêlent au constat que, finalement, tous les camarades de promotion ou presque ont pu s'inscrire en M2. La sélection tant redoutée apparaît *a posteriori*, comme un moment de stress nécessaire. Car ils sont parfaitement conscients qu'un M1 sans M2 est très pénalisant en termes d'insertion professionnelle.

Cette étude porte sur des données très partielles. La réponse à la question de l'impact de la sélection sur les comportements d'étude des étudiants demanderait d'être confirmée ou relativisée par des enquêtes étendues à d'autres champs disciplinaires. C'est pourquoi nous parlons d'étude exploratoire. Peuvent-ils être généralisés ? Les modes opératoires du recrutement des étudiants en master semblent propres à chaque université, et sans doute à chaque UFR quand ce n'est pas à chaque responsable de diplôme. Les marges de manœuvre de chacun des acteurs sont en effet très grandes et font que chaque université présente une organisation sans doute particulière. Mais elles partagent certainement la question de la qualité de l'information à donner aux étudiants « reçus collés » pour qu'ils s'organisent au mieux.

Une autre question, plus générale, est sans doute celle des enjeux de la sélection. Si ces résultats devaient être généralisés, on peut se demander si l'organisation de la sélection à l'université ne génère pas une activité démesurée qui dépasse les objectifs de meilleure insertion professionnelle des M2. Elle s'inscrit dans cette course à l'excellence qui travaille les universités et qui les fait courir après les meilleurs étudiants mais qui se confond parfois avec la recherche d'un enseignement exigeant et de qualité pour le plus grand nombre.

Bibliographie

Calman J, (2010), Des docteurs en mal de stabilisation, *Bref Céreq*, n°277, 4p.

Carré D. (2012a), Diplômés d'une licence d'UT1 Capitole en 2009-2010 non réinscrits dans l'université l'année suivante, UT1C, *note OFIP*, 4p.

Carré D. (2012b), Titulaires d'un M1 à UT1 Capitole en 2009-2010, non réinscrits en M2 dans l'établissement en 2010-2011, UT1C, *note OFIP*, 6p.

Carré D. (2013), Devenir en 2012-2013 d'un M1 d'UT1 Capitole en 2012, *note OFIP* 7p.

Fouquet S. (2013), Parcours et réussite en licence et en master à l'université, note d'information MESR, 13.02, 8p.

Sassier M. (2012), *Rapport du médiateur de l'Éducation nationale*, juin 2012, en lien <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/124000319/0000.pdf>

Vincens J. & Chirache S. (1996), « Professionnalisation des enseignements supérieurs », in Haut-Comité éducation-économie (HCEE), *Professionnaliser les formations : choix ou nécessité?*, Paris, La Documentation française, collection « Rapports officiels », p. 143-182.

Annexe

Encart sur enquêtes conduites par l'OFIP d'UT1C

Des enquêtes spécifiques pour étudier la sélectivité en masters ont été conduites par l'OFIP d'UT1C, sous la responsabilité de Danielle Carré (2012a, 2012b, 2012c, 2012d et 2013), en 2012 (A) et en 2013 (B).

A- Enquêtes de 2012 : 4 enquêtes auprès des entrants/sortants aux niveaux L3, M1 et M2 en 2011

L'objectif de ces enquêtes était de comprendre les raisons qui conduisent des diplômés à changer d'université au moment d'entrer en M1 et/ou en M2.

Enquêtes par mail avec relance téléphonique auprès de la totalité des 4 populations suivantes:

- sortants après l'obtention du L3 (L3s) : diplômés d'une licence générale (hors LAP) obtenue en 2009-2010 à UT1C (hors délocalisation à l'étranger, hors FC et FOAD) et non réinscrits à UT1C l'année suivante ; certains de ces L3 pouvaient être en M2 à la rentrée 2011.
- sortants après l'obtention d'un M1 (M1s) : diplômés d'un master 1 obtenu en 2009-2010 à UT1C (hors délocalisation à l'étranger, hors FC et FOAD) et non réinscrits en M2 à UT1C l'année suivante ;
- entrants en M1 (M1e) : inscrits pour la première fois en M1 à UT1C en 2010-2011 (hors délocalisation à l'étranger, hors FC et FOAD)
- entrants en M2 (M2e) : inscrits pour la première fois en M2 à UT1C en 2010-2011 (hors délocalisation à l'étranger, hors FC et FOAD).

Dans ces quatre enquêtes, les étudiants étrangers constituent une part non négligeable des flux, notamment parmi les entrants en M2 (resp. 24 %, 20 %, 20 % et 48 % pour les L3s, M1s, M1e, M2e) mais leurs mauvais taux de réponse aux enquêtes n'ont pas permis de les inclure dans l'analyse. Toutes nos analyses portent donc sur les seuls étudiants français avec des taux de réponse respectifs de (67 %, 66 %, 68 % et 65 %) pour les L3s, M1s, M1e, M2e.

Les quatre enquêtes ont fait l'objet d'exploitations séparées au titre de l'OFIP (Carré, 2012a, 2012b, 2012c, 2012d). Pour le GTES, nous avons cherché à exploiter les 4 enquêtes simultanément afin de traiter la question de la sélectivité transversalement à ces 4 populations de mobiles. Ceci était rendu possible par la proximité des quatre questionnements qui avaient tous comme objectif de comprendre les raisons de ces mobilités et le rôle qu'y joue la sélection au niveau master. Les questions portaient d'une part sur les raisons de leur changement d'université au passage L3/M1 ou M1/M2 et d'autre part, pour ceux qui s'étaient inscrits en M2, sur le mode et le niveau de sélection des masters 2 auxquels ils avaient postulé ou dans lequel ils s'étaient inscrits. On les interrogeait à la fois sur le nombre de dossiers déposés et les modes de sélection rencontrés (dossier jury, entretien individuel) et, de manière plus subjective, sur leur opinion quant à la sélectivité du master2, envisagée sur une échelle de 1 à 5.

Toutes les enquêtes ont eu lieu en novembre 2011, soit 18 mois environ après l'obtention du diplôme et le départ de l'université pour les L3s et les M1s et 15 mois après leur entrée à l'université pour les entrants en M1e ou en M2e. Les L3s et les M1e ont pu obtenir un M1 en juin 2010 et entrer en M2 quelques mois avant l'enquête, à la rentrée 2011-2012. Les M1s et les M2e ont, eux, pu obtenir leur M2 en juin 2011, soit un an avant les L3s et les M1e. Ce décalage dans le temps de l'accès (éventuel) au M2 de nos 4 cohortes fait que les questions sur la sélectivité du M2 concernaient 100 % des entrants en M2 (M2e), mais seulement 51 % des L3s, 43 % des M1e et 53 % des M1s. Qui plus est ces questions n'ont pas été posées au même moment de leur cursus. Quoi qu'il en soit, en laissant de côté la logique de suivi de cohorte, il est possible de construire un fichier de « candidats M2 » à partir de ces 4 populations très particulières, et d'étudier leurs réponses aux questions sur la sélectivité du diplôme où ils sont finalement inscrits.

B- Enquêtes de 2013 : 2 enquêtes auprès des diplômés de M1 et des inscrits en M2 à UT1C à la rentrée 2012

L'objectif était de s'intéresser plus particulièrement à la manière dont les diplômés de M1 considèrent la sélection en M2 et l'effet que peut avoir cette sélection sur leur choix de poursuite d'études.

Enquêtes par mail entre mi-décembre 2012 et mi-janvier 2013, avec relances téléphoniques jusqu'en février 2013. Deux enquêtes ont été menées:

- Les diplômés de M1 d'UT1C en juin 2012 : enquête auprès de l'ensemble des diplômés de M1 à UT1 capitole en 2011-2012 (hors délocalisation à l'étranger, hors FC et FOAD) et qui poursuivent – ou non – leurs études en M2 à UT1C (les « M2 endogènes », voir (Carré, 2013)) ; 1219 répondants, taux de réponse de 66 % et 857 inscrits en M2 à UT1C à la rentrée 2012.
- Les entrants en M2 à UT1C en septembre 2012 : enquête auprès des entrants en M2 à la rentrée 2012-2013 après avoir obtenu un M1 (ou un diplôme équivalent) dans une autre université (« M2 exogènes ») ; 299 répondants, taux de réponse de 69 %.

Tableau des Dossiers de candidature en master 2 droit, administration et communication - 2012/13 (traitement des auteurs)

	Dossiers enregistrés						AVIS FAVORABLES						Liste d'attente						Détayables			Inscrits au 15 nov 2012	Taux de séli. FavTot
	Total	extérieurs	UT1	Vœu 1	vœu 2	vœu 3	Total	Vœu 1	vœu 2	vœu 3	FI	FC	Total	FI	FC	Total	FI	FC	FI	FC			
Master XXX	304	246	58	244	60	0	41	37	24	0	0	40	1	12	12	0	250	248	2	30	13,5%		
Master XXX	294	209	85	195	99	0	28	27	1	0	7	2	19	1	1	0	266	257	9	26	8,8%		
Master XXX	485	394	91	367	118	0	6	3	0	6	0	26	2	12	12	0	445	444	1	25	5,8%		
Master XXX	29	18	11	21	8	0	6	3	0	6	0	16	0	7	7	0	16	16	0	9	20,7%		
Master XXX	52	20	32	35	17	0	22	16	6	0	18	0	4	10	10	0	20	17	3	15	42,3%		
Master XXX	76	43	33	60	16	0	31	30	1	0	31	0	0	10	10	0	35	35	0	17	40,8%		
Master XXX	58	31	27	28	30	0	38	21	17	0	37	1	0	0	0	0	20	20	0	15	65,5%		
Master XXX	299	198	101	232	67	0	37	36	1	0	37	0	0	21	21	0	241	241	0	38	12,4%		
Master XXX	182	81	81	123	39	0	63	50	13	0	63	0	0	0	0	0	99	98	1	29	38,9%		
Master XXX	182	106	76	110	42	30	32	23	4	5	32	0	0	22	22	0	128	127	1	18	17,6%		
Master XXX	175	86	89	88	87	0	59	37	22	0	59	0	0	4	4	0	112	112	0	22	33,7%		
Master XXX	69	23	46	38	31	0	47	25	22	0	47	0	0	0	0	0	22	22	0	18	68,1%		
Master XXX	206	128	78	149	57	0	43	37	6	0	42	1	18	18	18	0	145	145	0	35	20,9%		
Master XXX	65	46	19	57	28	0	24	18	6	0	23	1	2	2	2	0	39	39	0	17	36,9%		
Master XXX	88	60	28	59	29	0	45	35	10	0	45	0	6	6	6	0	37	37	0	21	51,1%		
Master XXX	13	7	6	10	3	0	7	7	0	0	7	0	0	1	1	0	5	5	0	5	53,8%		
Master XXX	114	66	48	63	51	0	49	35	14	0	49	0	13	13	13	0	52	52	0	20	43,0%		
Master XXX	24	10	14	28	6	0	20	14	6	0	20	0	0	0	0	0	4	4	0	30	83,3%		
Master XXX	37	25	12	30	7	0	19	18	1	0	19	0	2	2	2	0	16	16	0	19	51,4%		
Master XXX	82	12	70	47	35	0	42	34	8	0	40	2	16	16	16	0	24	24	0	38	51,2%		
Master XXX	197	131	66	129	68	0	47	37	10	0	47	0	0	0	0	0	150	148	2	27	23,9%		
Master XXX	475	385	90	420	55	0	43	41	2	0	41	2	7	7	7	0	425	424	1	27	9,1%		
Master XXX	240	167	73	135	105	0	43	33	10	0	43	0	23	23	23	0	174	174	0	26	17,9%		
Master XXX	165	96	69	88	77	0	40	40	0	0	39	1	22	22	22	0	103	101	2	30	24,2%		
Master XXX	101	35	66	54	47	0	39	34	5	0	39	0	7	7	7	0	55	55	0	28	38,6%		
Master XXX	131	75	56	87	44	0	29	28	1	0	26	3	0	0	0	0	102	102	0	26	22,1%		
Master XXX	163	103	60	129	34	0	59	58	1	0	58	1	4	4	4	0	100	99	1	27	36,2%		
Master XXX	222	150	72	168	54	0	41	41	0	0	35	6	0	0	0	0	181	180	1	35	18,5%		
Master XXX	88	58	30	57	31	0	27	22	5	0	27	0	8	8	8	0	53	53	0	13	30,7%		
Master XXX	28	21	7	26	2	0	22	22	0	0	22	0	0	0	0	0	6	6	0	10	78,6%		
Master XXX	587	499	88	569	18	0	33	33	0	0	32	1	2	2	2	0	551	542	9	30	5,6%		
Master XXX	256	182	74	192	64	0	34	33	1	0	32	2	7	7	7	0	215	211	4	28	13,3%		
Master XXX	174	131	43	91	83	0	31	20	11	0	28	3	2	2	2	0	141	141	0	27	17,8%		
Master XXX	277	174	103	211	66	0	89	76	13	0	87	2	28	28	28	0	160	157	3	58	32,1%		
Master XXX	182	112	70	149	33	0	52	47	5	0	51	1	23	23	23	0	107	106	1	33	28,6%		
Master XXX	95	62	33	62	33	0	37	29	8	0	36	1	5	5	5	0	53	51	2	25	38,9%		
Master XXX	110	63	47	58	52	0	39	30	9	0	38	1	21	21	21	0	50	50	0	25	35,5%		
Master XXX	146	83	63	112	34	0	30	28	2	0	24	6	34	34	34	0	82	82	0	26	20,5%		
Master XXX	152	130	22	113	39	0	32	29	3	0	26	6	39	39	39	0	81	81	0	26	21,1%		

Entrants en master : réussir à attirer de nouveaux publics

*Cécile Gautier**

Cette étude propose une analyse quantitative de l'attractivité des formations de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMLV) à partir des motivations à l'inscription des nouveaux arrivants dans l'établissement. Ce travail exploratoire a été réalisé sur de petits effectifs, mais permettent d'apporter de premiers éléments d'explications à l'attractivité des formations de l'UPEMLV. Cette première étape permet également de vérifier la faisabilité et l'intérêt d'une telle approche sur de futures études plus représentatives.

L'attractivité des formations d'un établissement est la résultante des motivations à l'inscription des nouveaux entrants. Néanmoins, au regard des moyens mobilisés par les nouveaux entrants pour préparer leur orientation, les politiques d'établissement sont tout aussi susceptibles d'accroître l'aire de recrutement des étudiants. En effet, axer des actions de communication sur tel ou tel canal d'information va attirer un public plus large : promouvoir le développement du site internet de l'université permet une visibilité plus importante de son offre de formation. De même, participer à des salons spécialisés va sensibiliser et attirer des profils d'étudiants particuliers.

La loi sur l'autonomie des universités a largement renforcé ce besoin d'attirer les étudiants. Et la mise en concurrence des établissements entre eux a fortement incité les universités à mobiliser d'autres leviers d'actions pour gagner en visibilité et en attractivité. Par exemple, pour les universités, le développement des partenariats avec les entreprises est un facteur d'accroissement de visibilité des formations auprès d'un nouveau public. L'essor de ces partenariats s'est notamment renforcé avec la loi de 2004 sur la formation professionnelle qui incite les entreprises à former leurs salariés. Les actions de formation continue au sein des universités se sont alors largement développées, tant en nombre de stagiaires qu'en volume financier que cela représente : par exemple, en 10 ans au niveau national, les effectifs de stagiaires se sont accrus de 46 % et les ressources issues de la formation continue en 2010 étaient 2,5 fois supérieures à ce qu'elles étaient en 2000¹.

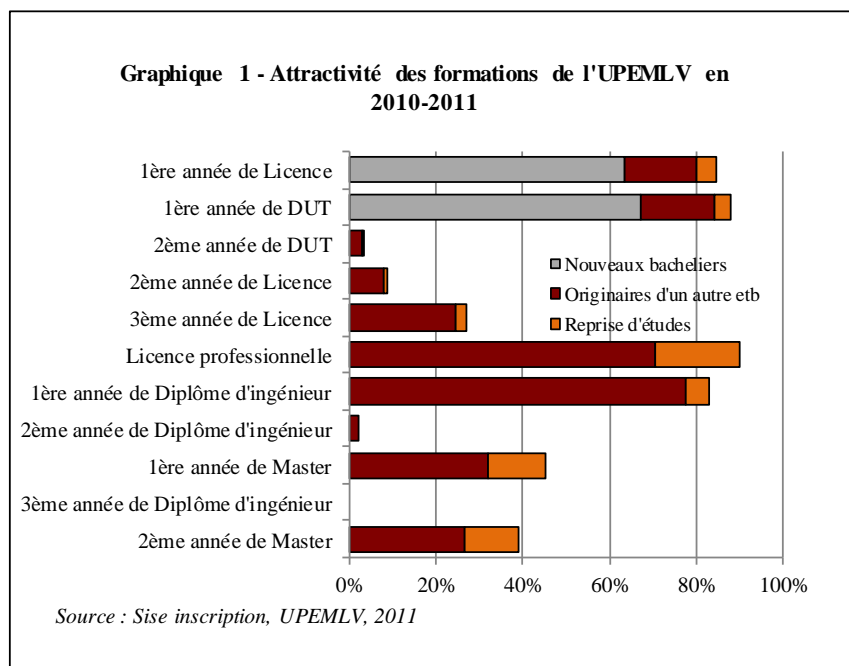
Le développement des doubles diplômes avec les établissements étrangers, la multiplication des diplômes cohabilités avec les grandes écoles sont d'autres illustrations de recherche de visibilité des universités. En effet, si les doubles cursus présentent des atouts certains pour les étudiants, ils sont aussi et surtout un avantage indéniable pour les établissements en termes de renommée à l'international, et donc de réputation : autant d'éléments qui favorisent un recrutement plus large d'étudiants.

L'UPEMLV compte chaque année de plus en plus de nouveaux arrivants hors néo-bacheliers. À la rentrée 2011, ils représentaient 41 % des inscrits en master : 45 % des M1, 39 % des M2. De plus, en master, l'aire de recrutement est plus étendue que dans les autres diplômes, et les profils des étudiants sont plus diversifiés.

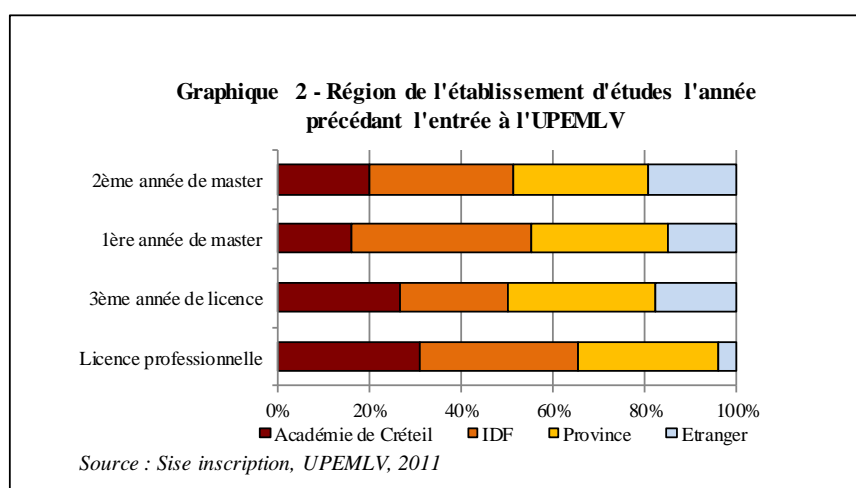
Une étude a été réalisée en 2011 sur l'attractivité des formations de l'université : près du quart des nouveaux entrants à l'UPEMLV s'inscrivent en master. De plus, parmi les diplômés se déroulant sur plusieurs années, le master est le seul où les flux d'arrivées en termes d'effectifs sont plus importants en deuxième année qu'en première année. En effet, à la différence des autres diplômes, la sélection en master se fait le plus souvent à l'entrée de la deuxième année. Toutefois, ceci interroge les motivations des étudiants à s'inscrire en deuxième année de master plutôt que suivre le diplôme dès la première année.

* OFIPE, université Paris-Est Marne-la-Vallée.

¹ MESR, DEPP, Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche



Par ailleurs, d'une façon générale, plus le niveau de diplôme est élevé, plus la zone de recrutement est large et s'accroît à l'international : en deuxième année de master, 20 % des nouveaux arrivants viennent d'un établissement situé à l'étranger, contre 3 % des arrivants en licence professionnelle par exemple.



Les profils de ces entrants en master et leurs motivations à l'inscription sont des éléments qui expliquent en partie l'attractivité des formations de l'université.

De plus, au regard d'autres universités, l'attractivité des formations de l'UPEMLV ne va pas de soi compte tenu de ses spécificités : des petits effectifs, une université dite nouvelle qui n'a pas l'ancrage historique des universités parisiennes, etc. autant d'éléments qui incitent à mieux connaître cette population et à tenter de comprendre ses motivations à l'inscription.

Quelles sont les motivations à la décision d'inscription des nouveaux entrants en master ? Dans quelle mesure leurs profils (bagages scolaires, provenance géographique, statut à l'inscription, etc.) influencent leurs choix d'orientation ? En fonction de leur motivation, les étudiants mobilisent-ils des canaux d'information différents pour préparer leur choix d'orientation ? Et de façon générale, quels enjeux l'attractivité constitue-t-elle pour les universités ?

Une enquête a été menée auprès des étudiants inscrits en master en 2011-2012 à l'UPEMLV non inscrits l'année précédente, pour tenter de répondre à ces questions (*cf. Méthodologie*).

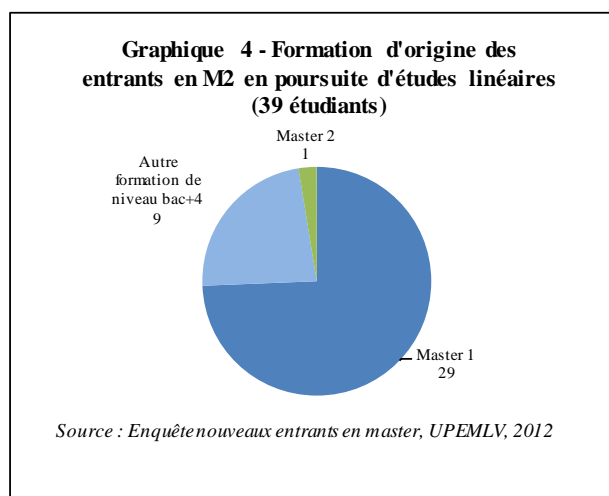
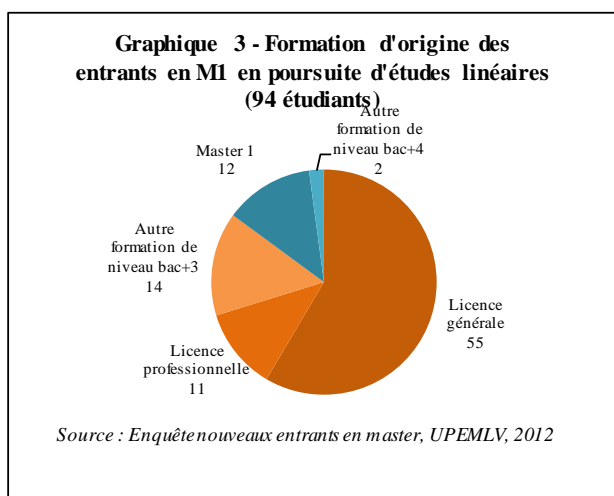
1. Trois profils d'entrants en master

Parmi les étudiants entrant en première ou deuxième année de master en 2011-2012 non inscrits à l'UPEMLV l'année précédente, plus des trois quarts étaient en études dans un autre établissement avant leur inscription : 57 % sont dans un parcours typique de poursuite d'études, 19 % s'engagent dans un master alors qu'ils sont déjà titulaires d'un titre de niveau I, enfin, 24 % sont en reprise d'études.

1.1. Une majorité d'étudiants en poursuite d'études « linéaire »

Parmi les nouveaux entrants en master, 57 % étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année précédant leur inscription à l'UPEMLV, soit dans une formation de niveau inférieur, soit dans une formation de niveau équivalent mais qu'ils n'avaient pas validée. Ces étudiants qui s'inscrivent en master dans une logique d'avancement en diplôme représentent la grande majorité des entrants en poursuite d'études (73 %). Plus de sept sur dix s'inscrivent à l'UPEMLV en première année de master : après avoir été diplômés du cycle L, ces étudiants cherchent à sanctionner leur cursus scolaire par un diplôme de niveau supérieur, et en l'occurrence, un bac+5. En effet, la plupart venait d'obtenir un diplôme de niveau bac+3, essentiellement une licence générale ou professionnelle (70 %). Par ailleurs, 36 entrants en deuxième année de master sont également dans un parcours linéaire : la quasi-totalité est issue d'une formation de niveau bac+4, et très majoritairement (29 d'entre eux) d'une première année de master.

Ces étudiants en poursuite d'étude linéaire ont un profil scolaire plus proche des étudiants de master déjà inscrits à l'UPEMLV l'année précédente, que les autres nouveaux entrants : ils sont nombreux, comme les originaires de l'UPEMLV, à être détenteurs d'un bac général (74 % contre 60 % des autres nouveaux entrants en master). De même, ils s'inscrivent plus souvent sous le régime de l'apprentissage (20 parmi 133, contre 2 % des autres nouveaux entrants en master), même si les marnovaliens le font plus encore (28 %)



1.2. Des étudiants qui s'inscrivent en master bien que déjà titulaires d'un titre de niveau I

Parmi les nouveaux entrants en master en 2011-2012, 19 % sont déjà titulaires d'un titre de niveau I, et très majoritairement (86 %) d'un master universitaire. Parmi ces nouveaux entrants, sept sur dix sont de nationalité étrangère (contre 22 % en moyenne des autres nouveaux entrants), néanmoins, plus du tiers d'entre eux sont titulaires d'un diplôme français. Ce public qui semble différer son entrée sur le marché de l'emploi interroge l'attractivité des formations : quelles sont leurs motivations à l'inscription ?

De plus, ces entrants en master se distinguent aussi par des profils socio-économiques plus favorables. En effet, ils sont moins souvent boursiers² que les autres (3 parmi 11, contre 47 % des entrants en poursuite d'études linéaires) et sont aussi plus fréquemment issus d'un milieu social favorisé (24 parmi 39, contre 49 % en moyenne). Poursuivre ses études ayant un coût, il est probable que ces conditions favorables expliquent en partie la réinscription en master de ces étudiants déjà titulaires d'un titre de niveau I. La question de leurs motivations à l'inscription se pose d'autant plus : faut-il y voir une stratégie de contournement du chômage et donc une solution d'attente dans un contexte d'emploi morose ? Ou bien est-ce le fait de ne pas avoir obtenu leur premier choix de master l'année précédente ? Ou encore leur souhait de chercher une bi compétence ?

1.3. Des entrants en reprise d'études

24 % des nouveaux entrants en master sont en reprises d'études. Au moment de leur inscription à l'UPEMLV, 28 parmi les 51 occupaient un emploi³, 13 étaient à la recherche d'un emploi et 10 étaient inactifs : tous en année de césure entre deux formations. Inscrits fréquemment sous le régime de la formation continue (24 parmi eux), certains suivent leur master dans le cadre d'un plan de formation (7 parmi ceux en emploi au moment de l'inscription).

La moitié des entrants en reprise d'études (26 étudiants) est déjà titulaire d'un titre de niveau I : c'est plus souvent le cas des entrants en emploi ou à la recherche d'un emploi au moment de l'inscription que des inactifs (respectivement 58 % et 51 % contre 24 %). En effet, ces derniers détiennent plus souvent un diplôme de niveau bac+3. Enfin, 23 des entrants en reprise d'études sont de nationalité étrangère et la quasi-totalité d'entre eux a obtenu son dernier diplôme dans un établissement à l'étranger.

Caractéristiques des nouveaux entrants en master selon leur profil

En études avant l'inscription à l'UPEMLV (3/4)	133 étudiants en poursuite d'études linéaires (57 %)	{ ⇒ 94 s'inscrivent en 1ère année de master (71 %) ⇒ 18 sont apprentis (15 %) ⇒ 78 sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+3 (59 %) ⇒ 17 sont de nationalité étrangère (14 %)
	36 étudiants déjà titulaires d'un titre de niveau I (19 %)	{ ⇒ 31 s'inscrivent en 2ème année de master (86 %) ⇒ 25 sont de nationalité étrangère (70 %)
Pas en études avant l'inscription à l'UPEMLV (1/4)	51 étudiants en reprise d'études (24 %)	{ ⇒ 38 occupaient un emploi, 13 en recherchaient un ⇒ 31 s'inscrivent en 2ème année de master (61 %) ⇒ 26 sont titulaires d'un diplôme de niveau I (50 %) ⇒ 23 sont de nationalité étrangère (44 %)

Source : UPEMLV, 2012

² Les taux de boursiers sont calculés parmi les seuls entrants en formation initiale classique, de nationalité française et en études l'année précédente.

³ Les faibles effectifs et le taux important de non réponse sur l'intitulé de la profession (17 %) ne permettent pas une analyse plus fine.

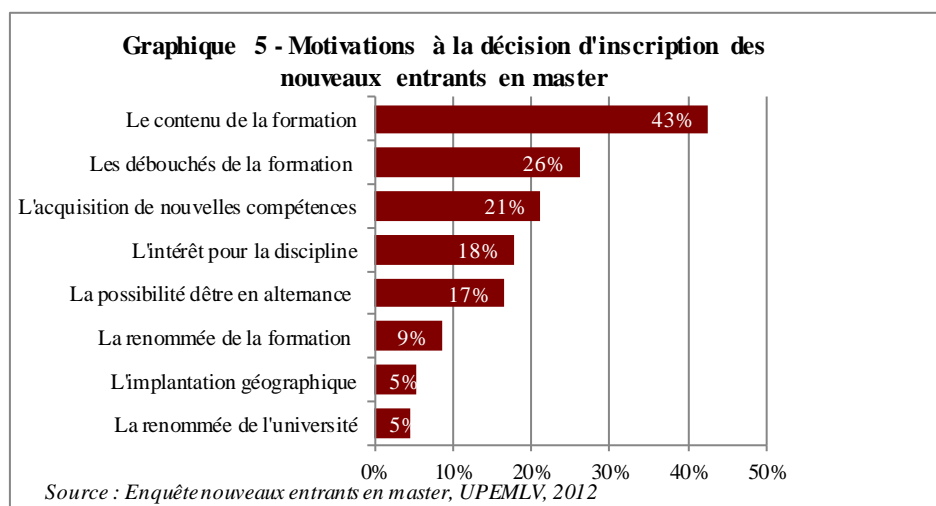
L'UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE

L'université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMLV) se situe en banlieue parisienne. Elle accueille un peu moins de 11 000 étudiants, ce qui classe cette université dite « nouvelle » parmi les petits établissements. Son offre de formation est tournée vers la professionnalisation : plus de la moitié des formations sont à visée professionnelle, avec un fort développement de l'apprentissage. D'ailleurs, les apprentis représentent un peu moins du quart des effectifs (contre 2 % au niveau national). À l'UPEMLV, 28 % des étudiants préparent un master (contre 21 % au niveau national), principalement à orientation professionnelle (53 % contre 32 % pour l'ensemble des universités). Par conséquent, les motivations à la décision d'inscription des étudiants sont inextricablement liées aux caractéristiques de l'UPEMLV.

2. ...qui induisent des décisions d'inscriptions différenciées

Les entrants en master ont fait leur choix d'inscription en fonction de motivations particulières. Le choix d'un master est lourd de conséquences pour l'étudiant, notamment en termes de perspective d'insertion professionnelle. Il résulte d'un ensemble de motivations complexes, lié entre autres aux souhaits d'orientation, à l'intérêt pour les enseignements... Ces motivations sont également différenciées selon les profils scolaires et les caractéristiques sociodémographiques des étudiants.

Pour 43 % des nouveaux entrants en master, le contenu de la formation était la principale motivation à la décision d'inscription. De plus, 18 % évoquent l'intérêt pour la discipline. Ces motivations à l'inscription soulignent, pour l'ensemble des nouveaux entrants, le souci de continuité avec leur parcours antérieur et leur intérêt pour le contenu des enseignements reçus. Les entrants en deuxième année sont plus motivés par le contenu de la formation que les entrants en première année (50 % contre 39 %) et moins nombreux à citer l'intérêt pour la discipline (15 % contre 21 % des entrants en première année de master). Mais quel que soit leur niveau d'entrée, l'intérêt pour la formation en elle-même apparaît comme essentiel dans la décision d'inscription.

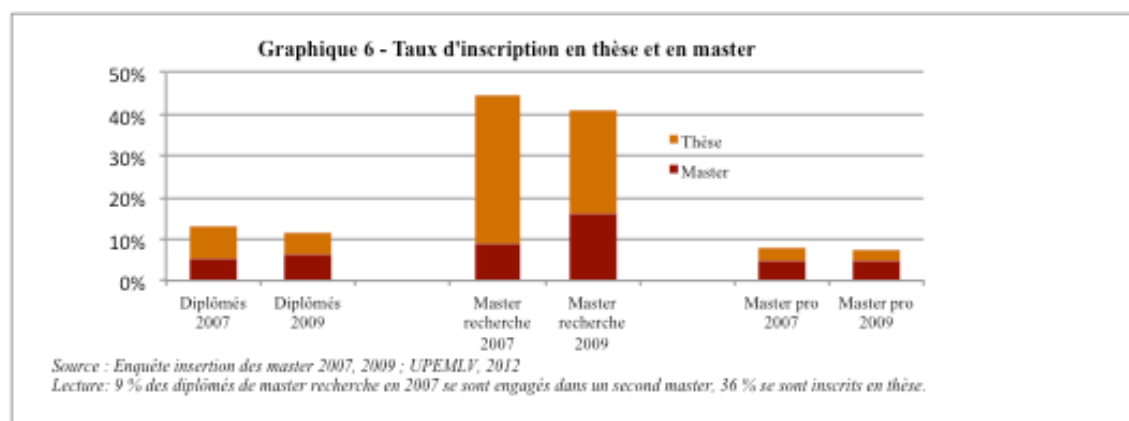


Les nouveaux entrants semblent également, bien que dans une moindre mesure, intéressés par la professionnalisation de leur cursus. En effet, 26 % de l'ensemble des nouveaux entrants en master citent les débouchés de la formation et 21 % évoquent l'acquisition de nouvelles compétences comme motivation principale à l'inscription.

Les entrants en deuxième année sont plus motivés par l'acquisition de nouvelles compétences que ceux en première année (26 % contre 17 %). Ceci peut sembler logique puisque la spécialisation et l'apprentissage du métier ont plus souvent lieu au cours de la deuxième année de master. Mais cela doit également être mis en lien avec l'offre de formation de l'UPEMLV qui propose pour la deuxième année une majorité de masters à orientation professionnelle et un nombre important de masters ouverts à l'apprentissage. Après le contenu de la formation en lui-même, c'est donc l'apport et le bénéfice du diplôme sur le marché de l'emploi qui est mis en avant.

Ce désir de professionnalisation des études s'exprime aussi à travers la recherche d'une expérience professionnelle dans le cadre de ces études : 17 % des nouveaux entrants citent la possibilité d'être en alternance comme motivation principale dans leur décision d'inscription. En effet, la possibilité de faire son master en alternance est devenue le moyen d'acquérir une première expérience professionnelle à travers un stage, un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation : un atout pour préparer son insertion et parer aux difficultés de recrutement au sortir de ses études. En effet, le stage, grâce au réseau professionnel qu'il apporte, est devenu une véritable stratégie d'insertion pour les étudiants, un tremplin pour commencer sa carrière professionnelle (Escourrou, 2008).

De plus, la recherche d'une expérience professionnelle a déjà été mise en avant comme motivation à la réinscription en master pour les diplômés de master 2009 de l'UPEMLV. En effet, les étudiants qui n'avaient pas bénéficié d'une expérience professionnelle pendant leur deuxième année de master poursuivent plus fréquemment des études après leur diplôme (50 % d'entre eux, contre 23 % de ceux qui avaient effectué un stage et 3 % de ceux qui étaient sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Et de fait, les diplômés de master recherche, qui ont moins souvent que les autres acquis une expérience professionnelle sont de plus en plus nombreux à s'engager dans un second master : cela concernait 9 % des diplômés 2007 contre 16 % des diplômés 2009. Au final, 6 % de l'ensemble des diplômés 2009 se sont réengagés dans un diplôme de niveau bac+5 après l'obtention de leur master. Deux constats ont été mis en évidence : d'une part, les taux de poursuite d'études parmi les diplômés de masters non étiquetés « à orientation professionnelle » sont largement en hausse et notamment dans des diplômes professionnalisants. D'autre part, après l'obtention d'un master, les poursuites d'études sont désormais plus nombreuses dans des diplômes de niveau équivalent que dans des diplômes de niveau supérieur.



2.1. Des motivations différenciées selon les profils des étudiants

Les étudiants en poursuite d'études linéaires sont plus intéressés que les autres par la possibilité de faire leur master en alternance (26 parmi 133, contre 12 parmi les 87 autres entrants). Ces étudiants se distinguent aussi par les moyens qu'ils mettent en œuvre pour préparer leur orientation. Ils sont par exemple les plus nombreux à s'être rendus sur des salons (23 entrants contre 5).

Enfin, si l'implantation géographique de l'université a eu un impact minime sur la décision d'inscription de l'ensemble des entrants (seuls 2 % d'entre eux la citent comme motivation principale), c'est moins le cas des entrants dans un parcours d'études linéaire : pour 10 d'entre eux (soit 8 %), la localisation de l'établissement semble importante, et encore plus pour les originaires d'un établissement situé en Ile-de-France (10 %). D'ailleurs, ils se distinguent également des autres par l'importance qu'ils accordent à la renommée de la formation (10 % contre 6 % des autres).

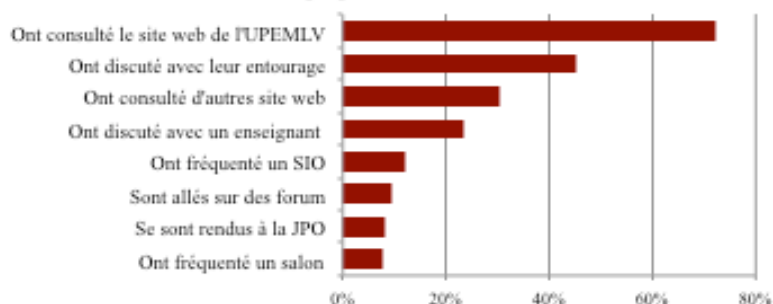
Les entrants en reprise d'études citent plus souvent que les autres la recherche de nouvelles compétences (19 parmi 51, contre 28 parmi 169). En effet, pour les étudiants en emploi, l'inscription en master est liée à une adaptation professionnelle : une évolution de poste, une réorientation... Et puisqu'ils sont déjà souvent titulaires d'un titre de niveau I, et sont déjà insérés professionnellement,

l'acquisition de nouvelles compétences et la recherche d'une spécialisation sont logiquement des motivations qui ont guidé leur décision d'inscription.

Les entrants inactifs au moment de l'inscription se distinguent des autres entrants en reprise d'études et ont en revanche des motivations proches des entrants dans un parcours d'études linéaires : comme eux, ils sont nombreux à être motivés par le contenu de la formation et la discipline (plus d'un sur deux). Ceci peut s'expliquer par le fait que leur profil est très proche des entrants dans un parcours d'études linéaire ; la seule chose les distinguant étant l'année de césure qu'ils ont connue avant de s'inscrire en master à l'UPEMLV.

INTERNET : PRINCIPAL OUTIL POUR PRÉPARER SES CHOIX D'ORIENTATION (77 %)

Graphique 7 - Moyens mis en œuvre par les nouveaux entrants pour préparer leur orientation



Source : Enquête nouveaux entrants en master, UPEMLV, 2012

Internet est le principal moyen utilisé par les nouveaux entrants pour se renseigner sur les formations, mais c'est aussi le moyen le plus accessible. Toutefois, sur internet, les étudiants semblent s'en tenir aux informations officielles puisque une large proportion a consulté le site de l'UPEMLV (72 %), et peu ont consulté d'autres sites ou forums (respectivement 30 % et 10 %).

Méthodologie

Ces données sont issues d'une enquête en ligne menée entre novembre et décembre 2011 auprès des étudiants de l'UPEMLV inscrits en première ou deuxième année de master à la rentrée 2011 et non inscrits l'année précédente dans l'établissement. Parmi les 832 étudiants concernés, 220 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 26 %. Les étudiants de nationalité étrangère ont moins souvent participé à l'enquête que les Français (22 % contre 29 %). Aussi, les statistiques ont été pondérées afin qu'elles soient représentatives de l'ensemble des nouveaux entrants en master cette année (832 étudiants). Enfin, les données d'enquête ont été complétées par les données administratives d'APOGEE.

Les motivations ne peuvent être saisies dans leur globalité

Cette étude porte sur les étudiants s'étant effectivement inscrits à l'UPEMLV et non sur l'ensemble des candidats à l'entrée au master, aussi, elle ne permet de saisir qu'une partie des motivations des postulants en master quant à leur choix d'orientation.

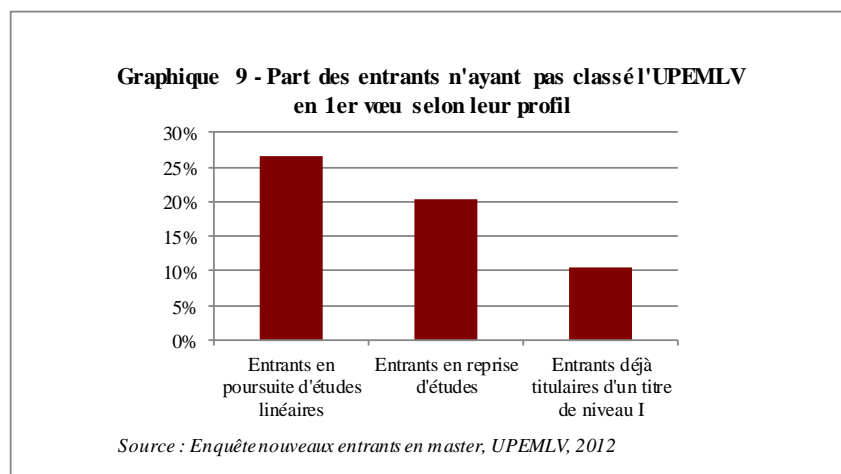
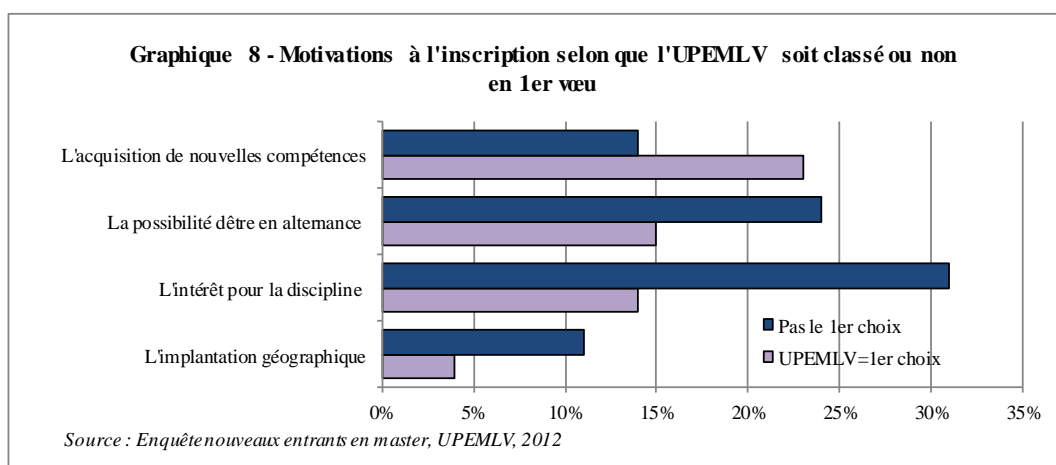
Il en va de même pour l'analyse des vœux qui n'est ici que partielle puisque nous ne connaissons que les vœux des inscrits et non de l'ensemble des postulants. De plus, l'entrée dans certaines formations est soumise à acceptation sur dossier, d'autres sur entretien, voire des tests : l'effet de sélection à l'entrée des formations est un autre biais à l'analyse des vœux d'orientation.

Enfin, les entrants en master originaires de l'UPEMLV (qui ont été diplômés d'une licence dans le même établissement par exemple) ont aussi des motivations particulières à l'inscription puisqu'ils ont choisi l'UPEMLV pour poursuivre leurs études en master. L'étude écarte de fait ces motivations en interrogeant les seuls nouveaux entrants.

3. 22 % n'avaient pas classé l'UPEMLV en 1^{er} vœu d'orientation

Les nouveaux entrants qui n'ont pas classé l'UPEMLV en première position de leurs vœux d'orientation (22 %) ont des motivations à l'inscription différentes de ceux pour qui c'était le premier choix. Ainsi, ils sont plus motivés que les autres par la discipline (14 parmi 50 contre 24 parmi 170), par la possibilité de suivre son master en alternance (11 parmi 50, contre 25 parmi 170) et semblent accorder plus d'importance à l'implantation géographique de l'établissement que les autres (5 parmi 50 contre 6 parmi 170). En revanche, quand l'UPEMLV était leur premier choix, les entrants sont davantage motivés par l'acquisition de nouvelles compétences (39 parmi 170, contre 7 parmi 50).

Ces motivations différenciées vont de pair avec les différences selon les profils d'étudiants : par exemple, les entrants en poursuites d'études linéaires ont moins souvent classé l'UPEMLV en premier vœu que les entrants en reprise d'études (36 parmi 133, contre 10 parmi 51). Et les entrants en poursuites d'études linéaires sont aussi moins nombreux que ceux en reprise d'études à citer l'acquisition de nouvelles compétences comme motivation principale.



Conclusion

Selon leurs caractéristiques sociodémographiques, leur parcours scolaire et leur situation l'année précédant leur inscription à l'UPEMLV, les nouveaux entrants expriment des motivations différenciées pour expliquer leur choix de s'inscrire dans l'établissement. Et parallèlement, ces motivations différenciées répondent aux moyens mis en œuvre par l'université pour attirer des étudiants : s'inscrire pour la possibilité de faire ses études en alternance *versus* diversifier et singulariser son offre de formation, s'inscrire pour la renommée de la formation *versus* gagner en visibilité, etc. Les problématiques du point de vue de l'établissement en termes d'attractivité et du point de vue de l'étudiant en termes de motivations à la décision d'inscription sont donc inextricablement liées.

Toutefois, si la problématique du recrutement est centrale pour les universités, les taux de remplissage⁴, et notamment en deuxième année de master, posent questions : à l'UPEMLV, à la rentrée 2011, ils variaient de 84 % en master professionnel à 57 % en master recherche.

Dans l'étude de Dumoulin et Théophile (2012) qui s'appuie sur l'exemple des masters STAPS, une des explications du faible taux de remplissage en master réside dans les difficultés à retenir les étudiants après la fin de leur première année de master. Les auteurs mettent ainsi en avant la nécessité pour les établissements d'attirer de nouveaux publics pour « combler » la faiblesse des effectifs issus des premières années de master des universités. Par conséquent, à l'enjeu de faire venir de nouveaux étudiants dans l'établissement, s'ajoute celui de retenir les étudiants initialement présents.

En d'autres termes, si attirer et recruter des étudiants est devenu un enjeu crucial pour les universités dans le contexte économique et social actuel, la mise en œuvre d'actions et de politiques pour retenir les étudiants au sein des établissements est tout aussi primordiale pour combler la faiblesse des inscriptions et réinscriptions.

Bibliographie

Dumoulin C., Théophile N. (2012), « Poursuivre ses études après la licence : un choix sous influence. L'exemple des licenciés de STAPS », in *Étudier en licence : parcours et insertion*, Céreq, Relief n°36,.

Giret J-F., issehnane S. (2012), « L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur », *Formation Emploi*, 117, 29-47.

Gautier C. (2012), *Poursuivre ses études après un master à l'UPEMLV*, université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE, n°9, octobre.

Escourrou N. (2008), *L'importance du stage dans l'insertion professionnelle des étudiants* », *Derrière les diplômés et certifications, les parcours de formation et leurs effets sur les parcours d'emploi*, Céreq, Relief n°24.

Ennafaa R., Paivandi S. (2007), « Venir étudier en France. Enquête sur les parcours des étudiants étrangers », *OVE, OVE info n°17*, 2007.

⁴ Effectifs inscrits à la rentrée 2011 rapportés aux capacités d'accueil affichées

CÉREQ
Dépôt légal 2^e trimestre 2014

Imprimé par le Céreq
Marseille

RAPPORTS ET ECHANGES SUR LES LIENS EMPLOI-FORMATION

ISBN : 978-2-11-098960-4
ISSN : 1763-6213

Céreq

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 02
Tél. 04 91 13 28 28 - Fax 04 91 13 28 80

www.cereq.fr